JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEM. 626,[illegible]4

22ME ANNEE—No 305 MONTREAL. MERCREDI 31 OCTOBRE 1906 14 PAGES—UN C[illegible]IN

Rev Ed Paradis Ptre Séminaire

LE MARCHE CHAMPLAIN DE LA VIEILLE CAPITALE

Historique de cet édifice qui est appelé, dit-on, à disparaitre pour faire place à une gare centrale où plusieurs compagnies de chemins de fer feraient le trafic.

L'immense édifice avait été construit en 1854 avec la pierre de l'ancien parlement. C'est à cet endroit qu'était débarqué le fondateur de la ville de Québec.

LE MARCHE CHAMPLAIN. VUE DE LA HALLE ET DU MARCHE, EN REGARDANT VERS L'EST.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 31 — Nous avons dit, l'autre jour, que la halle Champlain et la place du marché Champlain, lieux si fécondis en souvenirs historiques, allaient probablement disparaître bientôt pour faire place à une immense gare centrale qui coûtera plusieurs millions de piastres.

Ce coin de terre et aussi de quais—car une partie de la place du marché repose sur des quais—fourmille de souvenirs historiques, tant de la domination française que de la domination anglaise.

Le plus grand de ces souvenirs est sans contredit le site de l'ancien fort de Champlain qui fut construit en 1608.

Beaucoup de discussion s'est faite sur le lieu exact où Champlain construisit ce qu'il appela, dans un vieux français, "l'Abitation de Québec".

Quelques auteurs prétendent que le fort de Champlain était situé à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui le marché Champlain.

D'autres affirment que le fort de Champlain était situé un peu à l'est du marché actuel, à peu près où se trouve aujourd'hui la

RUE SOUS-LE-FORT.

C'est là que le place M. Chambers: "Cette construction, dit-il, comprenait une habitation, un fort et des magasins. Peu à peu, les terrain avoisinants, furent dépouillés des arbres qui y croissaient et furent convertis en un jardin. Un jour, pendant qu'il dirigeait les travaux de construction, Champlain fut informé par un de ses ouvriers que ses compagnons complotaient de l'assassiner et de livrer Québec à une bande de Basques et d'Espagnols récemment débarqués à Tadousac. Un nommé Duval, serrurier, était l'auteur du complot. La répression du complot fut faite si rapidement par le fondateur de la colonie, que les conspirateurs furent arrêtés le soir même, et presque aussitôt après, on vit le corps de Duval pendu à un gibet sur la partie la plus haute de l'édifice, pour servir de pâture aux oiseaux et de leçons aux séditieux."

Tels furent les débuts de cette "Abitation de Québec", près de laquelle s'élève aujourd'hui la halle Champlain.

La halle Champlain date de 1854. Elle a donc une existence de plus d'un demi-siècle.

Combien de Québecquois savent l'origine de la pierre qui servit à la construction de cet édifice? Il en est peut-être bien peu.

L'ORIGINE DE LA HALLE

En 1854, un incendie détruisit l'édifice du Parlement de Québec, situé à l'endroit où est aujourd'hui le Jardin Frontenac, en haut de la côte de la Montagne. C'était le deuxième Parlement. Le premier avait aussi été détruit par le feu. Et le troisième construit à la place du second détruit en 1854, fut à son tour incendié en 1883.

Après l'incendie de 1854, on se querella beaucoup à Québec sur le choix du site où l'on élèverait le nouveau parlement. Finalement, on décida de reconstruire au même endroit.

L'profitant de ces dissensions, la cité de Québec acheta du gouvernement, pour l'infime et ridicule somme de

CENT PIASTRES

les matériaux qui restaient du Parlement incendié. C'était de la belle pierre de taille, et le feu ne l'avait pas beaucoup endommagé. Cela valait certes plusieurs milliers de piastres. Cette vente donna lieu à de vives polémiques dans les journaux du temps.

Avec cette pierre si peu dispendieuse, la cité construisit la plus grande halle de la ville, en même temps que la moins coûteuse.

Le style de la halle Champlain est à peu près celui du Parlement détruit en 1854. La forme est aussi presque semblable, moins les ailes des deux extrémités.

Cet édifice est immense. Il contient actuellement les étaux de bouchers de MM. Thomas Delaney, James Conway, Arthur Cardinal, A. Hamel, Nicaise Thériault, Thomas Picard, Jean Drolet, Napoléon Bergeron, Louis Bolduc, G. Donaldson, A. Filteau, A. Dombrowski, Louis Carpentier, les magasins de MM. Gagnon Frères, L. J. Demers, Edouard Turgeon et autres, les entrepôts de commerçants de MM. Louis Martin, Emile Gauthier, Dominion Fish and Fruit Co., Alexis Montreuil, Louis Beauchamp, Pierre Bergeron, D. O'Connor, Théo. Simard, Coulombe et Fils, Edouard Trudel, George Jeffreys, Stanislas Bergeron, Mmes Ant. Gagnon et Chs Duval, Mlle Malvina Lemieux, un poste de cochers et un poste de police.

Le mardi et le samedi de chaque semaine, c'est toujours un spectacle très intéressant que de voir la foule accourir pour s'approvisionner, chez les cultivateurs ou les "revendeuses" des derniers produits de la ferme arrivés par les cabotiers "Etoile", "St-Louis", "Ste-Croix", "Champlain", et même par les goélettes venant d'en bas de Québec.

Presque toujours,

DES CHARLATANS GUEULARDS

viennent vanter devant la foule des acheteurs et des vendeurs les merveilles de leur baume qui guérit de tous les maux.

Ici c'est une mendiante aveugle chantant quelque complainte en s'accompagnant au moyen d'un accordéon. Là, c'est un Syrien vendant des "balloons". C'est un méli-mélo indescriptible, et nombreux sont les Américains qui viennent "kodaker" ces scènes pittoresques.

Cette place, témoin de tant de faits historiques et surtout de l'un des plus importants de notre histoire — le débarquement de Champlain — ce marché construit avec la pierre qui constituait jadis les voûtes que les Papineau et les autres patriotes, firent jadis retentir de leurs accents éloquents, tout cela va disparaître bientôt pour faire place à une gare centrale immense qui cervira à tous les chemins de fer passant à Québec.

Décidément, nos bouchers n'ont pas de chance. Le conseil de ville vient de décider la démolition du marché Finley. Les locataires de ce marché cherchent de la place dans le marché Champlain. A peine y seront-ils installés qu'on les en délogera.

[illegible]DE LA PLACE DU MARCHE ET DES [illegible]T CE MARCHE.

L'ELECTION DE SAINTE-MARIE

Elle aura lieu le 21 novembre, la nomination étant fixée au 14.

CLUB PAPINEAU

Belle assemblée de cette organisation politique où plusieurs orateurs ont adressé hier la parole.

PARTI LIBERAL ET OUVRIER

Le club Papineau a tenu, hier soir, une enthousiaste assemblée sous la présidence de M. P. E. Du Tremblay, avocat, l'un des plus ardents défenseurs de la cause libérale dans la partie Est.

Après avoir expliqué le but de cette assemblée, qui est de se préparer au choix d'un candidat dans Sainte-Marie et à la lutte électorale qui y aura lieu bientôt, M. Du Tremblay annonce que la nomination aura lieu le 14 novembre et la votation le 21. Il est de la plus grande importance de se bien préparer à cette lutte, dit le président. C'est pourquoi il a décidé de convoquer une grande assemblée à laquelle les chefs du parti libéral seront invités à assister.

M. Du Tremblay a exprimé l'opinion que le choix du candidat appartient aux électeurs de Sainte-Marie, spécialement aux ouvriers, et que ce choix devait être fait dans une convention libre et populaire.

M. Du Tremblay dans une péroraison éloquente a prêché l'union dans les rangs du parti, car l'ennemi se sentant impuissant à faire face aux libéraux en champ clos, cherche par tous les moyens possibles à susciter la zizanie dans les rangs des fidèles partisans de la politique de sir Wilfrid Laurier.

Les remarques du président ont été applaudies à plusieurs reprises.

L'orateur suivant a été M. A. A. Gibeault, président du club Chénier.

Parlant, surtout, en sa qualité de vieil ouvrier, il dit que les associations ouvrières de cette division n'ont qu'à se féliciter de tout ce que le gouvernement libéral a fait pour la classe ouvrière. Il prend à témoin le discours qu'a prononcé, dernièrement, M. Verville, député de Maisonneuve, et dans lequel il énumérait tout ce que le parti libéral accorde à cette classe. Il demande aux ouvriers de toujours se rappeler que le parti libéral a toujours été et est le seul ami de l'ouvrier.

Il est surpris de la déclaration faite par M. Verville disant qu'il combattrait le candidat du gouvernement après avoir dit qu'il avait obtenu de ce dernier toutes les faveurs demandées pour la classe ouvrière. Il est aussi d'opinion que la classe ouvrière dans Sainte-Marie peut se choisir un candidat parmi ceux qui demeurent dans cette division.

M. D. A. Lafortune, C. R., dans un beau discours, parle des luttes du passé, des différents projets de loi passés par le gouvernement pour protéger les ouvriers, ce qui leur a assuré une augmentation de leurs salaires.

Il met les électeurs de Sainte-Marie en garde contre les déclamations de certaines personnes qui n'ont pas de responsabilité ministérielle et qui soulèvent les préjugés de races au profit de leur personnalité.

M. Rodolphe Latulippe, président du Club Letellier, dans une brillante improvisation, soulève l'enthousiasme de l'auditoire et parle du parti libéral et de sir Wilfrid Laurier, son chef.

M. John Mee, président de l'Union Nationale, demande aux ouvriers de s'unir et de ne pas se laisser entraîner par certains démagogues qui sont plutôt les ennemis des ouvriers.

Il parle des unions ouvrières nationales et internationales. Puis parlant du parti libéral, il déclare que ce parti a beaucoup fait pour la classe ouvrière, laquelle n'oubliera pas ses amis en temps et lieu.

Puis MM. Geo. Bourgouin, vice-président du Club Brodeur, et Wilfrid Gadoury, secrétaire du Club Papineau, firent de jolis discours. M. Gadoury fit un chaleureux appel aux amis et parla du parti libéral.

LA "COOPERATIVE DES COLONS DU NORD"

LE PETIT DISSENTIMENT DE FAMILLE A ETE SOUMIS A SA GRANDEUR Mgr L'ARCHEVEQUE D'OTTAWA.

L'"Ami du Colon", l'organe de la "Coopérative des colons du Nord", dit ce qui suit au sujet de l'incident que "La Presse" a rapporté il y a quelque temps:

"Bien qu'il nous répugne souverainement d'accorder la publicité de l'"Ami du Colon" à un incident qui, pour nous, n'offre pas de caractère plus grave qu'un banal dissentiment de famille, et qu'on eût bien mieux fait de laisser dans les secrets de l'intimité, nous ne croyons pouvoir nous refuser à calmer, sans plus de retard, les anxiétés de ses braves coeurs. Nous voulons donc leur dire: Soyez tranquilles; il n'y a pas l'ombre d'une catastrophe à appréhender de cette sécession sectionnelle, dont on a cherché, au dehors, à faire "un événement". Comme les "Batons flottants", dans la fable du bon Lafontaine: "De loin c'est quelque chose, et de près ce n'est rien."

"Toutefois, S. G. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, notre Ordinaire, ayant bien voulu, dès l'origine, accorder son patronage distingué à la Coopérative des Colons du Nord et l'honorer de sa haute approbation, qui nous en a valu bien d'autres, et de fort précieuses, de la part de personnages tant ecclésiastiques que laïques, il nous a paru d'élémentaire convenance de soumettre à sa discrétion ce regrettable différend. Le cas a donc été référé à son jugement suprême, et l'"Ami du Colon" attendra la décision de l'Autorité diocésaine, avant d'en parler plus à loisir."

COURS PUBLICS DE DROIT

Tous les mercredis à 8 heures p.m., au Monument National, Boulevard Saint-Laurent, dans la salle des conférences No 11 il se donne un cours gratuit de droit usuel.

Tout homme n'est pas avocat; il faut cependant connaître assez la loi pour sauvegarder ses intérêts dans le cours ordinaire des affaires.

Ce soir, il sera traité des contrats, de la capacité légale pour contracter et des causes de nullité des contrats, savoir l'erreur, la fraude, la violence et la lésion.

Les personnes désirant suivre ces cours peuvent donner leur nom au trésorier de l'Association Saint-Jean-Baptiste, ou au professeur, M. G. A. Marsan, avocat, le soir des cours.

Comme pour tous les autres cours publics donnés sous les auspices de l'Association Saint-Jean-Baptiste, les dames sont admises.

IVROGNES REMIS EN LIBERTE

Le contingent de prisonniers envoyé à Québec, il y a quelque temps, a été libéré ce matin. Sur le nombre, il s'en trouvait un condamné à 12 mois. Mtre Léopold Houle va maintenant s'occuper des ivrognesses détenues à la prison des femmes. Elles sont au nombre d'une centaine.

MARIAGE TREPANIER-GAGNON

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Montmagny, 31 — A 6.30 heures, hier matin, à l'église paroissiale de St Jean Port-Joli, M. l'abbé Charles-Eugène Frenette, curé de la paroisse, bénissait l'union de Mlle Anne-Marie Gagnon, organiste de l'église, avec M. Léon Trépanier, rédacteur à "La Presse".

La mariée était accompagnée de son frère, M. Léonard Gagnon, et le marié, de M. Alonzo Cinq-Mars, correspondant de "La Presse" à Québec.

A la messe, l'orgue était tenu par une habile musicienne, Mme Joseph Dupil. Un "Ave Maria", de Mallard, fut rendu par Mlle Marie-Louise Tremblay, et un cantique: "Viens mon enfant", par Mlle Marie-Louise Fournier.

Après la messe, il y eut déjeuner à la demeure de la mariée.

Les heureux époux ont laissé Saint-Jean par le convoi de 10.57 heures pour la région du Lac Saint-Jean, via Québec, emportant les meilleurs souhaits de leurs nombreux amis.

M. et Mme Trépanier résideront à Montréal.

LES AVENTURES DE SHERLOCK HOLMES

La célèbre pièce "Les Aventures de Sherlock-Holmes", qui a consacré la réputation du grand acteur anglais, William Gillette, sera représentée la semaine prochaine, au Théâtre National, au bénéfice de l'Union des Commis-Marchands. Ce sera la première fois que le public aura l'occasion de voir cette oeuvre en français, alors même qu'elle ne sera jouée qu'au cours de l'hiver, à Paris. La pièce anglaise a obtenu un immense succès en Angleterre et aux Etats-Unis. Elle met sur la scène, le roi des détectives. Comme elle sera jouée au bénéfice de l'Union des Commis-Marchands, il devrait y avoir foule à chaque représentation.

L'UNION EXPERIMENTALE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Cette puissante association agricole tient actuellement un grand congrès, dans la capitale fédérale, auquel assistent des représentants de tous les comtés de la Province.

Discours pratiques des honorables MM. Fisher et Brodeur, hier soir. Le ministre de la Marine annonce la nomination de 28 nouveaux conférenciers agricoles.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Ottawa, 31 — Les membres de l'Union Expérimentale de la province de Québec sont en session annuelle depuis hier matin. Ils ne termineront leurs travaux que ce soir. Tous les comtés de la province sont représentés. Les questions débattues jusqu'à présent sont: l'alimentation de la vache laitière, les fourrages verts, soins à donner aux animaux, l'élevage du porc à bacon, l'enseignement agricole dans les écoles rurales, la culture du sol, etc.

L'hon. Sydney Fisher, ministre de l'Agriculture, à Ottawa, l'un des orateurs d'hier soir, au Congrès de l'Union Expérimentale de la province.

Les membres de l'union qui assistent aux séances, appartiennent à la meilleure classe de nos cultivateurs. Ils suivent avec le plus vif intérêt la discussion à laquelle ils prennent part avec un tact, une perspicacité très remarquables.

M. C. E. Mortureux, du département de l'Agriculture, présidait les deux séances d'hier. M. J. Girard, M.P., a présidé celle du soir. A cette dernière réunion, les honorables MM. Fisher et L. P. Brodeur étaient présents.

Je vous rapporte ici un court résumé des paroles de l'hon. M. Fisher, parce qu'elles vont donner, je n'en doute pas un regain d'activité et d'encouragement à nos cultivateurs.

NOUVEAUX CONFERENCIERS AGRICOLES

Le minsitre de l'Agriculture a déclaré qu'il n'y avait pas assez de conférenciers agricoles dans la province de Québec, et que sous ce rapport nous étions en arrière de la province d'Ontario. C'est pourquoi il a annoncé que les membres de l'Union, actuellement en convention au nombre de 28, seront appelés à faire bénéficier comme conférenciers leurs concitoyens des districts auxquels ils appartiennent.

Voici leurs noms:

MM. J. A. Beaudry, Saint-Marc, (Verchères), A. Brunet, Saint-Louis de Gonzague (Beauharnois), J. Beaubien, Saint-Camille (Wolfe), J. I. O. Caron, Montebello (Labelle), L. H. Chevrier, Rigaud (Vaudreuil), D. Colette, Saint-Roch (Richelieu), R. Desrochers, Sainte-Croix (Lotbinière), J. Dulude, Sainte-Martine (Châteauguay), Luc Dupuis, Village des Aulnaies (l'Islet), A. Denis, Saint-Norbert (Berthier), J. Forget, St-Janvier (Terrebonne), G. Garceau, Pointe-du-Lac (St-Maurice), La Lavallée, St-Guillaume d'Upton (Yamaska), U. Legris, Saint-Léon, Maskinongé; F. Lemieux, Saint-Judes, Saint-Hyacinthe; S. Olivier, Saint-Nicolas, Lévis; W. A. Oswald, Petit-Brûlé, Deux-Montagnes; L. P. Papin, L'Assomption, L'Assomption; J. G. Pintal, Champlain, Champlain; A. Richard, Saint-Liguori, Montcalm; J. W. Sauvé, Côte-Double, Deux-Montagnes; W. Simard, Saint-Gédéon, Lac Saint-Jean; N. Sylvestre, Saint-Simon, Bagot; J. Tremblay, Rang Saint-Jean-Baptiste, Chicoutimi; T. Trudel, Saint-Prosper, Champlain; J. B. A. Richard, Joliette, Joliette; A. Fortin, Sainte-Anne, Kamouraska; T. L. Boivin, Chicoutimi, Chicoutimi.

L'hon. M. Fisher a prononcé en français un très éloquent discours sur l'agriculture. C'est un expert en la matière. Aussi les conseils qu'il a donnés ont-ils été fort appréciés par ses auditeurs.

L'HON. M. BRODEUR

a traité de la question du transport qui intéresse si vivement la classe agricole, puisque de l'amélioration de notre voie fluviale dépend la réduction des prix d'expédition de nos produits.

L'hon. M. Brodeur est heureux d'annoncer qu'un officier du gouvernement américain lui a déclaré, après inspection, que notre système de bouées et de lumière dans le fleuve Saint-Laurent, est supérieur à celui des américains.

Le ministre de la marine a eu de très beaux mouvements, quand il a recommandé aux cultivateurs de rester attachés au sol, de garder au pays

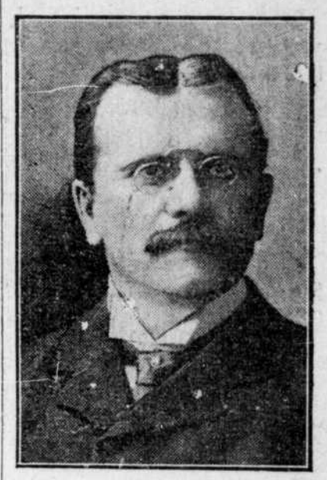

L'hon. L. P. Brodeur, le ministre de la Marine, qui a adressé la parole hier soir, au Congrès de l'Union Expérimentale de la province.

leurs enfants. L'agriculture pour nous, Canadiens, est la sauvegarde de notre nationalité: "Si votre terre est trop petite, a-t-il dit, pour contenir vos enfants, tournez vos yeux vers nos si riches régions du Lac Saint-Jean, de la Lièvre, de la Métapédia, du Témiscamingue, et, si le défrichement d'un sol vierge, mais riche vous affraie, alors allez dans l'Ouest où le sol n'attend que le soc de la charrue pour vous donner le bonheur et l'indépendance. Oui, quittez votre paroisse, si vous êtes trop à l'étroit; mais pour l'amour de Dieu, restez au pays!"

L'hon. M. Brodeur a remporté, hier soir, un très beau succès.

LES IMMIGRANTS SAINT-PIERRAIS

Cent quarante de ces excellents colons arriveront ce soir

A MONTREAL

Plusieurs seront dirigés vers la Baie des Chaleurs où le travail est en grande demande.

AUTRE DETACHEMENT

M. le Dr Brisson est attendu ce soir, avec un contingent de 140 Saint-Pierrais dont un certain nombre prendront immédiatement la route du Nouvel-Ontario; le reste sera placé dans la province de Québec.

Un autre détachement par le prochain paquebot faisant le service entre Saint-Pierre et Miquelon et North Sydney.

On croit qu'un certain nombre d'entre eux qui resteront dans la province de Québec, se dirigeront vers la Baie des Chaleurs, où il y a aussi une pénurie considérable de travailleurs.

Des compagnies de bois et de chantiers se sont déjà mises en rapport avec le bureau de colonisation pour avoir eux aussi, leur part de cette "bonne immigration." La compagnie qui est à construire le prolongement du chemin de fer de Paspébiac à Gaspé, a aussi adressé une demande. On paierait pour les travaux de terrassement, de $1,25 à $1.50 par jour, la nourriture gratuite.

Un propriétaire de scierie à Port Daniel, M. Bodard, emploierait, à part des hommes pour les chantiers, quelques familles qu'il logerait à leur arrivée ayant les habitations prêtes pour cette fin.

Comme on le voit, ce n'est pas les places avantageuses qui manquent pour offrir à nos imigrés, le gain nécessaire à leur bien-être dans la province de Québec.

A L'UNIVERSITE LAVAL

M. Arnould, le professeur de littérature nous prie d'annoncer qu'il recevra les étudiants chaque semaine, le vendredi, chez lui, de 4 heures à 6 heures, 81, Avenue Union et le samedi, à l'Université, également de 4 heures à 6 heures. Il commencera dès cette semaine, les 2 et 3 novembre.

TEMOIGNAGE SENSATIONNEL

L'agent des Thiel, Thompson, jure qu'il est sujet britannique et qu'il n'a pas vu d'armes aux mains des grévistes, bien qu'il fût à trois pieds d'eux au moment de la tragédie.

Le même témoin déclare que le premier coup de feu a été tiré en arrière de lui, sur le bord de l'eau, et qu'à ce moment Alex. McLaren était à 25 pieds en arrière de lui. Tous les autres agents jurent comme un seul homme que les grévistes ont tiré les premiers.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

SEANCE D'HIER APRES-MIDI

Buckingham, Qué., 30. — A deux heures, l'enquête reprend. Le premier témoin à comparaître est: M. H. Cowan.

—J'ai vu une partie de la bataille. J'ai vu une voiture avec des fusils et des carabines à l'intérieur. Les fusils étaient découverts. Je n'ai pas vu le Dr Rodrigue. Je n'ai pas vu qui a tiré le premier coup ni de quel côté c'est venu. Au moment du départ des grévistes pour aller rencontrer les agents, il y avait des fusils à l'arrière du groupe.

J'ai vu Bélanger avec un bâton qu'il avait ramassé. Il l'a cassé sur son genou; il n'avait rien autre chose dans sa main gauche. J'ai vu les constables

TIRER UNE VOLEE GENERALE

contre les grévistes. Deux jours avant la bataille, j'ai vendu 6 paquets de cartouches et des revolvers aux McLaren.

J'ai vendu plus de six revolvers aux McLaren. Même si Bélanger avait eu un pistolet je ne l'aurais pas vu. Je n'ai vu Alex. McLaren avec Kiernan et Cummings que quelques instants avant la bataille. J'ai entendu distinctement deux coups tirés avant la décharge générale.

DAMASE BOURASSA

Le témoin continue son témoignage. Charette avait, dit-il, deux carabines, qui étaient enveloppées dans de la toile. Avant que l'on parte, Bélanger nous a fait un petit discours.

—Si une bataille a lieu, a-t-il dit, c'est certain que c'est moi que l'on va tuer le premier."

Il a dit cela dans la salle. Il n'a pas dit: "Quand je serai tombé, continuez et passez sur mon corps".

Il a vu, près de la voiture, un homme qu'il a pris pour M. Kingsberry; il a développé les fusils qui étaient dans la voiture, près du moulin, chez Gillis, mais il n'en a pas retiré. J'ai vu Cyrille Tourangeau un peu plus loin de la police que moi.

J'ai entendu des coups, mais je ne sais si c'est des coups de fusil ou de pistolet. J'ai entendu les premiers coups de feu, mais je ne sais d'où ils partaient. J'ai vu Tourangeau en arrivant seulement.

M. COWAN

Le témoin revient dans la boîte et jure qu'il a vendu cinq pistolets aux McLaren, le 4 octobre. C'étaient des pistolets du calibre "38". C'est le même jour qu'il a vendu les cartouches.

WILLIE PIERSON

J'ai vu les fusils avant la bataille dans la procession. Les fusils étaient découverts et j'ai vu le Dr Rodrigue les recouvrir. La voiture est sortie d'en arrière l'hôtel Alexandra. C'est M. Landry qui conduisait la voiture.

Il n'a pas vu tomber Bélanger. Les premiers coups sont venus du côté des grévistes. Il a vu Bélanger en conférence avec les agents. Il a vu un nommé Dubé jeter des pierres contre M. Alex. McLaren, qui était en arrière des agents. Ni Albert, ni Alex. n'avaient d'armes. Il y avait trois hommes dans la voiture, les deux Landry et le Dr Rodrigue.

Mme Veuve F. THERIAULT

C'est la femme du défunt. Il n'était pas allé dîner. Je l'ai vu à 9 hrs pour la dernière fois. Il n'a emporté aucune arme avec lui. Il n'a pas parlé de la bataille qui devait avoir lieu dans l'après-midi.

Mme Veuve BELANGER

C'est la veuve du président des grévistes.

Mon mari a dû partir vers midi et demi. Il n'a rien dit de ce qui devait arriver. Il n'a pas emporté d'armes, il n'en avait pas. Personne n'est venu me porter de pistolet et me le présenter comme ayant appartenu à mon mari.

M. DAMASE ROY,

Je n'ai pas vu partir la procession. J'ai vu les grévistes au "Landing". Ils n'avaient pas d'armes. J'ai vu une voiture. Quand j'ai vu des fusils, je suis allée trouver l'agent Warner et lui ai demandé si mon fils était avec les constables. Il n'y était heureusement pas. Je ne voulais pas que l'on tue mon fils.

A suivre sur la page 9

LA PRESSE

No 1 rue Saint-Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 1 rue Saint-Jacques Ouest, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 1 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 159 rue Nassau.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited. 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE 27 OCTOBRE

LUNDI	92,191
MARDI	92,142
MERCREDI	92,136
JEUDI	92,254
VENDREDI	92,228
SAMEDI	115,794
TOTAL	576,745
HEBDOMADAIRE	50,029
	626,774

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

96,124

LE LT. COL. HENSHAW MALADE

Le lieutenant colonel Fred Henshaw, en descendant en ville, hier après-midi, est tombé soudainement sans connaissance. Il a été transporté chez lui, et les docteurs Gordon et Martin ont été appelés. Les médecins ont constaté que M. Henshaw était sérieusement malade.

Le Lieutenant Col. F. Henshaw, qui est gravement malade.

Aujourd'hui le malade est un peu mieux.

L'assemblée qui devait avoir lieu hier soir, à Westmount, pour continuer la discussion concernant le règlement de l'aqueduc, a été remise à lundi soir, à cause du conseiller McGoun qui est indisposé.

La Dyspepsie

Est un indice que l'estomac et les autres organes digestifs sont faibles, fatigués ou débilités. Elle cause une infinité de maux et douleurs, et c'est là ou les gens se vantent de leurs repas, mangent à la hâte et s'agitent fortement comme la chose a lieu en ce pays, qu'elle est la plus répandue.

HOOD'S SARSAPARILLA

guérit la dyspepsie—elle a "un effet magique" sur cette maladie.

Pour témoignages de guérisons remarquables demandez le Livre sur la Dyspepsie, No5.

wB (312) C. I. Hood Co., Lowell, Mass.

CHRONIQUE

LE PORC ET SA CRISE

Il paraît qu'il n'y a pas seulement des crises sociales en Europe ; il y a aussi la crise du porc, crise périodique qui déchaîne toujours d'interminables et ténébreuses discussions. Le porc américain supporte ordinairement seul la colère des pornophages. On l'accuse, entre autres forfaits, de véhiculer la trichinose. Cela lui vaut un ostracisme qui ne prend fin que lorsque les marchands de cochons européens ont épuisé leur stock.. Mais, cette fois, la crise n'est pas déterminée uniquement par les porcs du nouveau monde : les porcs autochtones participent au désastre, et les lamentations des charcutiers et des consommateurs sont vraiment touchantes, bien qu'incompréhensibles pour le profane que je suis. Cependant, je comprends vaguement l'importance de la question et je m'y intéresse. Aussi vais-je donner ici mon opinion, car j'ai été témoin, non d'une crise porcine mais de la crise d'un porc. A ceux qui savent conclure du particulier au général de tirer de ma modeste expérience les déductions qu'elle comporte.

Pendant les vacances dernières, j'étais assis sur la galerie de la maison de pension tenue par Mme François, dans le proche voisinage de Saint-Jérôme. Tout en attendant un ami qui avait été, à bicyclette, chercher la fourrier à la poste, je prenais un verre de bière, à l'ombre d'un rideau de vigne vierge, et je regardais un cochon.

La bière, j'aime mieux vous le dire tout de suite, était exécrable : elle avait la température, la saveur et la couleur de la lessive ; quant au cochon, il était très intéressant. Il allait et venait, à travers la grand'route, tout affairé du groin, de la queue et des oreilles. Il ronchonnait, oui, mais il me parut qu'il ronchonnait surtout en dedans.

Il partait pour une direction bien déterminée, comme s'il savait nettement ce qu'il allait faire; puis, brusquement, rron, rron! il s'arrêtait, se soulevait sur les pieds de derrière, voltait comme un cheval de haute école et, toujours délibérément, comme s'il obéissait à une voix intérieure, s'en allait ailleurs, quitte à prendre à moitié chemin une autre soudaine décision. J'émis une opinion en termes simples, à l'usage de Mme François:

—Il est rigolo, ce cochon-là, lui dis-je.

Mme François regarda longuement et avec un sourire amer son élève, puis elle dit:

—Ah! monsieur, s'il n'était que rigolo! Mais il est idiot...

Idiot, ce cochon était idiot. Quand on me dit d'un de mes semblables qu'il est idiot, je ne m'étonne pas, mais d'un cochon !

Et je regardais cet "idiot" affairé sur la grand' route; il vint vers moi, leva son groin, et, rrron! rrrron! rrrrron ! grouina. Il me parut qu'il en appelait à moi de l'injustice de sa nourricière. Puis il se remit en route; certes, il avait "quelque chose en tête"; ses actions avaient un mobile ignoré de moi. Il ronchonnait beaucoup et n'en pensait pas moins. Il "jonglait", comme on dit au faubourg de Québec.

A ce moment, sautant prestement de sa bicyclette, mon ami, facteur d'occasion, parut devant moi. Je lui exposai la situation du cochon, le diagnostic de Mme François, j'ajoutai mes observations personnelles, et, ayant dévisagé de ses yeux durs le sujet, mon ami—un homme qui va droit au fond des choses — formula nettement une opinion restée obscure en ma pensée : —C'est peut-être un cochon de génie!

Depuis, la vie nous a emportés, le cochon d'un côté, moi de l'autre. Nous ne nous sommes plus revus. J'ai l'impression, comme un remords, que nous ne nous étions pas dit tout ce que nous avions à nous dire. Et sans doute que, notre destin se précipitant — voici l'automne, saison fâcheuse pour les cochons, même de génie —, nous ne nous rejoindrons jamais.

Je songe à ce cochon au moment où je lis dans tous les journaux européens ce titre : "La crise du porc". La crise du porc ! Ceux qui en sont victimes se précipitent chez le ministre de l'agriculture, qui serre des mains, prodigue des encouragements, affirme que tout s'arrangera, verse, en un mot, du baume dans tous les coeurs éplorés et bassine charitablement les plaies causées par ce grand malheur.

Pour moi, qui, d'ailleurs, ne sais pas de quoi il retourne, je pense qu'en si pénible occurence, il vaudrait mieux consulter un cochon de génie qu'un ministre agricole, même compétent.

Et puis, faut-il vous dire toute ma pensée ? j'ai confiance en ces cochons européens, qui ont désormais leur crise comme un ministère.

Surtout, que les ministres de là-bas ne portent pas le jugement téméraire de Mme François et ne qualifient pas leurs cochons d'idiots... Il faut voir d'abord.

LAURENT BART.

REINS MALADES

Des Milliers d'Hommes et de Femmes qui ont les Reins Affectés ne le savent pas, tant que ce n'est pas devenu Maladie de Vessie, Rhumatisme, Diabète, ou Maladie de Bright, qui deviendront Fatales si on ne les soigne pas Promptement.

LE WARNER'S SAFE CURE

GUERIT SUREMENT TOUTES LES FORMES DE MALADIES DES REINS, DU FOIE, DE LA VESSIE ET DU SANG. IL EN A GUERI DES MILLIERS ET IL VOUS GUERIRA. UNE BOUTEILLE D'ESSAI ABSOLUMENT GRATUITE A CHAQUE LECTEUR DE "LA PRESSE".

M. W. E. WHEELER

M. W. E. Wheeler, de Menasha, Wisconsin, ancien Commandant G. A. R. et Sergent dans la guerre civile, qui souffrit pendant au delà de 40 ans de la maladie des reins, écrivait le 10 Mai 1906 :

"Depuis la guerre, je souffrais terriblement de la maladie des reins et de la vessie, sous sa forme la plus maligne, et je désespérais ne pouvoir jamais obtenir un soulagement permanent. Le dos me faisait souffrir la plupart du temps et il m'était impossible de me courber sans ressentir de vives douleurs. Il y a quelques années, le Safe Cure me fut recommandé ; j'en pris une couple de bouteilles puis je discontinuai, vu que je me sentais soulagé. Il y a environ six mois, je pris un rhume et mon ancienne maladie revint, mais sous une forme bien plus pénible, de sorte que je recommençai à faire usage du Safe Cure ; j'en pris neuf bouteilles en tout. Je crois sincèrement que j'ai débarrassé mon système de tout vestige de la maladie des reins et de la vessie, et je suis certainement reconnaissant envers le Warner's Safe Cure. — W. E. Wheeler, Menasha, Wisconsin, ancien commandant de la G. A. R., aussi sergent dans la guerre civile."

IL GUERIT LA MALADIE DES REINS.

Quand les reins sont malades, l'acide urique n'est pas éliminé et ceci cause la goutte, le lumbago, le rhumatisme des articulations, le rhumatisme des muscles, le rhumatisme du coeur, le rhumatisme partout.

Dans la maladie de Bright, les intestins sont souvent constipés et le foie paresseux. Les Warner's Safe Pills font disparaître tout cela rapidement et il ne reste aucune trace de la maladie après que l'expérience a été faite.

Warner's Safe Cure est en bouteilles de deux dimensions et vendu chez tous les droguistes ou envoyé directement à $1.00 la bouteille. Refusez les substitutions contenant des drogues dangereuses pour le système.

BOUTEILLE D'ESSAI GRATUITE Pour convaincre tous ceux qui souffrent de la maladie des reins, du foie, de la vessie et du sang, que le WARNER'S SAFE CURE les guérira, une bouteille pour essai sera envoyée ABSOLUMENT GRATUITEMENT, franc de port, à tous ceux qui écriront à la Warner's Safe Cure Co, 44 rue Lombard, Toronto, Ont. Il faudra mentionner que cette offre libérale a été lue dans "La Presse." L'authenticité de cette offre est pleinement garantie. Nos médecins enverront à tous, gratuitement, un livret de médecine contenant la description des symptômes et du traitement de chaque maladie, et plusieurs témoignages convaincants. yw

LA POLICE EST EN GREVE

LE PREMIER MINISTRE D'ITALIE FAIT ARRETER LES MANIFESTANTS QUI SONT LICENCIES.

Rome, 31 — La police s'est mise en grève, ici et cent cinquante hommes de la garde municipale ont été révoqués.

Ces hommes recevaient une solde de $17 par mois. Là-dessus, on leur retenait $10 pour la nourriture, l'uniforme et le fonds de pension. Ce traitement étant dérisoire, maints jeunes gens, après s'être engagés dans la garde municipale démissionnèrent pour accepter un emploi plus rémunérateur. En partant, la plupart d'entre eux restaient redevables de certaines sommes à l'administration.

Pour éviter ces pertes, il fut décidé que la retenue de $10 serait faite, désormais, au début de chaque mois et non à la fin. Cette mesure suscita une violente indignation chez les gardes en service et, plutôt que d'y souscrire, ils résolurent de se mettre en grève.

Dans une grande assemblée, tenue au Colisée les grévistes désignèrent une commission de dix membres qu'ils chargèrent d'aller réclamer, aux autorités municipales l'abolition du fonds de pension et une augmentation de traitement de $7 par mois.

Après l'assemblée, les grévistes se formèrent en procession, et parcoururent les principales rues de la ville en grand uniforme, revolver à la ceinture et sabre au côté.

Par malheur pour les grévistes, le premier ministre Giolitti revenait ce jour-là à Rome. Vingt gardes municipaux avaient été désignés pour faire le service d'ordre à la gare. Un seul s'y trouvait.

Informé de la situation, M. Giolitti donna l'ordre de procéder à l'arrestation immédiate des grévistes. Cernés par les carabiniers, les manifestants durent se rendre. Ils furent désarmés. Le conseil municipal ayant licencié le corps dont ils faisaient partie, les gardes municipaux, après une nuit passée en prison, purent reprendre le chemin de leur domicile. La grève a été pacifique et personne n'a été "passé à tabac."

La Five O'clock de Bébé avec la "PHOSPHATINE FALIERES",

A. QUITTARD, Seul Agent à Montréal.

DANDERINE

Opère des merveilles. Elle fait croître les cheveux tout comme la pluie et le soleil font croître les récoltes. Elle fait pousser une chevelure épaisse et luxuriante quand tout a échoué. Nous garantissons Danderine. Tous les pharmaciens la vendent; 25c, 50c et $1 la bouteille. Pour vous rendre compte de sa valeur, envoyez cette annonce avec 10c en timbres ou en argent, et nous vous expédierons gratis un gros échantillon. Knowlton Danderine Co., Chicago, Ill. A vendre et garantie par The Lyman Bros. & Co., Toronto, distributeurs en gros

CHURCHILL ET L'IRLANDE

Il remplacerait M. Bryce comme secrétaire pour l'Irlande.

Londres, 31. — Il est peu probable que Winston Churchill reste longtemps sous-secrétaire d'Etat pour les colonies. M. Bryce quitterait bientôt le poste de secrétaire pour l'Irlande convaincu de son impuissance à faire adopter par la Chambre des Communes, le projet de loi relatif à l'Irlande.

M. Bryce sera probablement élevé à la pairie. Churchill est le premier sur la liste d'avancement dans le cabinet. Ses relations intimes avec Sir Henry Campbell-Bannermann et M. Morley, le désignent comme le successeur probable de M. Bryce. Le fait qu'il a été jusqu'à ces derniers temps un adversaire ardent du "Home Rule" pourrait même lui aider.

CAMBRA—Spécialement adapté aux four-in-hand étroits ou aux boucles. Presque toutes ces formes épuisent le col, la cravate et l'homme. 20c chacun, 3 pour 50c

Collets en Toile de V

Viennent en trois hauteurs, 1½, 1¾ et 2 pouces en arrière. Faits de toile d'Irlande—pouvez-vous songer à un tissu dont vous préféreriez que vos cols fussent faits? Double piqûre pour les rendre à l'épreuve de l'éraillure. 26F

Demandez la marque

Fabricants, Berlin

"EUCHERE" A SAINTE-HELENE

La conférence Saint-Vincent de Paul, de la paroisse Sainte-Hélène, a donné, au profit des pauvres une partie de euchre lundi et mardi soir. Des prix ont été gagnés par MM. L. F. Robert, René Benoit, A. Sicotte, J. B. David et Arthur Dubé.

Ce soir une autre partie sera donnée à sa salle Naud, No 155 rue Guy.

LA VANITE

De temps immémorial, les moralistes ont raillé la vanité féminine. Voici une femme d'une éclatante beauté qui déclare que la vanité est un instinct impérissable ; que la vanité comme l'amour, est un facteur puissant dans le monde ; qu'au lieu d'être inutile, elle est un devoir vis-à-vis l'humanité et une base de succès.

Voilà une idée originale ; qu'en pensez-vous ? Cette défense d'un péché qui remonte aux époques d'antan commence dans notre nouvelle revue—

WOMAN

Dans l'Edition de Novembre

MAINTENANT EN VENTE DANS TOUS LES DÉPOTS DE JOURNAUX.

10 Cents l'Exemplaire. $1.00 par Année.

The FRANK A. MUNSEY COMPANY, New-York. x

SI VOUS RECHERCHEZ LES BONNES OCCASIONS

WILDER

EST L'ENDROIT OU VOUS DEVEZ ALLER ET

C'est le Temps d'Acheter, car notre Assortiment est Complet dans tous les Rayons

175 Berceuses "Pansy", en chêne poli, valeur de $7.50. Prix de Wilder $5.00.

75 Chaises de salon, fini acajou, recouvertes en soie de bonne qualité, valeur de $8.50. Prix de Wilder $5.50.

135 Berceuses "Daisy" en chêne poli. Justement ce qu'il vous faut pour votre boudoir. Prix de Wilder $5.00.

POELES DE CUISINE

Nous prétendons vendre des poêles de cuisine qui, par l'économie de charbon qu'ils vous feront faire, vous rembourseront en très peu de temps le prix du poêle.

POELES DE PASSAGE

Nous avons un assortiment complet de poêles de passage que nous garantissons bien chauffer. Nos prix sont modérés.

CARPETTES ET RUGS WILTON, BRUXELLES ET AXMINSTER DANS LES PLUS NOUVEAUX DESSINS — GRAND CHOIX DE LINOLEUMS, RIDEAUX EN DENTELLE, DRAPERIES, ETC.

CONDITIONS DE CREDIT LIBERALES ET POUVANT CONVENIR.

H. A. WILDER & CO, 258 rue St Jacques. 521 rue Ste Catherine Ouest.

ROOSEVELT ET HEARST

Protestation du comité Républicain.

New-York, 31. — On fait beaucoup de bruit au sujet de la campagne de Hearst. Timothy L. Woodruff, président du comité républicain d'Etat, a déclaré qu'il allait conseiller au président Roosevelt de répudier un document de campagne publié par la Ligue de l'Indépendance à l'appui de la candidature de W. R. Hearst au poste de gouverneur. M. Woodruff proteste contre la publication, sur des colonnes parallèles, des discours du président et de M. Hearst, sur l'emploi des richesses.

D'après ce document, Roosevelt aurait déclaré dans un discours prononcé à Oyster Bay le 8 septembre dernier que le multi-millionnaire n'est pas un mal, mais plutôt un bien pour la collectivité, s'il comprend qu'il n'est que le dépositaire de cette richesse, et qu'il l'emploie à promouvoir la cause du bien.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est aujourd'hui reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée Demandez-le toujours. 2

COUR SUPREME

La Cour Suprême a entendu hier les plaidoiries dans la cause de Delisle vs Arcand; aussitôt après l'on a plaidé la cause des Syndics du "Quebec North Shore" et Le Roi.

Le procès a été intenté par la Couronne sur information concernant des fonds au montant de $58,000 investis dans les débentures de la ligne par la province du Canada et de $20,000 prêtés aux syndics par la province.

MM. Stewart, C.R., et Lafleur, C. R., représentaient les syndics; M. C. E. Dorion, les détenteurs privés d'obligations et M. Shepley, C.R., la Couronne, répondante.

Jugement réservé.

PATERSON

5¢ CETTE POMME

Tablettes pour la Toux

Prenez-en une quand vous sentez l'approche d'un rhume,—prenez-en une quand ce rhume vous harasse. —elles confortent la gorge et elles GUERISSENT. Recommandées par la profession médicale. émanées l'expérience à trois cotes dans la boîte rouge et jaune.

ELLES GUERIRONT

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE PETIT MAXIME

ou L'ENFANT VOLÉ

PREMIERE PARTIE

21 Suite

Mirka examina très attentivement cette main fine et dit gravement:

—Votre main n'est pas très bonne, madame.

Mais, peut-être, vais-je vous faire de la peine, en vous disant ce que j'y vois.

—Non, non, allez mon enfant.

Fort heureusement, je ne suis pas superstitieuse; je ne crois pas beaucoup à ces sortes de sciences mystérieuses,

—Alors, je puis parler librement ?

—Oui, oui, dites ranchement ce que vous lisez.

—Eh bien, la ligne de chance est mauvaise et brisée en plusieurs endroits, reprit Mirka en se penchant de nouveau sur la main aristocratique.

Je vois, dans le passé d'abord, un grand malheur; une catastrophe même.

Vous avez perdu subitement un enfant; il y a longtemps de cela; très longtemps.

—Ensuite ?

—Vous avez encore un autre enfant qui, déjà, vous a fait souffrir.

Il vous causera, peut-être de plus grands chagrins dans l'avenir.

Votre ligne de coeur est large; vous êtes faible par affection, par amour maternel peut-être; on vous conquiert facilement par le sentiment.

Cependant, vous avez de la raison, de la réflexion; la ligne de tête est puissante.

Mais il y a ici, près du mont de Mercure, des signes bien mauvais.

Méfiez-vous des intrigants.

Un homme s'unira peut-être à votre fils pour viser votre fortune et la compromettre.

Ah! voici qui est meilleur:

Vous aurez plus tard, un grand bonheur, causé par une femme jeune.

A partir de ce moment, vous serez sans doute très heureuse.

C'est tout ce que je vois, madame.

L'interlocutrice de Mirka demeura muette un instant.

Sa physionomie, enjouée tout à l'heure, s'était empreinte, peu à peu, d'une expression de gravité triste.

Elle semblait frappée de ce qui venait de lui apprendre la jeune bohémienne.

Enfin elle parla :

—Vous m'avez dit des choses fort curieuses, fit-elle, bien que peu faites pour me réjouir.

J'avoue cependant qu'il peut y avoir quelque chose de juste, de vrai, dans votre divination extraordinaire.

—Tenez, mon enfant, voici pour payer votre science....

Puis, ouvrant son porte-monnaie, elle offrit une pièce de cinq francs à la jeune fille.

—Merci, madame, fit Mirka, en faisant mine de s'éloigner aussitôt.

—Un instant, mon enfant ; comment vous nommez-vous ?

—Mirka.

—Et, sans doute, vous courez les routes depuis votre enfance ?

—Oui, madame.

—Resterez-vous à Dormans plusieurs jours ?

—Je ne crois pas, madame ; nous allons à Epernay, pour la grande foire qui doit commencer prochainement.

—Je le regrette; peut-être vous aurais-je consultée une seconde fois, plus longuement.

Quoi qu'il en soit, vous m'avez beaucoup étonnée, et j'aurais été curieuse de vous revoir.

Si jamais vous repassez par Dormans, venez au château.

Vous demanderez Mme de Clairville.

—Bien je me souviendrai ; adieu, madame.

—Au revoir, mon enfant.

Et tandis que Mme de Clairville se rendait, tout pensive, chez le curé du pays, la belle Mirka descendait le chemin en courant, légère comme un oiseau.

En route, elle eut soudain une idée qui ne lui était pas encore venue.

Elle enfouit la pièce de cinq francs dans une petite poche secrète, pratiquée dans son jupon, avec l'intention de dissimuler sa possession à ses compagnons.

Le lendemain matin, la tribu du vieux Joachim se mettait en route pour Epernay, où elle arriva dans l'après-midi.

Et le soir de ce jour-là Mirka demeura songeuse, comme absorbée par des réflexions intimes.

En réalité, il s'était fait un travail étrange dans son esprit depuis la veille.

Le nom de Mme de Clairville l'avait frappé après coup.

Elle était maintenant obsédée par le souvenir de cette femme élégante qui, suivant sa conviction, devait avoir perdu un enfant très jeune.

Il lui semblait retrouver, au fond de sa mémoire, une sorte de ressemblance vague avec un visage déjà vu, dans les premières années de son existence.

Enfin, ce nom de Clairville se terminait justement par une syllable dont elle avait gardé le souvenir, comme ayant été la fin du nom de sa mère.

Et le soir, dans le silence de la roulotte, prête à succomber au sommeil, —Clairville..... Clairville ?..... Si elle répétait en elle : c'était mon nom ?...

Le lendemain du jour où l'intervention dangereuse de Catherine avait provoqué les premières constatations de Jean Leval, à Essômes, Dalbret se leva très soucieux.

Il avait beaucoup réfléchi, durant toute une longue nuit d'insomnie, et il s'était rendu un compte plus exact de la gravité de la situation.

Ah ! quelles fautes il avait commises en laissant d'abord la chambre du petit Maxime en désordre, puis en ne refermant pas la porte du placard de la cuisine.

Cette dernière cause, futile en apparence, pouvait produire de grands, de terribles effets.

Il fallait maintenant qu'il jouât très serré, pour n'être point soupçonné.

Il fallait qu'il redoublât de prudence, d'habileté, avec tous, et surtout avec sa fille dont il connaissait à la fois la finesse et l'intransigeante honnêteté.

Il devenait indispensable, enfin, qu'il modifiât son plan primitif et qu'il se résolût à demeurer pauvre, tout au moins en apparence, durant plusieurs mois.

Lorsqu'il parut dans la salle à manger, Mathilde l'interrogea, presque tout de suite, sur les événements de la veille.

—Dis-moi donc, père, est-ce que l'absence prolongée de notre voisin et la disparition du petit Maxime ne te semblent pas extraordinaires ?

—Si, peut-être... Je ne sais pas, repartit Dalbret, d'un air troublé.

Mais, ma chère enfant, les affaires de nos voisins ne nous regardent pas.

—Sans doute, cependant, nous pouvons bien en parler entre nous.

Enfin, pourquoi M. Leval, s'il est vraiment revenu chercher le petit, comme on pourrait le supposer, n'en a-t-il pas prévenu sa domestique ?

—C'est qu'il ne l'a pas jugé nécessaire, voilà tout.

Et Dalbret, énervé par l'insistance de sa fille, essaya de détourner le cours de l'entretien commencé.

—Inutile de nous occuper davantage de tout cela, dit-il.

Il est toujours dangereux de s'immiscer dans les affaires particulières de ses amis.

On peut se trouver mêlés à certaines situations fort délicates ; il vaut mieux s'abstenir de toute intervention, et même du moindre commentaire.

Nous avons bien assez de soucis personnels ; pensons à nous avant tout, à l'exclusion de toute autre chose.

—Cependant, pour ce pauvre monsieur Jean qui nous intéresse.

—Cependant, pour ce pauvre monsieur Jean qui nous intéresse.

—Nous ne pouvons lui être d'aucun secours, en pareilles circonstances.

Et puis, ma chère enfant, je suis trop préoccupé par l'affaire importante dont je t'ai parlé, pour avoir le loisir de songer aux autres.

Je dois aller tantôt à Paris pour essayer de conclure.

Si je ne réussis pas, nous continuerons à vivre dans la gêne.

—Mais je croyais que tu étais à peu près certain du succès de ta combinaison, cher papa ?

—A peu près, oui, mais peut-on répondre d'une affaire, tant qu'elle n'est pas conclue définitivement, par des signatures.

La plus petite difficulté peut faire tout échouer au dernier moment.

—C'est malheureusement possible.

Sur ces derniers mots, la gracieuse Mathilde passa dans une autre pièce, laissant Dalbret plus soucieux encore qu'auparavant.

Il était obsédé, maintenant, de l'idée de savoir ce qu'était devenu le malheureux enfant enlevé par son ordre.

Où Bibi-la-Taupe avait-il conduit réellement le pauvre petti ?...

Il aurait voulu le savoir et, d'autre part, il frissonnait intérieurement à la seule idée de se retrouver en face de son complice.

Il songeait aussi, non sans anxiété, que l'enfant, si jeune fût-il, trouverait peut-être le moyen de se faire ramener bientôt à Essômes, dans la maison de son malheureux père.

Alors, il pourrait parler ; il le reconnaîtrait peut-être, lui, Dalbret, l'un de ses deux ravisseurs ?

Et tout se découvrirait.

Il serait déshonoré, perdu, acculé au suicide ou destiné au bagne !

Cette dernière pensée rendit Dalbret frémissant.

Ainsi, ce n'était peut-être pas encore le remords, au sens exact du terme, qui assaillait son esprit en ce moment, mais plutôt l'horrible crainte des graves conséquences qui pouvaient résulter de ses imprudences.

A suivre.

COKE DANS DES SACS A 10c

Un combustible à bon marché pour l'ouvrier. Il PRODUIT PLUS DE CHALEUR que le charbon. 300 mjsn

MINE GRASSE SULTANA

RAPPORT ANNUEL DU MONTAGNARD

LA RAQUETTE

RAPPORT ANNUEL DU CLUB DE RAQUETTEURS LE MONTAGNARD

L'assemblée annuelle du club de raquetteurs Le Montagnard aura lieu lundi prochain, 6 novembre, à 8 heures, au No 88 de la rue Saint-Denis. Nous publions aujourd'hui l'intéressant rapport qui sera lu par le secrétaire, M. Augustin Comte, à cette assemblée :

Le Club de Raquetteurs "Le Montagnard", fondé le 12 novembre 1895, incorporé le 3 novembre 1902. — "Toujours Joyeux". — Onzième Rapport Annuel 1905-06.

Messieurs les Membres du Club de Raquetteurs Le Montagnard.

Messieurs.

Cette année est la première de notre deuxième décade. C'est beaucoup pour une association sportive d'avoir vécu au delà de dix ans et d'être en état de prospérité. Cette dernière saison, pour n'avoir peut-être pas paru aussi brillante au premier abord que les précédentes, est certainement la plus importante dans les annales de notre club, si nous prenons note du travail fait durant l'année écoulée. Le nom de notre club fut porté haut et ferme par nos coureurs, qui ont remporté au delà de 85 pour cent des prix offerts aux différentes courses à la raquette organisées par les clubs de Montréal et des environs. En lisant le rapport de notre trésorier, vous verrez que nous avons un surplus en caisse, et que cette année nous avons le plus grand nombre de membres en règle depuis notre fondation. Messieurs, dans l'expansion du goût du sport la raquette, le plus noble pour nous, parce qu'il est le plus canadien, je crois dire sans exagération que c'est Le Montagnard qui tient la tête ; aussi à nous de mériter de toujours tenir cette première place. Pour conserver une bonne et vieille coutume de mes prédécesseurs, permettez-moi de faire, d'une manière aussi courte que possible, l'historique du travail fait durant la saison sportive de 1905-1906.

Le 13 janvier 1906 — Courses ouvertes — plat. — à Lachine, du Lachine S. S. Club. Le Montagnard gagna 3 premiers prix, 3 deuxièmes prix et 3 troisièmes prix. Au dîner, le soir, notre président représentait Le Montagnard au banquet. Le 20 janvier : Dîner du Canadien, à Cartierville, M. J. Denis Perreault représente notre club. Le 25 janvier, à un At Home du Lachine, notre capitaine, M. Wilfrid Pauzé, nous représentait. Le 5 février il y eut un At Home et Ladies Night du Holly au Saint-Georges, notre président nous représentait. Le 16 février : Courses du Holly — cross country. — Il y eut vingt concurrents, et voici la place occupée par nos coureurs :

1er F. Noseworthy ; 2e, F. Shipman ; 6e, W. Reid.

Tous se rappellent la belle course de notre coureur, Noseworthy, qui, par ce nouveau triomphe, devient l'heureux possesseur de la coupe Strathcona. Le 17 février : Courses annuelles du Montagnard, au parc Delorimier. Voici la liste des vainqueurs :

1 mille, membres du club — 1. A. D. Poitras, 2. Augustin Comte, 3. Robert Barré.

100 verges, ouverte, épreuve finale — 1. F. Shackell, Lachine ; 2. F. Lukeman, 3. D. Buddo, Emerald.

Un mille, novice — 1. A. Hardy, Montagnard ; 2. H. Hébert, Montagnard ; 3. J. N. McCuaig, Holly.

1-8 mille, jeunes garçons, ouvert — 1. R. Desjardins, Lachine ; 2. L. Lamalice, Montagnard, 3. H. S. Wood, Emerald.

Un mille, ouvert — W. Reid, Montagnard; F. Daoust, Lachine.

Trois milles, ouvert — F. Shipman, Montagnard ; G. Dunsmore, Lachine ; J. N. McCuaig, Holly.

Le Montagnard remporta tous les championnats, excepté celui de cent verges. Inutile d'ajouter rien de plus, ce succès parle par lui-même. Les concurrents furent nombreux pour chaque course et nous avions un public nombreux, composé en grande partie de nos jolies Canadiennes. Le 24 février : Courses du Lachine S. S. C. — cross country. — Le premier prix fut remporté par notre coureur W. Reid. Le soir, ce dernier remplaça notre président, qui partait avec la délégation du Montagnard pour le congrès de Québec. Le 24 février : Dîner annuel du Saint-Georges. M. Albert Chevalier représente Le Montagnard. Les 24, 25 et 25 février : Congrès des raquetteurs à Québec, sous les auspices du club des Zouaves. Voyage à jamais mémorable, que n'oublieront jamais ceux qui s'y sont rendus. Impossible d'en faire une narration dans un rapport annuel, ce serait trop long. Tous savent comment nos frères de Québec font bien les honneurs de l'hospitalité. Le matin, réception à la gare, nous sommes escortés jusqu'à nos quartiers, à l'hôtel Victoria. Après le déjeuner, nous nous rendons aux salles des Zouaves, toujours en procession, et de là, départ pour la messe à l'église Saint-Jean. Durant l'après-midi, eurent lieu les courses au parc de la C. A. A. A., en présence d'une foule nombreuse et enthousiaste. Un grand nombre de concurrents y prirent part, la lutte fut très vive. Nous n'avons pas cru devoir participer à ces courses, vu qu'elles n'étaient pas officiellement sanctionnées par la C. A. A. U. Grand banquet offert aux délégués par les Zouaves. Pour terminer, il y eut procession aux flambeaux et feux d'artifices au Frontenac.

De retour aux salles nouveau banquet à tous les raquetteurs. Réunion enthousiaste où nous avons fraternisé de nouveau, et vous comprenez que nous ne serions pas Canadiens si je disais qu'il n'y eut pas de discours. Je mentionnerai surtout celui de M. Rouleau, le commandant des Zouaves. M. Arthur Lamalice fut choisi pour répondre à la santé de tous les clubs réunis à Québec. Notre président fit un discours qui nous fit honneur. A 11½ heures, les délégués du Montagnard firent leurs adieux aux confrères de Québec. Disons un mot de remerciements au représentant du C. P. R., à Québec, M. Hone, qui est aussi vice-président des Zouaves, pour toute l'attention qu'il eût pour nous. Le 15 mars 1906 : Pour bien terminer une saison aussi bien remplie, notre comité décida d'avoir un banquet, après lequel il y eut discours et distribution des prix gagnés à nos courses du 17 février. Cette fête eut lieu à l'hôtel Riendeau, ce fut un succès tant au point de vue financier que pour le grand nombre de messieurs et dames qui y prirent part. M. J. A. Tanguay n'épargna rien pour contribuer largement au succès du banquet. Notre comité avait retenu les services d'un bon orchestre. Après le banquet, il y eut danse jusqu'à une heure avancée. Le 15 avril : At Home du Holly. Présentation à notre président de la coupe Strathcona, gagné par notre coureur, F. Noseworthy. Cette coupe était en compétition depuis plusieurs années. Elle est maintenant en permanence.

A cause des changements et absences des membres du comité, nous n'avons pu fêter le dixième anniversaire de la fondation de notre club. A la dernière assemblée du comité, il a été suggéré de fêter cet anniversaire et d'engager les membres, à l'assemblée générale, à former un comité à cet effet. Vous aurez aussi à décider du lieu des réunions pour votre comité et des sorties du club. Votre comité vous suggère les Salons Artistiques, au No 88 de la rue Saint-Denis.

Il est bon de noter qu'au début de la saison, M. Albert Chevalier dut, pour cause d'affaires, donner sa démission de la présidence, et fut remplacé par M. Arthur Lamalice. Le secrétaire obtint un congé de trois mois pour un voyage aux Antilles, pour achats de cafés. Nous avons perdu un membre actif et un capitaine dévoué, en M. Joseph Brisson, établi à Québec.. Il a été remplacé par M. Wilfrid Pauzé. Enfin, la neige faisant défaut, diminua le nombre des sorties. Or, malgré tous ces obstacles, il ne s'est pas moins accompli un travail remarquable, et le rapport de cette année sera une page ajoutée aux annales du Montagnard, page que l'on aimera à consulter avec intérêt à cause du travail accompli dans des circonstances particulièrement défavorables.

Nous offrons à nos membres honoraires nos plus chaleureux remerciements pour leurs beaux prix, offerts à nos courses annuelles, aux journaux, "La Presse", "La Patrie" "Le Canada", "Le Nationaliste" et le "Bulletin", pour leur appui royal, et à MM. Lemay et Richard, pour l'usage du parc Delorimier.

Liste des donateurs de prix, 1905-1906 : Hon. Lomer Gouin, E. D. Monk, Ludger Gravel, "La Presse", "La Patrie", Laporte, Martin et Cie, A. T. Constantin, J. M. Fortier, col. A. Labelle, Augustin Comte, God. Langlois, Ferdinand Moretti, Boivin, Wilson et Cie, Arthur Lamalice, N. Beaudry et Fils, A. E. Brégent, Z. O. Tourangeau, Robert Barré.

AVIS

Les membres sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle du club, qui aura lieu lundi, 6 novembre, à 8 heures p.m., au No 88 Saint-Denis, Election des officiers.

AUG. COMTE,
Secrétaire.

ELECTIONS ANNUELLES DU CLUB DE RAQUETTES DES ZOUAVES DE QUEBEC

Les élections annuelles du club de raquettes des Zouaves de Québec ont eu lieu lundi soir et ont donné le résultat suivant :

Président, J. H. Paquet ; premier vice-président, Nap. Belleau ; deuxième vice-président, Geo. Dubois ; secrétaire-très., J. E. Dion, 350 rue St Jean ; capitaine, C. J. Lockwell ; lieut.-capt., N. S. Benoit ; chef des clairons, A. Darveau ; pourvoyeur, Frs. Normand ; comité de régie, J. Goulet, Alph. Lefebvre, L. Bouchard ; commandant honoraire, Chevalier C. E. Rouleau ; capitaine honoraire, Chevalier A. C. Guilbault ; lieutenants honoraires, Chevalier Ls. Lefebvre, Dr F. X. Dorion et Henri Garneau.

FOOTBALL

LA JOUTE NATIONAL-ROUGH RIDERS II

Le public aura samedi une nouvelle occasion de voir le club de football National à l'oeuvre, et nous espérons qu'il en profitera pour aller l'encourager et l'applaudir.

Le National recevra samedi la visite des redoutables Rough Riders II, champions intermédiaires du Canada. On peut donc s'attendre à une grande joute sensationnelle. Le National se prépare avec une ardeur très louable et sera samedi en mesure, croyons-nous, d'infliger une écrasante défaite à ses adversaires. Ce serait un beau titre de gloire pour l'équipe canadienne-française de remporter le titre de champion intermédiaire de la province l'année même de sa fondation. Cela est possible. Seulement les joueurs ont besoin de se sentir encouragés, soutenus : c'est pourquoi tous les partisans du club devraient se faire un devoir de se rendre à Maisonneuve samedi. Il n'y a rien de tel que de jouer devant des estrades vides pour démoraliser des joueurs.

Souhaitons que ce ne soit pas le cas le 3 novembre.

LE NATIONAL II VICTORIEUX

La seconde équipe du National s'est mesurée hier après-midi avec celle du Mont Saint-Louis, et a remporté une éclatante victoire. Le National a défait ses adversaires par un score de 32 à 0, et a surpris tous les spectateurs présents à la joute, par son jeu scientifique et rapide.

La partie a été fort intéressante.

LA JOUTE MONTREL-ST PATRICE

La prochaine joute de football entre clubs seniors à Montréal aura lieu samedi au terrain de la M. A. A. A., et sera entre le Montréal et le St Patrice. Ce dernier est déterminé à gagner et à empêcher le championnat de rester dans la métropole. Dans ce but, il s'est assuré les services de Harvey Pulford, autrefois des Rough Riders, et qui, au commencement de la saison, avait annoncé qu'il abandonnait le football. Il est certain que les Rough Riders et le St Patrice se sont coalisés pour conserver à Ottawa le championnat en danger. Il est difficile de prédire quel sera le résultat de la rencontre de samedi, vu que le Montréal a déjà été défait par le St Patrice, à Ottawa. Le Montréal a fait une belle lutte contre les Rough Riders, mais le St Patrice a de son côté battu Westmount d'une façon décisive.

LA BOXE

COMBAT NUL DE 15 ASSAUTS

Boston, 31. — Dave Deshler, de Cambridge, et Andy Garry, de New-York, se sont livré hier soir un combat nul de 15 assauts, à Chelsea.

UNE DECISION IMPOPULAIRE

Los Angeles, 31. — Abe Attell, de San-Francisco, a obtenu hier soir, la décision du referee sur Harry Baker, après un combat de 20 assauts, et a défendu avec succès le titre de champion featherweight du monde et la ceinture de diamant McCarey. Lorsque le referee, Eddie Robinson eut proclamé la victoire d'Attell aux 4,500 spectateurs enthousiasmés par la fin excitante de la rencontre, Baker se laissa tomber la figure contre terre, comme pris d'une attaque d'hystérie. La foule se mit à huer, à siffler et à protester contre la décision du referee.

LE PATIN

CE SOIR, DANSE AU STADIUM

C'est ce soir, à dix heures précises, que, sous la direction du bien connu prof. F. H. Norman, la danse sera inaugurée au Stadium, après une séance de deux heures de patins à roulettes. Il y aura foule joyeuse et sémillante, qu'entraînera en de harmantes figures chorégraphiques l'orchestre du Stadium. Que notre jeunesse veuille bien prendre note de ces lignes. Des rafraîchissements seront servis aux dames.

BILLARD

HOPPE BAT SCHAEFER

Baltimore, 31. — Willie Hoppe a défait hier soir Jake Schaefer dans une partie de billard à 18.1. Le score fut de 400 à 370.

Les Feuilles d'Erable, du Plateau, ont défait les Saint-Georges, du Mile-End, par 16 à 5.

LUTTE

LA PLUS BELLE SOIREE DE LUTTES DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA SAISON

STEURS A-T-IL TROP ENTREPRIS ?

PROGRAMME COMPLET DES LUTTES DE VENDREDI

Plus on approche du jour où Steurs sera en face de ses trois adversaires, plus le public reste unanimement convaincu que le Belge a entrepris plus que ses forces.

"Il n'est jamais capable de mettre ces trois hommes à terre en dedans d'une heure," disait hier soir un amateur qui n'a jamais manqué une lutte.

Cette opinion est presque générale. On admire bien la force, l'endurance, la ténacité de Steurs mais il ne peut faire l'impossible. Piétro qui luttera le dernier avec lui, quand il aura tombé les deux autres, s'il les tombe, a un plan de campagne admirable. Il peut à lui seul se défendre une heure et juge à propos de se mettre sur la défensive, ou il peut embarquer Steurs prorement si ce dernier veut forcer la lutte.

LUTTE EMOUVANTE

Steurs se voit dans une position qu'il regrette presque. Ses amis cependant lui disent qu'il lui faut à tout prix gagner cette triple lutte, et Steurs se prépare à tenter l'impossible.

On peut donc s'attendre que Steurs va mener la bataille rondement pour en finir dans l'heure.

Si les adversaires résistent fort, et si le Belge se monte, le public sera témoin d'une heure de lutte émouvante, rapide, passionnante. Les amateurs seront bien récompensés des luttes lentes qu'ils ont vues depuis les deux dernières rencontres.

Outre ces trois luttes entre Steurs contre Gonthier, Delivuk et Piétro, le programme de vendredi prochain comporte quatre autres luttes qui seront vraiment dignes d'être vues.

PROGRAMME DES LUTTES DE VENDREDI

COTE contre CHAPUT, lutte à 115 livres.
GIROUX contre BEAUCHAMP, à 125 livres.
BEAUCHAMP contre SIMARD, lutte à 180 livres.
KARAKANOF, 200 livres, contre ROUMAGEON, 190 livres.
STEURS contre DELIVUK, GONTHIER et PIETRO.
STEURS s'engage à tomber ces trois adversaires en une heure, à leur genre favori.

LA LUTTE A LA SALLE TREMBLAY

Le champion canadien Eugène Tremblay a préparé un excellent programme de luttes pour ce soir, à sa salle, rue Ontario. Les amateurs auront occasion de voir Elzéar Daoust aux prises avec Joseph Noël. La lutte sera de 2 dans 3. Ce sera là un spectacle intéressant, car Daoust est un athlète fameux, doué d'une force très remarquable, et connaissant à fond l'art de la lutte. Il y aura en outre deux bonnes luttes préliminaires.

VICTOIRE LIBERALE

M. JOHN TOLMIE EST ELU DANS BRUCE NORD PAR UNE MAJORITE D'AU DELA DE 200 VOIX.

Port Elgin, Ont., 31. — M. John Tolmie, ex-M.P., candidat du gouvernement dans Bruce Nord, a été élu hier dans cette division par une majorité d'au delà de 200 voix sur son concurrent M. McLellan, conservateur.

On attribue le succès de M. Tolmie à l'acte de redistribution des circonscriptions électorales.

Lors des élections générales, feu M. L. T. Bland conservateur, avait été élu par une majorité de 107 voix.

L'HABILLEMENT AVEC REDINGOTE

Un artiste de New-York dessine le vrai style pour hommes.

Dans le livre "Manners and Modes for Men" on voit une reproduction d'une peinture à l'huile, par un artiste de New-York, montrant le devant et le dos de la nouvelle redingote telle qu'on la fait dans l'établissement de coupe Semi-ready. Des habillements avec redingote, portant revers en soie sont vendus $25. et $30.00.

Les redingotes sont la bête noire de la plupart des tailleurs, car peu d'entre eux peuvent consevoir cette ampleur élégante tout en conservant un ajustement convenable. Il est plus facile de faire un habit très ajusté que d'en faire un ajusté sans qu'il gêne.

Les pardessus Semi-ready méritent d'être vus, aussi, particulièrement le nouveau Chesterfield français, modèles Semi-ready de $25 et $30.

Trois garde-robes Semi-ready à Montréal. McLean et Campbell ont les agences, 237 rue Saint-Jacques et 505-507 rue Sainte-Catherine Ouest, tandis que F.X. Borduas, à Saint-Henri, a sa garde-robe au No 3521 rue Notre-Dame. (10) r

LES MINISTRES EN CAMPAGNE

Cleveland, 31 — William H. Taft, secrétaire de la Guerre, a prononcé un discours ici samedi soir. Il a mis les conservateurs républicains dans une position fâcheuse en déclarant qu'il croyait le moment venu de procéder à la révision du tarif. Il a attaqué vivement William Hearst et Bryan qu'il dénomme les destructeurs du parti démocratique.

UNION TYPO 1

NOUVELLES OUVRIERES

Cette grande assemblée de protestation vendredi soir, au marché Saint-Jean-Baptiste et le devoir de chaque ouvrier de Montréal — La date de l'élection, dans Sainte-Marie — Le congrès de la Confédération Général du Travail, de France — Le prochain grand bal du local 1,127, de la Fraternité des charpentiers-menuisiers — Le travail des femmes et des enfants et le président Roosevelt — Ce soir chez les tailleurs de pierre, les cordonniers du local 266, ainsi qu'au Conseil de District de la Fraternité des charpentiers-menuisiers — Pour le candidat ouvrier dans Sainte-Marie demain soir — Faits divers.

La grande assemblée publique qui aura lieu, vendredi prochain, à la salle du marché Saint-Jean-Baptiste, dans le but de protester énergiquement contre la façon dont les ouvriers de Buckingham ont été traités lors de l'affaire du 8 octobre courant, devrait certainement attirer tous les ouvriers de la ville de Montréal sans exception.

Ces pauvres mais honnêtes travailleurs ont besoin de l'appui moral de tous leurs camarades du pays, afin de les aider à supporter les dures épreuves auxquelles ils ont eu à faire face depuis plus de trois semaines.

Déjà des témoignages de sympathie leur ont été envoyés d'une foule d'endroits tant du Canada que des Etats-Unis, et la population ouvrière de Montréal ne doit pas tirer de l'arrière en cette circonstance. Il n'y a pas de plus belle occasion de mettre en évidence cet esprit de solidarité qui est l'un des principes fondamentaux de l'unionisme. Il ne faut pas laisser écraser ces ouvriers sous le poids et l'influence du capitalisme, mais contribuer au contraire par tous les moyens légaux à leur défense et à la justification de leur cause.

Des orateurs éminents, qui ont étudié la question sur place et suivi les délibérations de l'enquête du coroner, tels que Mtres Maréchal, C. Rodier, I. Lamontagne, avocats, parleront avec toute l'éloquence qu'on leur connait des faits qui ont illustré cette sanglante affaire de Buckingham. Plusieurs autres orateurs bien connus dans le mouvement ouvrier adresseront la parole aussi sur la même question.

Ouvriers, de Montréal, c'est votre devoir d'être tous présents, vendredi soir, au marché Saint-Jean-Baptiste.

× × ×

Les élections fédérales partielles rendues nécessaires, dans les divisions Ste Marie et Ste Anne de Montréal, par l'annulation de l'élection de M. l'échevin Gallery et l'acceptation d'une position de juge par M. Piché, auront lieu le mois prochain.

La mise en nomination officielle doit avoir lieu le 14 novembre et la votation, s'il y a lieu, le 21 novembre.

× × ×

Au début de la semaine dernière, il a été tenu à Amiens, France, le congrès de la Confédération Générale du Travail, de cette grande république. La motion suivante visant les lois sociales et l'une des plus importantes du congrès a été adoptée:

Considérant que les lois ouvrières, telles que celles sur l'arbitrage obligatoire, participation aux bénéfices, contrat collectif du travail, représentation dans les conseils de sociétés industrielles ont toutes pour objet d'entraver le développement du syndicalisme et d'étrangler le droit de grève, notamment de diviser la classe ouvrière en ne reconnaissant pas aux travailleurs de l'Etat les mêmes libertés qu'à ceux de l'industrie privée....

Considérant que le droit nouveau auquel nous aspirons, et vers lequel tendent tous les efforts des syndicats, bourses du travail, fédérations et confédération générale du travail, ne peut sortir que des luttes ouvrières sur le terrain économique;

Le congrès invite la Fédération à se préparer à faire une agitation énergique, au moment où elle deviendrait nécessaire, contre tout projet tendant à l'étranglement de l'action syndicale.

× × ×

Les ouvriers organisés de Montréal sont priés de ne pas oublier que c'est samedi, le 3 novembre prochain, qu'aura lieu à la salle Lacasse, 197 rue Notre-Dame-Est, le premier bal annuel du local No 1127, de la Fraternité des charpentiers-menuisiers. Cette soirée est organisée au bénéfice du fonds de secours en maladie, de l'union. Durant l'intermission, il y aura de l'excellente musique, ainsi que du beau chant par des amateurs distingués. Le prix du billet pour l'admission de deux personnes a été fixé, à la modique somme de 50 cents. Etant donné le but louable de cette soirée, il n'y a aucun doute que chacun voudra y participer.

× × ×

Une dépêche de Washington, dit que le président Roosevelt a chargé Mme J. Ellen Foster, qui faisait partie de l'expédition Taft, aux Philippines et qui représenta aussi le gouvernement des Etats-Unis, à la conférence de la croix rouge, de Saint-Pétersbourg, de faire une enquête sur les conditions de travail des femmes et des enfants, dans les manufactures de la république. On sait qu'un projet de loi se rattachant à cette question est actuellement pendant devant les chambres américaines.

× × ×

Demain soir, le 1er novembre prochain, il y aura à la salle Dionne, une grande assemblée publique en faveur de la candidature ouvrière de M. Joseph Ainey, dans la division Sainte-Marie. Des déclarations très intéressantes pour tous les électeurs sans distinction doivent y être faites par certains orateurs du parti ouvrier.

Les électeurs de la division sont indistinctement invités à y assister.

× × ×

Il y aura, demain soir à la salle Saint-Joseph, réunion régulière du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, pour la transaction des affaires d'intérêt général qui seront soumises à l'assemblée.

Tous les délégués sont donc instamment priés d'y assister.

× × ×

On nous demande d'annoncer pour ce soir, à la salle Chartrand, angle des rues Notre-Dame et Dominion, une importante assemblée régulière du club ouvrier de Sainte-Cunégonde.

La présence de tous les membres est absolument nécessaire, vu qu'il s'agira de décider plusieurs questions très sérieuses.

× × ×

L'union No 266 des cordonniers aura ce soir à la salle Dionne une intéressante assemblée à laquelle les membres devraient tous être présents sans exception.

Il y aura aussi ce soir à la salle Saint-Joseph assemblée régulière de l'union des tailleurs de pierre pour affaires urgentes.

× × ×

L'assemblée régulière de l'union des apprentis-briquetiers, qui d'ordinaire se tient le jeudi, aura lieu ce soir, à cause de la fête de Toussaint. Prière aux membres d'en prendre note et d'être tous à la salle ce soir.

× × ×

Le Conseil de District de la Fraternité des charpentiers-menuisiers se réunira ce soir à la salle Saint-Joseph. Tous les délégués des unions affiliées sont invités de venir prendre part aux délibérations.

× × ×

Vendredi prochain le club ouvrier de Saint-Jean-Baptiste aura son assemblée régulière à la salle Lebeau, 777 rue Sanguinet.

Tous les membres sont priés d'en prendre note.

LES TERRENEUVIENS

Londres, 31 — M. Winston Churchill, sous-secrétaire des colonies, a déclaré que le modus vivendi était un arrangement temporaire conclu avec les Etats-Unis dans le but d'éviter la répétition d'incidents désagréables au cours des négociations nécessitées par l'attitude du gouvernement colonial. On trouve à cette décision un précédent suffisant dans le modus vivendi conclu par le marquis de Salisbury avec la France au sujet des pêcheries de homard à Terreneuve.

IL VEUT EN FINIR

Un prisonnier tente de se suicider dans les cellules du Poste Central.

Un nommé Charles Poirier, âgé de 40 ans, a été arrêté, hier midi, par le constable Daigneault, sous l'accusation d'avoir frappé un nommé Ls Belleau et de lui avoir volé une somme de $7, près d'un bouge de la rue Saint-Paul. Dans les cellules, le prisonnier tenta de se suicider en se pendant la tête en bas aux barreaux de sa prison et en se serrant la gorge. Secouru à temps, il revint à lui ; mais on n'a cessé de le surveiller depuis. Un complice de Poirier n'a pas encore été arrêté.

Réglez votre foie et vos reins. La Salsepareille de Hood est le remède qu'il faut pour cela. (7)

— Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r

VIN
ST-MICHEL

Tonique efficace
Stimulant energique

Enrichit le Sang
Excite l'appétit
Aide la digestion

Lorsque les autres remèdes soulagent le Vin St-Michel guerit

Certificats

Boivin, Wilson & Cie, Montréal.

J'ai acheté pendant deux ans du Vin St-Michel et je puis certifier qu'il est un tonique puissant, je le préfère à tous les vins reconstitutants qui se vendent actuellement ; son âge vénérable est la meilleure preuve de son efficacité.

Votre toute dévouée,
MADAME F. CYR,
St. Scholastique,
Co. Deux Montagnes.

Boivin, Wilson & Cie, Montréal.

Messieurs,

Ma santé est infiniment meilleure depuis que je me sers de votre Vin Saint-Michel. Je conseille à ceux qui sont faibles ou débiles d'en prendre, c'est le meilleur tonique.

MADAME CHAS. COTE,
Isle Verte, P.Q.

Boivin, Wilson & Cie, Montréal.

Messieurs,

J'ai fait usage du Vin Saint-Michel. Les résultats ont été des plus satisfaisants et je puis maintenant le recommander comme un excellent tonique.

MADAME P. DUBREUIL,
St. Félicien,
St. Jean, P.Q.

EXIGEZ LE COGNAC "FLEUR DE FRANCE"
MARIE BRIZARD & ROGER
D. MASSON & CIE, SEULS AGENTS, MONTREAL ET TORONTO.

COMMISSION DE LA VOIRIE

LE VIADUC DU PACIFIQUE A LA RUE IBERVILLE — UN KIOSQUE POUR LES COCHERS DU POSTE DES RUES CRAIG ET SAINT-DENIS.

Une délégation du village de DeLorimier à la tête de laquelle était M. C. Messier, le maire, s'est présentée hier devant la commission de la voirie au sujet du viaduc du Pacifique au-dessus de la rue Iberville. La compagnie se déclare prête à faire un viaduc de 30 pieds, quand la ville demande 60 pieds. M. McNichol dit que la compagnie peut prouver qu'un viaduc n'est pas nécessaire et que la ville devrait se contenter d'un viaduc convenable quelle qu'en soit la largeur. La compagnie est prête à mettre des barrières, si la ville pense aussi qu'un viaduc n'est pas nécessaire. Plus tard elle en construira un de 60 pieds de large.

L'échevin Giroux se demande s'il est plus avantageux de faire un procès au Pacifique pour obtenir un viaduc immédiatement ou de se contenter pour maintenant de barrières à niveau.

M. Messier dit qu'un viaduc sur cette rue est absolument nécessaire. Le trafic qui se fait en cet endroit est très considérable.

L'échevin Giroux croit que la commission devrait poster à la traverse de la rue Iberville un homme qui surveillera le trafic qui s'y fait et qui fera rapport à la commission.

L'échevin Leclaire croit que la compagnie ne peut dans tous les cas se plaindre que les expropriations nécessaires lui coûteront trop cher, après toutes les concessions de terrain, d'exemptions de taxes, etc., qu'elle a obtenues.

L'échevin Giroux: "Oui, et la compagnie vous répondra qu'elle a amené 4,000 hommes dans cette partie de la ville et qu'elle la fait vivre."

L'échevin Larivière pense que dans dix ans comme aujourd'hui, le Pacifique, comme les autres compagnies de chemin de fer, refusera de construire le viaduc et c'est pourquoi il vaut mieux tâcher d'obtenir maintenant un viaduc de 60 pieds.

Il a été résolu de se rendre à la suggestion de l'échevin Giroux et d'attendre deux semaines avant de rien faire.

LA FORTUNA

Le Roi des Cigares à 10c

Renvoyez les bandes pour Primes de valeur.

N.B.—Chaque Cigare est Estampé.

GOULET FRERES, Montréal.
22,31 C

A la demande des 40 cochers du poste des rues Craig et Saint-Denis, il a été décidé de leur donner pour l'hiver un kiosque plus grand que celui qu'ils ont actuellement.

M. Barlow a informé la commission qu'il était trop tard pour accepter l'offre de la compagnie Powell de paver gratis 1,000 verges carrées du square d'Youville.

L'échevin Larivière a fait part à M. D. McDonald, gérant de la compagnie des Tramways, de nombreuses plaintes qu'il avait entendu sortir de la bouche de garde-moteurs de son quartier qu'ils devaient passer la journée debout sans rien pour s'appuyer un instant et se reposer. Il a demandé s'il n'y aurait pas moyen de leur donner un appui ou un siège.

M. McDonald a répondu que les voitures nouvelles étaient toutes pourvues d'une barre sur laquelle peut s'appuyer le garde-moteur. Il a reconnu qu'on ne pouvait demander à un homme de passer tous les jours plusieurs heures debout sans bouger, dans un tramway. Quant aux anciens chars, M. McDonald n'a pas voulu s'engager, il a seulement promis de prendre la chose en considération.

Notre Assortiment de Sous-Vêtements

Offre le confort le plus parfait aux hommes, durant les temps froids. Nous ne gardons que les sortes sur lesquelles on peut compter, soit en les portant, soit en les lavant. Ces deux faits facilitent parfaitement aux hommes la tâche de faire un choix, et nous ajoutons que nous reprenons avec plaisir, tout sous-vêtement acheté chez R. J. Tooke qui ne siéra pas parfaitement. Que pouvez-vous désirer de plus ?

R. J. TOOKE,
177 RUE SAINT-JACQUES.
493 RUE STE CATHERINE OUEST.
473 RUE STE CATHERINE EST.

LA PRESSE

MONTREAL, 31 OCTOBRE 1906

LE DOMPTAGE DES GRANDES COMPAGNIES

Ils ont ou plutôt ils ont eu, à Chicago, une question des tramways. Les compagnies traitaient la ville de Turc à More ; refusaient de formuler des offres et se posaient en maîtres de la situation et du public.

Avec l'arrivée du maire Dunnes et de son programme à la mairie de la reine de l'Ouest, les choses ont changé d'aspect et les compagnies sont aujourd'hui aussi souples, aussi humbles qu'elles étaient raides et arrogantes dans le passé.

Comment ce phénomène s'est-il produit ? De la façon la plus simple, comme on peut s'en convaincre en lisant l'article suivant publié dans le "World" de New-York du 28 octobre :

CHICAGO DOMPTE LES CORPORATIONS

" Bien que l'élection du maire Dunnes faite sur un programme de municipalisation n'ait pas apporté la révolution que ses partisans les plus avancés espéraient, elle a eu pour résultat d'amener les compagnies de traction à modifier d'une façon raisonnable leur manière de voir.

Chicago a la bonne fortune de ne pas avoir cédé par des contrats perpétuels nombre de ses principales rues aux compagnies de tramways, comme ce fut, dans le passé, la règle à New-York.

Quelques-unes des franchises sont terminées, d'autres se termineront bientôt, d'autres contrats sont limités.

Les compagnies exploitant les services publics réalisent qu'elles doivent faire des concessions à l'opinion publique si elles veulent conserver leurs privilèges.

La dernière proposition soumise par les compagnies de traction montre jusqu'où elles peuvent aller sous l'empire de la peur de la municipalisation.

Au lieu d'une franchise de vingt ans elles proposent qu'il leur soit permis d'opérer leurs lignes en vertu d'une licence valable " pendant bonne conduite," s'engageant à verser à la ville un percentage de leurs recettes ; à paver, nettoyer, réparer et arroser les rues occupées par leurs lignes et à porter leur matériel au niveau des progrès modernes.

Des correspondances générales seront données et avec le temps les lignes seront étendues, des tunnels seront construits, des tramways souterrains établis.

Le droit d'achat par la cité, en aucun temps, est stipulé ainsi que des pénalités au cas où les compagnies manqueraient aux engagements contractés pour la construction des voies ou donneraient un service défectueux.

Venant d'intérêts privés ayant pendant si longtemps résisté aux justes demandes du public, cette offre est d'une libéralité surprenante. Et cependant personne ne peut raisonnablement douter qu'elle ne soit basée sur des calculs donnant des bénéfices satisfaisants.

Les parties les plus intéressantes de la proposition des tramways sont celles substituant une licence à une franchise à terme et établissant un système de compensation en faveur de la ville.

D'après ces conditions, la ville peut constamment contrôler les compagnies.

" Bonne conduite " est une condition très ample qui pourra être respectée si les pénalités sont assez fortes. En dernier ressort le droit de retirer la licence, celui d'acheter les lignes sont toujours à la disposition de la ville.

En remplacement d'un percentage des recettes on offre une réduction du prix des passages ; rien n'est plus juste. Dans les deux cas, le public pourra se protéger contre l'extortion."

Et notre confrère de New-York conclut son article par les réflexions suivantes que nous recommandons tout spécialement à l'attention de nos pères conscrits.

" Ces négociations fournissent une excellente leçon de choses aux autres municipalités. Leur conclusion inévitable est que si à Chicago les compagnies de traction peuvent offrir de semblables conditions, elles ne les offrent que par la force des circonstances tout en comptant ,en même temps, sur d'amples dividendes.

Enfin que la fiction qui veut qu'une franchise à long terme soit nécessaire à l'existence des corporations exploitant les services publics ne saurait être plus longtemps invoquée."

LE SUCCESSEUR DE L'"HOMME MALADE"

On continue à songer sérieusement à la question de la succession en Turquie. Tout récemment un conseil de ministres aurait eu lieu au Palais, à l'effet de prendre connaissance d'un rapport rédigé par les secrétaires particuliers et trésoriers du Sultan. Ce rapport proposait d'adjoindre le fils cadet du sultan à son père dans l'exercice du gouvernement impérial; mais il paraît que les ministres, y compris le grand vizir, se prononcent contre la proposition, qu'ils déclarent intempestive.

Le sultan, on peut en être convaincu, reviendra à la charge, si Allah lui prête vie.

Aucune raison d'ordre religieux ne défend à ce que le sultan charge un membre de sa famille de l'assister dans la charge du gouvernement, car il s'agit là du sultanat, non du califat, deux dignités absolument distinctes. "Il ne peut y avoir deux califes", dit le Coran. Le calife est désigné à vie; le sultan peut être détrôné. Abdul-Hamid était déjà sultan lorsque Mourad détenait encore le califat. Rien ne s'oppose donc à ce que Bourhan-eddin soit adjoint au sultan: son père resterait, aux yeux de tous les croyants, le vrai, le seul calife.

Le plus élevé des dignitaires de l'église mahométane, le Cheik-ul-Islam, juge la mesure également intempestive; il ne pourra cependant, nous le répétons, articuler de grief basé sur des questions de dogme. Pour éviter tout conflit, il suffirait que le sultan charge le prince Bourhan-eddin d'un commandement militaire important ou qu'il l'honore de hautes charges civiles pour l'élever au rang de premier personnage de l'Etat après le chef suprême. Plusieurs sultans, dans le passé, ont de même désigné leurs fils comme vicerois de telle ou telle partie de l'empire, avec des pouvoirs illimités.

Le sultan peut, certes, avoir recours à ce moyen détourné. Seulement, s'il appelait Bourhan-eddin à de hauts postes civils ou militaires, il faudrait encore un certain temps avant que la nation s'habituât à voir dans le prince le futur maître du pouvoir, et la chose presse plus ou moins. En effet, quoique les pronostics du docteur allemand soient plutôt favorables, rien n'exclut la possibilité d'une crise.

Aussi les promoteurs de la proposition sont-ils d'avis que la mesure devrait trouver une solution pratique à très bref délai, à moins de manquer son effet.

Le sultan nourrit ce projet depuis quelques années déjà, mais il a laissé à son fils préféré, qui a 23 ans, le temps de parfaire son éducation. La dernière maladie d'Abdul-Hamid a été pour celui-ci un avertissement sérieux. Il a déjà tâté le terrain auprès des grandes puissances dans le but de savoir si l'Europe, au moment décisif, serait disposée à reconnaître Bourhan-eddin Effendi comme son successeur au trône de Turquie. Les puissances ont répondu que du moment que la sécurité et les intérêts de leurs nationaux n'étaient point menacés, elles ne verraient aucun motif de se mêler des affaires intérieures de la Turquie.

Voilà où les choses en sont. La situation est plutôt bonne pour le jeune prince, qui a l'avantage d'avoir un père tenace, et n'a devant lui que des adversaires peu énergiques et un concert européen neutre ou plutôt favorable au dessein du sultan. Il ne semble pas, cependant, que la promotion de Bourhan-Eddin au rang de coadjuteur impérial puisse se faire sans coup d'état militaire, et c'est ce qui, d'après les bruits qui circulent, se préparerait à Yildiz. Les troupes de la garde impériale auraient déjà embrassé la cause du prince. Ses seuls adversaires pourraient être des partisans du prince Rechid-Effendi, le successeur légitime au trône, mais celui-ci est gravement malade et peu populaire. Tout semble donc favoriser un plan qui satisfait les éléments réactionnaires à cause des sentiments bien connus du prince Bourhan-Eddin, élevé dans la plus pure tradition absolutiste. Mais il faut toujours compter avec l'inconnu. Il y a dans la famille impériale aussi des princes qui ont des idées libérales et dont on se défie dans les sphères officielles. Qui sait si les Turcs éclairés, qui voient bien que la tradition perd leur pays, ne feront pas un effort désespéré pour doter la Turquie d'un régime constitutionnel? La Perse ne va-t-elle pas avoir un Parlement, ce qui, pour un pays d'Islam, est une véritable révolution ? Attendons les événements. Que le successeur d'Abdul-Hamid soit le prince Bourhan ou un autre, il est évident que la Turquie ne pourra assurer le maintien en Europe de ce qui lui reste d'un empire jadis considérable que si elle entre dans la voie des réformes.

CHOSES ET AUTRES

Guillaume II, déjà guerrier, philosophe, mathématicien, artiste et législateur, vient de se révéler danseur. Il a présidé à Crefld (présidence d'honneur bien entendu) le "congrès chorégraphique international", auquel prenaient part des maîtres à danser venus de tous les points d'Europe.

Ce congrès, stimulé par la protection impériale, a fait de bonne besogne. Il a notamment décidé des danses nouvelles qui pouvaient être admises dans les salons de la bonne société.

Ce sont : le quadrille de l'empereur, les Finlandais, la Viennoise, la France allemande et la Berline de la cour.

Par contre sont déclarées indignes des salons select :

La Kraquette, la Matchiche, le Polo, l'Agrach, la Transatlantique, le cakewalk et le Boston des épileptiques.

Vous voilà prévenus...

* * *

A la suite de la rencontre de M. Deschanel, ancien président de la Chambre française, et de M. Fallières, au cours du récent voyage présidentiel à Nérac, le bruit court à Paris que le rapporteur des Affaires étrangères à la Chambre entrerait dans la diplomatie et remplacerait le marquis de Reverseaux à Vienne.

Donc, il faut s'attendre à voir M. Deschanel lâcher la politique pour la diplomatie, où il serait d'ailleurs bien à sa pace. Ce n'est qu'un bruit, mais il prend chaque jour un peu plus de consistance et les familiers de l'ancien président de la Chambre des députés ne cachent pas que prochainement ce bruit pourrait devenir un fait accompli.

Les dernières élections françaises ont fait pâlir l'étoile politique de M. Deschanel et il n'est pas, d'autre part, homme à renier son passé, ni les influences prépondérantes qui l'ont porté jadis au fauteuil de la présidence de la Chambre, mais qui ont été impropres à lui assurer le grade le plus élevé dans l'Etat. Et alors, i bifurqué, se contonnant avec satisfaction dans les questions intéressant nos relations étrangères, ou bien se consacrant au grand dada du jour : la mutualité.

× × ×

Jadis on voyait les rois épouser des bergères. Aujourd'hui, on peut voir des princes épouser des actrices.

Ainsi, le prince Albert de Prusse a l'intention d'épouser une actrice berlinoise, Marie Sulzer. Le prince a trente ans, il est beau, charmant, intelligent. Voici ce qu'on dit de Marie Sulzer; elle a quarante ans, elle n'est pas fort jolie, elle manque de grâce, elle n'est pas une artiste de grand talent.

Le père du prince est mort, il y a quelques jours. Sentant que son fils "tournerait mal", il l'a partiellement déshérité. Le prince n'aura que dix-neuf millions de fortune. Avec ça, Marie Sulzer aura tous les charmes...

Amour, amour, quand tu nous tiens!..

× × ×

Il y a à New York une petite église officiellement nommée "église de la Transfiguration", mais que les habitants appellent "the little church around the corner" (la petite église du coin). Ce nom bizarre lui vient d'une amusante histoire.

Un comédien venait de mourir, et ses amis avaient été trouver le pasteur d'une grande église de la 5e Avenue pour lui demander de faire le service funèbre. L'homme grave leur répondit: "Nous n'enterrons pas d'acteurs dans notre église, mais adressez-vous à la petite église du coin, on enterre là toutes sortes de gens".

Depuis ce temps, la paroisse est devenue renommée parmi le monde des théâtres, et c'est là que sont célébrés tous les mariages et les enterrements des comédiens,ce qui donne à la "petite église du coin", une clientèle assez importante.

× × ×

Les autorités municipales de Birmingham trouvaient que l'enlèvement des ordures ménagères était coûteux: d'où l'idée de brûler les gadoues dans des fours scientifiquement organisés. En brûlant, ces ordures dégagent naturellement un calorique considérable qui est utilisé à produire un courant électrique. Ce n'est pas tout, les cendres qui restent servent à fabriquer du béton et à refaire les routes.

On a objecté que ce procédé de destruction des ordures était désastreux parce que les ordures provenaient presque toutes des plantes dont elles contiennent une énorme quantité d'azote qui se trouve perdue dans la combustion, tandis que, si elles servaient d'engrais, l'agriculture récupérerait ce qui a été enlevé du sol. Avec le nouveau système, il n'y a rien à dire, car le courant électrique sert maintenant à fabriquer des engrais azotés artificiels. Donc, on pourra toujours retrouver l'azote dégagé et, en définitive, rien n'aura été perdu.

PIANISTES AUTOMATIQUES

Des pianistes automatiques dont l'appareil se trouve à aller à l'intérieur du piano voilà ce qu'il y a de plus nouveau. Le piano peut être joué avec la main sans détacher le pianiste. Toujours prêt à l'instant à jouer à l'aide de l'une ou de l'autre main ou de papier perforé. Demandez soit le Hardman, le Kurtzman, ou le Sterling, C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest, près Peel 27,29,31

UN REPAS EN 5 MINUTES

Vous pouvez préparer en 5 minutes des repas délicieux et nourrissants avec les fèves au lard de "Clark". 5 cts et 10 cts la botte. (26) r

COMBUSTIBLE DANS DES SACS DE 10c

Pour l'accommodation des gens pauvres le coke est actuellement mis dans des sacs d'un demi-minot et vendu chez tous les épiciers.

Il prend la place du charbon et fait un excellent combustible. 300 mjsn

— Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la botte. r

ENRAIE LE DESIR DE BOIRE

Rien n'est cause de plus de souffrances et de misères pour l'ivrogne, ses amis et ses parents que l'ivrognerie. On apprendra avec plaisir qu'aux pharmacies ci-dessous on vend un remède appelé Orrine, qu'elles ont droit d'offrir avec la garantie que s'il n'enraie pas l'envie de boire et la passion de l'ivrognerie, l'argent sera remis.

Orrine est sous deux formes : No 1 que l'on peut donner hors la connaissance du patient, et le No 2 pour ceux qui désirent se guérir. Le remède ne coûte que $1.00 le paquet. Commandes par la poste exécutées. The Orrine Co., Washington, D. C., ou demandez aux pharmaciens de vous dire ce qu'ils savent de ce remède remarquable.

Orrine est vendu par Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est; 691, rue Sainte-Catherine ; 1393 rue Ontario; 397 rue Saint-Antoine; 701 rue Notre-Dame Ouest ; 1634 rue Saint-Laurent. (11)

Poumons Faibles

C'est la vieille histoire de la faiblesse de la gorge, une tendance à la faiblesse de poumons dans la famille. Vous n'êtes pas encore débarrassé de votre ancien rhume qu'un nouveau arrive. Le Pectoral Cerise d'Ayer enraye cette tendance à prendre facilement le rhume. Il renforcit, guérit. Demandez à votre médecin, la première fois que vous le verrez, ce qu'il pense du Pectoral Cerise d'Ayer pour les hommes faibles.

Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de tous nos remèdes.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

yw

L'Habitude de la Santé

Que de personnes ont l'habitude de souffrir ! Qu'il leur serait pourtant préférable d'apprendre à se bien porter. Car la santé, après tout, est matière d'habitude, habitude qu'on peut contracter, avec un peu de pratique. Les

BEECHAM'S PILLS

enseignent de bonnes habitudes à l'estomac, au foie, aux reins et aux intestins. Si vous êtes sujet aux attaques de bile, si vous souffrez de constipation, d'indigestion, de nervosité ou de mal de tête, les Pilules Beecham réformeront toutes ces mauvaises habitudes et donneront l'exemple de la bonne santé, que le corps s'empressera de suivre. Vous pouvez briser avec toutes les habitudes d'être malade, en suivant de temps à autre, les suggestions hygiéniques transmises par les Pilules de Beecham.

Préparées seulement par Thomas Beecham, Ste Hélène, Lancashire, Angleterre. En vente chez tous les pharmaciens du Canada et des Etats-Unis d'Amérique. En boîte de 25c. (1) k

Pendants d'Oreilles Montés en Platine

LES MONTURES en platine s'allient très bien aux perles les plus rares, et comportent la garantie de la plus haute qualité, tant sous le rapport de la monture elle-même que sous celui des perles qu'elle contient.

Les nouveaux pendants d'oreilles, avec leurs perles de couleur, entourées de diamants, artistement serties dans ce métal précieux, possèdent un véritable attrait, et constituent les bijoux les plus fashionables de la saison et, dans certains cas, les plus précieux.

Henry Birks & Sons Limited

Orfèvres et Bijoutiers - Square Phillips.

Radway's Ready Relief

POUR USAGE INTERNE ET EXTERNE

Guérit : Mal de Gorge, Toux, Grippe, Lumbago, Sciatique, Diphtérie, Rhumes, Pneumonie, Névralgie, Rhumatisme

Il y a plus de 50 ans que ce merveilleux remède se révèle le meilleur et le plus sûr antidote du monde contre la douleur. Dans toutes les familles on devrait toujours avoir à la portée cet inestimable spécifique contre toutes les maladies inflammatoires. Il ne coûte qu'une bagatelle et fait épargner plus de vingt fois le montant dépensé en compte de médecins ou de pharmaciens.

En vente chez tous les pharmaciens

25c et 50c la bouteille.

N'ACCEPTEZ PAS de SUBSTITUTIONS.

RADWAY & Co. Limited,

MONTREAL, CAN.

6 K

Baby's Own Soap

Ce savon est le meilleur que l'on puisse avoir. Les huiles végétales les plus pures sont employées dans sa confection, et son arome est aussi agréable que celui de la Rose de Juin. Le teint est embelli, la peau faite douce et tendre et les pores entièrement nettoyés par l'usage journalier du savon : : :

Baby's Own Soap

ALBERT SOAPS LIMITED, MFRS.,

MONTREAL.

(5-1-06)

JOHN BEGG'S SCOTCH

D. MASSON & CIE, Seuls Agents - - MONTREAL ET TORONTO.

COLONIAL HOUSE, Square Phillips

Rayon de la Porcelaine Mercredi et le reste de la semaine

3,000 échantillons d'assiettes en porcelaine anglaise de fameux fabricants, seront offertes aux prix suivants : de $15.00 à $35.00, moins 66⅔%.

Assiettes de fantaisie, régulièrement de $6 à $9 pour . . . $3.00
Assiettes de fantaisie, régulièrement de $4 à $6 pour . . . $2.00
Assiettes de fantaisie, régulièrement de $2.50 à $4.00 pour . $1.00
Assiettes de fantaisie, régulièrement de $1.50 à $3.00 pour . .50c

400 tasses et soucoupes de fantaisie, telles que A. D. Tasses et soucoupes à café, tasses et soucoupes à thé, tasses et soucoupes à bouillon, tasse et soucoupes à déjeuner, etc., etc., seront offertes à moitié prix.

50 vases Doulton et Royal de Vienne, assiettes et tasses et soucoupes seront offertes à moitié prix.

ETOFFES A ROBES DE COULEUR

Cheviote à Costumes

1 ligne spéciale en rouge, bleu, vert, violet, etc., à 80c la verge.

TWEED ANGLAIS

Importé spécialement pour jupes, costumes et manteaux, très élégant, 54 pouces de large.

ETOFFES A ROBES NOIRES

Valeurs spéciales en fait d'armures, popelines, etc., à 65c, 80c et $1.00 la verge.

Vénitiens noirs, à 80c, $1.00 et $1.35 la verge ; d'excellentes valeurs.

CHEVIOTE NOIRE et HOP SACK, grande valeur, spéciale à 80c la verge.

5 p. c. d'Escompte au Comptant et Attention Spéciale Apportée aux Commandes données par la Poste.

HENRY MORGAN & CO. Ltd, - - MONTREAL

C'EST L'INDIVIDUALITE QUI COMPTE ! !

C'EST L'INDIVIDUALITE qui contribue le plus à faire un bon portrait. Nous faisons en sorte que chaque portrait sortant de notre atelier porte un cachet évident de personnalité. C'est ce qui a fait que nous avons donné satisfaction à d'autres et c'est ce qui fera que nous vous donnerons satisfaction. Une expérience de presque cinquante ans, les facilités les plus modernes, les services d'habiles artistes, en un mot tout ce qu'il y a de mieux en photographie est à votre disposition.

WM. NOTMAN & SON,

12 et 14 Square Phillips.

FUMEZ LE TABAC

ANGLAIS PUR

B.D.V.

Le Roi des Tabacs.

(En Paquet Seulement)

N'A DE RAPPORTS AVEC AUCUNE LIGUE ou AUCUN TRUST

Agents: Frank L. Benedict & Co., Montréal.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Soumission--Travaux à Halifax

Des soumissions cachetées, séparées, adressées au soussigné, et portant à l'endos "Soumission pour remise des locomotives, à Halifax ," ou "Soumission pour la jetée No 9, Halifax", selon le cas, seront reçues jusqu'au

SAMEDI, 3 NOVEMBRE, 1906, INCLUSIVEMENT.

Pour travaux de nivelage et la pose d'une double voie sur l'embranchement de la fabrique de colon, entre le vieux hangar à locomotives et le chemin Kempt, et pour nivelage et pose de rails dans la nouvelle cour, entre le chemin Kempt et la rue Windsor, la construction d'une remise de 36 places, et pour travaux de dragage et d'enlèvement à la jetée No 9.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau de l'agent du terminal, à Halifax, N. E., au bureau du secrétaire du Ministère des chemins de fer et canaux, à Ottawa, Ont., et au bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, N. B. On trouvera à ces divers endroits des formules de soumission.

Toutes les conditions des devis doivent être remplies.

D. POTTINGER,
Gérant Général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 16 octobre 1906. 297—0

UNE SESSION

De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

VENDREDI, LE DEUXIEME JOUR DE NOVEMBRE PROCHAIN, à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes,

JE DONNE AVIS AUSSI à tous les juges de paix, coroners et officiers de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.

Bureau du shérif,
Montréal, 18 octobre, 1906. 291—16

ABSOLUMENT PUR

Le Cacao PERFECTION

— DE —

Cowan

(Marque Feuille d'Erable.)

Hygiénique, Nourrissant, Economique.

THE COWAN CO. LTD, Toronto.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée devra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre.

DEVOIRS DU COLON—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère, si le père est décédé—de toute personnes qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

DEMANDE DE LETTRES PATENTES devra être faite à l'expiration de trois années, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur des homesteads.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ—Un certificat de mineur libre est accordé sur paiment à l'avance de $5.00 par année pour un individu et de $50 à $100 par année pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minerai dans un endroit peut se choisir un claim.

Le prix d'enregistrement pour un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année, au moins, sur le claim, ou le payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

Une patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00 devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux pour l'extraction de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10.000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B.—Aucune publication non autorisée de cette annonce ne sera payée. 153-n

DONAT GAREAU- DENTISTE

998 St Denis, Montréal. Tél. E. 3434

**5—ned

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

STADIUM

LE PATIN A ROULETTES MAINTENANT FAIT RAGE LE MONTAGNARD A LANCE CE GAI PATINAGE. . .

HEURES DE PATINAGE : 10 à 12 a.m. Pour les Commençants avec Instruction Gratuite. 1.30 à 5, et 8 à 10.30 p.m. avec musique et fanfare. Usage des patins, Avant-midi et Après-midi Ordinaires 15c ; Toutes les Soirées ainsi que les Fêtes, Dimanches et Samedis Après-midi 25c.

Tous les Soirs GRANDE MARCHE A 9 hrs Précises

HALLOWE' EN

Mercredi, le 31 Octobre,

GRANDE SOIREE DE GALA

PATINAGE de 8 hrs à 10 hrs p.m.

DANSE de 10 hrs à minuit, dirigée par le Prof. Frank H. Norman

Admission :—25c.

Association Athlétique d'Amateurs "Le Montagnard" 299-n

Théâtre National Français—Coin Ste Catherine et Beaudry. Tél. Bell Est 1738. Tél. Marchands 520. Matinée tous les jours. "LA TOSCA" Semaine du 29 octobre : Jeudi 1er novembre, fête légale, matinée même prix qu'aux soirées. Prix : Matinées 10, 15, 25, 30. Soirées 10, 25, 35, 40, 50. Semaine prochaine : "Sherlock Holmes." 304-4

Théâtre des Nouveautés Comédie-Française Tél. Bell Est 1393. Semaine du 29 Octobre—"L'HONNEUR" Pièce en 4 actes, par Hermann Sudermann. Interdites Lundi soir, Jeudi, 1er Novembre, Matinée Spéciale, Matinée Samedi. Semaine du 5 Novembre—Début de Melle Marguerite Nimove dans "La Dame aux Camelias." 303-5

Cinématoscope—Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm. Semaine du 29 Oct. Réouverture. Vues Animées et Chansons Illustrées—2 représentations par jour, après-midi à 2½ hrs; soir à 8½ hrs. Prix populaires : 10c, 15c et 25c. Loges après-midi 25c, soir 35c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 303-5

NATIONAL BIOGRAPH, Salle Bourget A Sainte-Cunégonde, 3114 rue Notre-Dame, entre les rues Dominion et Vinet. Représentation de photographies animées, chansons illustrées. Deux spectacles par jour, après-midi, 2.15 et soir, à 8½. Prix populaires, soirées 10, 15, 25 cts. Aux matinées 400 des meilleurs sièges à 10 cents, pour femmes et enfants. Tel Main 2655. 30,31,3,5

PATINOIR A ROULETTES DULUTH Angle avenue Duluth et rue St Urbain. COURSES en PATINS à ROULETTES Championat des Amateurs de Montréal Entrées closes le 2 Nov. à 7 p.m. Samedi 3 Nov. après le patinage régulier du soir. Patinage à roulettes tous les jours à 10.30 a.m. Pour commençants, 2 et 7.30 p.m. ADMISSION 10c. 303-4 E

HIS MAJESTY'S Toute cette semaine Matinée samedi. Joseph Wheelock, Jr. dans la comédie de Geo. Adis—"Just out of College." 303-5

ACADEMIE Toute cette semaine. Matinées: Mercredi et Samedi "The Girl and the Gambler," 303-5

FRANCAIS—Tous les après-midi et soirs. Cette semaine, Nettie the News Girl. Prix : 10, 20, 30, 35 et 50c. Semaine prochaine : Four Corners of the Earth. 303-5

ROYAL Toute cette semaine. Matinée tous les jours. THE BALTIMORE BEAUTIES. Semaine prochaine : Star Show Girls. 303-5

I.M.U. No 21

Une assemblée spéciale de la susdite union aura lieu vendredi soir, 2 novembre, à la salle Empire, angle rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent. Affaire importante. Par ordre du bureau. 304—2

FRANCHERE DENTISTE 144 SAINT-DENIS - Tél. Est 1591 287-1MJ-nE

LE M. S. R. ET LE TERMINAL

La compagnie des Tramways a-t-elle englobé sa concurrente dans l'Est ?

NOUVELLE ROUTE

Elle passera, pour les trois-quarts de son parcours, sur la voie du Terminal.

LA RUE RACHEL

La compagnie du Terminal est-elle devenue la propriété de la compagnie des Tramways ? C'est ce qu'on est en droit de se demander après ce qui s'est passé hier à la commission de la voirie, au sujet d'une nouvelle ligne comprenant celle de la rue Rachel.

Depuis quelque temps, la commission de la voirie discutait une requête de citoyens de la rue Rachel, qui demandaient que la voie de cette rue se prolongeât par celle du Parc Lafontaine jusqu'à la rue Frontenac. A la séance de la semaine dernière, les propriétaires avaient de nouveau demandé leur ligne de tramway et après discussion M. D. McDonald, gérant général de la M.S.R., avait promis qu'il soumettrait à la commission le trajet décidé par la compagnie.

Ce plan a été soumis hier à la commission, accompagné de la lettre suivante :

"Nous avons l'honneur de soumettre à votre considération le plan d'une nouvelle route partant du centre de la ville et allant jusqu'aux extrêmes limites nord-est de la ville par la ligne du Terminal et une partie de la ligne de la rue Rachel. Voici l'itinéraire :

"Départ de la rue Côté, rue Craig, avenue de l'Hôtel-de-Ville, rue Sherbrooke, rue Cadieux, rue Duluth, rue Saint-André, rue Marie-Anne, rue Parthenais, avenue Mont-Royal, jusqu'à la rue Iberville ; au retour, par l'avenue Mont-Royal, la rue Parthenais, la rue Marie-Anne, la rue Saint-André, la rue Rachel, la rue Cadieux, la rue Ontario, la rue Saint-Urbain, la rue Craig, jusqu'à la rue Côté.

"Cette ligne donnera un service de tramways à une section considérable du Nord-Est de la ville et décongestionnera le trafic des circuits des rues Saint-Laurent, Saint-Denis et Amherst, surtout aux heures où les ouvriers sortent des manufactures. Le grand nombre de chars de ces trois dernières lignes obligent les voitures à aller lentement et la nouvelle ligne que nous proposons permettra à ceux qui la prendront d'arriver chez eux beaucoup plus vite".

On remarquera que cette ligne ne passe sur la rue Rachel que sur une partie du parcours demandé par les propriétaires, et dans une seule direction la rue étant trop étroite, de la rue Berri à la rue Saint-Laurent pour admetre une voie double.

Comme la nouvelle ligne passe sur les voies du Terminal pour plus des trois-quarts de la route on se demande si ce n'est pas une indication que le Terminal est absorbé par sa rivale.

L'échevin Giroux a posé cette question à M. McDonald qui s'est contenté de sourire. L'échevin Martin dit que c'est à la compagnie des Tramways à payer les frais s'il y en a et non à la ville, mais il n'y en aura probablement pas, car les deux compagnies n'en font plus qu'une.

"Il y a toujours moyen de s'arranger, répond M. McDonald avec un sourire qui en dit long. Nous demandons à la ville l'autorisation de faire ce nouveau circuit et nous nous chargeons d'arranger la chose avec le Terminal.

D'autres questions ont été posées à M. McDonald quant à la façon dont les responsabilités de chaque compagnie seront affectées. Quant à ce qui regarde l'enlèvement de la neige, le Terminal, qui payait auparavant tout le coût de cet ouvrage pour son parcours, est depuis l'hiver dernier sur le même pied que la compagnie des Tramways et n'en paie plus que la moitié.

Il a été décidé d'adopter la route projetée et de faire au conseil un rapport en recommandant la sanction.

LE SOUS-MINISTRE DES FINANCES

APRES 37 ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES, M. JOHN MORTIMER COURTNEY SE RETIRE DU SERVICE CIVIL ET PREND SA RETRAITE.

Le ministère des Finances du Dominion voit aujourd'hui son sous-ministre prendre une retraite bien méritée et le service civil perd un de ses membres les plus dévoués et les plus distingués. Après trente-sept ans de loyaux services, M. John Mortimer Courtney, sous-ministre des Finances, se retire de la vie active.

Le nouveau pensionnaire de l'Etat est un Anglais de vieille souche. Il appartient à une excellente famille du

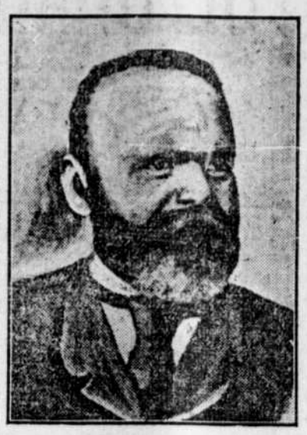

M. J. W. Courtney, sous-ministre des Finances du Canada, qui prend sa retraite après 37 ans de services.

comté de Cornouailles, Angleterre. Né en Angleterre le 22 juillet 1838, M. Courtney a donc 68 ans révolus. Après un brillant cours d'études, il entra au service de la banque "Agra", aux Indes.

En 1869, le gouvernement canadien lui offrit la position de secrétaire-général du Trésor fédéral. Il accepta, et, quittant son pays natal, il vint s'établir à Ottawa. L'année suivante il épousa Mary Elisabeth Sophia, fille de feu Fennings Taylor. En 1878, par le statut 41 Vict., chap. 7, il fut promu au poste de sous-ministre des Finances, ex-officio, il devenait sous-receveur général et secrétaire du Banc du Trésor.

M. John Mortimer Courtney est le frère de Lord Courtney de Penrith, l'une des figures remarquables du monde politique anglais.

M. Courtney laisse la réputation d'un savant, d'un honnête homme à la conduite irréprochable et au dévouement inlassable.

Hier soir, les sous-ministres des autres ministères offrirent à leur collègue et ami un dîner d'adieu, présidé par M. Antoine Gobeil, sous-ministre des Travaux Publics.

UN SHERIF DEFEND PE-RU-NA

Le SHERIF JOSEPH TENNANT

Saint-Joseph, Mich. Sept. 9, 1901 : "Je considère Peruna comme un compagnon digne de confiance, particulièrement pour un homme qui est obligé par sa position de sortir par toutes sortes de températures et de se soumettre à leurs variations subites. J'en ai fait usage plusieurs fois pour les rhumes et j'ai trouvé que quelques doses me guérissaient dans chaque cas. Pris immédiatement après être sorti à l'humidité ou au froid, il semble faire disparaître tout mauvais effet et remet l'organisme dans son état normal en quelques heures.

Peruna mérite des louanges sincères et il a ma franche approbation".

M. JOSEPH TENNANT.

DE PARTOUT

(Des correspondants réguliers de LA PRESSE)

SAINT-BENOIT

Mercredi dernier est décédé, à l'âge de 62 ans, M. Abraham Labrosse, cultivateur de la côte double. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse et huit enfants: trois garçons et cinq filles.

Ses funérailles ont eu lieu samedi dans l'église paroissiale de Saint-Benoit. Le départ de la maison mortuaire s'est fait vers 8.30 heures, pour se rendre à l'église.

C'est M. Alcidas Saint-Jacques, de Saint-Hermas, parent du défunt, qui ouvrait le cortège funèbre.

Les porteurs étaient: MM. Anthime Charbonneau, maire, Alphonse Angrignon, Léandre Viau, Alfred Ouellette, Michel Saint-Jacques et Paul Gratton.

La messe des morts harmonisée fut bien exécutée par le choeur de chant de Sainte-Scholastique qui avait été mandé pour cette circonstance. Madame J. Giroaard tenait l'orgue. Parmi la foule nombreuse qui assistait à ses funérailles on remarquait plusieurs personnes venues de Saint-Placide, de Sainte-Scholastique et de Saint-Hermas.

— Les guérets se font rapidement dans notre paroisse, et dans un bon état, grâce aux pluies fréquentes qui viennent humecter notre sol.

— M. Alexis Quevillon, cultivateur de Saint-Benoit, doit nous quitter prochainement pour aller demeurer à Montréal.

— Samedi, 27 octobre est décédé à l'âge de 86 ans, Ambroise Cardinal, cultivateur de cette paroisse. Ses funérailles ont eu lieu lundi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

— La semaine dernière, M. Damien Masson est allé passer quelques jours sur les bords de la rivière Ottawa pour faire la chasse aux canards. M. Masson a fait une chasse heureuse.

— L'épouse de notre concitoyen M. Edmond Lalonde, malade depuis assez longtemps, se rétablit peu à peu.

SAINTE-MADELEINE

Mlle Eva Dupont est partie pour un voyage de santé à Saint-Damase.

— Mlle Alice Rainville est actuellement en voyage à Saint-Jean et à Montréal.

— M. Louis Plamondon est parti ces jours derniers avec sa famille, pour les Etats-Unis.

— M. O. Boucher, de Springwale Maine, était de passage ici dernièrement.

— M. Charles Messier, est actuellement en vacance à faire la chasse.

— Les matériaux pour la gare arrivent de ce temps ci. Nous espérons que le G. T. R., bâtira une belle gare.

MAVIGATION

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs, a.m.

*LA LORRAINE. . . . . novembre 8
*LA TOURAINE. . . . . novembre 15
*LA SAVOIE. . . . . novembre 22
*LA PROVENCE. . . . . novembre 29
*LA LORRAINE. . . . . Décembre 6
*LA TOURAINE. . . . . Décembre 13

*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

EXCURSION D'HIVER

Par la Ligne de Transatlantiques

"DOMINION"

VOYAGE EN ANGLETERRE, EN FRANCE ET EN ITALIE.

Départ de Portland (Maine) le 12 janvier 1907 par le SS "Canada". Visite de Liverpool, Londres (8 jours) Paris, Paray-le-Monial, Lyon, Milan, Venise, Rome (10 jours, audience du Saint-Père), Naples, Pompei, etc., retour par la corniche Lourdes, etc.

Durée approximative du voyage, 68 jours. Prix net $490.00.

Même voyage plus l'Orient. Départ de Marseille pour l'Egypte, La Palestine, la Grèce, Constantinople. Durée approximative du voyage, 98 jours. Prix net $815.00.

Ces prix de $815.00 et $490.00 comprennent la 1ère classe sur tout le parcours, frais d'hôtels, voitures et pourboires payés. Des circulaires détaillées seront envoyées sur demandes faites à l'abbé O. Martin, curé, Lennoxville, P. Q., Canada. 305—1Msn

Un modèle parfait d'un haut degré d'excellence en fait de produit manufacturé.

LA POUDRE A PATE

Cook's Friend

La Meilleure du Canada

(2) VENDUE PARTOUT

Pabst Blue Ribbon

La Bière de Qualité. 291-n

CRUELLE SEPARATION

Après demain, la femme Dobuch, trouvée coupable d'homicile aux dernières assises criminelles, quittera la prison de Montréal pour s'en aller au pénitencier de Kingston, purger la sentence de trois ans, à laquelle elle a été condamnée. Hier, elle a été séparée de son bébé de six mois et cette séparation a été l'occasion d'une scène pénible. La pauvre mère, qui comprend à peine quelques mots d'anglais, ne pouvait se rendre compte de l'utilité de cette séparation et elle eut une longue crise de larmes quand l'enfant fut emmaillé.

On n'aurait pas séparé la mère et l'enfant si la prison de Kingston ne contenait une femme qui a la manie de frapper les enfants. Le petit bébé a été placé dans une institution religieuse par les soins de M Lane, directeur de l'organisation de Charité.

A LA LOUANGE DU GRAND TRONC

Le département des passagers du Grand-Tronc vient de recevoir du Surintendant et Principal R. Mathison de l'Institution des Sourds et Muets, de Belleville, avis de sa démission après 27 ans de service comme Principal de cette institution. Mais avant de quitter sa position, M. Mathison a pu faire le compliment suivant à l'adresse du Grand-Tronc:

"Je peux dire que les officiers, les conducteurs et les employés du Grand-Tronc ont toujours prêté une attention toute particulière aux enfants de notre institution, de sorte que pas un d'entre eux n'a eu à souffrir de leur service et pas un article de leur bagage n'a été perdu."

LA FIN DE LA SAISON

La dernière "Empress" de la ligne du Pacifique qui visitera le port de Québec, cette année, quittera Liverpool vendredi. Ce sera l'"Empress of Britain".

Cette année le dernier vapeur du Pacifique qui viendra dans le port de Montréal sera le "Lake Manitoba". Il quittera Liverpool le 7 novembre.

Le vapeur "Kensington", de la ligne Dominion, quitte Liverpool demain, pour notre port. Ce sera le dernier navire de cette ligne qui viendra dans notre port, cette année. La ligne Dominion a ses quartiers d'hiver à Portland.

UN MARSHALL ASSASSINE

Dayton, O., 31. — George Basore Marshall de Franklin, Ohio, a été tué en arrêtant George White, un nègre accusé de vol. Le shérif a dû enlever le prisonnier en automobile pour éviter un lynch.

LE TELEPHONE A ST JANVIER

Saint-Janvier, 31. — La compagnie de téléphone Bell, vient d'installer un réseau local dans notre village. Sept boîtes de téléphone ont déjà été fixées.

Le bureau public de la compagnie continue d'être chez M. Moise Sauriol, marchand de cette localité.

PERSONNEL

W. R. Marshall, président et gérant-général de la Royal Distillery, de Hamilton, Ont., est de passage dans notre ville.

COKE DANS DES SACS D'UN DEMI-MINOT A 10c

Demandez en un sac à votre épicier pour essayer. 300 mjsn

— Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

TAUX REDUITS

Seconde Classe de Montréal jusqu'au 31 Octobre 1906

$48.90 — Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Wash., et Portland, Ore.

$46.40 —Spokane, Wash., Nelson, Rossland, Midway, C. A.

$45.90 — Missoula, Mont., Salt Lake, Utah, Helena, Butte et Anaconda.

$49.00 — San Francisco, Los Angeles, viâ Chicago seulement.

Taux proportionnels pour les autres endroits.

Bureau des billets en ville, 129 rue Saint-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Taux Réduits

JUSQU'AU 31 OCTOBRE, 1906.

Billets de coions de seconde classe de Montréal à

SEATTLE, VICTORIA VANCOUVER et PORTLAND. . . $48.90
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE $46.40
ANACONDA, BUTTE, HELENA, SALT LAKE. $45.90
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO. $45.50
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES. $49.00
VILLE DE MEXICO. $48.00

Taux bas pour plusieurs autres endroits.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

VOYAGEZ PAR LE FAMEUX TRAIN DU CANADA

L'EXPRESS MARITIME

qui va tous les jours à QUEBEC, à HALIFAX, à SAINT-JEAN et aux SYDNEYS.

J. J. McCONNIFF, Agent des passagers de la ville. Tél. Main 615. 285-n

Chemin de Fer DELAWARE & HUDSON

Quitte la Gare Bonaventure, Montreal

8.45 a.m. Dimanche excepté, pour Troy, Albany et New-York, wagon réfectoire.
11.10 a.m. Dimanche excepté, pour Troy, Albany et New-York.
7.40 p.m. Tous les jours, pour Troy, Albany et New-York.

Wagons salons et wagons lits directs à Albany et New-York. Billets et lits réservés, bureau du G. T. R., 137 rue St Jacques et à la gare. 295 mjsn

CHEMIN DE FER RUTLAND GARE WINDSOR

A BOSTON et NEW-YORK

Quit. Montreal †8.50 a.m. †7.10 p.m.
Arr. à Boston, 7.30 p.m. 7.00 a.m.
Arr. à New-York 8.00 p.m. 7.18 a.m.

*Tous les jours. †Tous les jours, excepté le dimanche.

Wagons-salons et wagons-lits directs.

Bureau des billets de la ville, 130 rue St Jacques.

T. M. FALLON, agent des passagers de la ville.
F. E. BARBOUR, agent général.

FETHERSTONHAUGH & BLACKMORE

BREVETS D'INVENTION

Edifice Liverpool & London & Globe, Montréal aussi à Toronto - Ottawa - Winnipeg - Washington

Demandez notre livre sur les brevets "THE PROSPECTIVE PATENTEE. 7-mjsn

LES FORESTIERS INDEPENDANTS

LE CHEF SUPREME ET PLUSIEURS AUTRES HAUTS OFFICIERS, ONT DONNE DES EXPLICATIONS AUX MEMBRES DE L'ORDRE, CONVOQUES AU MONUMENT NATIONAL, HIER SOIR.

Il y avait foule hier soir au Monument National pour entendre le chef suprême de l'Ordre des Forestiers Indépendants, qui donna des explications complètes touchant certaines transactions de la société, révélées lors de l'enquête sur les assurances. Il expliqua toutes les méthodes suivies par cette société d'assurance et de secours mutuel. Il fit l'historique de sa fondation, et démontra ses progrès jusqu'à ce jour. Il défendit avec énergie le système d'administration qui a été suivi jusqu'à présent, comme étant le plus économique possible, et de beaucoup moins coûteux que celui de n'importe quelle compagnie d'assurance.

Il cite nombre de chiffres pour démontrer que l'état financier de la société est des plus prospères et qu'il n'y a aucune crainte à un revers quelconque, tous les sociétaires étant parfaitement garantis.

L'honorable M. Elliott Stevenson, aviseur de la société, a succédé au chef suprême de l'Ordre et explique dans ses moindres détails la formation de la Union Trust Company, et le but que cette compagnie poursuivait.

Il explique aussi la transaction de l'achat des terres dans l'ouest.

A la suite des explications du chef suprême et de M. Stevenson, un vote de confiance a été adopté à l'endroit des officiers de la Cour Suprême de l'ordre.

La réunion a été présidée par M. Victor Morin, ex-chef suprême de l'ordre.

L'orchestre de M. Ed. Hardy a exécuté un très joli programme musical durant les intermissions entre les discours qui ont tous été applaudis chaleureusement. Puis l'assemblée s'est dispersée après avoir lancé de vigoureux hourrahs en l'honneur du chef suprême, du président de l'assemblée et des officiers de la haute cour de l'ordre.

Outre les officiers déjà mentionnés, nous avons remarqué sur l'estrade, MM. R. Mathison, Secrétaire Suprême; L. G. A. Cressé, C.R., Haut Aviseur de la Haute Cour de la Province de Québec; C. Guilbault, Haut Médecin; J. R. Poirier, Haut Trésorier ; J. H. Yavery, C.R., Haut Chef, et J. R. Rutherford, ex-Haut Chef, les échevins Laviolette, Bumbray, Marin, et plusieurs chefs des différentes cours du district de Montréal.

Des chiffres intéressants ont été soumis aux Forestiers établissant des comparaisons entre l'ordre des Forestiers Indépendants et les autres compagnies d'assurance canadiennes. Pour ces dernières nous donnons une moyenne générale.

En 1905, les polices en force pour toutes les compagnies canadiennes étaient de 365,698 et celles des Forestiers Indépendants, 278,788; les assurances en force pour les compagnies canadiennes étaient de $404,004,860 et pour l'I. O. F. $248,801,000. La moyenne des dépenses par police pour les assurances canadiennes était de $15.61, contre $2.10 pour I. O. F. Les dépenses pour $1,000 étaient de $14.13 pour les compagnies Canadiennes, contre $2.35 pour l'I. O. F.

En 1901, la différence de mortalité en faveur de l'I. O. F. était de 593; en 1902, de 743; en 1903, de 828; en 1904, de 746, en 1905, de 804, soit une différence de 3,704 pour 5 ans.

Le grand surplus de l'Ordre des Forestiers Indépendants à la fin de 1895 était de $1,560,373; de 1896, $2,015,484; 1897, $2,558,832; 1898. $3.186 370; 1899, $3,778,543; 1900. $4.483.364; 1901, $5 261, 831; 1902, $6,219,071; 1903, $7.453,308; 1904, $8.534,177; 1905, $9,709,538.

Le montant des réclamations a été comme suit: 1895, 742; 1896, 856; 1897, 770; 1898, 786; 1899, 806; 1900, 823; 1901, 846; 1902, 871; 1903, 895; 1904, 824; 1905, 954.

Les montants actuels en main chaque année ont été les suivants: 1895, $455,112; 1896, $098,460; 1897, $1.625, 997; 1898, $2,218,171; 1899, $2,922,992; 1900, $3,701,459; 1901, $6 658,699; 1902, $5,892.936; 1903, $6,973,805; 1904, $8, 149,200; 1905, $8,741,736.

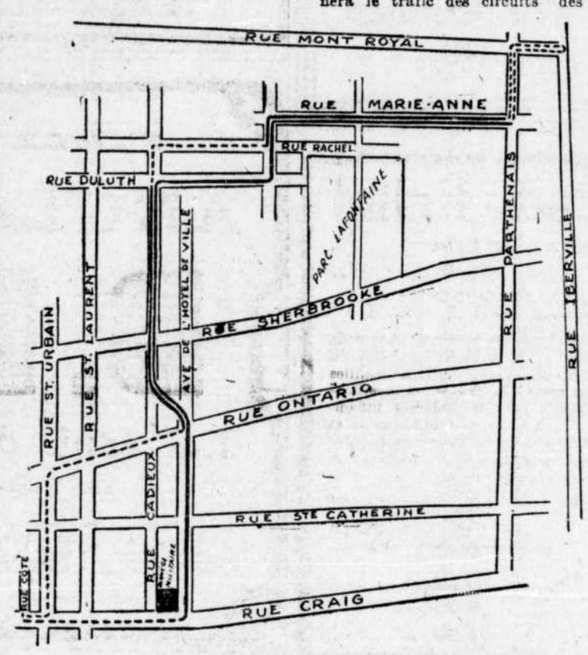

LA NOUVELLE ROUTE QUE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS VA ETABLIR PAR LES VOIES DU TERMINAL, DU CENTRE AUX EXTREMES LIMITES NORD-EST DE LA VILLE.

ARRACHES A L'ONDE PERFIDE

Deux chasseurs de Sorel allaient se noyer lorsque M. Pierre Ethier les secourut juste à temps.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 31. — Lundi après-midi, MM. Thomas Gauthier et François Manceau revenaient en canot des îles de Sorel où ils étaient allés faire la chasse, lorsqu'en face de Sainte-Anne, par une fausse manoeuvre, leur embarcation chavira. Heureusement que les naufragés qui avaient conservé leur sang froid, purent se cramponner à leur canot et lutter courageusement contre les flots jusqu'au moment où M. Pierre Ethier, de Sainte-Anne, qui avait entendu leurs cris de détresse, se précipita dans une chaloupe pour voler à leur secours.

Lorsque M. Ethier arriva il était temps, car Gauthier, une des victimes de l'accident, venait de lâcher prise, et était sur le point de disparaître sous les flots. Si cet accident se fut produit le soir nous aurions eu encore deux pertes de vie à enregistrer.

Heureusement que nos nemrods en ont été quittes pour un bain froid et la perte de leurs accessoires de chasse.

Le Spécifique du Dr Mackay

Le seul remède contre l'alcoolisme et l'habitude des drogues

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique ; n'exigeant aucune injection hypodermique ; on le prend par la bouche à la maison ; ne cause aucune perte de temps ou dérangement et n'a aucun mauvais effets rétroactifs. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours, de 10 a.m, à 10 p.m. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite etc. Adresses : Dr John Mackay Treatement Co., Ltd. Le jour, 893 Sainte-Catherine ouest, angle St Marc. Phone Up 2111. Le soir, au No 500 rue Saint-Urbain, Montréal. Phone Est 3768. 280—n yw

BENNINGTON'

Bennington, 31. — Vendredi, plusieurs parents et amis se réunissaient chez Mlle Marie Benoit pour fêter le dix-neuvième anniversaire de sa naissance. Elle a reçu à cet occasion plusieurs jolis cadeaux Avec sa bonne grâce habituelle, Mlle Marie Benoit a remercié en termes émus à ce témoignage d'estime de la part de ses parents et amis.

Excursion

Il y a eu une excursion sur le Central Vermont pour Montréal jeudi dernier. Parmi les personnes de Bennington qui en ont profité pour visiter la jolie ville canadienne, citons : M. Michel Grenier, M. Joseph Bellemare, M. Désiré Durand, Mme Jos. Brin, M. Arthur Berthiaume, Mme E. Hurtubise, M. Peter Roy, M. E. Boutin, M. H. Gauthier et quelques autres.

ECHOS DES CANTONS DE L'EST

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 31 — En Cour Supérieu, hier matin, M. le juge Demers a rendu jugement dans les causes de Henri Veilleux vs Wm. Hawken et Wm Hawken vs Henri Veilleux.

Dans la première cause, le demandeur réclamait une somme de $199 99 pour dommages résultant de paroles injurieuses à son adresse, de la part de Hawken. Jugement contre le défendeur pour $40 et les frais d'une action de ce montant.

Dans la cause de Hawken vs Veilleux, pour dommages au montant de $2,000 provenant de blessures corporelles, la Cour a donné jugement en faveur du demandeur pour $200 et les frais d'une action de ce dernier montant.

M. Carreau, employé aux chantiers Savage et Robert, à South Stukely, a été, ces jours derniers, la victime d'un grave accident dont les suites le laissent dans un état précaire. Carreau, avec quelques compagnons, était occupé à faire la coupe d'un arbre lorsqu'une lourde branche se détachant de l'arbre, vint s'abattre sur la tête du malheureux, lui causant une sérieuse blessure qui fait craindre des suites funestes.

—Au comptoir de la Commission locale d'Industrie Laitière, cette semaine, 783 boîtes de beurre et 77 boîtes de fromage furent offertes en vente et achetées aux prix de 23 et 23¼c pour le beurre et 11½c pour le fromage.

Au comptoir de la Commission de Farnham, le beurre rapporta 23½c et le fromage, 12c.

—Les funérailles de Mme Filteau, épouse de Thomas Munn, ont eu lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste, Sherbrooke-Est, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la famille.

"LE MASSEUR SANTE SNYDER"

Eloquente démonstration de son efficacité.

Samedi après-midi, une foule compacte se pressait en face de la pharmacie Giroux, rue Saint-Laurent, pour assister à la démonstration du célèbre Masseur Santé Snyder, annoncée la veille dans "La Presse".

Cette démonstration d'un appareil hygiénique, introduit il y a quelques semaines seulement sur le marché canadien, avait attiré l'attention du public. La renommée du Masseur Snyder l'avait précédé au Canada, et tous les gens intéressés à l'hygiène étaient curieux de voir fonctionner un instrument qui a accompli tant de merveilles aux Etats-Unis. Les guérisons innombrables de rhumatismes, de maladies nerveuses qu'on lui attribue, lui ont acquis chez nos voisins une réputation considérable et notre public au courant des choses hygiéniques est accouru en foule pour voir cette démonstration.

Elle a excité le plus grand intérêt. La simplicité du Masseur Snyder a été particulièrement admirée. Un enfant peut s'en servir et la vibration est sensible au moindre mouvement. Pendant deux heures le démonstrateur a traité plus de cent personnes et toutes, sans exception, ont déclaré que le Masseur Snyder était une invention merveilleuse. Mieux que les remèdes, il soulage immédiatement et son effet calmant se fait longtemps sentir. La meilleure preuve de la reconnaissance de son efficacité par les gens traités a été le fait que plus de cinquante se procurèrent sur le champ un Masseur Santé Snyder.

La démonstration a si bien réussi que les propriétaires ont l'intention de continuer ces séances qui sont de nature à soulager bien des maladies d'une façon peu dispendieuse et à rendre de grands services à l'humanité.

LES ECOLIERS MIS AU CACHOT

Comment on traite les enfants qui s'opposent à la germanisation.

Berlin, 31 — La population de la Pologne allemande est soulevée contre les avanies que lui font subir les officiers du ministère de l'Instruction publique. Actuellement le ministère veut forcer les Polonais à recevoir l'instruction religieuse en allemand au lieu de leur laisser faire ces études dans leur langue maternelle. On veut à tout prix faire disparaître la langue polonaise. Les enfants, sur les conseils de leurs parents, refusent de recevoir l'instruction allemande, en tant qu'il s'agit des choses de la religion. Les magisters des écoles, surtout dans les villes, mettent les lois spéciales d'instruction en vigueur très rigoureusement et infligent pour une première révolte, une heure d'incarcération dans le cachot de l'école. La punition est doublée à chaque nouvelle résistance. Les députés polonais ont vigoureusement protesté auprès du Reichstag disant qu'un pareil traitement est une insulte gratuite à la civilisation moderne. Le ministère des Cultes a répondu que l'insulte à la civilisation venait des pères qui enseignaient à leurs enfants à désobéir aux lois.

Les députés maintiennent que ces lois de conquérants ne feront jamais germer l'amour de l'Allemagne dans les provinces polonaises.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal,
le 31 octobre 1906.

M. l'abbé Joseph-Noël Lussier, ancien curé de Saint-Alexis, décédé hier à l'Assomption, était membre de la Société d'une Messe.

EMILE ROY,
Chan., chancelier.

Les funérailles auront lieu à l'Assomption, samedi, 3 novembre, à 10 heures, après l'arrivée du train.

Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à mercredi, 28 novembre 1906, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un édifice public, à Edmonton, Alta., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour Edifice Public, Edmonton, Alta."

On peut consulter les plans et devis au bureau de M. R. I. Manson, commis des travaux, Edmonton, Alta., M. J. Greenfield, surintendant des travaux, Winnipeg, Man., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 29 octobre 1906.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 305—3

Gin Kiderlen

Le Plus Pur. Le Plus Fort. Le Meilleur au Goût.

Fabriqué par la Distillerie "Netherlands," la plus considérable dans la Hollande. le Gin Kiderlen y est reconnu comme le meilleur et jouit d'une vogue immense.

S. B. TOWNSEND & CIE, AGENTS POUR LE CANADA MONTREAL

251—a1s n

VETEMENTS ELEGANTS

Grace à notre nouveau procédé breveté de nettoyage français, ils ne perdent jamais leur forme ou leur coupe. Ils font comme des neufs et s'ils sont

BIEN FAITS

les plus forts tissus seront nettoyés dans leurs moindres plis et paraîtront bien. Les tissus fins et coûteux se nettoieront jusqu'à ce qu'ils soient usés s'ils n'ont pas été endommagés par des procédés chimiques à la manufacture. Lorsque vous des soies à la peau elles tombent en pièces.

British American Dyeing Co.

Bureaux et agents dans toute la ville. 24,26,29,31

TARIF

(Invariablement payable d'avance)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

CONTREMAITRE maçon demande emploi, ayant au delà de vingt ans d'expérience sur les gros chantiers, pouvant fournir les meilleures références, demande emploi. Ecrire à Boîte 546 "La Presse." 304—3

CUISINIER demande emploi, soit hôtel ou maison privée. S'adresser 725 Albert Sainte-Cunégonde, Montréal, 2e étage. A. R. 303—3

CUISINIERE de première classe demande emploi immédiatement, meilleures références. S'adresser 253 Dorchester, près St Denis. 303—3

CUISINIERE de première classe demande emploi immédiatement, meilleures références. S'adresser 253 Dorchester, près St Denis. Tél. Bell Est 4223. 303—3

COMMIS DE BAR ayant plusieurs années d'expérience demande emploi pouvant fournir meilleures références. S'adresser : Montreal Real Estate, 56 Notre-Dame Est. 304—3

COUPLE sans enfant désire place, maison privée ou autre. Ecrire à boîte 485 "La Presse". 303—3

FEMME belge, sachant l'anglais, demande ouvrage à la journée, de 8 à 5 heures. 109 Saint-André. 304—3

FEMME DE JOURNEE — Vous trouverez une bonne femme de journée, en vous adressant à 41½ Sainte-Elisabeth, Montréal. 305—3

GARDE-MALADE — On trouvera une garde-malade au No 27 rue Frontenac. 304—3

INGENIEUR expérimenté, de 6 ans, âgé de 29 ans, demande emploi, peut fournir les meilleurs certificats. S'adresser à Lafond, 150 Saint-Philippe, Saint-Henri. 305—1

JEUNE homme âgé de 18 ans, demande emploi comme horloger-bijoutier, deux ans d'expérience, bonnes références. S'adresser à E. Leclerc, 470 Beaudry. 303-3

JEUNE français, connaissant la comptabilité et ayant bonne écriture, demande de place. Prétentions modestes. Ecrire à boîte 505 "La Presse." 303—3

JEUNE homme marié demande emploi dans l'épicerie ou distributeur, comme voyageur, ayant plusieurs années d'expérience, pouvant fournir bonnes références. Ecrire à J. P., 71 avenue Hôtel de Ville. 303—3

JEUNE homme expérimenté, parlant les deux langues, bonnes références, désire position comme assistant teneur de livres, collecteur. Ecrire à J. L. B., 135A Champ de Mars. 304—3

JEUNE homme de 22 ans, parlant les deux langues, désirant emploi comme collecteur, peut fournir références et aussi caution personnelle si désiré. Ecrire à M. M., 348 Saint-André. 304—3

JEUNE homme, 3 ans d'expérience dans la pharmacie, parlant anglais et français, bonnes références, demande emploi. S'adresser à D. Léonard, notaire, 20 Saint-Jacques. 304—3

JEUNE HOMME demande place comme commis dans épicerie, non expérience, a expérience magasin de campagne, ou comme solliciteur et collecteur, avec expérience. S'adresser chambre 24, Hôtel Richelieu, Place Jacques-Cartier. 305—2

MODISTE de 1ère classe, robes, manteaux, etc. Satisfaction garantie. Prix modéré. 34 Sainte-Catherine Est. 304—3

MODISTE — Jeune Grecque, parlant le français seulement, désire se placer immédiatement comme modiste ; elle peut faire et garnir les chapeaux à la perfection. S'adresser au No 557 Saint-Jacques. 304—3

ON DEMANDE petite position quelconque, le soir préférablement, célibataire Canadien-français, âgé 31 ans; expérience comme caissier, teneur de livres et gérant de magasin; bon substitut, alerte, capable et consciencieux ; connaissant parfaitement les deux langues. Références. Ecrire à boîte 561 "La Presse." 305—1

PEINTRE voiturier connaissant très bien le bois et la peinture demande emploi dans une boutique à la campagne. Ecrire boîte 507 "La Presse." 303—6

TENUE de livres le soir. Un comptable compétent, pouvant disposer de ses soirées, désire emploi, soit pour audition ou tout ouvrage se rapportant à la comptabilité. S'adresser à G. N. Brunet, chambre 19, 107 rue Saint-Jacques. 305—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Pascal Deremouchamps, 835 rue Saint-Denis, 1er prix de flûte, solfège et harmonie du Conservatoire Royal de Liège, Belgique. 291—24

ELEVES DEMANDES — Voulez-vous savoir l'anglais ? Voulez-vous apprendre la sténographie anglaise ? Nous garantissons de 100 à 150 mots à la minute, dans 90 jours, ou bien votre argent vous sera remboursé. Voulez-vous être un teneur de livres de première classe ? Nous pouvons vous garantir une position dans trois mois. Désirez-vous une haute position dans la télégraphie ? Nous enseignons tous les systèmes modernes. Moon's Syllabic Shorthand and Business College, salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine ouest. Prof. W. T. Moon, princ. 300—6

ELEVES DEMANDES — Sténographie Elie, 120 mots par minute dans les deux langues, après 20 leçons. Comptabilité moderne. Cours préparatoire comprend grammaire, composition, arithmétique, et spécialement conversation anglaise. Toutes sortes d'ouvrages faits au clavigraphe, prix modérés. Institut Sténographique Elie, 492 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. 27.30.31

ELEVES DEMANDES — Nous enseignons comment traiter les mains et le cuir chevelu, le massage du corps et de la figure. Nous donnons le meilleur traitement du Canada. Massage Institute, 624 Sainte-Catherine Ouest. 302—6

ELEVES DEMANDES — Professeur anglais de violon, mandoline, banjo-mandoline, donnera des leçons à domicile. Instruments fournis si on le désire. Ecrire à boîte 516 "La Presse." 303—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — On recevra des leçons de français, d'anglais, de piano et de chant, en s'adressant à Mlle LaRue, 358 Mont-Royal. 303—6

LEÇONS de piano données au domicile de l'élève ou chez moi, $1.00 par mois pour commençants. Attention spéciale. No 107B Roy. 30.31.3

MME J. Lévesque, 239 rue Dufresne. Leçons de piano, solfège et chant. Ouvrira ses classes le 15 de novembre. A le concours des meilleurs lauréats. Cours le jour et le soir. Prix modérés. 303—6

T. A. SIMPSON, 352 rue Sainte-Catherine Ouest, professeur de violon, banjo, mandoline et guitare. Vingt ans d'expérience. Conditions faciles. 286—24

HOMMES, GARCONS DEMANDES

APPRENTIS demandés pour apprendre à peindre les enseignes. S'adresser à M. Martel à The Martel-Stewart Co, 229 rue Craig Ouest. 305—2

APPRENTI barbier demandé au No 580 rue Ontario Est. Jos. Marcheterre. 305—1

APPRENTI tailleur demandé pour conduire le couteau électrique. Une couple d'années d'expérience requises. Montreal Shirt and Overall Co., 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 305—6

APPRENTI TAILLEUR-COUTURIER — On demande un apprenti tailleur ayant une couple d'années d'expérience. Aussi un très bon couturier et une couturière. S'adresser immédiatement. N. E. Roy, 998 rue Sainte-Catherine Est. 305—1

BARBIER demandé, devra être sobre et apporter ses outils. Place permanente. S'adresser H. Mailloux, 1177 Sainte-Catherine Est. 305—1

BARBIER — On demande un bon barbier à l'Hôtel du Canada, 127 Saint-Paul. 305—1

BARBIER demandé, place permanente, heures courtes. S'adresser immédiatement 92 Notre-Dame Est. 305—1

BARBIER — On demande un barbier de première classe, place permanente et bon salaire, pour commencer tout de suite ou lundi prochain, coin Sainte-Catherine et Metcalfe. Bellevue Hotel. 305—1

BARBIER de première classe et un apprenti avec un peu d'expérience demandés immédiatement. Se présenter 1463 Saint-Jacques. 305—1

BISEAUTEUR de premier ordre demandé, de préférence un jeune homme. Se présenter au No 748 rue Saint-Paul. 304—6

BUCHERONS, 200, demandés, pour les chantiers de l'ouest, de $28 à $35, voyage gratuit. La dernière équipe. Engagement direct. Canadian Agency, édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. 304—3

BIJOUTIER demandé, position avantageuse pour un homme compétent comme bijoutier, pour faire surtout la réparation de bijoux. Ecrire à Boîte 544 "La Presse." 304—2

BOULANGER demandé, d'une couple d'années d'expérience. S'adresser 312 Dufferin. 305—1

BOUCHERS demandés pour bestiaux et cochons. S'adresser aux abattoirs de Montréal. 305—2

CONTREMAITRE demandé pour la salle de couture des chaussures de qualité moyenne et inférieure. Il devra être bon machiniste et en état de sortir du bon ouvrage. Capacité, 2 500 paires par jour. Ecrire boîte 566 "La Presse". 305—1

CHARRETIERS — On demande des charretiers pour le charbon, références exigées. S'adresser 766 Lagauchetière Est. Jos. Lefebvre. 301—6

CHARRETIERS — On demande deux ou trois cabrouets, pour charroyage de bois de sciage. S'adresser chez Morin Frère, coin Saint-Urbain et Van Horne, ville Saint-Louis. 304—2

CHARRETIER — On demande un jeune homme fort comme charretier, parlant anglais et français. Références exigées. S'adresser à A. Guertin, 91 des Inspecteurs. 305—1

CHARRETIER demandé pour express de tonnelier. S'adresser D. Campbell and Son, 46 Dalhousie. 305—1

CHARPENTIERS — On demande 30 charpentiers, gages $3 par jour. S'adresser Damase Meunier, 1294 Saint-Laurent. 305—1

CHARPENTIERS demandés immédiatement à la gare Windsor, C. P. R. S'adresser sur les lieux des travaux. D. G. Loomis and Sons. 305—2

CONFISEURS — On demande immédiatement des confiseurs. S'adresser à L. Martineau et Cie, Ltée, No 225 rue Dorion. Bons gages. 301—6

CHAUFFEUR — On demande un chauffeur pour engin et bouilloire. S'adresser à Cyrille Laurin, chambre 17, 112 rue Saint-Jacques. 305—1

COMMIS — On demande un commis ayant quelques années d'expérience dans la ferronnerie, parlant les deux langues et pouvant fournir de bonnes références. Ecrire à boîte 541 "La Presse." 304—2

COMMIS — On demande un commis d'expérience. S'adresser 317 Boulevard Saint-Laurent. 305—1

COMMIS — On demande un commis avec expérience, dans l'épicerie, sachant l'anglais et ayant de bonnes références. Ecrire à boîte 563 "La Presse." 305—1

COMMIS de bar recommandé. Hôtel Paloquin, Ahuntsic. Tél. E. 4711, sonnez 2 coups. 305—1

COMMIS demandé dans les hardes faites, avec expérience. S'adresser Dr Blumer, 116 Saint-Laurent. 305—1

COMMIS — On demande un jeune commis pour mercerie aussi jeune fille comme caissière. S'adresser 477 Notre-Dame ouest. 305—1

COUVREURS — On demande 10 bons couvreurs pour ouvrage en tôle galvanisée ; plus hauts gages payés. S'adresser à M. Jos. Lamarche, 317 Notre-Dame Est. 305—1

COUVREURS en gravois demandés, ainsi que journaliers. S'adresser 309 rue Saint-Jacques. 305—2

CORDONNIER — On demande un bon cordonnier pour réparages. S'adresser à Jos. Sawyer, 948 Notre-Dame Ouest. 305—1

DOREUR demandé, ainsi qu'un polisseur. S'adresser à Malone Moulding and Framing Co., 48 Côte du Beaver Hall. 305—1

ENTREPRENEUR demandé pour l'enlèvement de la neige au club St James. S'adresser au gérant. 302—6

FORGERONS

demandés pour la carrosserie. Bons gages et position stable. S'adresser à A. Jennings and Co., angle des rues des Soeurs Grises et Wellington. 305—1 F

GARCON — FILLE — On demande un garçon ou une jeune fille sachant la clavigraphie. S'adresser à J. J. Beauchamp, avocat, 66 Notre-Dame Est. 304—2

GARCON demandé pour ouvrage général dans un hôtel. S'adresser 354 Notre-Dame, coin Berri. 305—1

GARCON — On demande un garçon pour commissions. Boudreau et Bélanger, 152 Notre-Dame Ouest. 305—1

GARCONS — On demande 12 garçons de 14 à 18 ans; emploi permanent. S'adresser immédiatement avec références à The S. Carsley Co. Limited. 305—1

GARCONS demandés pour répondre aux cloches, parlant l'anglais et le français, munis de bonne recommendations. Hôtel Stanley. 305—1

GARCONS demandés pour la salle du tréfilage. Gages $4.50 par semaines. Emploi permanent. S'adresser immédiatement au No 94 rue Mill. 305—3

GARCON, ou jeune clerc demandé pour bureau. S'adresser jusqu'à 7.30 ce soir, ou entre 8 et 9 demain matin, à Wm. Hood and Son, entrepreneurs, 10 square Richmond. 305—1

GARCON — On demande un garçon pour faire les messages. S'adresser au Montreal Custom Tailoring Co., 61 Sainte-Catherine Est. 305—1

GARCONS actifs demandés pour travailler dans la salle de coupe, aussi un garçon messager. Devront parler anglais. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 305—2

HOMMES, GARCONS DEMANDES

GARCON de 15 à 17 ans demandé, pour le département d'expédition d'une maison de gros. Ecrire à boîte 568 "La Presse." 305—1

GARCON — On demande un garçon de 14 à 15 ans, pour ouvrage facile. S'adresser 247 Marquette. 305—1

GARCONS — On demande immédiatement des garçons actifs de 15 à 16 ans. Place permanente pour celui qui veut apprendre le métier. Engagement annuel. Bons gages. Desrosses et Cie, 5 Hermine. 305—1

HOMME fiable demandé, dans chaque comté, avec cheval et voiture, pour placer des agents et vendre nos remèdes. Seulement des hommes énergiques. Ecrivez The R. H. Co., 207 Saint-Jacques, Montréal. 300—6

HOMMES demandés, qui veulent être bien habillés. Venez voir les valeurs que nous vendons à $10, $12 et $15, pour pardessus ou habillements faits sur mesure. Pantalons, $3, $4, $5, 3 magasins, 564 Saint-Paul, 61 et 502 Sainte-Catherine Est. Montreal Custom Tailoring Co. 303—12

HOMMES pour chantiers demandés. Hâtez-vous les derniers engagements se font; hommes pour chemins de fer. S'adresser A. Labelle, ou N. Mathieu, 22 rue Bonsecours. 303—6

HOMMES demandés pour représenter Pépinières Internationales. Accessoires, y compris caisse d'échantillons gratis. Plusieurs bonnes vacances. La nouvelle saison commence. Le meilleur traitement garanti, remises régulières, plus hauts gages. Pour conditions écrire à Luke Brothers Company, Montréal. 270—mjs—n

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et pour distribuer des annonces. Commission ou salaire, $83.00 par mois, et dépenses $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaires. Pour détails écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 303—6

HOMMES demandés, en état de poser des planches et trottoirs en ciment. S'adresser à D. G. Loomis and Sons, 232 rue McGill. 305—2

HOMME compétent demandé, un qui connait le soin des chevaux et le lavage des voitures. Se présenter au No 142 rue Nazareth. 305—1

HOMMES — On demande des hommes à la Montreal Biscuit. S'adresser coin Saint-Jacques et avenue Brewster. 305—1

HOMME — On demande un bon homme pour laver la vaisselle. Bons gages. Pas d'ouvrage le dimanche, au No 307 Saint-Jacques. 305—1

5 HOMMES POUR TUYAUX ELECTRIQUES

demandés. Simplex Railway Appliance Co., Blue Bonnets. 304—2—F

JEUNES GARCONS — On demande des garçons à la Canadian Glass Co, coin des rues Wellington et Charlevoix, Pointe Saint-Charles. Bons gages et heures de travail courtes. 305—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour conduire une voiture d'épicerie, parlant l'anglais et ayant de bonnes références. S'adresser à 276 rue Sherbrooke Ouest. 305—2

JEUNE HOMME demandé comme assistant teneur de livres, sachant bien les deux langues et pouvant se rendre utile dans le magasin. Références exigées. Spécifier salaire requis. S'adresser 91 Inspecteurs. 305—1

JEUNE homme demandé, de la campagne ou la ville, pour délivrer le pain, pas besoin d'expérience, place permanente. S'adresser 89 Shannon. 305—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 15 à 16 ans, pour ouvrage d'épicerie. S'adresser 2741 Sainte-Catherine Ouest, ancien numéro. 305—1

JEUNE HOMME — On demande un bon jeune homme, parlant les deux langues, pour travailler dans un magasin de meubles. S'adresser 1646 Sainte-Catherine Est. 305—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme connaissant la ville, pour ouvrage général dans une épicerie ; devra savoir conduire les chevaux. S'adresser W. Paquette, 1181 Sainte-Catherine Est. 305—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme parlant les deux langues et désirant apprendre le commerce du bois, moulures. S'adresser par lettre à boîte 567 "La Presse." 305—1

JEUNE HOMME — On a besoin d'un jeune homme de 17 à 18 ans, intelligent, actif, robuste. Le garçon devra demeurer chez ses parents. Salaire $3.50 par semaine pour commencer, avec augmentation prompte s'il fait l'affaire. S'adresser à la Cie E. D. Marceau, Ltée., 285 rue Saint-Paul. 305—1

JOURNALIERS généraux, 25, demandés. Emploi permanent. On emploie aussi des ouvriers habiles. S'adresser The Montreal Rolling Mills Co. 3106 Notre-Dame. 290—1Ms—n

JOURNALIERS et constructeurs de caissons demandés. Quinlan Robertson, pont Black, Montréal. 303—6

JOURNALIERS demandés immédiatement à la gare Windsor, du C. P. R. S'adresser sur les travaux, à D. G. Loomis and Sons. 305—2

LATTEURS demandés pour l'hiver. Se présenter chez M. Ovila Leduc, 24 Langevin, Saint-Henri. 305—2

MAITRE CHARRETIER — Une maison de vins et liqueurs en gros demande un maître charretier ayant trois chevaux et bonne voitures, pour livraison de marchandises. Références exigées. S'adresser au No 84 rue Fortification. 304—2

MODELEURS DEMANDES — Position stable à de bons hommes. Canadian General Electric Co, Limited, Peterboro, Canada. 304—3

Mouleurs de Plaques en Fer

Demandés. S'adresser à The H. R. Ives Co., Ltd, 117 rue Queen. 305-3F

MECANICIEN demandé pour le soir. S'adresser aux abattoirs de Montréal. 305—2

MENUISIERS — On demande des menuisiers. S'adresser à B. Sauvé, 482 avenue Coloniale. 305—1

MENUISIERS — On demande 3 bons menuisiers. S'adresser 15 ruelle Roy.

MARGEURS demandés pour presses Gordon. Geo. A. Mace and Co., 304 rue Saint-Paul. 305—2

MACONS appartenant à l'union demandés, coin des rues Notre-Dame et Guy, pour vendredi et samedi. 305—1

MACONS en pierre, 25, demandés. S'adresser à John Quinlan and Co, à l'orphelinat Saint-Patrice, Outremont. 305-2

Ouvriers en Bois

pour la carrosserie. Bons gages et position stable. S'adresser à A. Jennings and Co., angle des rues des Soeurs Grises et Wellington. 305—1 F

PLOMBIERS — On demande immédiatement des plombiers et "steamfitters". S'adresser à Ouellette et Forget, 1143 Boulevard Saint-Laurent. 305—6

PEINTRES demandés pour le glaçage des abat-jour — sky light — etc. Les meilleurs gages. Geo. W. Reed and Co., 58 rue Latour. 305—2

PATISSIER demandé. 4196 Notre-Dame. Bell Westmount 2328. 305-1

PRESSIER demandé immédiatement, pour presse Gordon. Se présenter au No 4 rue Donegana. 305—1

Polisseurs en Cuivre et en Fer

demandés. S'adresser à M. Brady, chez The H. R. Ives and Co., Ltd., 117 rue Queen. 304—3 F

REPRESENTANTS — Si vous êtes sans emploi, désirez-vous améliorer votre position employer vos loisirs à un ouvrage agréable, payant jusqu'à $25 par semaine ? Demandez notre offre spéciale. Cie Déry et Fils, Montréal. 213—mjs—n

STOREMAN pour épicerie en gros ou marchand de provisions, sobre, parlant l'anglais et le français, demande une position. Ecrire boîte 480 "La Presse". 302—6

SOLLICITEURS expérimentés demandés pour portraits en relief. Bons gages ou commission payés à des hommes compétents. S'adresser mardi, à 9 a.m., 915 Saint-Laurent. 303—6

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 18

PHARMACIE

Moisan

Coin Sherbrooke et Saint-Laurent.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

HOMMES, GARCONS DEMANDES

SOLLICITEUR demandé, toute personne pouvant disposer de quelques loisirs, pourra se faire un très bon salaire. Ouvrage facile n'exigeant aucune expérience, 672 rue Berri, Montréal. 305—1

TAILLEUR DE CUIR — On demande un tailleur de cuir. S'adresser 65 Marquette. 305—1

VENDEURS d'expérience demandés immédiatement pour magasin de chaussures. Se présenter au Boston Shoe Store, angle Sainte-Catherine et Mansfield. 291—n

VENDEURS — Nous offrons à des hommes actifs, un contrat avantageux pour six mois ou plus. Proposition spéciale. Prêts à commencer immédiatement. Boîte 296, Ottawa. 270—4j—n

VENDEUR demandé pour vendre et distribuer le boeuf. Doit connaître son affaire et parler anglais et français. Bons gages à un homme compétent. The Laing Packing and Provision Co., Ltd., rue Mill. 305—2

VOYAGEUR — Une maison de liqueurs en gros demande, pour le 1er janvier, un voyageur pour la province de Québec. Inutile de faire application si l'on ne connaît pas bien le commerce de liqueurs et si l'on n'a jamais voyagé. Ecrire, mentionnant salaire et références, à boîte 565 "La Presse". 305—3

VOYAGEUR demandé, ayant clientèle à la ville et la campagne et pouvant disposer d'un capital de $1.500 à $2,000 pour prendre des intérêts dans une maison de liqueurs et boissons en gros. Ecrire à Boîte 577 "La Presse." 305—1

$12.00 par semaine, pension et dépenses à des personnes énergiques et de bon caractère, pouvant parler et écrire l'anglais. The John C Winston Co., Ltd., Toronto, Ont. [illegible]

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BOUCLEUSES — On demande des boucleuses de robes et d'enveloppes de tabac. S'adresser au No 21 rue Saint-Pierre. 304—6

COUTURIERES demandées dans les pantalons de pratiques. Bons gages payés pour de bonnes mains compétentes. Aussi apprentie. Place permanente. S'adresser D. Trottier, 61 Saint-Jacques, 4e étage. 304—6

COUTURIERES — On demande une couturière et des apprenties dans les vestes. Ouvrage permanent. S'adresser 1049 Cadieux. 305—1

COUTURIERE — On demande une couturière de première classe, sachant faire les boutonnières. $8 par semaine à l'année. Se présenter tout de suite 154 ouest Sainte-Catherine. Moquin. 305—1

COUTURIERE demandée pour travailler chez un tailleur, devra avoir un peu d'expérience. S'adresser 204 rue Bleury. 304—1

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière et une fille de chambre munies de recommandations. S'adresser 30 avenue Laval. 301—6

CUISINIERE — On demande une cuisinière ayant des références. Bons gages. S'adresser à 358 Lagauchetière Est. 303—6

CUISINIERE — On demande immédiatement une bonne cuisinière. S'adresser 492 Saint-Denis. 304—6

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière, ayant de bonnes références. S'adresser au No 326 Saint-Denis. 304—6

CUISINIERE — On demande une assistante cuisinière. S'adresser dans l'après-midi, No 18 Saint-François-Xavier. 305—1

CUISINIERE demandée. S'adresser 517 St Jacques. New York Restaurant. 305—1

DEMOISELLE de 25 à 35 ans, connaissant la clavigraphie, demandée, comme caissière et pour voir au livre de caisse, dans un établissement de gros. Position importante. Ecrire à boîte 452 "La Presse." 301—6

FAISEUSES de blouses demandées pour travailler à la maison. Aussi opératrices pour blouses et chemises à la manufacture. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 305—3

FAISEUSES de poches de pantalons demandées. S'adresser au contremaître de l'équipe No 5, chez John W. Peck and Co, Limited, 2275 rue Saint-Laurent. (Entrée de la manufacture). 305—2

FEMMES demandées pour servir les tables, et autres pour laver la vaisselle. Jos. Lalime, 10 Bonsecours. 305—1

FILLE DE CHAMBRE demandée, avec référence, au No 150 Saint-Denis. 286-n

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre, au No 937 rue Saint-Denis, coin Rachel. 297—n

FILLE d'environ 18 ans demandée pour faire travail léger dans une fabrique. Elle devra parler anglais. S'adresser Shady Nook, Chemin du Bas de Lachine. 303—3

FILLES — Dix jeunes filles demandées immédiatement, pour ouvrage très léger et permanent. American Button Co. 15 ruelle Busby, près du commencement de la rue Saint-Antoine. 304—5

FILLES — On demande des filles pour écôter le tabac. Ouvrage très facile. Bons gages. S'adresser au No 21 rue Saint-Pierre. 304—6

FILLES demandées pour presser et mettre en boîtes le linge blanc de dames. Position stable. John P. Black and Co, Ltd., 123 Vitré Ouest. 305—7

FILLES demandées pour saucer le chocolat, première classe. S'adresser 756 Dorchester ouest. 304—3

FILLE — On demande une fille d'environ 16 ans, pour aider au bureau. Devra bien écrire et être vive pour apprendre. Une demeurant avec ses parents ; capable de parler les deux langues préférée. références exigées. S'adresser en anglais, boîte 570 "La Presse". 305—2

FILLES — On demande des jeunes filles commis dans un magasin de confections pour dames, parlant anglais et français. S'adresser 344 Saint-Laurent. A. Amyot. 305—n

FILLES actives demandées pour envelopper les paquets. S'adresser à W. H. Scroggie, Ltd. 305—1

FILLES — On demande des filles pour laver les bouteilles. S'adresser à J. Christin Cie. 149 Sanguinet. 305—n

FILLES — On demande des filles de moulin dans les chaussures. S'adresser entre 6 et 8 heures ce soir, au No 49? Plessis. 305—1

FILLE — On demande une femme et une fille pour ouvrage général dans un restaurant. S'adresser 10 carré Papineau. 305—2

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre et de table. Petite famille. Références exigées. S'adresser immédiatement à 136 Cherrier. Bon salaire.

FINISSEUSES — On demande des finisseuses d'expérience dans la fourrure. Bons gages. Au No 33 Dufresne. 305—1

JEUNE FEMME ou jeune couple marié demandé, parlant l'anglais ; on leur donnera trois chambres dans une bonne famille en échange d'un peu de travail de maison. Ecrire H. H., 803 Saint-Laurent. 305—1

JEUNE FILLE demandée pour aider aux légers travaux du ménage; une pouvant coucher chez elle préférée. S'adresser 133 avenue Esplanade.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

MODISTE — On demande une modiste de robes et manteaux, chez J. E. Parent, 471 Rachel. 300—6

MODISTES — On demande deux personnes compétentes dans les manteaux et aussi une apprentie. S'adresser immédiatement au No 137 Sainte-Elisabeth. 304—2

MODISTES — On demande de bonnes modistes de robes. S'adresser No 215 Bleury. 305—1

OPERATRICES — On demande des opératrices d'expérience pour faire des bretelles à la maison. Inutile de se présenter si on n'a pas d'expérience. 10 rue Saint-Pierre. 302—7

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES DEMANDEES, 25, expérimentées et apprenties, pour lingerie blanche et chemises, sur machines à coudre à moteur. Les meilleurs gages de la ville. Nous avons fait subir à nos prix des changements avec les meilleurs résultats. 10 rue Saint-Pierre. 300—12

OPERATRICES expérimentées demandées pour travailler aux jupons de dames. John P. Black and Co. Ltd., 123 rue Vitré Ouest. 303—3

OPERATRICES

demandées pour travailler sur machines "Merrick Puritan." Bons gages. Emploi permanent. The Jas. McCready Co., Ltd., avenue Mont-Royal. 304—3 F

OPERATRICES demandées pour machines à coudre les fourrures. S'adresser à Chas Coristine, 92 rue McGill. 304—2

OPERATRICES — On demande des opératrices et finisseuses. S'adresser chez A. Amyot, 368 Sainte-Catherine Est. 305—n

OPERATRICES demandées pour blouses et chemises ; aussi des femmes pour faire des blouses à la maison. A. H. Sims Co., Limited. 54 rue Latour. 305—3

OUVRIERES expérimentées demandées dans les départements de pantalons, chemises et salopettes. Montreal Shirt and Overall Co., 1446 Hôtel de Ville, Mile-End. 305—6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante générale pour une petite famille. S'adresser immédiatement au No 140 rue Visitation. 301—n

SERVANTES demandées, la mère et la fille, ou deux soeurs, ou deux amies, pouvant prendre charge de la maison dans une famille privée, bonne localité, maison confortable, pourvue des améliorations modernes, pas de lavage ni repassage, etc. S'adresser par lettre à boîte 510 "La Presse". 303—3

SERVANTE générale demandée au No 276 Saint-Denis. On garde une autre servante. 303—6

SERVANTE générale demandée, pour famille de trois personnes. 59 avenue Duluth. 303—6

SERVANTE — On a besoin d'une servante générale au No 287 rue Saint-Hubert. 304—2

SERVANTE — On demande une bonne servante avec références. Lavage en dehors. Bons gages pour servante compétente. S'adresser No 820 Saint-Denis, après 11 heures du matin. 304—6

SERVANTES demandées, une bonne fille de table et une fille de chambre, famille de trois personnes. Références exigées. S'adresser 267 rue Université. 304—2

SERVANTE — On demande une servante générale, gages $12.00 par mois. S'adresser immédiatement à 21 Laval. Tél. Bell Est 2236. 304—4

SERVANTE générale demandée pour famille privée, avec bonnes références. S'adresser 157 Désery, Hochelaga. 304—6

SERVANTE générale demandée au No 116a rue du Champ de Mars. Gages $10 par mois. 304—6

SERVANTE — On demande une servante générale au No 4029 Dorchester. Pas de blanchissage, repassage, pas d'enfants. Bons gages. 305—1

SERVANTE — On demande une servante sachant un peu la cuisine, au No 119 rue Crescent. Bons gages. 305—6

SERVANTE générale demandée, où l'on en garde une autre. Pas de lavage. Se présenter au No 20 Chomedey, voisine de Fort, partant de Sainte-Catherine Ouest. 305—1

SERVANTE générale demandée là où on garde une autre fille. S'adresser 72A rue Milton. 305—1

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage, ou une servante générale dans une maison pas d'enfants. Bons gages. S'adresser 829 Notre-Dame ouest, coin Richmond. 305—1

SERVANTE demandée, au No 96 rue St Denis. 305—1

SERVANTE générale demandée, parlant anglais et sachant faire la cuisine. S'adresser avec références, 111 Durocher. 305—1

SERVANTE — On demande une servante générale, soirées libres. S'adresser 172 Mance. 305—1

SERVANTE — On demande immédiatement bonne servante générale dans famille privée, pas d'enfant. Bons gages. Références exigées, 36 avenue du Parc, en ville. 305—1

SERVANTE — On demande pour une petite famille, une servante générale sachant faire la cuisine. Ni lavage, ni repassage à la maison. S'adresser No 115 rue Crescent. 305—1

SERVANTE générale demandée, pour petite famille, $10 par mois. S'adresser, munie de recommandations, 283 rue de la Montagne. 305—1

SERVANTES — Cuisinière et fille de chambre demandées tout de suite. Très bonnes références. Salaire très élevé, au No 23 carré Saint-Louis. 305—2

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante, bons gages. 1167 Saint-Denis. 305—1

SERVANTE — On demande immédiatement, au No 424 avenue Mont-Royal, une excellente servante générale. devra fournir de bonnes références. Bon salaire à personne compétente. 305—1

SERVANTE — On demande une fille de chambre pour une famille de quatre personnes seulement, au No 63 rue Drummond. 305—1

SERVANTE — On demande immédiatement une servante, au No 232 Sherbrooke Est. 305—1

SERVANTE — On demande servante générale, pas de lavage, ni cuisine. 6 rue Osborne. 305—1

SERVANTE générale demandée, pas de lavage. S'adresser 23 avenue Viger. Etage du bain. 305—1

SERVANTE — On demande une fille de chambre. S'adresser 354 Notre-Dame, coin Berri. 305—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS — On demande des agents, hommes et femmes. Se présenter au No 1637 Notre-Dame Est. 301—6

AGENTS demandés dans toutes les parties du Canada, pour vendre un choix de stocks payant dividende et de débentures rapportant de larges intérêts, $50.00 et plus par semaine à des hommes énergiques. Références exigées. S'adresser O. B. d'Aoust, édifice Liverpool and London and Globe, Montréal. 303—6

AGENTS recommandables demandés à l'instant, pour vendre arbres fruitiers et arbrisseaux qui fleurissent. Arbres garantis formellement à l'épreuve du froid. Salaire hebdomadaire, accessoires de vente gratuits, territoire exclusif, correspondance en français. Pour conditions, écrire à Pelham Nursery Company, Toronto. 175—1Ms—n

AGENTS — Nous payons chaque semaine nos agents, pour vendre l'unique ligne de produits de pépinières et graines vendue rapidement. La plus longue liste de produits supérieurs. Echantillons végétantes. Territoire protégé. S'adresser Capital Nurseries, Ottawa. 272—M.s.n

AGENTS — On demande des agents ou solliciteurs pour corsets. S'adresser en anglais pour détails, à Madam Waltee Mfg. Co. Dundee, Qué. [illegible]—6

AGENTS DEMANDES

AGENT demandé pour vendre des pianos pour nous, dans Québec. S'adresser à C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine ouest. 305—2

AGENTS ou solliciteurs demandés. Pour détails s'adresser en anglais à Madame Waltee Mfg. Co. Dundee, Qué. 305—6

AGENTS à salaire ou à commission. L'article qui se vend le mieux par agents. Tous ceux qui se servent de plumes et d'encre l'achètent à vue. 200 à 500 pour cent de profit. Les ventes d'un agent se sont élevées à $620 en six jours ; un autre a fait $32 en deux heures. Monroe Mfg Co. X, 230 La Crosse, Wis. 305—6

AGENTS pour le thé demandés. On y gagnera à prendre connaissance de ma marchandise, de mes prix, de tous mes échantillons et des instructions. Commande d'essai sollicitée. Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 305—1

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé ayant capital de $500.00 pour manufacturer article breveté, profit de $200.00 en trois mois garanti. Ecrire immédiatement, Boîte 431 "La Presse." 300—6

ASSOCIE — Associé ou compagnie manufacturière demandés pour s'intéresser à la fabrication et à la vente en Canada d'un article spécial breveté en métal. On en emploie des douzaines dans chaque maison. Le brevet canadien vient d'être obtenu. Excellent article de vente à grands bénéfices. Standard Manufacturing Co, 104 rue Main, Lewiston, Maine. 303—6

ASSOCIE demandé avec un capital de deux à trois cent piastres, pour ouvrir une salle de vue animée, avec une machine tout-à-fait nouvelle, pas de vibration ni de fatigue pour la vue, cette machine est fait par un particulier et c'est la seul de son genre. Ecrire à Boîte 536 "La Presse." 304—6

ASSOCIE demandé, pouvant disposer d'un capital de $5,000, pour partir une manufacture rapportant de gros bénéfices. Affaire sûre. Ecrire immédiatement boîte 535 "La Presse". 304—6

ASSOCIE DEMANDE — Associé demandé avec $10,000, pour établir une fabrique d'encre et de mucillage. S'adresser "La Presse," C., 310 Sainte-Catherine Est. 305—1

ON DEMANDE

LAIT DEMANDE — On demande un bon fournisseur de lait, pouvant fournir 20 à 25 gallons par jour. S'adresser 724 Mullins, Pointe-Saint-Charles. 305—1

CHAM. MEUBLEES A LOUER

A LOUER, chambre meublée ou non, avec évier et garde-robe, chauffée à l'eau chaude, w.c. S'adresser 263 Saint-Urbain. 303—3

A LOUER, chambre meublée, devant, aussi usage de cuisine, famille privée sans enfants, améliorations modernes, bon chez-soi, Tél. E. 3221. 402 Saint-Denis. 303—6

A LOUER, chambre meublée, lumière Auer, poêle à gaz. S'adresser 473 Ontario Est, coin Saint-André. 305—3

A LOUER, chambre bien meublée, en avant, chauffée à l'eau chaude, avec améliorations modernes. Prix $2.00 par semaine. Nouveau numéro, 340 ; ancien, 260 Saint-Laurent. 305—1

A LOUER, jolie chambre en avant, bien meublée, avec garde-robe, étage du bain, famille privée, $6.00 par mois, 333 rue Saint-Denis. 305—3

BELLES chambres meublées à louer, situées sur la rue, très éclairées. Famille privée, 313 Hôtel de Ville, près Sainte-Catherine. 300—6

BELLE chambre meublée à louer à neuf, chauffée à l'eau chaude, éclairée à l'électricité; une famille privée sans enfant; le véritable chez-soi. S'adresser 632 Saint-Laurent. 305—3

BELLE grande chambre garnie ou non, avec poêle à gaz, aussi petite chambre. S'adresser à 283 Saint-Charles-Borromée, près Sherbrooke. 305—3

BELLE chambre à louer, bien meublée, famille privée, messieurs seulement. 184 Parc Lafontaine, entre les rues Cherrier et Roy. 305—1

BELLE CHAMBRE meublée à louer, très confortable, chauffée par la vapeur, bain orage, lumière Auer, usage du téléphone. 312 Dorchester Est. 305—1

CHAMBRES simples et doubles, meublées à neuf, à louer, améliorations modernes. Famille strictement privée. 109A Sainte-Elisabeth, près Sainte-Catherine. 303—3

CHAMBRE meublée à louer, belle chambre bien meublée, devant, famille privée, pas d'affiche, 417 rue Saint-Denis. 304—3

CHAMBRE meublée à louer, famille privée, lumière Auer, bain, eau chaude et froide. Quartier paisible, terme modéré, 122 rue Cherrier. 303—3

CHAMBRES garnies, sur le devant, bas avec usage du poêle, pour personne tranquille. S'adresser No 180A Saint-Hubert. 303—3

CHAMBRE meublée à louer, avec l'usage de la cuisine, gaz, garde-robe. 63 Hôtel de Ville. 305—1

CHAMBRE à louer, meublée ou non, 219A Visitation. Références exigées. 303—3

CHAMBRES meublées à louer. Deux grandes chambres en avant, très chaudes, tout confort désirable. 63 avenue Viger, coin Berri. 305—1

CHAMBRE à louer, meublée ou non, 198 Sainte-Elisabeth. Famille privée, prix modéré. 305—1

DEUX grandes chambres à louer, meublées de première classe, rue Mance, donnant sur la montagne ; bain, lumière électrique, usage du téléphone. S'adresser 509B rue Mance. 304—6

GRANDE chambre carrée, meublée, pour un ou deux messieurs, étage du bain, chauffée à l'eau chaude, lumière électrique, prix modérée, famille privée. S'adresser 531 Saint-Denis, en face Carré Saint-Louis. 304—6

GRAND salon double à louer, meublé, pour ménage ou confection de robes, maintenant libre. 248 rue Sainte-Catherine Ouest. 305—1

MAGNIFIQUE chambre-salon, richement meublée, avec grande garde-robe, éclairée à l'électricité et chauffée à l'eau chaude. Aussi l'usage du téléphone, dans une famille sans enfants. Références exigées. 26 Montée du Zouave. 31.3

MAGNIFIQUES chambres, salon meublé, aussi chambre simple avec toutes les améliorations modernes. 5 Montée du Zouave. 305—6

SALON double, séparé avec porte d'arche vitrée, meublée ou non, usage de cuisine si désirée. 1324 St André, près Mont-Royal. 27.29.31

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE non meublée à louer, sur l'étage du bain, famille sans enfants. S'adresser 128 Saint-Georges, près Dorchester. 303—3

CHAMBRES à louer, suite de deux chambres non meublées avec galerie, avantage de faire la cuisine chez soi, étage du bain, pour petite famille, 414 Sainte-Catherine Est. 304—3

CHAMBRE sur la rue Champlain, 211, pour une personne seule, avec garde-robe, gaz, $1.25. Pension si désirée. 305—1

DEUX jolies petites chambres à $1.00, $1.25 par semaine. Famille privée, pas d'enfant. S'adresser 83 Hôtel de Ville. 303—3

MAGNIFIQUES grandes chambres doubles et simples à louer, chambre-salon, lumière Auer, famille privée. 436 Est Lagauchetière, près Saint-Hubert. 303—3

MAGNIFIQUES chambres doubles et simples, chauffées à l'eau chaude, bain, téléphone, lumière Auer. 70 Saint-Denis, près carré Viger. 304—6

SALON à louer, chambre à coucher pour deux messieurs ou couple marié, maintenant libres. $10 par mois. 248 rue Sainte-Catherine Ouest. 305—1

954 SAINT-DENIS — Superbe chambre double à louer, maison privée, améliorations modernes, convenable pour couple ou messieurs. Prix modéré. 304—6

CHAMBRES ET PENSION

A LOUER, chambre avec pension, pour deux personnes, sur plain-pied, dans petite famille, confort du chez-soi, 185 rue Berri. 303—3

BELLE grande chambre, lumière Auer, avec bonne pension, pour deux messieurs. $3.50 par semaine chacun. 307 rue Saint-Denis. 303—6

CHAMBRES et pension pour messieurs seulement, au centre de la ville, près des bureaux et des magasins de gros. S'adresser à 75 Saint-Urbain, pour renseignements. 299—12

CHAMBRES ET PENSION — Belles grandes chambres, coquettement meublées et bien chauffées. Cuisine de premier ordre, maison parisienne, Madame Corbugy, prop., 81 et 83 avenue Union. 302—6

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique grande chambre double, très bien meublée, améliorations modernes, très bonne pension de table, lumière électrique, téléphone. Possession immédiate. 215 Berri, près Sainte-Catherine. 302—6

CHAMBRE ET PENSION — Chambre simple avec améliorations modernes, étage du bain. Prix modéré avec ou sans pension, 73A Saint-Hubert. 305—1

CHAMBRE ET PENSION — On demande deux pensionnaires dans une maison privée. Chambre sur le devant avec améliorations modernes, 336 avenue Hôtel de Ville. 305—2

CHAMBRES ET PENSION — Chambres bien meublées à louer, avec pension, No 59 avenue Hôtel de Ville. 305—3

CHAMBRES ET PENSION — Belles grandes et petites chambres meublées à neuf améliorations modernes. Bonne pension, belle localité, près du carré Saint-Louis. Usage du téléphone. 483C Saint-Denis. 305—1

CHAMBRE ET PENSION — Etage à louer avec ou sans pension, comprenant joli salon double et grande chambre, près du carré Saint-Louis, 13 Drolet. 305—1

CHAMBRE ET PENSION — Chambre double bien meublée, chauffée à l'eau chaude, avec garde-robe, pension de première classe. 925B Berri. 305—1

PENSION SAINTE-CECILE — 46 Saint-Hubert. — Magnifiques chambres de salon, devant, et simple, premier étage et deuxième étage, pension première classe, pension de table pour $3.00 par semaine. Les touristes pourront se procurer chambre et pension avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. 301—6

VOUS trouverez chambre, pension ou non, famille privée, chauffage à eau chaude, lumière Auer, prix modéré, 269 Craig Est, à droite. 305—3

PENSION MADAME LUCAS

SITUEE au No 492 Saint-Denis, entre la rue Sherbrooke et le carré Saint-Louis. Une des plus belles localités de Montréal. A 15 minutes des gares Windsor et Bonaventure et 10 minutes de la gare Viger, par le tramway Saint-Denis, passant à la porte. Les étrangers désirant avoir une maison tranquille, table de première classe, chambres avec tout le confort désirable, feraient bien de descendre à cette pension à leur prochain voyage dans la métropole. 294—24

MAISONS A LOUER

A LOUER, coin Saint-Denis et Duluth, haut d'une pharmacie, logement à 2 étages, tout neuf, 7 pièces, chambre de bain séparée. Gaz et électricité. 302—6

A LOUER, sur la rue du Parc Lafontaine, un logement de 8 pièces, richement meublé. Pour plus d'informations, s'adresser à Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. 298—6

A LOUER — Deux plain-pieds ; un haut, 886 Saint-Hubert, loyer $22 ; et 1211 Saint-Denis, un haut, $40. John James Browne and Sons, 207 rue Saint-Jacques. 300—6

A LOUER, rue Saint-Denis, maison de 8 chambres, fournaise à eau chaude, loyer $12.00 par mois, possession immédiate. S'adresser notaire Meunier, 74 Saint-Jacques. 303—6

A LOUER, à la Ville Saint-Paul, un logement de 2 étages, 6 pièces, situé au No 36 avenue Galt. S'adresser sur les lieux. 305—1

A LOUER, un logement de 5 pièces, loyer $9.00 par mois, situé coin des rues Bienville et Pontiac. S'adresser à Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. 305—6

A LOUER, au No 171 rue Saint-Paul, grande maison, avec cour et écuries spacieuses. Termes faciles d'ici au 1er mai. Pour la clef, voir au No 169 rue St Paul. Pour conditions, s'adresser à Lighthall et Harwood, 180 Saint-Jacques. 305—2

A LOUER — Rue Saint-Denis, près Mont-Royal, joli plain-pied moderne, de 7 pièces, bien éclairée, en parfait ordre. S'adresser 1212 rue St Denis. 305—6

A LOUER, logement de 6 pièces, tout neuf, façade en pierre. S'adresser 1413 Saint-Dominique, près chez Peck. 305—1

COTTAGE A LOUER, Nos 1256, 1260, 1262 et 1264, rue Berri. Nouvellement réparés à neuf. Six chambres, eau chaude, bain et w.c. Seulement $17 à de bons locataires. On vendra moyennant $20 par mois, l'intérêt compris. Geo. Marcil et Cie, 180 rue Saint-Jacques. 264—n

COTTAGE à louer, No 67 Aylmer, 7 grandes pièces, intérieur fini de première classe, boîte grande cour seule, prix $18.00 par mois. S'adresser 61 Est Demontigny. 305—1

HAUT de maison à louer, contenant 5 pièces, prix $9 par mois. S'adresser 234 avenue Bourbonnière, Maisonneuve. 301—6

LOGEMENT à louer, haut de maison, No 86 rue Saint-Georges, 7 chambres, w.c., loyer $14.00 par mois. S'adresser No 98A rue Saint-Georges. 305—3

MAISON à louer, joli plain-pied, 6 chambres, bain, gaz, chauffé à l'eau chaude. 180 Saint-André, près Dorchester. S'adresser sur les lieux. 302—6

MAISON à louer, No 5099 avenue Western, 11 pièces, ménage fait à neuf et améliorations modernes. S'adresser No 2144 rue Saint-Jacques. Tél. Westmount 292. 305—6

PLAIN-PIEDS à louer, maison neuve, située Ville Saint-Louis, Nos 85, 87, 89 rue Waverley. Prix modéré, belle localité. S'adresser No 1635 rue Saint-Urbain. 301—6

PLAIN-PIEDS à louer, Nos 1536, 1542 et 1544 rue Saint-Denis. S'adresser F Tremblay et Cie, 400 rue Williams. Tél. Bell Main 2012. 301—6

PLAIN-PIEDS neufs et magnifiques à louer, rue Beaubien; maintenant prêts à être occupés, chacun contenant six pièces, commodités modernes, loyer modique. S'adresser W. C. Maxwell, 491F rue Saint-Urbain. Tél. Bell Est, 969. 303—6

PLAIN-PIED à louer, neuf, 548-550A Clarke, Annexe, 7 chambres, bain, gaz, électricité, belle localité, $15.00, près des chars. S'adresser M. Plante, 2294 Saint-Laurent. 303—6

A LOUER

A LOUER au centre des affaires, étage chauffé avec pouvoir, convenable pour manufacture. S'adresser J. Paquette, 59 Lacroix. 302—6

ECURIE à louer, 2 places, et remise à voitures. No 1051 rue Saint-Hubert, près de l'avenue Mont-Royal. 305—6

TERRE A LOUER, située dans Saint-Laurent, 55 arpents, pour culture, 28 boisés, à bonnes conditions. S'adresser A. Leduc, 1046 Saint-Laurent, ou à Leduc et Frère, 30 Villeneuve. 303—6

FABRIQUE A LOUER

FABRIQUE à louer, fabrique à dix minutes du bureau de poste, environ 34,000 pieds de superficie, quatre étages et sous-sol, à l'épreuve du feu, très bien bâtie, ventilation spéciale, éclairée de trois côtés. On pourra s'entendre pour garder le moteur et la chaudière qui autrement seront vendus. Pour détails complets, écrire à boîte 539 "La Presse". 304—6

AUTOMOBILES A LOUER

$25 par jour, grosse automobile. Bicycles à louer, 25c, pour une demi-journée; samedi après-midi, 50c James M Smyth, marchand de bicycles, 370 rue Dorchester Ouest, près de la rue Université, en face du club St James. Up 1249. Ouvert le soir. 294—26

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE A LOUER un rouleau double, un cylindre double, un moteur à ascenseur avec chaudière. Quinlan and Robertson, Pont Black, Cité. 305—3

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE A ACHETER un sofa en acajou avec bras de dossier, pour trois ou quatre personnes. La condition de la couverture importe peu. Ecrire et mentionner le prix à Sofa, B. P., boite 324. [illegible]

ON DEMANDE A ACHETER vitrines, comptoir et tablettes vitrées d'occasion. Ecrire à J. J. M., B. P. No 138, Lachine. 305—1

REGISTRE A ARGENT — On demande à acheter un registre à argent de petite dimension et bon marché. Ecrire à boite 532 "La Presse". 304—2

MACHINES A VENDRE OU A LOUER

UNE GRUE, chaudières portatives, élévateurs, appareil à enfoncer des pilotis, allèges et pieux, machine de traction. Wm. Hood and Son, entrepreneurs, 10 square Richmond. 305—2

A VENDRE OU A LOUER

MAISON à un seul logement à louer ou à vendre, rue Beaubien, près avenue DeGaspé, (pas loin de l'église), salon, salle à manger, cuisine, garde-manger, quatre chambres à coucher et chambre de bain, avec toutes les commodités modernes, loyer modique, possession immédiate. S'adresser W. C. Maxwell 491F rue Saint-Urbain. Tél. Bell Est 969. 303—6

A VENDRE

A VENDRE A TOUT LE MONDE — Bois pour allumer le poêle, $2.00; érable scié, $3.00; blocs d'épinette, $2.00; blocs de moulin, $1.75 le voyage; charbon anthracite, livré dans toute la ville. J. C. McDiarmid, coin Guy et William. Main 452. 124—n

A VENDRE, des parts dans la Oxford Mining Company, capital $300,000, à $1.00 la part, se vendant 50 cents. Mine d'or, richesse incalculable. Pour rapport de l'ingénieur et analyses des chimistes, écrivez aujourd'hui, Adélard Lessard, Box 90, Lewiston, Me. 284—n

ACTIONS — A vendre, pour $1,000 d'actions de la Banque Provinciale, au pair. S'adresser à J. C. G. boîte postale 2423. 302—6

ACTIONS—A vendre, 17 actions de "Paul Automatic Gas Coy.", valeur $100 chacune. Vendra à réduction, besoin d'argent pour construire. Ecrire à boîte 537 "La Presse." 304—3

A VENDRE, meubles, couchettes de fer et de cuivre, etc., comptant ou conditions faciles chez F. Guibord et Cie, 924 Sainte-Catherine, près Papineau. 302—6

A VENDRE, engin gazoline 6 forces, $200 ; moteur électrique 3 forces, $100 ; piano droit neuf, noyer noir, $150. Couchette cuivre valant $60, pour $25 ; mobilier chambre érable, $15. Vente immédiate 366 Saint-Hubert. 301—6

AMEUBLEMENT — A vendre, ménage neuf, n'ayant servi que quelques mois, aucun prix raisonnable refusé. S'adresser dans l'avant-midi, ou après 6 heures, au No 2081 Saint-Jacques, Saint-Henri. 301—5

A VENDRE, vêtements tout faits, pour dames et messieurs. Pardessus doublés en fourrure et fourrures de toutes sortes. Au comptant ou à conditions faciles. Les prix les plus bas. American Outfitters, nouveau numéro, 326 Boulevard Saint-Laurent, près Sainte-Catherine. 276—mjs—n

A VENDRE, chance exceptionnelle, une bonne clientèle payante de tabac, cigares, et sucreries, aussi, une bonne clientèle d'eau de javelle, avec tout le matériel compris, avec usage de la boutique, chevaux et voitures d'été et d'hiver. Conditions très faciles. Ecrire à Boite 543 "La Presse." 304—6

ARTICLES DIVERS — A vendre, une magnifique portière, une glacière, des tapis, des couvre-pieds, un châle ; le tout en parfait ordre. S'adresser au No 333A Chambord. 31.3

BREVET A VENDRE — Brevet du Canada et des Etats-Unis, sur la manière de joindre les rails de chemin de fer sans chevilles. Propriétaire, Flavien Bombardier, Valcourt, comté Shefford, P. Q. Pour détails de l'invention, s'adresser à Marion et Marion, New-York Life Building, Montréal. 300—6

BOUTIQUE de barbier à vendre et "shine" de 1ère classe, bonne clientèle. Vendra à bonnes conditions. 490 Rachel. 303—6

BOUTIQUE — A vendre, bonne boutique pour faire les chaussures d'enfants, établie depuis plusieurs années, avec bonne clientèle payante, machines comprises. Conditions faciles. S'adresser 80 Marie-Anne. 304—6

BICYCLE — Bon bicycle à vendre, en très bon ordre, bon marché à prompt acquéreur. Au No 1438 Demontigny Est. 305—1

CLIENTELE de lait à vendre, 13 vaches, cheval, voitures d'hiver et d'été ou seulement la clientèle. S'adresser 82 Ste Marguerite, St Henri. 300—6

CLIENTELE DE MEDECIN A VENDRE dans une campagne sur la ligne du Pacifique, rapportant de bons revenus. S'adresser boîte 439 "La Presse." 305-1

CORBILLARDS à vendre, en bon état, aussi voiture double, landau ; bon marché. Ce sont de bonnes voitures pour petite ville ou campagne. 16½ Saint-Urbain, Montréal. 303—6

ETAL DE BOUCHER à vendre, 133 Roy, établi depuis 15 ans, bonne place d'affaires, aucune offre raisonnable refusée, bonne chance pour personne désirant s'établir. 300—6

ETAL de boucher à vendre, chance exceptionnelle, à bon marché, établi depuis huit ans. Vend pour cause d'un nouvel achat. F. Charland, 1456 Ontario. 304-6

ETAL de boucher à vendre, dans la partie ouest de Montréal, établi depuis 10 ans. Ecrire boîte 569 "La Presse". 305—6

FOURNAISES Tortues, grande réduction, No 2, $5.00 ; No 3, $6.00 ; No 4, $6.75. Gazoline, 23c, au magasin, par 5 gallons. P. Gadbois et Cie, 151 Sainte-Catherine Est. 302—6

FOURNAISE — Magnifique fournaise à vendre à bon marché. F. Moquin, 123½ Bleury. 305—1

FOURNAISE — A vendre, jolie fournaise de passage, en bon état, à bon marché. S'adresser au magasin, 259 Sainte-Catherine Est. 305—1

FOURNAISE Tortue No 4, à vendre, 295 Saint-Denis, ou 228 Amherst. 305—1

JOURNAUX — A vendre, grande collection de journaux, bonne reliure en cuir. La Minerve, de 1850 à 1899, ainsi que L'Univers, L'Opinion Publique, Le Nouveau Monde, etc., etc. Pour plus de renseignements, s'adresser Mme veuve V. J. E. Brouillet, 152 Lasalle, Maisonneuve. 295—12

MEUBLES ET POELES

Fournaises, tapis, prélarts, rideaux, vendus à bon marché au comptant et par paiements faciles, chez Laude Bros., 234 Boulevard Saint-Laurent, près Dorchester. 284—n F

MEUBLES — A vendre à grand sacrifice, pour cause de départ, ameublement de chambre en chêne, ameublement de salon, poêle, etc., le tout presque neuf, immédiatement, à 87 Cadieux. Aussi Pianola Karn en parfait état. 305—1

MEUBLES — Toutes sortes de meubles, poêles et fournaises, aussi tapis et prélarts vendus à conditions faciles. J. Albert, 131 Craig Est, vis-à-vis de l'hôtel de ville. 305—6

MAISON meublée à vendre, au Parc Lafontaine, 7 pièces richement meublées, gaz, eau chaude. A vendre à sacrifice d'ici à huit jours. A qui la chance ? Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. 302—6

MEUBLES A VENDRE, toutes sortes d'articles de ménage, tapis, prélart et poêles, au comptant ou par versements. The Royal Furniture House, 508 rue Saint-Laurent. 302—12

MEUBLES à vendre : couchettes, 1 matelas, à très bon marché. 105 Sainte-Catherine Est. 305—1

MACHINES à coudre et tables à vendre, comprenant Singer, Wheeler et Wilson, à boutonnières, à deux aiguilles, à oeillets, Wilcox et Gibb, etc., à bon marché. S'adresser lundi, 28 octobre, après 10 a.m., 169 rue Duke. 300—6

A VENDRE

MOULIN à scies à vendre. Si quelqu'un désirait acheter bon moulin, première classe, engin 55 forces, Corlight double, moulange d'acier, embouffeteur, etc., établi près de la chapelle de Sainte-Appoline, comté Montmagny, paroisse nouvelle, très avantageux, beaucoup d'ouvrage, travaux publics prochainement. Vendu faute de santé. Conditions très raisonnables. S'adresser à Ovide Talbot, menuisier, Saint-Paul, Montmagny. Par écrit ou personnellement. 31.3.6

TAUREAUX à vendre, 4 jeunes taureaux enregistrés, race hollandaise — Holstein, — vendra à bonnes conditions. S'adresser Paul-Aimé Lussier, Varennes, Qué. 304—6

$ "PIASTRES" $ MEUBLES — Vous économiserez des piastres en achetant vos meubles, poêles, prélarts, couchettes en fer, à paiements faciles, chez M. Spires', 803 Saint-Laurent, coin Prince-Arthur. 300—6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE à l'encan, mardi, 30 octobre, à 10.30 a.m., 40 chevaux de travail de choix, pesant de 1,200 à 1,500 livres, en bon état et convenables pour chantiers, fermes et charroyage d'articles lourds, aussi plusieurs chevaux domptés pour la ville, plus légers, pour fins générales et la promenage. Visibles mardi matin et à vendre sans faute. La vente commencera à 10 heures 30 a.m. précises. T. W. Foster and Co. encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 301—3

A VENDRE, un des meilleurs étalons Percherons importés dans ce pays. Enregistré en France et en Amérique, âgé de quatre ans, pesant environ 1800 livres, couleur Rouen avec taches noires, de conformation et disposition parfaites ; très doux et saillies garanties. Il est réputé le plus beau type de Percheron jamais vu dans cette partie du pays. Il gagnera sûrement son prix d'achat en un an. Garanti absolument sain sous tous rapports. Venez le voir et vous l'achèterez. Adresse : S. C. Nutter, Sherbrooke, P. Q. 305—Msn

A VENDRE, magnifique cheval de selle du Kentucky, un des chevaux de selle les mieux domptés du Canada, il a toutes les allures distinctives, le trot, un seul pied, sauts de côté, le pas ; peut sauter 5 pieds ; c'est un joli cheval hongre bai de race, avec points noirs, longue crinière et longue queue, huit ans, garanti sain, doux et parfaitement dompté pour la ville. Aussi une voiture américaine à bandages en caoutchouc dur et harnais américain. A vendre à l'encan, mardi, 6 novembre, à 2.30 p.m. Visibles à nos écuries, 605 rue Saint-Paul, lundi matin. T. W. Foster and Co., encanteurs. 305—4

A VENDRE à l'encan, mardi, 6 novembre, à 10.30 a. m., 40 à 50 chevaux de travail de choix, dont la plupart sont de gros chevaux de trait qui ont été vus à l'ouvrage dans la ville, et vu la clôture de la navigation, on nous a consigné un lot de ces chevaux que nous vendrons tous sans faute. La plupart sont de bons jeunes chevaux de 5 à 7 ans, convenables pour chantiers, ferme et charroyages de toutes sortes. Il y aura aussi plusieurs bons chevaux légers, convenables pour promenade, express et ouvrage facile. Ils seront visibles mardi matin à nos écuries et vendus sans faute. Essai de 24 heures accordé et tous les chevaux sont garantis. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 305—4

CHEVAUX A VENDRE — Plusieurs bons chevaux de trait, sains pour express ou fins générales. Prix raisonnables. Ecurie de vente, Place Viger, 5 avenue Viger. 300—6

CHEVAUX, trois, à vendre. S'adresser chez Rowan Bros, 22 rue Vallée. 305—1

CHEVAL — A vendre, un magnifique cheval — pur sang — 8 ans, 17½ mains, 1100 livres, bon pour la selle et la voiture, vendu à grand sacrifice, vrai bon marché. Denis Advertising Signs Ltd., 150 Craig Ouest. 305—n

CHEVAL — A vendre, un beau grand cheval, sain, garanti sous tous rapports. Un bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser 1313 Saint-Denis. Tél. Bell Est 4694. 305—1

CHEVAL — A vendre, un bon cheval de boghei, pesant 1,050 livres. S'adresser 678 Dorchester Est. 305—2

CHEVAUX — A vendre, jolie jument blonde, douce, forte, active et parfaitement saine, 5 ans, 900 livres. S'adresser à 8 rue Craig Est. 305—6

CHEVAUX ET VOITURES — A vendre, un joli bidet bai, pour la promenade, ainsi qu'un boghei avec pneus en caoutchouc et harnais. 691 rue Saint-Paul. Tél. M., 5957. 305—1

EXPRESS, sleighs à vendre, neufs et de seconde main. Aussi berlot et crachoir, bon marché. S'adresser 1401½ Saint-Urbain, ville. 305—6

VOITURE — Bon boghei Gladstone à vendre ou à échanger contre piano box. Vendra à bon marché, 742 Sherbrooke Est ou 455 Saint-Jacques, chez Oscar Racette. 300—6

CHIENS A VENDRE

CHIEN Terreneuve à vendre. S'adresser 64 Visitation. 305—1

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — $160 achèteut un beau piano droit Heintzman, pris pour dette. Pour autres renseignements, écrire à boîte 506 "La Presse." 303—6

A VENDRE — Pianos droits neufs ou d'occasion à bon marché, comptant ou à crédit. The Leach Piano Co., Ltd., succursale de la partie Est, 266 rue Sainte-Catherine, magasin de musique de Yon. 303—4

A VENDRE — Achetez votre piano de la Cie de Pianos Leach, Limitée, 560 rue Sainte-Catherine Ouest. W. H. Leach, président ; E. A. Gervais, vice-président ; A. L. Dupont, sec.-trés. 305—6

ORGUE d'église, 2 claviers, pédales à pieds et un soufflet à main, convenable pour petite église, à vendre. Prix $175. Conditions faciles. La Cie de Pianos Leach, Limitée, 560 rue Sainte-Catherine Ouest. 305—2

PIANO à vendre, $174 comptant, achètent un magnifique piano droit ayant coûté $350. Un an d'usage. Pris pour dette. Magasin de meubles Fernet, 392 Mont-Royal, près Saint-André. 303—6

PIANOS — A vendre plusieurs très beaux pianos grand, convenables pour salles de concerts, clubs, etc. S'adresser immédiatement à Layton Bros, 144 rue Peel, vis-à-vis le square Dominion. 29,31

PIANOS neufs Mason et Risch, Morris et Leach, à vendre, au comptant ou à conditions faciles. La Cie de Pianos Leach, Limitée, 560 rue Sainte-Catherine ouest, entre Stanley et Drummond. 305—6

PIANO — $185.00 comptant achètent un beau piano droit ayant servi six mois. La Cie de Pianos Leach, Limitée, 560 rue Sainte-Catherine ouest, entre Stanley et Drummond. [illegible]

PIANOS — A vendre, beaux pianos carrés, $75.00 à $125.00, payables $4.00 comptant et $4.00 par mois. La Cie de Pianos Leach, Limitée, 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond. Ouvert le soir. 30?—1

FOURRURES A VENDRE

CAPOTS DE CHAT, manteaux mouton de Perse, étoles, toutes sortes fourrures, robes de carriole. Aucune offre raisonnable refusée. 137 Craig Est. R. Marks. 301—6

COLLERETTE en vison à vendre, à moins que moitié prix, large et épaisse, en excellent état. S'adresser 336 rue Rivard. 305—1

FOURRURES — Les lecteurs de "La Presse" sont invités d'aller au No 39 Saint-Hubert, pour visiter nos magnifiques fourrures, nouveau style, des mieux confectionnées, consistant en manteaux en mouton de Perse, étoles, manchons, capots doublés en fourrure et en chat. Venez les voir. Aucune offre raisonnable refusée. 305—5

FOURRURES — Vous trouverez les plus beaux modèles de fourrures au No 1857A Saint-Jacques. Mme H. Germain s'occupe aussi spécialement de la confection des manteaux d'opéras, des manteaux doublés en fourrure pour dames, ouvrage garanti, réparations faites avec soin. 291—24

FOURRURES — Nous désirons vendre le reste de manteaux en fourrure et autres fourrures à très bon marché pour cause de décès. Aucune offre raisonnable refusée. 95 Hutchison, près Bleury. 303—6

FOURRURES — A vendre, à sacrifice, magnifique manteau mouton de Perse ; aussi pardessus pour homme en chat sauvage, autre doublé en fourrure, manchon, étole en vison. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Faut vendre, 39 St Hubert. 305—5

FOURRURES A VENDRE

FOURRURES — A vendre, magnifique étole en phoque, à vendre, à grand sacrifice. S'adresser entre 7 et 9 heures du soir, au No 488 rue Saint-Hubert. 304—4

FOURRURES exceptionnellement belles, en boas et manchons en martre, ainsi qu'en casques en vison et en phoque chez O. A. Wilkie, fourreur expérimenté, 34 square Chaboillez. Réparations promptement exécutées. 304—6

HUIT MANTEAUX en fourrure de belle qualité, grandeurs assorties, style le plus nouveau, à $25. Faut vendre cette semaine. Venez voir, 39 Saint-Hubert. 305—5

MESDAMES! Nous avons une ligne d'étoles en martre naturelle d'Alaska; le choix sur une grande quantité et nos prix sont raisonnables. Nous avons aussi en fourrures de toutes autres espèces, des manteaux, tours de cou, manchons, bonnets, pardessus en chat sauvage pour hommes. Pardessus doublés de fourrure, etc. Fourrures réparées et remises à neuf, chez les marchands fourreurs pratiques — trente-cinq ans d'expérience. — Ouverts le soir; partir de samedi, le 13 octobre. R. Davis and Co, 647 rue Saint-Laurent, à trois portes de la rue Sherbrooke. 302—6

MANTEAU de mouton de Perse à vendre à bon marché, est aussi bon qu'un neuf. 333 Saint-André, Montréal. Avant-midi et de 6 à 8 p.m. 31.3

ON DEMANDE aux dames de venir voir notre département de fourrures, ayant un assortiment considérable de manteaux en "seal électrique," mouton de Perse, collerettes, étoles, manchons, etc., etc., nous vous garantissons que vous paierez de 20 à 50 pour cent moins cher qu'ailleurs. Au comptant et à conditions faciles. American Outfitters, nouveau numéro, 326 Boulevard Saint-Laurent, près Sainte-Catherine. 276—mjs—n

SPECIAL

Nous offrons en vente à des prix absolument spéciaux un manteau en seal véritable, buste 36; un manteau en loutre piquée, buste 38, et une demi-douzaine de doublures en vison. Tous ces articles sont de première qualité. Aussi quelques manteaux en mouton de Perse, garantis en pleine peau, pour $65. Les mêmes garnis en vison, $85. McComber et Cummings, 516 rue Saint-Paul. 299—Mv—n F

Vente Importante

De très belles fourrures, consistant en pardessus de chat sauvage pour hommes, pardessus doublés en fourrure, avec collet en loutre et mouton de Perse, manteaux de dame en mouton de Perse, manteaux garnis en vison, en seal électrique et near seal.

Etoles, tours de cou et manchons en vison ; aussi une grande quantité d'autres fourrures trop nombreuses pour être mentionnées. Toutes ces marchandises sont très belles et du dernier style.

DOIVENT ETRE VENDUES ; AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSEE.

Une visite vous convaincra qu'une telle occasion se présente rarement. 39 rue Saint-Hubert. 298—n F

$50 pour un magnifique manteau mouton de Perse, nouveau style, qui, par son apparence, vaut $125. Hâtez-vous pour faire votre choix, car ils se vendent très rapidement. Adressez-vous, 39 Saint-Hubert. 305—5

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS de toutes qualités. Charbon Scranton. Commandes promptement exécutées. Canada Coal Co., Saint-Henri, 1117 Saint-Antoine, coin Saint-Philippe. Tél. Bell Westmount 1481. 300—n

COMBUSTIBLE — Voyage, $1.00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Grain, foin. Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Marchands, 131, Bell Est, 4251. 279—58

COMBUSTIBLE — Slabs sciées, $1.00, bois franc, $1.60; bois franc fendu, $2.00 le voyage; charbon, grain, foin. T. Raymond, 578 Ontario Est. Bell Est 1029. 282—mjs—n

COMBUSTIBLES — Slabs sciées, $1.00 ; bois franc scié, $1.40 ; bois franc fendu, $1.65 voyage ; bois corde, charbon, grain, foin, J. G. Brosseau, 470 Ontario Est. Bell Est 1005. 287—Mvs—n

SLABS sciées, $1.00 le voyage ; bois franc, $1.00 demi-corde ; blocs, $1.50 le voyage. P. Payette Fils, 1338 Demontigny Est. Tél. Est 1286. 282—72

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, bonne propriété de coin, rue Notre-Dame Est. Superficie, 1,600 pieds. Echangerait contre propriété non grevée. Bon site pour hôtel. John F. Raphael, 6 rue Saint-Sacrement. 300—6

AHUNTSIC

Plusieurs lots à vendre, situés sur la Rivière des Prairies, près du couvent du Sacré-Coeur, proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux en construction. S'adresser à l'hôtel Péloquin, tous les jours. Conditions faciles. Tél. E. 4711, sonnez 2 coups. 288—18 F

BORDEAUX

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir, le samedi après-midi, ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 294—n

MAISON à vendre, et deux terrains, ronde de lait, 12 vaches, un cheval, charrette, tombereau, 2 harnais, bonnes conditions. S'adresser rue Hamilton. 300—6

A VENDRE — Une très jolie maison, 3 logements, gaz, électricité, fournaises à eau chaude, bain, etc., située rue Mance, No 674, ville Saint-Louis. Chance pour un prompt acheteur. S'adresser au troisième étage. Chs Saint-Pierre, prop. 303—6

A VENDRE, prix $12,500, loyers $1,338. Hypothèque $6,800 à 5½ pour cent. Belle propriété de 9 logements, située rue Bordeaux, près Mont-Royal. Cette propriété sera vendue d'ici à 8 jours. Faites une offre. Dubreuil et Duchesneau, 8 Craig Est. 303—6

LOTS A VENDRE — 3 lots à bâtir, 25 x 100, rue Durocher, près avenue Van Horne, aussi un lot, 25 x 100, rue Durocher. 5 lots à Bordeaux, 50 x 100 chacun, avenue Bois de Boulogne. 176 Bleury. 302—6

MAISONS A VENDRE — Nos 1710 à 1726 rue Saint-Denis ; Nos 36 à 40 rue Christophe-Colomb ; Nos 1004 à 1008 rue Berri. S'adresser 210 Parc Avenue. 302—6

MAISON A VENDRE — Maison à vendre, Nos 172 à 174 Gilford, 2 étages, façade en pierre. Revenus annuels $228. Prix $2,400. Conditions faciles. 301—6

MAISONS A VENDRE — Rue Mance, près Fairmont, 3 plain-pieds, bois et brique, devant en brique pressée, bâtie depuis 1 an, système de chauffage et toutes les améliorations modernes, revenus $816.00 ; peut rapporter l'an prochain $852. Vente, $8,500.

RUE CLARK, 563 à 569, maison bois brique et pierre, 4 plain-pieds, revenus $708. Vente, $7,200.

Rue Cadieux, 648 à 654, revenus $888. Vente, $8,800.

PLUSIEURS autres propriétés et plusieurs terrains ; aussi argent à prêter sur hypothèque. S'adresser L. Charpentier, 72 Notre-Dame Est, ou 1159 De Lorimier. Tél. Est 2344. 31,3

PROPRIETE A VENDRE — Un particulier vendra propriété, comprenant magasin et trois logements, au centre, de première classe, rapportant 12 pour cent. Ecrire à boîte 579 "La Presse." 305—6

A vendre--Rue St Laurent

Evaluation Municipale $15, 50.

PRIX $14,000.

LOT 48 x 175

Avec front additionnel sur la rue adjacente. Bloc à 3 étages, devant en pierre, contenant 2 magasins modernes, 24 x 50, planchers en bois franc, plomberie découverte, etc., et 4 étages au-dessus, tout en parfait ordre, plomberie découverte nouvelle, etc., bien loués. Aussi 2 lots vacants en arrière, 48 x 75. Taxes d'expropriation payées. Conditions faciles.

W. ERNEST BOLTON,
Phone Main 32. 141 Notre-Dame ouest. 31.3 FF

PROPRIETES A VENDRE

MAISON à vendre, dans une belle localité, No 375 rue Dorchester Est, près rue Saint-Hubert. Jolie résidence en très bon état, 10 pièces, $4,800. S'adresser sur les lieux, entre 1 et 2 heures p. m. 305—1

PROPRIETE A VENDRE, pour clore une succession, cette magnifique propriété, située à l'encoignure des rues Mont-Royal et Chambord, pierre et brique pressée, 2 magasins, 4 logements, cave en ciment, chauffage à l'eau chaude, et toutes les améliorations modernes, récemment construite, prix $15,500.00. S'adresser à Alexandre Desmarteau, No 60 rue Notre-Dame Est, Montréal. 302—7

PROPRIETE A VENDRE — Nos 481C, 483 rue Saint-Denis. Une belle maison en pierre de sable rouge, à quatre étages, avec toutes les améliorations modernes, le tout bâti de première classe, avec écurie en brique à deux étages, de deux places, avec grande cour, deux grands logements, bon revenu, très bien située pour un médecin. Conditions faciles. S'adresser à R. Gohier et Fils, No 50 Boulevard Saint-Laurent, Montréal. 300—6

PROPRIETES A VENDRE — Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. Les propriétés suivantes peuvent être achetées $1,000 comptant en montant : Rue Saint-Hubert, pierre et brique, 2 logements, améliorations modernes, revenus $300, prix $2,-850. Avenue Fergues, bois et brique, 2 logements, revenus $324, prix $4,750. A Sainte-Cunégonde, rue Delisle, 5 logements, donnant un revenu de 10 pour cent, prix $6,700. Avenue Laval, près de l'église Saint-Louis de France, bois et brique, 4 logements, revenus $702, prix $6,700. Avenue Mont-Royal, bois et brique, 2 logements, 2 magasins, centre commercial, revenus $825. Prix $8,500. 303—6

PROPRIETE A VENDRE — Une propriété de première classe, Nos 341 et 343 Saint-Hubert, entre Ontario et Sherbrooke. Pour détails et permis de visiter, s'adresser à W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. Téléphone Main 32. 304—6

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN à vendre, coin Saint-Urbain et Fairmount, 51 x 100. S'adresser à J. A. Clermont, chef de police, ville Saint-Louis. 303—6

PROPRIETES DEMANDEES

AVIS AUX PROPRIETAIRES — Je me retire d'affaires avec $40,000, je veux acheter de bonnes propriétés payantes. Les réponses d'agents ne seront pas considérées. Ecrire à boîte postale 431, Montréal. 300-6

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter ou à louer, à Outremont ou Notre-Dame de Grâces, maison moderne, 9 chambres, terrain et arbres fruitiers. Possession immédiate. S'adresser 424 Mont-Royal. Tél. Est 3312. 305—2

OCCASIONS D'AFFAIRES

CHANCE D'AFFAIRES EXCEPTIONNELLE — Si vous pouvez économiser dix dollars par mois, je puis vous procurer un revenu viager de $900.00 par an, par un placement dans une affaire des plus prospères. Ceci est une proposition honnête basée sur des faits indiscutables. S'adresser pour toutes informations, à O. B. D'Aoust, édifice Liverpool and London and Globe, Montréal. 301—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, hôtels, restaurants, salles à manger, maisons de pension, épiceries, parts de société, et autres commerces. Maisons et boutiques à louer. L. Harris, 75 Boulevard Saint-Laurent. 241—n

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, atelier de galvanoplastie faisant de bonnes affaires, dans un centre commercial. Bonnes raisons pour vendre. Occasion à un prompt acheteur. Ecrire à Boîte 571 "La Presse." 305—1

OCCASIONS D'AFFAIRES — Dagenais et Cie, 3 Craig Est, coin Saint-Laurent. Téléphone Est 1810. Marchands, 215.

EST-CE UN HOTEL, restaurant licencié, vrai bon marché, que vous cherchez? Consultez-nous, gratuitement, c'est votre intérêt. Notre spécialité depuis 14 ans.

MAGNIFIQUE hôtel, petite ville, près Montréal, 45 chambres, richement meublées, recettes garanties $500.00 par semaine. Prix $9,000, $4,-000 comptant, balance facile.

PLUSIEURS épiceries, très avantageuses, maisons meublées, depuis $200. Chance incroyable. Aussi magasins de modes, chapeaux, bien établis, rue Sainte-Catherine, $700 seulement.

CHANCE exceptionnelle, magasin de cigares, avec boutique de barbier, très central, bonnes raisons pour vendre, valant $3,500, vendra $2,000, un peu de comptant, balance comme un loyer.

PLUSIEURS bonnes petites places en fait de magasins de toutes sortes, depuis $250 en montant.

ACHETEURS, vendeurs, pour avoir satisfaction, consultez toujours gratuitement Dagenais et Cie, 3 Craig Est, coin Saint-Laurent, dont la réputation n'est plus à faire, établis depuis 14 ans. $32,000 à prêter. 305—1

THE GROCERS' EXCHANGE

Massicotte et Brunet, agents d'affaires et d'immeubles, 76 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1314.

AMEUBLEMENTS à vendre, à grand sacrifice, aussi clos de bois, étaux de boucher, magasins de toutes sortes, épiceries, ferronneries, chaussures ; petits et grands restaurants ; maisons de pension, magasins de modes, boulangeries, clientèles de laitier et toutes sortes de commerces à la ville et à la campagne, à vendre ou à échanger.

A VENDRE, toutes les fixtures d'une épicerie, comprenant comptoir, dix balances assorties, grosse balance plateforme, magnifique glacière, seulement trois mois d'usage, 5 vitrines d'étalage, 12 bidons à thé en parfait état, ainsi que tous les ustensiles nécessaires dans une épicerie de première classe. Nous vendrons le tout ou en partie, à sacrifice, pour règlement d'une affaire de faillite. Aussi deux chevaux, deux voitures et licences.

MAISON A VENDRE — Bois et brique, 25 x 30 pieds, terrain 70 x 25. Prix $900, comptant $300, balance à termes faciles. Massicotte et Brunet, agents d'immeubles, 76 Saint-Jacques.

MASSICOTTE et BRUNET, agents d'affaires et d'immeubles, 76 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1314. Correspondance sollicitée. 304—6

AVIS AUX ENTREPRENEURS désirant bâtir quelques logements privés pour la valeur de $12,000, en échange contre un restaurant licencié, rue Sainte-Catherine, faisant des affaires d'or, pas de dépenses. Ecrire à Boîte 423 "La Presse." 301—8

HOTELS A VENDRE

AVEZ-VOUS DE $1,000 A $2,000 COMPTANT, pour acheter un restaurant licencié faisant des affaires pour $150 à $200 par semaine, avec fixtures, bail, licence, ameublement et un stock de liqueurs, vins et cigares au montant de $300 ? Voyez Mendoza Langlois, agent d'immeubles et de chances d'affaires, 62 rue Saint-Jacques. 31,3

HOTELS à vendre, restaurant licencié, recettes de la semaine dernière $275. Bail de 7 ans. Loyer $35 par mois, $4,000 comptant. S'adresser à 2341 rue Saint-Jacques. 303—6

HOTELS A VENDRE — Johnson et Grace, 62 rue Saint-Jacques. Quelques bons marchés dans les restaurants licenciés, rue Sainte-Catherine, recettes $400 par semaine. Prix $13,000. Rue Ontario, recettes $400 par semaine, prix $12,000. Rue Saint-Laurent, recettes $400 par semaine, prix $16,000. Rue Notre-Dame, recettes $300 par semaine, prix $12 000. Mile-End, près de l'hôtel de ville, recettes $250 par semaine, prix $8,500. Conditions faciles. Rue Mont-Royal, coin de rue, recettes $200 par semaine, prix $8,000, $3,000 comptant. 303—6

MAGNIFIQUE hôtel à vendre, Queen's, à Cornwall. Avec licence et ameublement. Beau centre d'affaires. Pour conditions, s'adresser à Mme O. D. Prieur, Cornwall, Ont. 304—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN — Librairie à vendre, établie depuis plusieurs années. Bonne place d'affaires. Vente pour cause de santé. Pour conditions, s'adresser à 291 rue Sainte-Catherine Est. 302—6

MAGASIN de papeterie à vendre, établi depuis dix ans, encadrage, objets de piété, cartes postales, etc., 1364 Sainte-Catherine Est, coin Poupart. 304—6

MAGASIN de nouveautés très payant à vendre, établi depuis 8 ans ; bonne localité ; on vend parce qu'on veut se retirer des affaires. Pour détails, écrire à boîte 573 "La Presse." 305—1

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN — A vendre, l'un des magasins de modes les plus profitables de la ville, haut de la rue Saint-Denis. Raison : mauvaise santé. Un bon marché. Ecrire boîte 454 "La Presse". 301—6

MAGNIFIQUE magasin de tabac à vendre, avec boutique de barbier en connection ; les fixtures sont des plus modernes et la clientèle très bonne. S'adresser 13 carré Chaboillez. 304—6

EPICERIES A VENDRE

A VENDRE, chic épicerie, non licenciée, rue Notre-Dame Ouest, magnifique place d'affaires, commerce comptant de $425.00 par semaine. Raison de vente : on se retire des affaires. Ecrire A. A., 3569 Notre-Dame. 302—6

CHANCE exceptionnelle, épicerie licenciée, coin de rues, petit loyer, bail pour deux ans recettes $300 à $400 par semaine, stock frais, $800.00. Conditions faciles, bonne raison de vendre. S'adresser immédiatement P. Thomas, 263 Amherst. 302—6

EPICERIE à vendre, coin Berri et Roy, bonne clientèle, avec bons bénéfices, stock $1,150, partie comptant, balance paiement mensuels. S'adresser 620 Berri ou 472 Sherbrooke Est. 300—6

EPICERIE avec logement, $250; rare chance pour prompt acheteur; cause de vente, femme seule et malade. S'adresser immédiatement Mme veuve Racette, 111 Iberville. 302—6

EPICERIE licenciée de première classe à vendre. Belle place d'affaires. Loyer bas, stock $2,000.00. S'adresser à Lebel et Sansregret, 660 Dorchester Est. 302—6

EPICERIE à vendre, non licenciée, coin rues, bonne place d'affaires, logement, écurie, cheval, voiture, bonnes raisons de vendre. S'adresser entre 7 et 8 heures du soir, 493 Wolfe. 304—6

EPICERIE non licenciée à vendre, rue Saint-Hubert, bonne localité, stock frais, cause de vente : départ pour l'ouest. Ecrire à boîte 534 "La Presse." 304—2

EPICERIE à vendre, avec logement, bonne place d'affaires. Vente pour cause de départ. Conditions faciles pour prompt acheteur. S'adresser 1695 Saint-Hubert. 305—1

FERMES A VENDRE

FERMES à vendre, dans le voisinage de Sherbrooke et de Louiseville. Pour détails complets, s'adresser à R. C. McFadden, Louiseville. 291—18

FERMES à vendre. S'adresser au Trust and Loan Co., 26 rue Saint-Jacques, Montréal. 156—Ms—n

TERRE A VENDRE à la Saskatchewan, contenant 800 acres, à 1 mille de la mission catholique de Saint-Hubert et à dix milles de White Wood, ligne principale du C. P. R. Il y a 150 acres en culture, 300 acres convenables pour la culture. Bois et pâturage, eau, bonne maison, écuries, le tout clôturé. Prix $15 de l'acre, ¼ comptant, le reste à 6 pour cent. S'adresser à François Dunnand, Whitewood, Assa. 299—18

TERRE A VENDRE, magnifique terre, 80 arpents en culture, à un mille de l'église, 10 bêtes à cornes, 5 chevaux, aussi 2 terres à bois contenant 10 arpents chacune, et un magnifique quai, contenant 400 toises de pierre, qui peut être chargé en tout temps de la navigation. Cause de maladie. S'adresser Thomas Forget, Saint-François de Sales, comté Laval. 304—2

SERRURIERS

CLEFS, serrures, spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf; pour toutes vos réparations de clefs, serrures, allez à 182 rue Sanguinet. 302—6

POELE EN ACIER HOOLOHAN

VENDUS à crédit. Nous avons en mains un assortiment complet de nos poêles en acier, supérieure à tout autre en fini et qualité. 689 rue Notre-Dame Ouest. 291—26

ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

PRELARTS PRELARTS

1,500 coupons prélarts de 2 verges à 16 cents ; 50 pièces de prélarts linoléum, valeur 50, 60 cents, à 29 cents. Maison Viau, 1327 Sainte-Catherine Est, 620 Mont-Royal. 281—n

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, 262 Dorchester ouest. On répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél Main 4414 282—26

BRIQUES

BRIQUES communes et pressées. Dartnell, 157 rue Saint-Jacques. 296—12

PEAUX DE VISON

2,000 peaux de vison à 39 cents, 75 cents, $1.25, $1.50. Maison Viau, nouveautés, 1327 Sainte-Catherine Est ; 620 Mont-Royal. 281—n

TEINTURE ET NETTOYAGE

AVEZ-VOUS quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? adressez-vous à The Canadian Dyeing and Cleaning Co., 186 rue Saint-Philippe, Saint-Henri. Tout ouvrage garanti de première classe. 290—26

PERSONNEL

PERSONNEL — The American Fur Store est déménagé du No 27 rue Saint-Laurent au No 481 rue Sainte-Catherine Est. 163—n

PERSONNEL — Essayez nos traitements pour toutes maladies de la peau, du cuir chevelu, poils, poils follets, verrues, môles enlevés permanemment. Pédicure, manicure—diplôme.— Satisfaction garantie. Miss Grant, 6 avenue du Collège McGill. Téléphone Up 3126. 260—Ms—n

INFORMATIONS DEMANDEES

INFORMATIONS DEMANDEES — Herménégilde Bourassa, demeurant à Port Crescent, Etat de Washington, E. U., demande à connaître les adresses de son frère Camille et de sa mère, demeurant chez son gendre, Cléophas Thibault. Les personnes connaissant ces adresses rendraient service en en informant l'annonceur. 300—7

INFORMATIONS DEMANDEES — La personne qui s'est présentée au No 164 avenue Metcalfe, Westmount, le 26 septembre au soir, — le soir qui a suivi l'accident, — voudrait-elle repasser n'importe quel soir, après 7 heures, ou envoyer son adresse ; ce faisant elle nous obligera beaucoup. 301—6

INFORMATIONS DEMANDEES — Hector Bergeron, fils de Jos. Bergeron, parti depuis 5 ans pour New Bedford, Mass., est prié d'envoyer son adresse à son père, 58 Bourget, Montréal. Renseignements reçus avec reconnaissance. 301—6

INFORMATIONS DEMANDEES — $5 de récompense offerte à la personne pouvant donner les informations voulues pour faire retrouver un cheval brun, crin noir, deux pattes derrières blanches, à partir du jarret ; nez blanc. Ce cheval a été loué le 5 juin 1906. M. Emile Bérubé, acteur. Adressez informations, Eloi R. Cyr, Edmunston, N. B. 303—5

INFORMATIONS DEMANDEES — Jean-Baptiste Herminie et Anna Larocque, enfants de Magloire Larocque, de Saint-Hyacinthe, sont priés d'envoyer leurs adresses à leur soeur Arzélie — Madame Napoléon Laniante — actuellement de passage à Montréal, au No 532 rue Champlain.

EAU DE JAVELLE

L'EAU DE JAVELLE de Cormond, fabriquée par J. Paquin, 915 Berri, est reconnue pour la meilleure eau des ménagères. Demandez-la toujours à votre épicier. Tél. des Marchands 2015. 302—6

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith et tous accessoires de caméra. 116 Notre-Dame Ouest — ancien numéro, 1756 Notre-Dame. — Uptown, 148 rue Peel. Demandez la nouvelle liste d'occasions. 282—24

STE ANNE DE BEAUPRE

CE COUPON donne droit au porteur à une magnifique gravure en couleurs, de sainte Anne, pour chaque commande d'encadrement de $2.00. Malone Moulding and Framing Co. 48 Côte du Beaver Hall. 281—26

DANSE

DANSE — Cours complet en français où en anglais par le professeur Frank Norman, le professeur de danse le plus en vue du Canada. Stanley Hall, 96 rue Stanley. Circulaires. Assemblée tous les samedi soir. 258—t.l.s.n

RHUMATISME, NEVRALGIE

PEPINA, remède infaillible. Nous garantissons guérir toute personne atteinte de rhumatisme ou de névralgie. Consultations gratuites, de 9 à 5 heures. S'adresser 669 Saint-Paul, Montréal. 305—6

MANTEAUX MOUTONS DE PERSE

A VENDRE, des manteaux de moutons de Perse et capots chat ; toutes sortes d'étoles et manchons, aucuns prix raisonnables refusés. Venez examiner nos fourrures avant d'acheter ailleurs. R. Marks, 137 Craig Est. 305—24

PORTRAITS

CABINETS et portraits au crayon ou au pastel. C'est le temps de donner vos commandes pour les fêtes. Pastels, valant de $10.00 à $15.00 ailleurs, pour $4 à $6 seulement, chez Such and Co., 251 Sainte-Catherine Est, près Saint-Denis. Ceci comprend jolis cadres dorés en chêne, grandeur 16 x 20. Aussi grandes réductions dans nos cabinets, valant $3 la douzaine, à $1.50 seulement. Ouvert le dimanche et les jours de fêtes. 305—1

FOURRURES REPAREES

REPARATIONS DE FOURRURES—Fourrures refaites et remodelées dans les plus nouveaux styles. Manteaux de mouton, capot chat et doublés en fourrure, étoles, manchons à vendre, aucune offre raisonnable refusée. D. Pearson, 21 Craig coin Saint-Dominique. 305—1

TEINTURE "IMPERIALE"

HABITS DE MESSIEURS nettoyés et pressés, $1.25. Nettoyage français, $1.50. Habillement teint et pressé, $1.75. 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Téléphone Up Town 3688. 303—6

BUANDERIE "IMPERIALE"

BUANDERIE et teinturerie "Impériale." Nouveau quartier, 5 rue Berthelet. Ernest Mireau, gérant. Lavage et nettoyage français, habits de messieurs et dames teints, nettoyés et pressés. 303—6

REPARATION DE MEUBLES

REPARATIONS de canapés, fauteuils, chaises, matelas, etc. Spécialité d'ameublement de salon et draperies. F. Dufour, 395 Ontario, coin Saint-Hubert. Ouvert jusqu'à 9 heures. Bell Est 3389. 304—6

POELES REPARES

POELES d'acier et en fonte, fournaises de tous genres, réparés avec soin, ouvrage garanti, à bon marché. S'adresser en toute confiance. H. Levert, 302 Cadieux. 304—6

MODES

MISS NELLIS — Le salon de modes, 558 rue Sainte-Catherine Ouest, de Miss Nellis, qui est de retour de New-York, est maintenant prêt à exposer un assortiment de chapeaux de ville et de soirée. Une visite est sollicitée. 297—26

PECHE ET CHASSE

PECHE, CHASSE — A vendre, minnows, articles divers pour pêche et chasse. S'adresser R. N. Sévigny, plombier, 514 Saint-Jacques, près gare Bonaventure. Tél. Bell Main 1624. 303—6

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS—M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. 45 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 1 Lagauchetière ouest, angle Saint-Laurent. Tél. M. 3791. 235—n

POELES EN ACIER DAVIGNON

POELES — A vendre. Il nous arrive un char de poêles, qu'il faut vendre à tout prix. Voyez les prix ailleurs et venez avant d'acheter comparer les nôtres ; vous serez émerveillés. J. et P. Davignon, 826 Ontario Est et 1124 Saint-Laurent. Tél. Bell Est 2021. Marchands 1537, 2040. 298—24

BILLARDS ET ACCESSOIRES

TABLES de billard neuves, grand assortiment de tables d'occasion, toutes grandeurs, allées de quilles, fixtures de bar. Prix les plus bas. Brunswick Balke Collender Co., 266 Saint-Laurent. 291—26

HUILES DE CHARBON

LIVREES — Canadienne, 0.14, 5 gallons, 0.65; américaine, 0.16, 5 gallons, 0.75; astrale, 0.20, 5 gallons, 0.95; gazoline, 0.25, 5 gallons, $1.15; ferronneries, tuyaux, poêle, fournaises Tortues, job d'ustensiles de cuisine émaillées. P. Morency, 204 Sainte-Catherine Est. Téléphone Est 2690. 300—6

FOURRURES REPAREES

SI VOUS VOULEZ avoir de belles réparations en fourrures ou des fourrures faites sur ordre, à meilleur marché que partout ailleurs, satisfaction garantie, allez 496 Plessis. 300—6

PLISSAGE ACCORDEON

JUPE plissé soleil, dernière nouveauté de Paris. Ouvrage garanti par des Parisiens compétents. Aussi plissage accordéon. Toilettes faites dans les derniers goûts. 382 Craig Est, gare Viger. 304—6

ONGUENT FIDELI

POUR guérison d'hémorroïdes, frondes, clous, mal de barbe et toutes maladies de la peau. Satisfaction garantie. Demandez-le à votre pharmacien. Arthur Dépatie, agent général. 103 Coursol, Montréal. 288—26

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Envoyez-nous sans retard une commande pour fantaisies de 25c et vous trouverez une belle carte avec votre nom brillant et notre catalogue. Gros, détail. Palais des Arts, 966 Notre-Dame Ouest. 31.3

YEUX — OREILLES, NEZ, GORGE

Dr FRS DE SALES PREVOST, "Spécialiste Paris"

Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations: 1 à 4. Consultations gratuites pour indigents mardi, vendredi, 10 à midi, 232 Sherbrooke st. 279-38

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 162-IM-v-n

CORS ENLEVES SANS DOULEURS—25c chacun, oignons, ongles incarnés, protubérances, verrues et toutes les maladies des pieds traitées habilement par le Prof. L. Harris, établi en 1864, 75 Boulevard Saint-Laurent. Tél. Bell Main 2118. On va voir les dames et messieurs à leur résidence. 241—n

FOURRURES, PAIEMENTS FACILES

Ayez un beau manteau de fourrures, à nos conditions faciles. Aussi fourrures de toutes sortes, confectionnées sur commande. Vous pouvez choisir les peaux. Réparations faites promptement et parfaitement.

TURK & Co, 67, rue Prince-Arthur. 303-5 FF

PERDU

CHEVAL — Perdu, un cheval rouge, crin noir. Prière d'avertir F. X. Tessier, boucher, 225 rue Roy. 305—1

EPINGLETTE — Perdue, une épinglette en perles, forme de papillon, parcours Saint-Denis, Laval, Sherbrooke et Saint-Laurent. Récompense en la rapportant au No 413 Mont-Royal. 305—1

LORGNON — Perdu, un lorgnon en or, sur la traverse, rue Saint-Jacques, samedi soir, près de l'église Sainte-Cunégonde. Récompense. S'adresser 3154 Notre-Dame. 305—1

JUMENT — Perdue, il y a deux semaines, une jument noire, petite crinière et queue courte, disparue d'un pâturage de Maisonneuve. Récompense, 415 avenue Pie IX. 305—3

PERDU, un paquet de dentelle crème, sur la rue Milton, l'avenue du Parc ou rue Prince-Arthur. Récompense libérale, 114 rue Hutchison, ville. 305—1

PEIGNE — Perdu, peigne fantaisie pour dame, avec brillant, pour les cheveux, partir Beaudry, Sainte-Catherine jusqu'à Saint-Laurent, semaine dernière. Récompense généreuse. S'adresser 202 Saint-Laurent. 305—1

SAC de voyage noir perdu mardi soir, entre la gare de la Place Viger et Westmount, via Craig, Saint-Antoine, de la Montagne et Sainte-Catherine. Bonne récompense à celui qui le rapportera chez Allis-Chalmers-Bullock, Limited, 82 édifice de la banque Sovereign, Montréal. 305—1

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ARGENT DEMANDE — Le notaire Edmond Désaulniers, résidant à Saint-Lambert, près Montréal, désire communiquer avec les personnes qui voudraient placer à cet endroit diverses sommes d'argent, sur première hypothèque, à 6 pour cent par année. S'adresser à Saint-Lambert, ou, 17 Côte Place d'Armes, Montréal. 294—6

ON DEMANRE A EMPRUNTER cent-cinquante dollars; paierons de forts intérêts. Pas de risques. Ecrire à Boite 427 "La Presse". 300-6

ON DEMANDE A EMPRUNTER sur propriétés, par montants de $2,000 à $15,-000 ; on paiera 5, 5¼ et 6 pour cent d'intérêt. Ecrire Boite 538 "La Presse." 304—26

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, par différents montants, sur première ou seconde hypothèque, et avances sur loyer, avec intérêt aux taux ordinaires. Voir M. Meunier, 74 Saint-Jacques. 302—6

ARGENT A PRETER par gros et petits montants, à 5 et 6 pour cent d'intérêt. S'adresser J. A. Théoret, 74 Saint-Gabriel, Montréal. Tél. Bell Main 424. 305—26

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau, Banque Provinviale. Tél. Bell Main 3862. Main 539. 121—n

A PRETER — 5% en ville, ou en campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction, si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance, écrivez Osw. Chaput Cie. Edifice "La Presse." 288—22

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4¼ et 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux." 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 293—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, débentures, fabriques, corporations municipales et scolaires, aux taux ordinaires du marché. S'adresser Oscar Hébert, notaire, 806 bâtisse New-York Life, Montréal. 303—26

ARGENT A PRETER — E. Rivet se charge de négocier toutes espèces d'emprunt, sur billet promissoire, salaires, meubles, stock ou toutes autres garanties, taux 12 pour cent par année. Aussi sur première hypothèque, ou deuxième hypothèque, 4½ à 6 pour cent. E. Rivet, évaluateur, 11 Saint-Jacques, Soir, 169A Visitation. 303—6

PRETS sur hypothèque, achat de débentures municipales. O. Léger, 107 rue Saint-Jacques, Montréal. 211—n

PRETS SUR HYPOTHEQUE, gros et petits montants, intérêts 5, 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser à M. Viau, 74 Saint-Gabriel. Résidence, 135 Drolet. Main 424. 283—24

PRETS sur hypothèques, petits ou gros montants, remboursements accommodants. Z. Mayrand, N. P., 1131 rue Saint-Denis. 303—3

DIVERS

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de trois jours tout désir de boire. Dr Thérien, 1313 Saint-Denis. Tél. Est 4694. Hôpital privé. 279—mjs—n

AVIS AUX FABRICANTS DE BEURRE ET FROMAGE — Plusieurs manufacturiers de boîtes à beurre et à fromage ont décidé de hausser les prix des boîtes à beurre et de bois pour boîtes à fromage de 10 pour cent de plus que les prix actuels. Cette hausse commencera le 1er janvier 1907. Toute expédition d'ici au 1er janvier 1906 sera au prix actuel. La raison de cette hausse est due à l'augmentation des salaires et au prix du bois, qui est très élevé. Louis Gilbert, manufacturier, D'Israëli, Qué. 303—8

AVIS à ceux qui ont en leur possession 1 piano fabriqué par H. L. Hoerr, New-York, No 12012, de couleur noire, de vouloir en avertir le soussigné, G. Rochon, 227 avenue Hôtel de Ville. 305—3

AUX FABRICANTS DE BEURRE ET DE FROMAGE — Je vous informe qu'un hôtel est établi près de l'école de l'industrie laitière de Saint-Hyacinthe. Hôtel de l'école de l'industrie laitière. 304—3

DECOUVERTE EXTRAORDINAIRE — Un monsieur de haute expérience vient de faire une nouvelle découverte extraordinaire au sujet de la destruction de tous les insectes les plus nuisibles. Vous tous, peuples civilisés, qui depuis des siècles souffraient, mais d'une manière inendurable tous ces insectes, dans vos maisons tels que mouches, cousins, puces, punaises et bien d'autres, vous avez, à partir d'aujourd'hui, grâce à mon travail, la facilité de vous en débarrasser, vous n'avez qu'à m'écrire et envoyez un mandat ou bon de poste de 25 centins et je vous enverrai immédiatement la réponse de ce qu'il vous faut faire, succès assuré à tous ceux qui m'écriront. Je compte sur un grand nombre de lettres chaque jour et me ferais un plaisir de répondre vivement à toutes vos demandes. Adressez toutes vos lettres à E. Benoit, 75A Sainte-Elisabeth, Montréal. 303—6

DIVERS — Plissage accordéon, plissage soleil, plis plats pour costumes, robes de toilette, 382 Craig Est, près Saint-Hubert. 305—6

LA COQUELUCHE toujours invariablement guérie en quelques jours, par le Spécifique Infaillible, en vente dans toutes les pharmacies. Dépôt central, 956 Saint-Hubert, Montréal. 290—25

REMERCIEMENTS à la Sainte Face pour guérison obtenue avec promesse de publier. 305—1

ARGENT PRETE sur HYPOTHEQUES

Conditions à la convenance des emprunteurs.

Montreal Loan & Mortgage Co.,

205-Ms 141 Notre-Dame Ouest, coin St-Jean

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages et bijoutiers, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François - Xavier. (Etabli en 1878).

ARGENT A PRETER

par montants d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures et nouveautés.

P. S.—Toujours en mains pour vendre, diamants, montres et autres bijouteries non réclamées, à bas prix, pour couvrir les avances. Ouvert de 8 a.m. à 8 p.m. 256—1mMjsn

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal, Cour de Circuit, No 16845. — A. Coderre, demandeur, vs. H. Brisebois, défendeur. Le 9ième jour de novembre 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 995 rue Notre-Dame Est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles, etc. Conditions : argent comptant. J. A. Bissonnette, H. C. S. Montréal, octobre 1906. 305—1

LES NOUVELLES DE LA CAPITALE

Procès politique à la Cour Suprême — Leurs Majestés à la Chambre M. Emmerson et l'Intercolonial— Recettes du G.T.R. — Tentative de meurtre — L'eau de Hull — Egalité des heures de travail — Les assurances — Les jeunes délinquants.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 31 — La cause de M. S. Delisle, député de Portneuf, contre M. Arcand, a été prise en délibéré par la Cour Suprême.

—Les portraits de Leurs Majestés Edouard VII et Alexandra ont été placés dans la Chambre des Députés.

—L'honorable M. Emmerson, ministre des Chemins de Fer et Canaux, sera l'hôte du Canadian Club, samedi prochain. Le ministre parlera de l'Intercolonial.

—La bazar Saint-Patrice a été fermé, hier soir, après une semaine fructueuse. Les recettes s'élèvent à plus de $3,000.

—Aucune action ne sera prise par le gouvernement fédéral sur la question du tracé du Grand-Tronc Pacifique, pour entrer à Edmonton et à Winnipeg, avant que les compagnies de chemins de fer ne s'entendent pour la construction d'une gare centrale dans ces deux villes.

—J. S. Aussen, de Bouchette, a été arrêté et conduit à Hull, sous l'accusation avoir voulu tuer deux citoyens de l'Annonciation. Le procès est fixé à mardi prochain.

—Le barrage en fumier que l'entrepreneur des travaux d'améliorations de l'aqueduc de Hull avait construit, a été détruit par l'eau. Il sera refait avec de la terre et du foin, les échevins ayant donné ordre à l'entrepreneur de ne plus jeter de fumier dans la prise d'eau de l'aqueduc.

—Les employés civils font de l'agitation pour avoir des heures uniformes de travail. Dans certains ministères, le travail se fait de 9 h. 30 m. du matin à 4 h. 30 m. ou cinq heures de l'après-midi.

Dans d'autres, les employés commencent à dix heures.

—La commission d'enquête sur les assurances, qui devait se réunir aujourd'hui, à Ottawa, ne commencera ses assemblées que le 25 novembre. Le travail de la Commission, à Ottawa, durera une quinzaine de jours. La Commission entendra de nouveau M. Fowler, député de la Nouvelle-Ecosse, qui a promis de donner de nouveaux détails de ses opérations sur les terrains de l'Ouest avec l'argent des Forestiers Indépendants. La Commission continuera également l'interrogatoire des officiers de la société "Woodmen of the World", commencé à London.

—A la réunion mensuelle du comité de propriété civique, une délégation de la société d'Aide pour les Enfants a présenté une requête demandant que les jeunes délinquants soient placés, pendant leur détention, dans un bâtiment spécial, une maison privée par exemple, au lieu d'être incarcérés dans les salles qui leur sont réservées en ce moment au poste de police. De plus, la Société se plaint du peu d'assistance qu'elle reçoit et prétend que le manque d'un emplacement convenable pour expérimenter de nouvelles méthodes, entrave sérieusement sa marche vers le succès. Le comité a promis de prendre ces requêtes en considération.

CETTE TRAGEDIE DE DANVILLE

EDOUARD MAGNIE, AUTREFOIS DE SHERBROOKE, EST LE VERITABLE NOM DE LA VICTIME.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 31. — Dans son édition de vendredi, "La Presse" donnait un rapport détaillé d'une sanglante bagarre arrivée la veille à Danville, Vt., et au cours de laquelle Edward Manning aurait trouvé une mort horrible.

Le même jour, votre correspondant était informé que les parents de la victime demeuraient à Sherbrooke ou dans ses environs et, après enquête à ce sujet, il appert maintenant que le nom véritable de la victime n'est plus Edward Manning mais bien Edouard Magnie, autrefois de Sherbrooke et dont la famille de braves cultivateurs, réside actuellement au Canton d'Ascot. Pierre Magnie, le frère supposé de la victime, est parti hier pour Danville.

CES FAITS MEDICAUX

Que vous pouvez étudier avec profit

Comme il y en a peu qui se rendent compte que 25 p.c. de toutes les maladies sont dues à quelque dérangement dans les fonctions de l'élimination!

L'économie humaine entière n'existe qu'en raison de la transmission des fluides à travers les parties qui la composent.

Jusqu'à un certain point, le corps a le pouvoir de combattre les éléments destructeurs, mais ce pouvoir est limité.

Lorsqu'il arrive que le corps est rempli de résidus et de poisons qu'il lui est impossible d'éliminer, la fermentation, le dépérissement et les mauvais germes sèment la désolation à travers le sang.

Il s'ensuit de graves maladies, à moins que la nature ne soit aidée par un bon tonique comme les Pilules du Dr Hamilton, lesquelles sont purement végétales, ne contiennent ni mercure, ni bismuth, ni ingrédients métalliques délétères d'aucune sorte.

Ceux ou celles qui en font usage sont sûrs de jouir d'une bonne santé et d'une humeur joyeuse.

Des merveilles ont été opérées par ce remède d'une renommée universelle, les Pilules du Dr Hamilton, comme la lettre suivante le prouve hors de tout doute.

De Terreneuve, Mlle Lillian Anthony, de Upper Gullies, Conception Bay, écrit: "Je dois dire, à la louange des Pilules du Dr Hamilton, que j'ai retiré beaucoup de bien de ces Pilules que j'ai employées pendant trois ans. Suisje atteinte d'indigestion ou de constipation, elles ne manquent jamais de me guérir. Autrefois, j'avais la figure couverte de boutons, mais à présent j'ai le teint clair et je suis rougeaude. Et de combien d'autres manières les Pilules du Dr Hamilton m'ont été d'un grand secours! Toutes les femmes devraient s'en servir".

Insistez pour avoir les Pilules du Dr Hamilton seulement. 25c la botte ou cinq bottes pour $1.00, chez tous les marchands, ou par la poste de N. C. Polson and Co., Hartford, Conn., E. U. A., ou Kingston, Ont. (14) w

Grande Vente de

Meubles à Bon Marché

Durant nos Réparations

AMEUBLLMENT de Salon, Depuis $18.00 à $250.00
AMEUBLEMENT de Salle à Manger, Depuis $17.00 à $300.00
AMEUBLEMENT de Chambre à coucher, Depuis $12.00 à $225.00
Aussi: Tapis, Prélarts, Rideaux, Portières e Articles de Fantaisie.
Matelas, Sommiers, Lits de Plume, Oreillers, à 25 p.c. de Rabais et 20 p.c. 30 jours.t
Venez nous voir et dites-le à vos amis. Nous sommes à votre service jusqu'à 9 hrs du soir.

F. Lapointe,

625 rue Ste Catherine Est Angle Montcalm

DIVERGENCES D'OPINION

LES TEMOINS DE LA DEFENSE ET CEUX DE LA POURSUITE NE S'ACCORDENT PAS DANS L'AFFAIRE SANSREGRET.

La cause de H. Sansregret, accusé d'homicide, a été continuée, hier, devant le juge Piché et le dernier témoin de la poursuite entendu, a été Frédéric Boles, ancien garde-moteur de la Compagnie des Tramways. Le témoin déclare qu'il se trouvait au coin, au moment où l'accident s'est produit et il est d'opinion que le tramway allait très vite. Il ne croit pas que le garde-moteur Sansregret ait renversé sa machine, et il s'appuie pour dire cela sur une observation personnelle. Après l'accident, il a examiné la manivelle de renverse et l'a trouvée placée pour la marche en avant. Il croit aussi que si le tramway n'avait pas été aussi vite, il aurait pu être arrêté dans une distance égale à deux fois sa longueur. En transquestion, le témoin nie qu'il ait été renvoyé du service de la compagnie pour ivresse. Il se trouvait au coin de l'avenue des Pins, et il est certain que le tramway n'a pas ralenti sa vitesse en passant près de lui.

La défense commence ensuite l'audition de ses témoins, et M. Arthur Gaboury, assistant surintendant est le premier entendu. Il déclare que Boles, le témoin qui l'a précédé, a été au service de la compagnie du 15 février 1896 au 17 mars de la même année. Le témoinne se fie pas à sa mémoire; mais aux entrées des livres de la compagnie.

Le Dr Benoit, qui est venu chercher le corps de M. Morrison avec l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, déclare qu'il a vu le motorman arranger des fils sur le tramway, après l'accident; mais il ne sait pas s'il replaçait une fusée brulée. Deux voyageurs: MM. A. Gaucher et Joseph Huberland, se trouvaient sur le tramway. Ils croient que la voiture allait à une vitesse ordinaire et ne se sont aperçu de l'accident qu'après qu'il avait eu lieu.

M. James O'Leary, oficier des douanes, déclare qu'il passait avenue des Pins un peu avant l'accident. Il a aperçu M. Morrison au moment où celuici quittait le trottoir pour traverser la rue. Le tramway se trouvait alors à 50 pieds de lui, environ. Il a entendu le bruit du tramway venant vite et a vu M. Morrison hésiter et revenir sur ses pas. Il croit que si M. Morrison avait traversé tout droit il n'aurait pas été frappé.

Napoléon Gauthier, voyageur dans le tramway, déclare qu'il a pris le tramway au coin de l'avenue Mont-Royal. Il croit que la vitesse était de 12 à 15 milles à l'heure. La séance est alors ajournée.

LA PETITE VEROLE

Cent cas dans une partie du comté de Kent, N.-B.

Moncton, N.B., 31 — Une épidémie de petite vérole qui a éclaté dans certaines parties du comté de Kent, sur les limites du comté de Westmoreland, cause beaucoup d'inquiétudes. Le Board of Trade de Moncton a fait une enquête et a fait un rapport au bureau provincial d'hygiène.

Le Dr Botsford qui a visité le district dit qu'il y a probablement cent cas de petite vérole dans deux ou trois paroisses. Dans une seule maison il y a treize malades et il n'est pas rare de trouver deux à cinq cas dans d'autres familles. On paraît avoir pris assez peu de précautions. Des gens qui habitaient des maisons infestées sont partis et l'on craint qu'il n'aient répandu la contagion dans le comté de Kent et dans celui de Westmoreland.

Le bureau d'hygiène a été notifié que, la semaine dernière, deux hommes, —Vital Carey et Octave Galland,—sont partis de Saint-Antoine, où il y des cas de petite vérole, et qu'ils sont venus à Moncton. Les recherches n'ont cependant donné aucun résultat.

Le Dr Botsford est allé faire une enquête à Saint-Antoine et y a trouvé sept cas, trois chez Félix Leblanc, trois chez Israël Gogan et un chez M. Leblanc. Dans ce district, cinq maisons sont en quarantaine. Des gens venus de la rivière Cocagne ont visité ce district et ont emporté la maladie chez eux. A la rivière Cocagne, le Dr Botsford a trouvé plusieurs cas. A Saint-Norbert, chez Edouard Cormier, il y a treize cas.

A QUEBEC

ACCIDENT FATAL — LE SOUS-CHEF DE POLICE SE CASSE UN BRAS — CHEZ LES ZOUAVES — SAUVETAGE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 31 — Benjamin Lemieux, employé aux usines de l'Intercolonial, à Chaudières, est mort hier après-midi des suites d'un accident terrible qui lui est arrivé à cet endroit. Il était sous un char, en train de poser un frein, lorsqu'une locomotive vint accoupler ce char qui écrasa les deux jambes du malheureux. Le curé Poirier, demandé en toute hâte, administra le blessé, et le Dr Gingras lui prodigua ses soins. On le transporta à l'Hôtel-Dieu où on lui amputa les deux jambes.

Le malheureux a succombé après quelques heures de souffrances horribles. Il laisse une épouse et deux jeunes enfants. Le coroner tiendra une enquête aujourd'hui.

—Un malheureux accident est arrivé hier au sous-chef de police Walsh. Il a fait une chute à l'angle des rues Artillerie et Saint-Eustache, et s'est fracturé le bras droit. Le Dr Delaney a fait transporter M. Walsh à l'Hôtel-Dieu, où la fracture a été réduite.

—Le club de raquettes des Zouaves de Québec a fait l'élection de ses officiers. Le chevalier C. E. Rouleau a été élu commandant; le chevalier A. C. Guilbault, capitaine, et M. J. H. Paquet, président.

—Un nommé Chateauvert, de la Pointe aux Trembles, comté de Portneuf, a été à deux doigts de la mort, ces jours derniers. Il était à "sauver" des billots lorsque son embarcation a chaviré. Il a été sauvé par un nommé Léveillé, au moment où il allait disparaître pour toujours.

QUI A VU JOSEPH LAVOIE ?

Qui peut dire ce qu'est devenu Joseph Lavoie, disparu mercredi dernier, lors de son retour du lac Tupper, en compagnie de son ami Adjutor Demeule ?

Mme Goudreau, No 257 rue Saint-Ambroise, aimerait à avoir de ses nouvelles.

M. A. Demeule demeure chez Mme Néron, rue Beaudoin, quartier Saint-Henri.

Le disparu est âgé de 20 ans. Il est de taille moyenne, gros et brun. Il est natif du comté de Charlevoix.

STE THERESE DE BLAINVILLE

La compagnie "Peat Gas and Coal Co," vient de nommer M. J. M. Robillard, agent général pour le comté de Terrebonne. Cette compagnie fait du charbon et du gaz avec de la tourbe.

— M. A. Charron est arrivé d'une excursion de chasse dans le Nord, ayant tué un beau chevreuil pesant 250 livres.

PLAIES BRULÉES COMME PAR LE FEU

Les médecins n'y pouvaient rien. —Tout un coté qui n'etait plus qu'une masse de chair au vif et cuisante—Guéri par

L'Onguent du Dr Chase

L'auteur de cette lettre était presque réduite au désespoir par suite d'un cas d'eczéma extrêmement grave. La guérison produite par l'Onguent du Dr Chase ressemblait plus à un miracle qu'à tout autre chose. Toutes sortes de traitements avaient échoué, et les médecins étaient complètement déroutés. Vous pouvez lire les détails vous-même.

Mme J. B. Horth, de Paspébiac, comté de Bonaventure, Qué., écrit: "Grâce à l'Onguent du Dr Chase j'ai été complètement guérie d'une horrible maladie. J'étais maintenue comme en prison, car je ne pouvais aller parmi la société retenue que j'étais par la honte de ces plaies au vif et enflammées qui couvraient tout un côté de mon corps. L'eau coulait de ces plaies et partout où cette eau passait de nouvelles plaies surgissaient. Ces plaies me brûlaient comme du feu. J'avais l'oreille enflée et le côté de la tête me faisait tellement mal que c'est avec peine que je pouvais me peigner. Les docteurs ne pouvaient rien me faire et j'étais jusqu'au désespoir, à raison de mes souffrances lorsque je commençai à faire usage de l'Onguent du Dr Chase. Dans un mois je fus complètement guérie et je crois que c'est là une sorte de miracle."

Il n'y a aucun doute que l'Onguent du Dr Chase est le remède le plus sûr pour guérir les maladies virulentes de la peau, de même que les éruptions. Il procure un soulagement instantané de cette démangeaison et de ce brûlement terribles et guérit complètement et radicalement la maladie. 60 cents la boîte, chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates and Co., Toronto. (3)

Ogilvy

MANTEAUX CHAUDS POUR ENFANTS

Valeur de $5.00 pour $3.45

Celui qui a fait le modèle de ces manteaux était assurément un artiste, car il a trouvé le véritable cachet de l'élégance et produit un des plus jolis vêtements d'enfants.

Ces manteaux sont en drap castor et en serge, marine, vert, brun, fauve et cardinal, avec collerette et large collet contre le froid, garnis de velours, boutons de fantaisie, soutache et biais de même tissu.

Divers styles, doublés et non doublés. 30 seulement dans le lot, qui n'ont pas été achetés pour mettre dans le stock régulier, et ainsi au lieu de les vendre $4.25 et $5.00, nous les vendrons jeudi. $3.45

CORSET $2.00 POUR $1.25

Nous avons vendu, durant toute la saison d'automne cette ligne de corsets à $2.00. Même à ce prix c'était une excellente valeur.

Le fabricant a cessé de confectionner ce style, car vu l'augmentation du coût de la matière première il n'y avait plus d'argent à faire.

Il ne nous en reste que 60 pair et nous voulons tous les écouler.

Le style est tout à fait à la mode, avec nouveau buste haut seyant à la perfection. Ils sont faits en beau coutil importé, avec baleines en acier flexible à l'épreuve de la rouille. Taillés avec biais et lés, magnifiquement garnis de dentelle et de ruban. Grandeurs 18 à 30. Valeur régulière, $2.00. Offre spéciale pour jeudi $1.25

GANTS DE DAMES A PRIX TRES REDUITS

Les prix des gants ont tellement monté que nous sommes obligés de diminuer le plus possible nos profits, sur nos lignes régulières. C'est pourquoi ces gants partiront très rapidement.

Ces gants sont à deux fermoirs et en beau chevreau français, très bien confectionnés et dans les plus nouvelles nuances, castor, tan, brun, marine, vert avec broderie de même couleur. Grandeurs 5¾ à 7¾. Vendu régulièrement 95c. Prix pour jeudi . . 69c

Gants en cachemire, à deux fermoirs; couleurs: castor, gris, brun et noir. Toutes les grandeurs pour dames. Régulier 40c. Jeudi 25c

UN NOUVEL ARRIVAGE DE MANTEAUX EN TWEED POUR DAMES

Un des résultats de la vente de la saison, dans notre rayon des manteaux est que le nombre de nos clients satisfaits est augmenté, lesquels déclarent que nous vendons les meilleures marchandises et que nous donnons les meilleures valeurs dans la ville.

Nous avons certainement mérité notre réputation, mais nous ne pouvons abandonner notre politique ou tenter de nous reposer sur nos lauriers.

Les offres de demain, dans ce rayon, seront au niveau des meilleures valeurs qui aient jamais été offertes en cette saison, ni en aucune autre.

Nous venons justement d'ouvrir une ligne de manteaux longs en tweed, à effet de carreaux brisés, de couleurs foncées avec biais piquées sur le devant et dans le dos, collet de velours et poignets larges et pendants.

Corps et manches doublés. Valeur réelle de $16.50. Prix spécial de jeudi. $14.50

DOUILLETTES EN EDREDON

Notre ligne régulière de $4.50 pour $2.99

Les prix de ces marchandises ont été réduits au minimum pour jeudi.

Ce sont des douillettes de très bonne qualité. Elles sont couvertes en perse rouge turc, dans de jolis dessins; remplis d'édredon d'une qualité recommandable. Pour la vente de jeudi, $2.99 chacune. $2.99

SOUS-VETEMENTS CHAUDS

Corps en laine naturelle, à côtes, et caleçons assortis, de bonne pesanteur pour les temps froids, pour enfants.

Dimensions:
0 1 2 3 4 5 6 7
40c 45c 50c 55c 65c 70c 75c 80c

Corps en cachemire naturel et caleçons à la cheville assortis, fini irrétrécissable, toutes les grandeurs, pour dames, depuis. $1.10

Ogilvy — ANGLE SAINTE-CATHERINE ET DE LA MONTAGNE, — Ogilvy

CONCERT DES ETUDIANTS DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE

Le premier concert annuel des élèves de l'Ecole Polytechnique, hier soir, à l'Université Laval, a obtenu un succès très flatteur qui fait le plus grand honneur à nos futurs ingénieurs civils. Ils ont montré que non seulement ils s'entendent parfaitement en fait de sciences, mais aussi en fait d'art. Un public élégant et nombreux remplissait la salle, et a applaudi comme il convenait les artistes inscrits au programme. La soirée a été intéressante au possible, et chacun en a emporté un bon souvenir.

Le président des étudiants en génie civil, M. E. Ortiz, a prononcé un éloquent discours dans lequel il a rappelé les débuts difficiles de l'Ecole Polytechnique, le dévouement de ses professeurs et de tous les hommes qui l'ont faite ce qu'elle est aujourd'hui. Il mit en évidence le rôle, la mission de l'Ecole Polytechnique, et parla de l'immense expansion des sciences techniques, des résultats qu'elles peuvent avoir sur l'économie politique d'un pays.

M. Ortiz fut chaleureusement applaudi.

Mlle Adrienne Labelle si favorablement connue comme chanteuse, fit entendre plusieurs exquises chansons, et reçut un joli bouquet. M. Henri Arnoldi, dont l'éloge comme violoniste n'est plus à faire, exécuta trois brillantes compositions qui permirent de faire apprécier son talent.

Puis M. J. A. McConville fit une intéressante causerie intitulée: "Ce que vaut un rayon de soleil."

Mlle Maria Cornellier et Mlle Yvonne Pepin se firent tour à tour entendre au piano et charmèrent leurs auditeurs tout comme mesdames Biron et Charest, deux charmantes chanteuses.

L'orchestre des étudiants exécuta plusieurs morceaux de son répertoire.

Somme toute, le concert fut un beau succès.

CONCERT DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE

Après le concert, M. Fred. Bouillon, de l'Hôtel Saint-James, invita les officiers des étudiants de l'Ecole Polytechnique et les artistes qui avaient pris part à la soirée à aller prendre le souper à son établissement. L'invitation fut acceptée de grand coeur. Au Saint-James, les convives prirent place devant des tables chargées de mets appétissants, et le champagne pétilla dans les verres. L'on but à l'Ecole Polytechnique, aux artistes et à M. Bouillon. Ce fut une jolie fête qui se prolongea jusque tard dans la nuit. Les étudiants parlent dans les termes les plus flatteurs de la générosité et de la courtoisie de M. Bouillon.

L'ACCIDENT AU "GASPESIAN"

Québec, 31 — L'hon. juge Routhier siégeant en Chambre, à la Cour de l'Amirauté, hier matin, a entendu les plaidoiries dans la cause qui a résulté de la collision du "Gaspesian" avec un élévateur flottant. Cette collision a eu lieu l'été dernier dans le port de Montréal. Le "Gaspesian" a pris une action au montant de $5,000 devant les tribunaux de Québec, et les propriétaires de l'élévateur, une autre action de $3,000 devant les tribunaux de Montréal. Le juge Routhier décidera si le procès devra être entendu à Montréal ou à Québec.

Dans une variété de tissus, de styles, de prix. Dans toutes grandeurs pour femmes, hommes et enfants. Garantis par votre propre marchand.

LES VENTS FROIDS NE GERCERONT PAS LA PEAU

Si vous avez le soin d'employer le

Savon J.R. pour Bébés

L'huile de palmier adoucissante et la glycérine cicatrisante conservent les mains et la figure douces et veloutées.

Chez tous les pharmaciens.

DRYSALTERS LIMITED, Manufacturiers.
WATSON JACK & COMPANY, Agents Généraux des Ventes.

LE LIBRE-ECHANGE

CE QUE DIT LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MANCHESTER SUR LA RESOLUTION DU CANADA.

Londres, 31. — A la réunion trimestrielle de la Chambre de Commerce de Manchester, le président, M. E. H. Langdon, parlant de la convention des chambres de Commerce de l'Empire, à Londres, a déclaré que, malgré les efforts tentés par la Chambre du Commerce du Lancashire et des chambres de l'Inde; malgré les savantes argumentations présentées par le vice-président de la Chambre de Commerce de Manchester; malgré les protestations éloquentes du délégué de Bombay, M. Armstrong, la délégation canadienne réussit à faire adopter sa résolution: "Demandant aux gouvernements de Sa Majesté, tant de l'Angleterre que des colonies, d'accorder des une préférences réciproque sur les marchés respectifs de l'Angleterre et des colonies, etc."

—Nous avons été vaincus par un vote de 105 à 41, donné par les chambres, mais les délégations neutres comprenaient les chambres de Londres, de Birmingham, de Cardiff, de Leeds et de Sydney, alors que d'autres ne répondirent pas à l'appel des délégués.

"L'enthousiasme et la ferveur de nos amis canadiens provoqua l'admiration de tous, car il était merveilleux de voir avec quelle éloquence ils plaidèrent sur la puissance inconnue de leur pays, oubliant que nous importons la plus grande partie de notre nourriture des autres pays; que les importations, soit des pays étrangers ou des colonies, sont incertaines, et que plus le champ d'importation est étendu, plus notre pays en tire d'avantages.

"Dans aucun des discours prononcés par les Canadiens, il n'a été question d'admettre nos produits manufacturés gratuitement, ou au moins, de les admettre à des taux qui nous permettraient d'établir un pied à terre sur leur marché canadien.

"Un seul Canadien a touché la note juste quand il a dit qu'il était impossible d'arriver à une juste solution de la question fiscale tant qu'il n'y aurait pas libre échange entre les colonies et tout l'Empire.

"Je suis d'avis que le libre échange, dans les limites de l'Empire, constitue un but idéal, mais les difficultés qu'il présente sont trop nombreuses pour qu'on puisse arriver à une entente parfaite et complète sur ce sujet.

LA CODILINE

du Dentiste Jos. Versailles

Contre la Névralgie et le Mal de Dents

EN VENTE PARTOUT A 25c

Dépot et Bureau: 926 rue Saint-Denis
Quelques portes plus bas que la rue Rachel.

L'ELECTION DES ILES DE LA MADELEINE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 31. — On se rappelle que, l'autre jour, après avoir fixé la date de l'élection dans l'Assomption, le gouverenment laissa à l'officier-rapporteur des îles de la Madeleine le soin de fixer la date de l'élection de ce comté, dont le siège a été rendu vacant par la mort de M. Leslie.

L'officier-rapporteur vient de fixer cette date au 10 novembre prochain. Quatre candidats sont sur les rangs. Ce sont: MM. le Dr P. P. Delancy, ex-député de ce comté; L. Albin Thériault, M. Atkinson et M. Leslie, cousin de l'ancien député.

LES CONDUCTEURS DU GRAND TRONC

Port Huron, Mich., 31. — Quatre conducteurs du Grand-Tronc ont été distitués. Ce sont Albert File, John E. Lindsay, John W. Phillips, et J. Cowan. File et Lindsay sont les plus vieux conducteurs du district.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Acheté

PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX

Expression Désolante

NEUDORF, T.N.O., CAN.

Ma fille a joui d'une bonne santé jusqu'à depuis deux ans environ, quand elle donna signe de découragement. Après quelque temps elle sentit une douleur cuisante, suivie de convulsions sérieuses. On fit l'essai de plusieurs prétendus remèdes, mais sans succès apparent. Après qu'elle eut pris la première cuillerée de Toniques du Père Koenig pour les Nerfs, les attaques cessèrent, et elle n'en a pas eu depuis.

Attesté par le Rév. L. Streich JOS. OTT.

J'ai la satisfaction de dire que depuis que j'ai fait usage d'une bouteille de Tonique du Père Koenig pour les Nerfs, il y a environ six mois, je n'ai jamais senti le plus léger mal de tête, mal qui me faisait souffrir depuis dix ans et dont les médecins n'ont jamais pu me guérir. Voilà ce que nous écrit Ph. McGahey, de Rivière-aux-Pins, Canada.

GRATIS Un livre précieux sur les Maladies Nerveuses envoyé Gratuitement à une adresse quelconque, et les patients Pauvres peuvent aussi obtenir cette Médecine Gratuitement.

Ce remède est préparé par le REV. PASTEUR KOENIG, de Fort Wayne, Ind., depuis 1878, et il est préparé aujourd'hui sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.

En vente chez les pharmaciens, $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00.

Lyman Bros Co. Ltd, Toronto.
Winnie Chemical Co. Ltd, Montréal.

Pourquoi Pas?

Il y a un moyen bien facile, Messieurs, d'avoir toujours de bons habits. Quand vous allez chez votre tailleur exigez que les étoffes de vos vêtements soient des

Serges Blenheim — ou — Yotsman

Cela ne vous coûtera pas plus cher ni à votre tailleur, et vous serez certains de la qualité de vos complets. Ce sont les meilleures serges sur le marché.

A. McDougall & Cie,
Seuls Propriétaires.
298—1, M, V-n

L'EPICERIE DE L'OUEST

340 RUE DES SEIGNEURS.

PRIX SPECIAUX POUR VENDREDI

100 poches de patates; prix régulier $1.00 la poche, pour	85c
100 paniers de patates, le panier	35c
Navets, le panier	25c
Betteraves, le panier	35c
Carottes, le panier	35c
Oignons rouges	50c
Oignons espagnols, 7 livres	25c
BEURRE	
Beurre de crémerie de choix, la livre	27c
Beurre de ferme de choix, la livre	24c
SUCRE	
Sucre granulé de Redpath, la livre	5c
Ou 22 livres pour	$1.00
BRANDY SPECIAL	
Brandy spécial N. Chartrand. Prix régulier, $5.00 le gallon, pour	$4.25
Ou, la chopine	55c
ARTICLES EN CONSERVES (1906)	
Pois canadiens, la douzaine	80c
Maïs, la douzaine	$1.00
Tomates, Log Cabin, la douzaine	$1.20
SPECIAL	
4 maïs, 4 pois et 4 tomates pour	$1.00
6 boîtes de maïs et 6 boîtes de tomates pour	$1.10
FRUITS	
Figues fraîches, régulier, 10 cents, pour	7½c
Dates Golden, fraîches, la livre	10c
Trois livres pour	25c
Canneberges, de 12 cts la pinte, pour	10c
Ou, au gallon	40c
Pommes Greening, le quart	25c
Ou, le baril	$3.00
Pommes fameuses, le quart	25c
Ou, le baril	$3.00
NOURRITURES A DEJEUNER	
Farine d'avoine Quaker, régulier, 12 cents, pour	10c
Force, régulier, 15 cents, pour	12½c
Orange Meat, régulier, 15 cents, pour	12½c
Grape-Nuts, régulier, 15 cents, pour	12½c
Quaker Oats, régulier, 10 cts, 3 pour	25c
Canada Flakes, régulier, 15 cts, pour	10c
Biscuits de blé concassé, régulier, 15 cents, pour	12½c
Avoine roulée, au sac, la livre	2½c
7 livres pour	20c
Farine 5 Roses, sacs de 7 livres	20c
Sac de 25 livres pour	70c
Ogilvie's Royal Household, 7 livres	20c
Sac de 25 livres pour	70c
OFFRE SPECIAL	
Café, prix régulier, 35 cents, pour	25c
Thé du Japon, prix régulier, 35 cents, pour	25c
Thé noir, prix régulier, 35 cents, pour	25c
GELEES ASSORTIES	
Pure Gold et Khovah de Sherrift, de McLaren, le paquet	10c
Trois pour	25c
La douzaine	90c

Nous avons toujours un assortiment choisi de fruits de la saison, fruits de toutes sortes, et un assortiment choisi des meilleurs vins et liqueurs. Notre magasin est renommé pour sa propreté et son service prompt.

Ce magasin sera fermé demain, à cause de la fête.

N. CHARTRAND,
340 RUE DES SEIGNEURS.

DEMANDEZ les Gants Perrin

Marque Déposée
En Vente Partout

PAQUEBOT RUSSE NAUFRAGE

Hambourg, 31 — Le paquebot russe "Jessica" a sombré dans le golfe de Bothnie. Le capitaine et trente hommes d'équipage se sont noyés.

GIN KIDERLEN

Le véritable spiritueux pour améliorer votre constitution. Recommandé pour sa pureté, par les plus célèbres médecins. Il est le produit des immenses "Distilleries Netherlands" à Rotterdam, Hollande 1 r

— Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la botte, r

TEMOIGNAGE SENSATIONNEL

Suite de la première page

Dans la voiture j'ai vu 5 ou 6 fusils. La voiture est à M. Turcot, de Masson.

Le témoin ne peut dire qui a tiré le premier coup. Les fusils n'ont été retirés de la voiture qu'après la grande fusillade.

Mtre Maréchal:—Y avait-il plus d'une voiture?

Le témoin:—Non, non, je ne le sais pas, répond le témoin avec colère. Il a reconnu la voiture de M. Turcot, parce que c'est lui qui la conduisait.

ALB. KENNEDY.

Je n'ai pas vendu de revolvers aux grévistes. J'en ai vendu une boîte au défunt Bélanger. Je n'en ai pas vendu à Clément, Hamelin ou Charette. Le 8 octbre, j'ai dû vendre à 10 ou 20 personnes des cartouches. A chaque vente le nombre des cartouches variait de 5 à 15. Bélanger est venu en acheter me disant qu'il allait à la chasse. Un homme qui était avec Bélanger a acheté une boîte de cartouches "303"; quelques instants après Bélanger a eu une entrevue avec Picard et je les ai vus se donner la main. Dans le mois d'octobre nous vendons des cartouches à 15 ou 20 personnes par jour. Bélanger est déjà venu chez moi et m'a demandé: 'Avez-vous des revolvers à vendre?" Je n'en avais pas.

M. SIMEON HAYES.

Je suis un unioniste. Je n'ai pas été à la procession ni à la bataille. Je n'ai pas entendu dire que l'on devait y aller armé. Je travaillais chez McGillis. Je ne sais qui a tiré sur Bélanger et Thériault, ni qui a tiré le premier coup.

M. EUSEBE LAFLEUR.

Il est membre de l'union. Il était malade ce jour-là.

Il ne sait si son fils a emporté une arme. Il ne sait si l'on devait se battre.

M. FRANCOIS THIBERT.

Je suis un membre de l'union; mon fils en fait partie aussi; il ne m'a jamais parlé de bataille parce qu'il était absent ce jour-là.

M. MILO STERNS.

J'ai vu la bataille. J'ai vu les fusils avant la bataille dans une voiture, et ne connais pas celui qui conduisait la voiture. Il y avait deux personnes sur le siège. Je n'ai vu personne prendre ces fusils. J'ai bien vu chanceler des gens, mais je ne sais pas qui. Je crois que ce sont les grévistes qui ont tiré les premiers coups. Je n'ai vu Alex. McLaren qu'après la fusillade. Arrivé par le train du midi il descendit à l'hôtel Alexandra où l'on parlait couramment de la bataille qui devait avoir lieu. Le conducteur de l'omnibus a dit en revenant du train: "Il aura du tapage après midi.

Le témoin ajoute qu'il est marchand de bois et fait affaire avec les McLaren depuis assez longtemps.

M. LOUIS COUTURE.

Il jure ne pas savoir qui a fourni les armes. Il n'était pas au départ des grévistes. Il ne savait pas que l'on devait se battre et que les armes étaient apportées dans ce but. Les fusils étaient cachés par une toile.

C'est moi-même qui ai amené ma voiture à l'hôtel pour faire dîner mon cheval et manger moi-même. Je n'ai pas vu de fusils ou de pistolets aux mains des grévistes.

Il dit ne pas se rappeler d'un seul nom.

Il n'a pas vu, mais il a entendu le premier coup, qui vint d'en avant de lui, où était la police. Il n'a pas vu tirer les grévistes.

A ce moment de son témoignage, le témoin s'affaisse. C'est le deuxième aujourd'hui.

M. TREFFLE RABY.

Je suis unioniste. Je n'ai pas vu de fusils aux mains des grévistes. Je n'ai rien vu de la lutte. J'ai rencontré M. Clément armé d'un manche de pique. Je lui ai fait une remarque au sujet de 1837-38, que cela ressemblait à la rebellion de cette époque-là, où l'on se battait avec des "fléaux". Clément m'a répondu:

—"Tu n'as pas assez de sang canadien pour nous suivre".

J'ai vu un peu avant la bataille deux hommes dans la cour de l'hôtel Alexandra, qui mettaient des pierres dans des "bas de créatures" et les essayaient contre un coin du hangar. Deux jours avant la bataille j'ai entendu Léonard Page dire: "J'aimerais mieux mourir que de voir descendre les billots".

M. C. PYLOTTE.

Mon fils est membre de l'union.

Je l'ai rencontré avec un fusil et il m'a dit: — "Quelqu'un m'a demandé de l'apporter à la salle." Je revenais de la salle et je lui dit que c'était inutile. Le fusil est resté chez moi. Je n'ai pas entendu parler de fusil à la salle. Je n'en ai pas vu avant la bagarre, mais après, j'ai vu des hommes en face de chez Gills qui les ramassaient pour les emporter à la salle. Pendant que la police se sauvait j'ai bien vu des gens tirer, mais je ne sais qui. J'ai vu Bélanger avant la bataille, mais il n'avait pas de pistolet. Je n'ai vu d'armes aux mains de personne. Le premier coup venait près d'une touffe de bois, sur le bord de la grève, où était la police. Je n'ai reconnu personne, ma vue est mauvaise.

M. F.-X. LALONDE.

C'est moi qui ai aidé à ramasser Bélanger. Je ne connais pas l'autre qui était là. Il n'y avait pas de pistolet près de lui. Il n'était pas tout à fait mort quand je lui ai relevé la tête.

Je ne sais de quelle côté est venu le premier coup.

M. ANTOINE PARISIEN.

Je n'ai vu de fusil nulle part avant la bataille. J'ai vu tomber Bélanger et Thériault. Bélanger est tombé le premier en arrivant. Un agent lui a donné un coup de bâton sur le crâne qui l'a fait trébucher. A peine debout, il recevait deux coups de pistolets et tomba pour y rester. Thériault tomba peu après. Je ne peux pas dire qui l'a tué, car il y a eu une dizaine de coups tirés sur lui.

Quant à Bélanger, je jure devant Dieu qui m'entend que c'est Alex. McLaren qui l'a tué en tirant les deux premiers coups sur lui. Alex. McLaren était tout près du rivage.

Je ne sais pas le nom de celui qui a frappé Bélanger, mais c'est un agent.

C'est la tête rouge, qui est mort à l'hôpital. Je dis ça parce que cet agent était roux et que je l'ai spécialement remarqué. Ils étaient 20 du côté des McLaren, et il y en a beaucoup qui ont tiré. Je ne puis les nommer, car ce sont des gars d'Ottawa qu je ne connais pas. Je n'ai pas vu tirer Cummings ni Kiernan. Dès que notre chef fut abattu, les grévistes se battirent avec des bâtons et des cailloux. J'étais dans la salle quand les grévistes sont partis. Je n'ai pas vu d'armes à la salle ou ailleurs. Personne ne m'a dit qu'on avait des armes. Je ne sais pas si Bélanger a parlé avant que l'on parte.

S'il a parlé, c'est pendant que j'étais dehors, car je n'ai rien entendu. Je connais Alex. McLaren. J'ai jardiné chez lui. Il a été absent tout l'été. J'ai vu Warner par terre après la bataille, mais je ne sais qui l'a frappé. Je l'ai vu sur la grève. Quand Bélanger fut assommé, il s'était avancé sur le bord du talus. Notre chef s'étant dirigé là, reçut un coup de bâton. Je connais Kiernan et Commings, mais je ne les ai pas vus là. Les deux corps de Bélanger et Warner étaient à un pied de distance. J'étais le deuxième après Bélanger. Je m'avançais sur le chemin en haut de la grève, presqu'en ligne avec le président, position que j'ai gardée tout le long du talus. Alex. McLaren a tiré d'en haut sur Bélanger. Je n'ai pas vu Hamelin, Clément ou Charette. Bélanger n'était pas armé du tout.

M. GEO. MORGAN.

J'ai vendu des cartouches à l'agent Picard le 8 octobre; je n'en ai pas vendu à d'autres. J'ai vendu une boîte de 50 cartouches pour des pistolets de calibre 38. Picard est venu vers 11 heures. M. Cummings en acheta une boîte, lui aussi, dans l'avant-midi.

Une semaine avant le 8, j'ai vendu deux boîtes de cartouches à l'agent Picard. Je n'en ai pas vendu à M. Vallelee; il en a à son propre magasin.

SEANCE DE CE MATIN

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Buckingham, 31. — Le coroner McMahon a déclaré, ce matin, que même si l'on devait siéger jusqu'à minuit, l'on siégerait; mais qu'il fallait en finir avec l'enquête. A neuf heures, on a recommencé le travail et le premier témoin est

M. THOS. WELLS.

"J'ai vu la bataille, le 8, dit-il. J'étais à 25 verges de la scène. J'ai vu la fumée du premier coup. Cela venait du troisième rang des grévistes. C'est après ce coup que l'on tira la volée générale. J'ai vu tomber Bélanger pendant qu'on tirait la volée. Sur le premier rang des grévistes, j'ai vu Hamelin et Bélanger. J'ai vu du côté des agents, Kiernan, Commings et le défunt Warner. J'ai vu Alex. McLaren à 25 pieds du bord du talus. J'ai vu un bâton dans la main de Bélanger et je l'ai vu frapper Cummings avec. Je n'ai pas vu de revolvers aux mains des grévistes."

M. THOS. JAS. THOMPSON.

"Je demeure à Chicago, et suis sujet britannique. J'ai été assermenté par le maire Vallillee et M. Pearson. J'étais sur le bord du talus quand l'affaire est arrivée. Je n'ai pas vu tomber Bélanger ni Thériault. Je n'ai pas vu d'armes aux mains des grévistes. Je ne sais qui a tiré le premier coup; mais j'ai vu la fumée un peu plus loin où était Bélanger. Ensuite les grévistes avancèrent sur la grève et vers le haut du talus en jetant des pierres. Après cela, on tira en arrière de moi, sur le bord de l'eau. A la rencontre de Bélanger, il y avait Kiernan, Cummings, Picard, Ingram, et un ou deux autres. Alex. McLaren était à 25 pieds en arrière de moi."

Il n'a vu tirer aucun des agents. Personne n'a crié "Shoot". C'est le chef de police Kiernan qui dirigeait la force. Dans l'avant-midi, on entendait parler d'une démonstration; mais nous ne pensions pas qu'il y aurait des pertes de vie. J'étais à 3 pieds des grévistes quand j'eus l'impression que j'allais mourir."

Il ne sait pas si les grévistes ont été tués par les agents. Il ne sait pas si les agents ont acheté des cartouches, et si tous avaient des revolvers. "Nous étions tous, dit-il, en devoir ce jour-là. Jamais nous n'avons, depuis notre arrivée à Buckingham, été réunis aussi nombreux dans le même endroit."

"Le midi, nous avons tous dîné sur le terrain. Il ne se rappelle pas si l'on a donné des instructions aux agents. Il ne sait ce qui devait arriver dans l'après-midi."

La transquestion de ce témoin par Mtre Maréchal a été terrible.

M. ROY INGRAM,

détective:

Il est sujet britanique. Il dit s'être servi de son pistolet parce qu'il était en dager. Il ne sait quel coup a tué Bélanger ou Thériault. Le premier coup fut tiré par les grévistes. Aux premiers rangs des grévistes, il y avait Bélanger, Charette, et Hamelin. Il n'a pas vu d'armes aux mains des grévistes. Les constables n'ont tiré qu'une fois en danger. Il a vu tirer Picard et Kiernan. Il n'a pas vu M. Alex. McLaren tirer. Ce dernier était en arrière des agents. Il n'a vu tomber personne après les coup de feu. Quand ils ont tiré, aucun commandement n'avait été donné; c'était pour sauver leur vie.

M. THOS SIMMONS

"Le 8 j'étais à 30 pieds en arrière des agents. Warner m'a dit qu'il y aurait du trouble dans l'après-midi. Les grévistes étaient à trois pieds des agents quand l'attaque commença. Les grévistes avaient des bâtons. J'ai vu la fumée d'un coup de fusil s'élever à 60 pieds de moi. Après, l'on a tiré une volée. J'ai vu dans la première mêlée Picard, Kiernan, Cummings et Ingram. Alex. McLaren était sur le haut du talus. Je ne l'ai pas vu tirer au premier moment, mais plus tard, je lui ai vu un pistolet dans la main, tirant dans la foule des grévistes. Il était derrière une pile de bois. Une semaine auparavant, on m'avait donné un pistolet aux bureaux de la "concern".

M. EUSEBE ROCHON:

"J'étais à 50 pieds de la bataille. J'ai vu au 1er rang, Bélanger et Hamelin. Personne n'avait d'armes. Le premier coup fut tiré par les grévistes, et ce premier coup m'a blessé à la main. Je travaillais à descendre les billots. Après ce premier coup, la fusillade devint générale. Dans la côte, j'ai vu Kiernan, Cummings et Picard. Je n'ai vu personne tirer. On m'a fait des menaces; mais sans gravité. Ce n'est pas le premier mais le second coup, qui m'a blessé, je crois; enfin, je ne saurais le dire; car les balles pleuvaient près de ma tête.

Dr J. SICARD:

"C'est moi qui traite Adélard Hamelin. Il a 4 blessures. Deux blessures ont été infligées par en avant, une par en arrière. Il serait imprudent de le laisser sortir."

M. D. LAHAIE:

"Le 8, je faisais le flottage des billots. J'étais à 55 pieds du rivage où l'on se battait. J'ai vu Bélanger en avant avec Adélard Hamelin; ils avaient des bâtons. J'ai vu Hamelin frapper Picard. Il m'a semblé que le premier coup a été tiré par les grévistes; mais je ne puis dire leurs noms. Ils visaient sur les agents. J'ai entendu le second coup aussitôt; mais je n'ai vu personne de blessé. Ensuite j'ai entendu les deux groupes tirer.

"J'ai vu bien des gens tirer parmi les deux groupes, agents et grévistes. Le 8, j'avais moi-même un pistolet. Les grévistes n'avaient pas d'armes à la main.

M. W. McMANUS

détective:

"Je demeure à Ottawa et suis Canadien. On ne nous a pas donné d'instruction au sujet de nos armes. Je ne connais pas Thériault. Bélanger avait quelque chose dans la main; mais je ne sais quoi.

"Les premiers coups furent une volée de coups venant des grévistes. Les coups venaient des premiers rangs. J'étais sur le rebord du talus. Les pierres et les balles venaient sur nous. Je n'ai pas vu Bélanger assaillir Cummings. La première volée fut tirée quand les deux groupes se rencontrèrent. Il ne sait si quelqu'un a crié: "Shoot". Le témoin ne peut pas dire qui était près de lui."

M. M. BUTLER:

Je travaille pour les McLaren. J'ai vu la fumée du premier coup, il est parti à 15 ou 20 pieds du devant de la troupe des grévistes. Il y eut d'abord deux ou trois coups, puis une volée. Les deux groupes ont tiré. Les coups étaient plus nombreux du côté des grévistes; car ils étaient plus d'une centaine.

M. W. BAIN:

"J'étais un des agents. Le premier coup fut tiré non loin de Bélanger. J'ai entendu un autre coup tiré ensuite à 50 plus loin. Je n'ai pas entendu de commandement pour tirer. Nous n'avons reçu aucune instructions pour tirer. Sur la grève j'ai vu Picard, Ingram, Cummings et Kiernan. Alex. MacLaren était à 10 pieds du bord du talus. Je ne lui ai pas vu d'arme à la main."

N. W. SAWYER:

"Je suis l'un des agents. Picard m'a donné un pistolet et m'a dit de m'en servir pour me défendre. Le premier coup est venu du premier rang des grévistes. J'étais à 15 pieds de Bélanger. J'ai vu Warner, Hamilton, Picard, des revolvers à la main, immédiatement après la volée. Picard lui a dit avoir tiré. Il n'a vu tomber personne. J'ai vu Alex. McLaren, sur le haut du talus à 5 ou 6 pieds du bord. Il n'a pas entendu McManus dire qu'il avait refusé de tirer. C'est l'agent Warner qui lui a indiqué Bélanger.

M. H. JOHNSON:

"Je suis agent de sûreté. Je demeure à Montréal. Je n'ai pas vu celui qui a tué Bélanger ou Thériault. Bélanger avait un bâton dans sa main droite, et un pistolet dans sa main gauche. Le premier coup a été tiré par Bélanger ou par quelqu'un en arrière. Je n'ai pas vu d'autres personnes que Bélanger. Aussitôt après le premier coup, je me suis sauvé. Après les deux coups, les grévistes firent une décharge générale. Nous faisions face aux grévistes à ce moment-là, on ne m'a jamais dit qu'il fallait se débarrasser de lui à tout prix."

La Cour s'ajourne à 2 heures moins un quart.

LES ASSISES DE BRYSON

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

SEANCE DE L'AVANT-MIDI

Les discours du procureur de la Couronne, et de l'hon. président du tribunal, sur la cause de Frank Bertrand, prévenu d'incendie, ont attiré de nombreux curieux. Il était 10 heures et 45 minutes quand le juge prit son siège.

Mtre Barry, dans son adresse aux jurés, parla d'abord en anglais. Ses premières paroles furent à l'adresse des avocats de la défense, pour avoir pris toute la séance de la cour, hier après-midi, afin d'expliquer aux jurés les circonstances d'une cause que, au début de leur discours, ils considéraient déjà comme gagnée. Après cette remarque, le procureur de la Couronne, procéda à la destruction de l'impression qu'aurait pu créer les remarques des avocats de Bertrand, dans l'esprit des jurés, et tente de démontrer à ceux-ci que le prisonnier à la barre est bien celui qui a placé l'allumette qui a enflammé les entrepôts Marion.

Passant ensuite à l'étude des témoignages, il s'attacha tout particulièrement à celui de Madame Raymond qui a été appelée par la Couronne pour témoigner de la déclaration qu'elle avait faite au détective Lapointe à l'effet que Bertrand lui avait fait des admissions, alors qu'elle a juré plus tard avoir menti à ce policier, le prisonnier ne lui avait jamais parlé de vengeance. Selon la preuve de la Couronne, cette femme aurait été arrêtée pour parjure si elle avait soutenu n'avoir pas dit que c'était pour se débarrasser du détective qu'elle lui avait fait certaines déclarations au sujet de Bertrand. Pour Maître Barry, le détective Lapointe, est un honnête homme dont la réputation est inattaquable; il est reconnu comme un des plus habiles policiers de ce pays, et que l'enchaînement des preuves qu'il a recueillies au village des Joachims contre l'accusé démontre clairement qu'il est l'auteur de l'incendie des entrepots Marion. L'adresse de Mtre Barry aux jurés anglais a duré une heure et la cour s'ajourna ensuite jusqu'à cet après-midi.

IMPORTATIONS DE CHAMPAGNE AUX ETATS-UNIS.

Du 1er janvier au 1er octobre 1906.

G. H. Mumm and Co.	65,937	Caisses
Moët et Chaudon	51,098	"
Pommery et Greno	24,520	"
Vve Clicquot	17,078	"
Ruinart, Père et Fils	16,253	"
Krug and Co.	7,317	"
Louis Roederer	5,733	"
Pol Roger	4,918	"
Duc de Montebello	3,745	"
Dry Monopole	1,200	"
Delbeck and Co.	495	"
Perrier Jouet	350	"
Duetz et Geldermann	330	"
Différentes autres marques	222,888	"
	222,263	"

Extrait des registres de la douane par S. Y. Allaire. r

PRIS DE NAUSEES

Vous ne savez pas si vous allez vomir ou non. Vous avez le coeur sur les lèvres et vous vous sentez même pis encore. S'il y a une chose de plus prompte dans son action qu'une autre, c'est bien la Nerviline. Dix gouttes dans de l'eau sucrée donnent un soulagement instantané. Le mieux que vous ressentez est presque magique. La cause des nausées se trouve disparue, tout symptôme de vomissement et d'indigestion est guéri en moins de dix minutes. Puisque la Nerviline de Polson est si bonne et si économique, vous devriez toujours en avoir une bouteille à la maison. Grandes bouteilles pour vingt-cinq cents chez tous les marchands.

GRAND CAFE PARISIEN HOTEL

Le Café Fashionable par Excellence

JOS. GRAVEL, Prop.,

Rue Ste Catherine, coin St Dominique

C'est ici que tous les gourmets se régalent.

Si vous desirez prendre un lunch de première qualité à 5c 10c et 15c et servi on ne peut plus rapidement, allez chez

GARDNER

No 320 Boulevard St Laurent. 29-mjsn

HOTEL RIENDEAU

J.A. TANGUAY, Propriétaire

58 & 60 Place Jacques Cartier, Montreal.

196—1Mvn.

TELEGRAPHIE

L'ECOLE DE TELEGRAPHIE DE MOON est plus en état d'enseigner cette matière que toute autre école. Le PROFESSEUR à la tête de cette école est un OPERATEUR EXPERIMENTE et un EXPEDITEUR DE TRAINS de 12 années d'expérience sur les lignes du C.P.R. Nous rendons cette étude intéressante à tout élève, et nous pouvons diplômer des opérateurs COMPETENTS et pour télégraphie de chemin de fer et pour télégraphie commerciale, en l'espace de 4 à 6 mois. Inscrivez-vous maintenant. Conditions de paiement faciles. Classes le jour et le soir. Demandez notre joli prospectus.

ECOLE DE TELEGRAPHIE DE MOON, SALLE KARN,

468 rue Sainte-Catherine Ouest.

Tél. Up 3005. W. T. Moon. Prin. 31,3

L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

DES PROJETS DE LOI IMPORTANTS SERONT PRESENTES A LA CHAMBRE FRANCAISE.

Paris, 31. — Le Cabinet s'est réuni, hier, et a approuvé un projet de loi recommandant l'abilition de la peine de mort. Ceci veut dire qu'à sa prochaine session, le Parlement adoptera une loi à cette fin. On s'attendait à cette mesure depuis que les fonctions de M. de Paris, ou l'exécuteur des hautes oeuvres, furent abolies par l'enlèvement de son traitement au budget. A cette époque ni le cabinet Sarrien ni la Chambre des Députés ne prirent d'attitude formelle sur cette question, mais le Cabinet Clémenceau a décidé que cette loi concernant la peine de capitale serait abolie.

Le Cabinet a aussi décidé de mettre sur son programme à la prochaine session, l'achat du réseau du chemin de fer de l'Ouest.

Le général Picquart, ministre de la Guerre, présentera un projet de loi abolissant les conseils de guerre pour tous les cas délictueux du régime militaire qui pourraient tomber sous le droit commun. Des tribunaux civils seraient institués pour remplacer le conseil de Guerre. Les délits de discipline seront jugés par une cour de discipline.

Le ministre des Travaux Publics, M. Barthou, présentera un projet de loi par lequel l'Etat prendra la direction de toutes les mines du pays, les mineurs ayant droit de participation aux profits qui découleront de l'exploitation des mines.

LA VIEILLE CAPITALE

Nouveau chemin à Québec — Gréviste condamné — Le général Finn — L'aqueduc de Lévis — La collision du "Gaspésien."

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 31 — On vient d'ouvrir au public le nouveau chemin que le gouvernement a fait faire au sud de la rue Champlain, vis-à-vis l'endroit où se font les travaux de protection de la falaise, à l'extrémité ouest de la terrasse.

—Ce gréviste du tramway de Lévis, qui était accusé d'avoir intimidé un camarade dans le but de l'empêcher de travailler, a été condamné à $2.00 d'amende et aux frais, ce qui fait une somme de plus de $25.00.

—Le major-général Finn, inspecteur général de la milice d'Australie, est à Québec avec sa famille. Il a fait une visite à sir L. A. Jetté.

—MM. Dussault et Powers, entrepreneurs de l'aqueduc de Lévis, ont informé le conseil de Lévis qu'ils étaient prêts à livrer l'aqueduc à la ville.

—On se rappelle la collision survenue à Montréal, entre le steamer "Gaspésien" et un élévateur flottant de la Commission du Port de Montréal. Devant l'honorable juge Routhier, de la Cour d'Amirauté, M. Pentland, représentant le "Gaspésien", a fait motion pour que le procès ait lieu à Québec, le 8 novembre. M. Gibson, avocat, s'y est opposé au nom de la Commission du Port de Montréal. Le juge Routhier a pris la chose en délibéré.

ILS COMPARAISSENT

Percy Brown et Robert Fenton ont été amenés, ce matin, devant le juge Lafontaine, sous accusation de vol à la tire. Le premier a été envoyé devant la Cour du Banc du Roi et le second renvoyé aux cellules. L'enquête ayant été ajournée. Les détectives croient pouvoir prouver la culpabilité de Robert Fenton la semaine prochaine.

AVIS AUX PARENTS. Vous désirez que vos enfants soient forts, développés et d'une santé parfaite et constante: donnez-leur pour déjeuner "SWISS FOOD" à manger, 15 cents le paquet de 3 livres. (2)

— Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

TAPIS

Ameublement de Salon, de Chambre à Coucher et de Salle à Diner.

Linoleum et prélart anglais, rideaux et portières, toiles de table Belfast, coutellerie.

Le plus grand assortiment de carpettes dans toutes les qualités pour n'importe quelle maison de la ville.

Vente absolue pour couvrir des avances.

A L'ENCAN

VENDREDI APRES-MIDI, LE 2 NOVEMBRE,

à nos immenses salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques, à 2.30.

RAE et DONNELLY, Encanteurs.

Aussi un assortiment complet de vases japonais, coutellerie, confortables en édredon, etc., etc. 305—1

Wm YOUNGER & CO.

Marque Monk

Sparkling Scotch Ale

FONDEE EN 1749. 304—4

LES CREDITS DES FINANCES

La commission des Finances aura cette année à distribuer environ $300,000 de plus que l'an dernier. Cette somme provient en grande partie de l'augmentation du nombre de ceux qui ont payé leurs taxes.

Les crédits de la commission ne sont pas entièrement terminés. On n'en commencera donc pas l'étude à la séance de cet après-midi.

PERSONNEL

M. Emile M. Longtin, ingénieur civil, du bureau des ingénieurs hydrographes du ministère de la Marine, est arrivé du lac Supérieur où il était employé, par le ministère et passera quelques jours à Montréal avant de retourner à Ottawa, où il reprendra ses travaux.

LA BOURSE

New-York, 31 oct. — Le marché ouvrit plus bas qu'à la clôture de la veille. Les spéculateurs semblaient désappointés de ne pas apprendre que le dividende du Steel Company n'avait pas été augmenté. L'argent à demande est difficile et montait à midi jusqu'à 8¼ pour cent.

Il y a peu de liquidation, et le marché est tranquille après la baisse légère de la matinée.

Ventes à midi: 247,000.

A MONTREAL

La spéculation s'est portée sur le Steel, ce matin. Le commun a monté à 30, au milieu d'une grande activité. Fermé hier midi à 28, le Steel commun ouvrait à 29¼ et sur une demande s'élevant à 2,000 parts, montait à 30.

Nous avons annoncé hier dans cette colonne, que le Steel commun irait à 35 si les Bounties sont continués.

Le Power est tranquille à 98. On peut s'attendre à une poussée vigoureuse vers la fin de la semaine à la veille du rapport du comité du gaz.

Le reste de la liste est bien tranquille.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p. m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach.
Aut. R.S. Co			BANQUES		
Bell Tél	146		B.B.N. Am.		
B.C.Pck As.	80	77½	B. Com.		180½
" B.	80	77¼	B. Dom.		
Can. Con	66	64	East Town.		
Can-Pacific	175	174½	Hamilton		
New Pacific			B. Hoche.	163	160
Det. E. R.	91½	91	B. Imperial		
D. Coal Com	65½	63¾	B. Merc.	172	
" Pfd.			B. Molson.		
D.I.&S.Com	30⅛	29½	B. Mont.	260	258
" Pfd.	79½	78¾	B. Nationale		
Duluth Com			B. N. Scot.		
" Pfd.			N. S. new		
Hal. E. R	106	101	B. Ontario		
Hav. E. R.			B. Ottawa		
" Pfd.	90		B. Québec		141
Illinois Tr P	92	90½	B. Royal	240	238
Int. C. Com.			Royal New.		
" Pfd.			B. Sovereign		
L. Wds Pfd.			B. Standard		
" Com.			B. Toronto.		
L. Paper	114		B. Union		
" Pfd.	112	106	COTTONS		
Mack. Co C.	71¾	71½	Can. C.C.Co.		53
" Pfd.	70¾	69½	Mont. Cot	134	130
Mex. L.&P.			Textile Com	102	99½
MinnStPaul	149½	147	BONDS		
M.L.H.& P	99½	98	Bell Tel	107	102
M.S.R	258½	257⅛	Can.Col. Cot	99⅛	
Loan & M.			D. Coal		
Mont. S. W.			Dom. Cot.	97	96⅛
" Pfd.			Dom. I. Steel	83⅛	83
M. Tél. Co.	157		Halifax T.		
N. O. T. & L.	32	31½	Hav. E. Ry	95	
N.S.S.&Co	67	66	Lake W		
" Pfd.			L. Paper		
N.W. Land			Mex. E.L.Co		
North Star			Mex. L.H.P.		
Ogil. Mil.Co.			M. L.H. & P.		
Ogil. Pfd	126		M. St Ry		
R.&O. N.C.	81¾	80½	N.S.S.		
Rio Jan L. P		38½	N. S. Con.		
Sao Paulo			Ogil. Mil. Co.	113	116
St John E. R			Price Bros		
Toledo E. R.	32½	30	R. & O.N.C.		
Tor. S. R.	115½	115	Rio de Jan	74⅛	73¾
Trinidad El			Sao Paulo		
Tri City Pfd			Textile S. A	94	90⅛
T.C.E.R.	110½	109¾	" " B.	96	[illegible]
Win. E. R.			" " C.	96	90¾
West India			" " D.	100	91
W. Hotel		104	Winnipeg		

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Mont. St. Ry. — 100 à 257.
Telephone — 50 à 145.
Mackay Pfd. — 110 à 69¾, 50 à 69 7-8.
Power — 25 à 99, 22 à 99 1-8.
Illinois Pfd. — 75 à 91.
Detroit — 80 à 91.
Iron — 60 à 29¼.
Royal Bk. — 15 à 238½.
Bk. Mont. — 1 à 259.
Molsons Bk. — 4 à 219.
Can. Pac. — 25 à 175¾, 75 à 175¼.

De Petits—Montants —Epargnés

Vous donneront bientôt de jouir et de posséder des choses que vous ne croyiez accessibles qu'aux riches.

Un voyage à l'étranger, une propriété, une automobile, un cours d'étude, autant de choses que vous pouvez vous assurer en épargnant les petites monnaies et les dollars.

$1.00 forme un dépôt. Intérêts payés 4 fois l'année.

The Sovereign Bank of Canada

232-236 Rue St Jacques

Succursale de l'Ouest: 754-756 Ste Catherine Ouest, coin Guy. 30-2 xa

PAR FRASER FRERES

Encan Régulier de Meubles Ménage d'Occasion

de toutes sortes, comprenant: tapis, poêles, etc.

Vendredi matin, 2 nov. à 10 heures, à nos salles de ventes, 453 rue Saint-Jacques, angle Inspecteurs.

Le meilleur moyen, en ville, d'écouler l'excédent des meubles et marchandises de toutes sortes. On assiste en foule à ces ventes. Etabli depuis plus de 20 ans. Consignations sollicitées. Promptes remises au comptant.

FRASER FRERES, Encanteurs.

27,30,31

SUCCESSION VON ZOEDERFLIGHT,

("L'Ancien Magasin de Curiosités")

Importante Vente à l'Encan de

LIVRES

Français et Anglais

pour la succession ci-dessus nommée, sur instructions du curateur, à nos salles, 453 rue Saint-Jacques,

Lundi et Mardi, 5 et 6 Novembre

Commençant chaque jour à 2 et 7.30 p.m. Détails dans les catalogues, maintenant prêts. On peut visiter samedi, le 3 novembre, jusqu'à 6 p.m.

FRASER FRERES, Encanteurs.

LE NOUVEAU REMEDE FRANÇAIS.

MARQUE DE THERAPION FABRIQUE

Ce remède efficace et populaire, au succès consacré, employé dans les hôpitaux du Continent par Ricord, Rostan, Jobert, Velpeau et tant d'autres, renferme tout ce qu'on recherche dans un remède de ce genre et surpasse tous ceux employés jusqu'ici.

THERAPION No. 1 arrête en un temps remarquablement court, en quelques jours seulement dans un grand nombre de cas, tous les écoulements des organes urinaires; il remplace avec efficacité les injections dont l'usage produit des désordres profonds et amène des rétrécissements et d'autres maladies sérieuses.

THERAPION No. 2 s'emploie dans l'impureté du sang, le scorbut, les boutons, les pustules, les douleurs et l'enflure des jointures, la goutte, les rhumatismes, les accidents secondaires, et dans toutes les maladies dans le traitement desquelles ce n'était que trop la mode d'employer le mercure, la salsepareille, etc., au détriment des dents du malade et de sa santé que ces médicaments ruinaient. Cette préparation purifie le sang et par suite toute l'économie et élimine complètement du corps tous les poisons.

THERAPION No. 3 s'emploie dans l'affaiblissement nerveux, l'insomnie, l'incapacité pour les études ou les affaires et dans toutes les affections pénibles résultant des soucis, du surmenage, de la dissipation et des excès, du séjour dans les pays chauds et malsains etc. Il possède un pouvoir récupérateur surprenant pour les malades débilités.

THERAPION est en vente chez les principaux pharmaciens. Prix en Angleterre 2 shillings 9 pence et 4 shillings 6 pence. En commandant, il faut indiquer quel numéro de Therapion l'on désire. La marque de fabrique ci-dessus est le facsimile du mot "THERAPION" tel qu'il apparait sur le timbre du Gouvernement Britannique (lettres blanches sur fond rouge) fixé par ordre des autorités *sur chaque paquet*, les paquets qui ne porteraient pas ce timbre *sont des contrefaçons*.

Vendu par Lyman Bros. Ld. Toronto, et E. Fougera et Co., New-York. Prix $1.00, frais de poste 4 cents. 37—Ms-n

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 12942. — F. O'Brien, demandeur, vs O. Pilon et al, défendeurs. — Le neuvième jour de novembre, 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, O. Pilon, No 218 rue Quesnel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un bureau d'office, etc. J. Johnston, H. C. S. Montréal, 31 octobre, 1906. 305—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 15298. — P. Saulnier vs L. E. Bachand. — Le 10e jour de novembre, 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 287 rue Laval, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage. Conditions: Argent comptant. R. Drainville, H. C. S. Montréal, 31 octobre 1906. 305—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 13552 — S. Craig et al, vs P. Soulière. Le neuvième jour de novembre 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 60 rue Marie-Anne, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage etc. Conditions: argent comptant. G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 31 octobre 1906. 305—1

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Mackay Pfd — 25 à 69 7-8.
Havana — 200 à 46 3-8.
Toledo — 10 à 30¾.
Détroit — 35 à 91, 100 à 91 1-8.
Mexican — 5 à 48¾.
Iron Pfd — 50 à 77½, 50 à 78.
Bk D. N. A. — 10 à 145¼.
Bk Mont. — 8 à 258.
Iron — 25 à 29¼, 150 à 29½, 50 à 29¾, 250 à 29⅛, 200 à 29 5-8, 125 à 29¾, 200 à 29 7-8, 50 à 30, 50 à 29 7-8, 900 à 30.
Switch Pfd — 15 à 110.
Dom. Cotton Bds — $4,000 à 97.
Iron Bds — $2,000 à 83.
Hoch. Bk — 3 à 162.
Toronto Ry — 15 à 115.
Mont. St. Ry — 25 à 257½.
Power — 175 à 97¾, 300 à 98.
Can. Pac. — 50 à 174 7-8.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par F. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	12.30	Ouv.
Am. Car F.	44	43⅝	Kan.& Tex.	34	34
" prf.			" prf.		
Am. C. Oil.			Ls.& Nash.	143¾	143
Am.Loc.Co.	74	74	Mann.Elev.		
A.L.Copper	110⅝	110⅝	Miss. Pac.	94⅛	93¾
Am.Smel.C	153⅜	153⅜	Metrop. Tr.		
" prf.	116½	116⅝	Norf. & W.		
A.Sug.R.Co	132⅝	132⅝	M.St.P.&St.M		
A.T.&S.F.	101⅝	100⅝	" prf.		
" prf.	101	101	N.Y.C.& H.	128	127⅝
Balt.& Ohio	119⅜	118⅜	N.Y.O.&W.	45⅜	45⅜
" prf.			Nat.Lead C.		
B. R. T.	78⅜	79½	Pac. Mail		
C.& Al. Co.			Penn. R. R.	142	141⅝
Can. Pac.	175⅜	174⅜	P.Steel com	54	54
Can. South.	38	38⅜	People's G.		
Ches.&Ohio	58⅜	57¾	Pl. & Read.	140¾	140⅝
C.& N. W.	202	201	" I prf.	90	90
C.M.&St P.	170⅞	170⅜	" II prf.		
C.R.I.& Pac			R. Island,c.	27⅜	27⅜
" prf.			South R. c.	34⅜	34
C. G. N. Y.			" prf.		
Col. F.& I.	52	51½	South Pac.	91⅜	91
C.C.C.&S.L.	94⅞	94	Ten.C.& I.		
D.Lack.&W			Texas Pac.	38⅛	38
Del. Hud.	216⅜	216⅜	Twin City	109⅜	110⅜
Det. U. Ry.	90	92	U.S.L.C.		
D.& R.G.Co	39⅜	39⅜	" prf.		
" prf.			U.S.S.Com.	46⅜	46½
D.S.S.& At	16⅜	17	" prf.	106⅜	106⅜
" prf.	37	37	U.S.Rub. c.	49⅜	49½
Erie Rail.	43⅜	43⅜	" prf.		
" II prf.			U. Pac. C.	181⅜	181¾
" I prf.	75⅜	75½	" prf.		
Great Wst.			Wabash	19	19⅜
Gen. Elec.	174	173	" prf.	43⅜	43⅜
Hoc. Valley			West U.Tel.	86⅜	86½
Ill.Cent.			Wis. C.com.	26	26

PAR MARCOTTE FRERES

En vertu de l'Acte de Liquidation

Dans l'affaire de

THOMAS LIGGET, Limited,

En liquidation.

Sur instructions du liquidateur, nous vendrons à l'encan public, à nos salles,

No 69 rue St Jacques

MONTREAL

Mercredi, le 7 Novembre 1906

Le fonds complet de commerce consistant en tapis Wilton, Axminster, Bruxelles et Tapestry, rugs, rideaux, portières et articles de ménage et prélarts, linoleums, meubles de ménage, couchettes en fer et en cuivre, en même temps que garnitures et accessoires du magasin et du bureau, se montant, d'après inventaire, à $30,932.00

A être vendu, en bloc, à un taux de tant dans la piastre sur le montant de l'inventaire.

CONDITIONS: Dix pour cent payable comptant sur adjudication, et le reste en sept jours.

L'acquéreur aura l'usage du magasin jusqu'au 1er décembre, 1906, gratuitement, et le droit de le garder ensuite de mois en mois jusqu'au 1er mai, 1907, à raison d'un loyer de $400 par mois.

Cette vente donne une rare occasion de se procurer un bon stock avec l'avantage de continuer un commerce depuis longtemps établi.

On peut obtenir tous autres renseignements et connaître les conditions de vente au bureau du liquidateur, John Hyde, comptable licencié, No 303-304 Merchants Bank Chambers, Montréal. Le stock est visible chaque jour au magasin, No 604 rue Sainte-Catherine Ouest.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

JOHN HYDE, Liquidateur. 23,27,31,3

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

JEAN LONGTIN,

Marchand de tabac, Saint-Jean, Qué., Failli.

Des soumissions pour la vente de l'actif de la faillite, tel que ci-dessous détaillé, seront reçues jusqu'à MERCREDI, LE 31 OCTOBRE, 1906, A MIDI, au bureau du curateur, et si elles ne sont pas acceptées, le stock sera vendu à l'encan public au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal,

VENDREDI, LE 2 NOVEMBRE, 1906, A 11.30 heures a.m.,

1—Fonds de commerce consistant en pipes, tabac, cigares et autres articles de fumeurs et ameublement du magasin	$ 883.54
2—Dettes de livres d'après liste	154.06
3—Le loyer du magasin et du logement au 1er mai, 1907	200.00
	$1,237.60

Conditions: Argent comptant.

Le magasin sera ouvert le 31 octobre, 1906, pour l'examen du stock.

Pour autres informations, s'adresser à

A. LAMARCHE, curateur, No 2 Place d'Armes, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 26,31

Avis de Faillite

RE:

CHOQUETTE & CIE,

Valleyfield, Faillis.

Vente à l'encan public, VENDREDI, LE 9 NOVEMBRE, 1906, à 11 heures a.m., au No 69 de la rue Saint-Jacques, l'actif des faillis, comme suit, savoir, en deux lots:

Lot No 1 —

Marchandises sèches	$9,927.79	
Chaussures	2,075.70	
Garnitures du magasin	695.29	
		$12,698.78

Lot No 2: —

Dettes de livres, billets recevables et jugements, se montant à environ	1,448.65
	$14,147.43

Conditions: Comptant.

Le magasin sera ouvert pour inspection, jeudi, le 8 novembre, 1906.

Pour autres informations, s'adresser aux curateurs soussignés.

P. J. CHARTRAND,
P. L. TURGEON,
Curateurs conjoints,
55 Saint-François-Xavier, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 31,2,3,6

SARRASIN

Nous avons commencé à faire nos achats de sarrasin. Il n'y a qu'un Steamer pour l'Allemagne cet automne, et nous n'aurons besoin qu'une quantité limitée.

MICHAUD FRERES & CIE, 9 St Frs-Xavier

MONTREAL. mjnFFa

De l'Argent pour Vous

Nous négocions des emprunts pour ceux qui ont des meubles de ménage ou une propriété personnelle.

Taux Raisonnables

Si vous voulez faire un emprunt, venez vous enquérir de nos conditions.

Les renseignements ne vous coûteront rien, et si le marché ne vous va pas, vous n'êtes pas tenu d'emprunter.

Strictement Confidentielle

Toute demande, considérable ou non, recevra une prompte attention.

The BORROWERS AGENCY, LIMITED.

206 édifice New-York Life, Square Place d'Armes.

298—n

LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN saisira le Parlement canadien, à sa prochaine session, d'une demande tendant à faire passer un acte de nature à étendre son pouvoir d'émettre des débentures au sujet de son embranchement Toronto-Sudbury, jusqu'à un montant n'excédant pas $35,000 par mille d'icelui. CHARLES DRINKWATER, secrétaire. Montréal, 15 octobre 1906. 17,24,31,7,14.

BANQUE D'HOCHELAGA

Avis de Dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent — 2 p.c. — égal au taux de huit pour cent — 8 p.c. — par année sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 30 novembre prochain, et sera payable au bureau principal de la Banque, en cette ville, et à ses succursales, le et après le premier pour de décembre prochain, aux actionnaires inscrits au registre le 16 novembre.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau-chef de la Banque, à Montréal, mercredi, le 19 décembre 1906, à midi.

Par ordre du Conseil de Direction,

M. J. A. PRENDERGAST, Gérant Général.

293—n 1Mv

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 14095 — I. Harlig, demandeur, vs H. Setzer and Co., défendeurs. Le douzième jour de novembre 1906 à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs, au No 505A rue Saint-Paul, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en une machine à coudre. Conditions: argent comptant. L. A. Dionne, H. C. S., 3 Côte Place d'Armes. Montréal, 31 octobre 1906. 305—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2386 — S. Craig et al. vs Dr A. Brownstetter. Le neuvième jour de novembre 1906, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 461 rue Rivard, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant, G. A. Lafontaine, H. C. S. Montréal, 31 octobre 1906. 305—1

W. H. Scroggie's
ST CATHERINE ST
UNIVERSITY ST
VICTORIA ST

Scroggie's LE MAGASIN QUI GARANTIT AUX CLIENTS ENTIERE Satisfaction

Un Modèle de Beauté

Chapeau de $30 pour $16.25

Une visite à notre rayon des Modes, demain, sera fort intéressante, car chaque création étalée est un véritable modèle de beauté et l'ensemble constitue une véritable exposition de jolis articles de Modes.

Et, chose remarquable, nos clientes en quête d'occasions ne sauraient négliger ce rayon.

Il y a des modèles vraiment étonnants, régulièrement vendus $25.00 et $30.00 dont le prix est réduit à **$16.25**. Il ne s'agit pas d'articles de rebut.

Les styles divers ainsi groupés représentent ce qu'il y a de plus nouveau pour l'automne et l'hiver, chaque article a un cachet spécial d'élégance.

Il y a dans nos salons un modèle qui captive l'oeil, révèle un goût des plus exclusifs dans l'agencement des plumes sur un chapeau de velours avec bords enroulés, un très joli modèle pour la rue.

Puis il y a le chapeau en velours à larges bords, garni de deux magnifiques plumes d'autruche, de rosette bouillonnée de ruban Duchesse, et bandeau avec plis et boucles de ruban Duchesse.

Un joli chapeau de la nouvelle nuance Bourgogne garni d'une plume d'autruche tombante et groupe de roses.

Une forme champignon de velours Fanne rose et garnie d'appliqué de soie, bandeau avec tulle rose, aigrette blanche, plumes et larges roses choux roses.

Autres charmants modèles, se vendant régulièrement de $15.00 à $20.00, pour **$11.95** ; de $12.00 à $15.00, pour **$8.50**

ELEGANTS MANTEAUX

Le manteau lâche est ce qu'il y a de plus nouveau cette saison. Il y en a de toutes les nuances et de tous les tissus confectionnés avec soin.

Manteaux d'hiver en drap castor pure laine et en drap Kersey noir et marine, 30 pouces de long, quelques-uns doublés de satin, valant de $16.00 à $25.00 pour **$8.50**

Seulement 30 manteaux désassortis, longueur ¾, en frise grise et en étoffe brune, fauve et grise, entièrement et semi-doublés. Aussi quelques-uns en tweed, un ou deux de chaque style. Prix réguliers $12.50 et $13.50, pour **$9.50**

Longs manteaux lâches, plusieurs styles, en beaux mélanges souples, à carreaux et à raies, semi-doublés. Prix **$16.50**

Le Savon Mothers Favorite

Le Concours de Devination est terminée :: ::

Et Mademoiselle Robertson, de 43 rue Victoria, est parfaitement convaincue de la qualité et du mérite du savon Mothers Favorite, ayant deviné le poids exact (47½ lbs) du morceau exposé dans notre vitrine, et gagné le prix, une caisse de savon Mothers Favorite, évaluée à $12.00. Il lui a été donné d'en faire l'essai et le trouve d'une valeur sans pareille à **10c** le morceau, ou 3 morceaux pour **25c**

UNE AUTRE OFFRE ETONNANTE

50c-Linoléum 25c.

Une autre offre du rayon des couvertures de plancher qui devrait intéresser les femmes économes et nous faire faire de plus grandes ventes que samedi matin.

1,000 verges de ce linoléum d'une valeur spéciale en mains, en une magnifique variété de dessins, que nous sommes sûrs d'écouler rapidement.

Linoléum de qualité supérieure, plusieurs dessins convenables pour chambres à coucher, corridors, salles à manger, valant 40c à 50c. Tant qu'il y en aura, jeudi, **25c**

RUBANS

A voir notre rayon des rubans il semblerait que les rubans sont non seulement employés en une grande variété de tissus, mais que jamais nous n'avons eu en magasin un aussi grand assortiment de différentes sortes.

L'emploi considérable que l'on fait des rubans pour chapeaux, augmente beaucoup la valeur des nouveaux effets qui se trouvent dans notre assortiment.

Rubans à carreaux, plus de 4 pouces de large, de qualité supérieurs. Prix spécial, **17½c**

Rubans à rayures romaines de fantaisie, plus de 4 pouces de large, en plusieurs différentes combinaisons de couleurs. Prix spécial **23c**

Rubans de Dresde de fantaisie,, avec magnifiques centres à fleurs et bordures de couleur. Prix spécial **29c**

Ruban de Dresde de fantaisie, 4¾ et 5¼ pouces de large, de plusieurs dessins différents, toutes les nuances. Prix spécial **35c**

Ruban de Dresde de fantaisie, 5 pouces de large, petits dessins de roses, avec raie de couleur sur le bord. Prix spécial, **45c**

Echos Mondains

Madame Joseph Moisan, (née Carlin) recevra pour la première fois depuis son mariage, mardi et mercredi le 6 et 7 novembre, durant l'après-midi, au No. 127 rue Sherbrooke-Est.

Ensuite, Madame Moisan recevra tous les premiers et troisième jeudis du mois.

× × ×

On annonce pour le 5 novembre prochain le mariage de Monsieur J. A. Petit avec Mlle Florina Laporte.

× × ×

Mlle Eva Gauthier est retournée à Ottawa après une visite de quelques jours à Montréal chez Mlle Hanson.

× × ×

Lady Van Horne et Mlle Van Horne sont attendues cette semaine de Saint-André sur Mer.

× × ×

Mlle Gascoigne est de retour d'une visite à Edmondton où elle fut l'hôte de Mme de Blois Thibaudeau.

× × ×

M. T. G. Nosse, consul du Japon, donnera à Ottawa un dîner officiel le 3 novembre, jour de la fête de naissance de l'empereur du Japon.

Les invitations au nombre d'une cinquantaine comprennent tous les dignitaires et hauts fonctionnaires de l'Etat.

× × ×

Une très brillante partie de euchre a eu lieu lundi à la salle Nault au profit des pauvres de la paroisse de Sainte-Hélène. A la table d'honneur se trouvaient le Rév. Père Lamarre, M. l'échevin Ames, Mme Brouillet, Mme Taillefer. Les prix furent mérités par Mme Morand, M. Brosseau, Mme Paré, M. Bougie, Mme Prévost, M. Roy, M. Lacroix, M. l'abbé Paquette, M. Corbeil, M. Gagnon, Mme Bougie, M. Brosseau, M. F. N. Tremblay, M. Bissonnette. Ce soir un autre euchre sera donné à la même salle, toujours au profit des pauvres de la paroisse de Sainte-Hélène.

× × ×

Mlle Anna Wagner, de l'Anse du Cap, comté de Gaspé, est de retour d'Angleterre où elle a passé l'été. Elle est l'hôte de Madame J. A. C. Julien, de la rue Sainte-Catherine.

× × ×

Mme Isidore Lefebvre, de Carillon, et sa fille, Mlle Maria, sont à Montréal pour quelques jours.

× × ×

Mademoiselle Corinne Rhéaume, de Notre-Dame de Grâce, est partie pour une promenade d'une quinzaine à Huntingdon et à Valleyfield.

× × ×

Très gentille réunion d'intimes chez Mademoiselle Berthe Prud'homme, 22 Waverly, dimanche soir. On remarquait parmi les invités : Mlles Berthe Prud'homme, H. et J. Arbour, E. Major, Campeau, Labelle, Favreau, A. et B. Désormeaux, E. Vanier, J. et M. L. Beaulieu, B. Tardy, Desroches, Larivière, Messieurs E. Vanier, Papineau, Demontigny, Favreau, Major, Desrochers, Beaulieu, Desormeaux, Bergeron, Larivière, Nadeau, Nantel, etc.

× × ×

A l'occasion du seizième anniversaire de naissance de son fils, il y eut une charmante soirée dimanche chez M. L. Fiset, de l'avenue Viger. Parmi ceux qui étaient présents, citons : Mlle Virginie Rodrigue, Mlle Alice Lecavalier, Mlle Alice Bergeron, Mlle Germaine Fiset, Mlle Ritha Fiset, M. Bergeron, Mlle Lecavalier, M. Benni Proulx, M. Arthur Caisse, M. Raymond Caisse, M. Louis Desjardins, M. A. Vigeant, M. E. Vigeant, M. Z. Lecavalier, M. Champagne et autres.

× × ×

Mlle Pacaud est arrivée hier en cette ville d'où elle partira prochainement pour l'Europe en compagnie de sa mère.

× × ×

Mercredi, le 7 novembre, il y aura à l'Institut des Sourdes Muettes un souper aux huîtres organisé par les dames bienfaitrices de l'oeuvre. Tout le monde est invité à cette belle fête de charité, qui comptera en même temps parmi les événements mondains de la saison.

× × ×

M la Ida Jodoin part aujourd'hui pour une visite d'un mois à Ottawa chez sa soeur Mme N. de Niverville.

× × ×

On annonce pour la fin novembre le mariage de M. P. Blais avec Mlle Mailloux de la Pointe Saint-Charles.

× × ×

Une très jolie soirée a eu lieu le 27 octobre chez M. et Mme Angellillo, au No 33 rue Bélanger, Boulevard Saint-Denis à l'occasion du 37e anniversaire de naissance de Mme Angellilo.

Il y eut présentation de jolis cadeaux et la soirée fut des plus gaies.

× × ×

Joyeuse réunion dimanche soir, chez M. Ph. Blanchard, de la rue Mont-Royal, à l'occasion de son anniversaire de naissance, Au nombre de ceux qui assistaient à la fête on remarquait, M. Mme G. Blanchard M. Oscar Blanchard, de l'Assomption, M. Mme Edouard Riopel, Epiphanie, M. Mme A. Thoin, M. Mme A. Bleau, M. Mme O. Racette, M. Mme T. Bleau, M. Mme P. Majeau, M. Mme F. X. Mireault, M. et Mme Ed. Vachon, M. Mme S. Racette, M. Mme R. Racette, M. Mme E. Laurier, M. O. Tanguay, M. J. P. Blanchard, Mlles Marie-Louise et Marguerite Dionne, Mlle Ant. Blanchard, Mlle A. Blanchard, Mlle Iraine Vachon, Mlle Zoé Racette, Mlle Alma Biron, Mlles A. et B. Vachon. M. N. Racete, M. Léopold et Lionel Blanchard, Mlle J. Vachon, etc.

Femmes, Arrêtez !

Et considérez ce fait d'une importance vitale

Qu'en vous adressant à Mme Pinkham, vous confiez vos maux intimes à une femme dont l'expérience dans les maladies de femmes est de plusieurs années.

Vous pouvez parler librement à une femme quand il est révoltant de raconter vos maladies à un homme — qui ne vous comprend pas parce qu'il est homme.

Beaucoup de femmes souffrent en silence, laissent leur état s'aggraver, sachant très bien qu'elles ont besoin d'un secours immédiat, mais leur modestie naturelle leur interdit de s'exposer aux questions et probablement à l'examen, même de leur médecin de famille. Cela est inutile. Gratuitement, vous pouvez consulter une femme dont les connaissances, acquises par l'expérience, sont considérables.

Invitation permanente de Mme Pinkham

Les femmes qui souffrent de maladie féminine quelconque sont invitées à communiquer promptement avec Mme Pinkham, Lynn, Mass. Toutes les lettres sont reçues, ouvertes, lues et les réponses sont envoyées uniquement par des femmes. Une femme peut parler librement à une femme de ses maux intimes: ainsi a été établie la grande confiance qu'ont en Mme Pinkham les femmes du Canada. La profonde expérience qu'elle possède lui a donné certainement les connaissances nécessaires à votre cas. Elle ne demande rien en retour, que votre bonne volonté, ses conseils en ont soulagé des milliers. Toute femme riche ou pauvre est certainement folle de ne pas profiter de l'avantage que présente l'offre d'une aussi généreuse assistance.

Si vous êtes malade, n'hésitez pas à vous procurer une bouteille de Composé Végétal de Lydia E. Pinkham immédiatement, et écrivez à Mme Pinkham, Lynn, pour lui demander conseil.

Quand un remède a réussi à redonner la santé à tant de femmes, vous ne pouvez raisonnablement dire, sans l'essayer: "Je ne crois pas qu'il me soulage." ywk

Attention Mesdames !

Si vous avez besoin de

FOURRURES

Venez voir notre assortiment. Nos prix sont les plus bas du marché.

BOUDREAU & BELANGER
152 OUETT NOTRE-DAME
(En face de Carsley) 21,3 1

Crème à Massage 'POMPADOUR'
Surnommée Nourriture de la Peau.

LA CREME POMPADOUR n'a pas son égale pour embellir le teint, faire disparaître de la figure le masque des rousseurs, les éruptions, les boutons à tête noire et toutes les autres taches, pourvu qu'elles ne soient pas de naissance.

ELLE FAIT DISPARAITRE LES RIDES, pattes d'oie, les lignes horizontales sur le front, etc.

DEVELOPPE LA POITRINE et donne au BUSTE et au cou des contours agréables.

Enfin, la crème à massage POMPADOUR est au teint ce que la rosée est aux fleurs. Elle est en vente chez tous les pharmaciens : 35c et 75c la jarre, ou expédiée par la malle sur réception du prix, si votre pharmacien ne l'a pas en vente.

CONTINENTAL DRUG & CHIMICAL CO., 3234 rue Notre-Dame, Montréal, Can.

GRATIS. Sur réception de dix cents pour frais de port, nous vous enverrons tout à fait gratis, un échantillon très libéral et notre livre sur l'art de pratiquer le massage à la maison.

Toute correspondance absolument confidentielle. 30c—nf

Ce fut une soirée charmante.

× × ×

Dimanche dernier, avait lieu chez Mlle Marcoux, de la rue Papineau, une brillante soirée à laquelle prirent part Mme A. Provencher, Mlles Régina Marcoux, Gilberte Pepin, Graziella Pepin, Marie-Anne Fortin, Anysie Boileau, M. Jetté, Alma Fortin, M. Morin, M. Germain, M. Bois, Irène Perreault, MM. A. Marcoux, L. Marcoux, W. Ferland, L. Pepin, A. Chaumeau, Lemieux, Fortin Pageault, M. Roch.

× × ×

L'hon. M. James McShane et madame McShane sont dans la jubilation. Un petit-fils, enfant de leur dernière fille Kathleen, qui épousa un riche avocat d'Albany, M. William Howard Buckley, leur a été donné le 28 octobre, à la résidence de ses parents, 160ième rue, Albany.

Pour VENDREDI

Voici la saison rigoureuse qui approche, le temps où tout le monde a tant de dépenses.

LA MAISON

L. M. LEFEBVRE

246 rue Rachel

VIENT EN AIDE

A tous ses clients et au public en général en venant vous offrir une journée comme jamais elle en a offerte encore, c'est-à-dire que toutes ses marchandises seront réduites considérablement durant la journée de vendredi. Plus que cela, chaque client qui achètera pour un montant de $1.25 et plus, recevra un beau présent et 2 présents pour un montant de $3.00.

LISTE DES PRIX

Assistez en foule à cette vente. Portes ouvertes à 7 heures.

1,000 livres bon tabac canadien, 30c, pour.	19c
500 boîtes poudre à pâte, 1 livre, 25c, pour.	9c
1,560 boîtes savon parfumé, 3 morceaux valant 15c, réduites à.	6¼c
5,000 gros morceaux savon enveloppés, valant 4c le morceau, pour.	2½c
3 livres sucre pulvérisé pour.	19c
1 livre soda à pâte.	6c
1 livre sel à médecine pour	6c
1,000 paquets soda à pâte à	1c
1 livre gélatine blanche, en feuille, pour.	40c
1 livre café Mokara pour.	10c
1 livre thé Salada, 40c, pour	36c
1 livre thé Salada, 30c, pour	27c
1 livre thé Salada, 27c, pour	23c
1 boîte allumettes King Edward VII, pour.	5c
1 boîte allumettes pour.	11c
1 pinte fèves, brune ou salles, pour.	12c
1 livre sucre morceaux pour.	6c
Le meilleur beurre crémerie, pour 25c et.	26c
Le meilleur beurre dairy, pour 22c et.	23c
Le meilleur saindoux pour.	14c
1 boîte poudre à pâte Océan, 1 livre, pour.	14c
1 boîte bon saumon pour.	9c
12 boîtes sardines pour.	37½c
5 sacs sel fin Windsor pour	15c
1,000 livres bons biscuits cassés, à, la livre.	5c
1 bout. thé boeuf Johnson ou Bovril, valant $1.00, pour.	84c
3 paquets Quaker Oats pour.	25c
3 paquets Vim ou Malta Vita	28c
12 paquets poudre Barsalou pour.	39c
4 savons Barsalou ou Naptha pour.	21c
10 livres cassonade pour.	40c
20 livres sucre granulé pour.	90c
3 livres thé en poudre pour.	28c
12 savons Comfort pour.	45c
Savon Queen, Eclipse ou Gilt Edge.	4c
100 chaudières miel pur, 10 livres, pour.	$1.10
2 livres marinades Heinz pour	15c
Morue, la livre, pour.	4¼c
6 livres riz Chinois pour.	27c
6 livres fleur avoine pour.	19c
6 livres fleur blé	16c
6 livres fleur sarrasin	19c
4 pintes pois	17c
3 pintes fèves	19c
1 livre bleu Keen	15½c
1 boîte tomates, pois et blé d'Inde	25c
1 boîte sirop d'érable 1 chopine	9c
2 boîtes huîtres	25c
1 boîte clams	10c
3 livres pepperminta	25c
2 livres gums drops	15c
1,000 livres bonbons chocolat	10c

MEDECINES

1 boîte cachets Stearn	15c
1 boîte capsules Une Edal	13c
1 boîte granules Burot	38c
1,000 boîtes vaseline, 5 cents, pour	3c
1 bout. poison à punaises, 10 cents, pour	5c
Sirop Fellow pour	91c
Eau des Carmes pour	29c
Carmine Lefrancq	$1.49
Tablettes Digesto pour	35c
Baume du Canada	10c
Tablettes Zuto ou Baby's Own	20c
Sirop Winslow pour	16c
Pilules Milburn, Doan ou Dodd, valant 50 cents, pour	35c
Pilules Rouges ou Moro, pour	29c
Fer Bravais pour	90c
Sirop Mère Seigel, pour	45c
Vin fer et boeuf, pour	60c
2 paquets Baume pour	9c
Pain Killer, Radway ou Sirop Shiloh pour	17c
Pilules Carter ou Morse	14c
Baume des Montagnes Vertes.	18c
Pilules Parmelee, Radway, Chase	17c
Pilules fer Carter pour	35c
Chevelure de Paris ou Lait des Dames Romaines pour	37c
Luby Parisien, pour	35c

RAYON DES LIQUEURS

1 pinte vin gingembre pour	45c
1 pinte vin Porto ou Sherry	45c
1 bouteille vin gingembre, 26 cents, 35 cents	50c
Rhum, 1 grande bouteille pour	70c
Gin De Kuyper, 52½ cents et	80c
Gin Melcher, 28 cents, 49 cents et	79c
Vin Saint-Michel pour	66c
Vin RR. PP. Oka pour	81c
Vin des Carmes, pour	63c
Vin Quinine Campbell	59c
Vin Saint-Léhon pour	74c
1 bouteille rye Wiser ou Corby Whisky blanc pour	49c
Brandy Hennessey ou Martel	$1.07
1 pinte brandy 95 cents et	$1.15
1 pinte bon vin canadien	25c
1 douzaine bonne bière ou porter	80c

TAPISSERIES

Le temps des ménages d'automne est encore arrivé, il vous faut du papier pour changer les couleurs de vos appartements, pour égayer votre logis, venez au grand magasin de tapisserie de la rue Rachel, la seule place où vous pourrez acheter beaucoup de papier à tapisser avec peu d'argent et avoir le plus grand choix de la ville. Nous avons de beaux dessins nouveaux, de 2½ cents la pièce à. 50c

SPECIAL

60 séchoirs, valant 25 cents, pour	15c
150 crachoirs en porcelaine, 50 cents, pour	29c
700 plats à fruits fleuris, 15 cents, pour	9c
1,000 plats à lait émaillés, valant 20 cents, pour	12½c
62 plateaux à fruits en verre, 35 cents, pour	25c
1 bouilloire en ferblanc, valant 75 cents, pour	50c

TEL. BELL EST 2113.

AVIS—Demain, Fête de la Toussaint, notre Magasin sera Fermé

LEMONT-ROYAL

MAGASIN DEPARTEMENTAL

Angle Mont-Royal et Saint-Laurent

Occasions du Vendredi

RAYON DE L'EPICERIE

10 livres farine avoine roulée. Régulier, 35 cents. Vendredi	25c
12 boîtes légumes assortis. Log Cabin. Régulier, $1.20. Vendredi	$1.00
3 bouteilles catsup. Régulier, 45 cents. Vendredi	25c
1 poche, 90 livres, patates premier choix. Régulier, $1.10. Vendredi	90c
Beurre de laiterie de choix en pains 1 livre. Régulier, 25c. Vendredi	22c
24½ livres fleur marque Empress. Régulier, 75 cents. Vendredi	55c
2 boîtes poudre à pâte marque Empress. Régulier, 30 cents. Vendredi	25c
Fromage doux, qualité supérieure. Régulier, 18 cents. Vendredi	15c
1 gallon atocas. Régulier, 50 cents. Vendredi	40c
10 livres oignons espagnols. Régulier, 40 cents. Vendredi	25c
6 livres figues pour cuire, nouvelle récolte. Régulier, 30 cents. Vendredi	25c

SPECIAL—1 paquet Force, rég. 15c. Spécial Vendredi, de 8 à 12 hrs a. m., 10c.
EXTRA SPECIAL—Beurre Crèmerie de choix, régulier 28c. Vendredi 25c.

SOUBASSEMENT

Sas à charbon, net en fil acier. Régulier, 18 cents. Vendredi	12c
Chaudières à charbon. Régulier, 25 cents. Vendredi	19c
Chaudières à charbon galvanisées. Régulier, 35 cents. Vendredi	29c
Jardinières, couleurs assorties. Régulier, 50 cents. Vendredi	35c
Service de chambre, 10 morceaux, pierre anglaise, richement décorés en bleu, vert, rose. Régulier, $2.75. Vendredi	$2.00
Service à dîner, 97 morceaux, pierre anglaise, semi porcelaine. Régulier, $8.00. Vendredi	$5.50
Verres à eau. Régulier, 5 cents. Vendredi	3c

RAYON DE LA CONFECTION

La balance d'un lot échantillons manteaux pour enfants, de 6 à 12 ans, mis en vente pour la moitié de la valeur régulière.

75 manteaux en tweed gris et vert pour enfants, bon marché à $5.75. Vendredi	$2.75
85 manteaux en tweed brun, gris, pour enfants, bon marché à $8.00. Vendredi	$3.75
1 lot manteaux gris pâle, pour dames, garnitures en velours noir. Régulier, $10.50. Vendredi	$8.00
1 lot manteaux gris foncé pour dames, richement garnis d'application de même étoffe. Régulier, $13.50. Vendredi	$10
Jupes en tweed gris pâle pour dames. Régulier, $5.00. Vendredi	$3.50

SPECIAL

Laissez votre commande au rayon des tapis, pour faire lever, battre, refaire et poser vos vieux tapis. Nous avons des hommes compétents pour exécuter ces travaux, même les plus difficiles et cela à prix modérés et à votre satisfaction.

Rideaux en toile faits sur commande dans toutes les dimensions.

VANIER & LESAGE, Ltd.

HUILE D'OLIVE ADOLPHE PUGET

D. MASSON & CIE. Seuls Agents Montréal et Toronto.

A DELORIMIER

LA TAXE FONCIERE N'EST PAS CHANGEE — ELLE RESTE A 3-4 DE UN POUR CENT — RAPPORT DU COMITE DES FINANCES.

A l'assemblée spéciale du conseil municipal de Delorimier, tenue hier soir, il a été décidé de ne pas changer le taux de la taxe sur la propriété foncière. Cette taxe pour l'année fiscale prochaine sera donc de ¾ d'un pour cent de l'évaluation des propriétés.

Le président du comité des finances présente un rapport démontrant un surplus de $15,000, ce certaines dépenses d'administration et payer le coût d'améliorations projetées.

Ce rapport a été adopté, l'échevin Lacombe dissident.

La municipalité de Delorimier continue sa marche vers le progrès et dans le cours de l'année on a demandé au conseil municipal des permis de construction pour un montant de $146-000.

En l'absence du maire, la séance a été présidée par le conseiller Vigneau. Les conseillers Miller, Latour et Lacombe formaient le quorum.

COKE ET CHARBON DE BOIS

Le coke mêlé au charbon de bois fait un feu plus ardent et plus prompt que n'importe quel autre combustible. Pas de fumée. Pas de cendre. Chez tous les épiciers à 10 cts le sac. 300 mjsn

Dr CAMILLE LAVIOLETTE, spécialiste; maladies des oreilles, nez, gorge et poumons. De 1 heure à 3 et 7 à 8 p.m., APPARTEMETNT BEACONSFIELD, 36 Sherbrooke Ouest, Montréal. 282—m.j.s

— Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte. r

SEANCE DU CONSEIL DE SAINT-HYACINTHE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 31. — Le conseil municipal a siégé vendredi soir à l'hôtel de ville.

La séance a été rendue très intéressante par la discussion qui s'y est faite sur la question de l'ouverture de la rue Notre-Dame.

L'avocat de la ville consulté pour savoir si la ville était liée par quelque chose envers les Soeurs du Précieux-Sang, a répondu qu'il n'y avait aucun lien de droit et que la ville pouvait légalement procéder à l'ouverture de la rue Notre-Dame sans s'occuper des promesses faites par d'anciens chemins alors qu'ils n'étaient point en séance.

C'est monsieur Messier qui a proposé le règlement à l'effet de changer les limites de la rue; si ce règlement était adopté, la rue Notre-Dame partirait de la rue Bourdages pour se rendre en ligne droite jusqu'aux limites ouest de la ville, c'est-à-dire qu'elle couperait le terrain des Pères Dominicains et celui des Soeurs du Précieux-Sang.

M. Messier a expliqué sa motion en disant que les propriétaires de cette rue souffrent du fait que cette avenue n'est pas continuée. Pour se rendre à leurs occupations quotidiennes, les résidents sont obligés d'allonger leur chemin de beaucoup.

M. Lussier a secondé la motion de M. Messier. Il croit qu'en toute justice pour les propriétaires de la rue Notre-Dame, on doit faire disparaître cette anomalie d'une rue interceptée par un terrain privé. Il est cependant d'opinion que la ville devra indemniser les Soeurs.

M. Casavant se prononce contre l'ouverture de cette rue. Les propriétaires de la rue Notre-Dame ont acheté leurs terrains sachant que cette rue était non ouverte; ils ont payé ce que valaient leurs terrains dans ces conditions et ils n'ont rien à réclamer aujourd'hui.

M. Chs. Brodeur ne se prononce pas au mérite, il est contre la motion parce qu'il prétend que la question n'a pas été suffisamment étudiée.

M. Chenette se déclare aussi contre cette motion ; il croit que cette rue devrait être fermée.

M. Jacques se demande si la motion de M. Messier comporte bien l'ouverture de la rue Notre-Dame. Il est d'opinion que cette question n'a pas été suffisamment étudiée pour qu'on puisse donner un vote sur l'ouverture de la rue. Quant à en changer simplement les limites tout le monde devrait être en faveur de cette modification.

M. Charpentier se prononce carrément contre l'ouverture de cette rue. Il prétend que le conseil est moralement engagé par les promesses qui ont été faites aux Soeurs.

M. Bouchard croit, lui, que le conseil est à jouer une comédie au profit de quelques échevins. Jamais question aussi importante n'a été soumise au vote sans avoir été aussi peu étudiée. M. Lussier, qui a secondé la motion Messier était le président d'un comité qui a été chargé d'étudier cette question, de s'aboucher avec les Soeurs du Précieux-Sang et jamais ce comité ne s'est réuni. M. Lussier lui fait plutôt l'effet d'un homme qui en secondant cette motion a plutôt l'envie de se débarasser d'une promesse électorale que d'arriver à un résultat pratique. M. Bouchard croit que les échevins ne devraient pas prendre part à cette comédie et renvoyer le vote à plus tard pour que cette question soit décidée alors qu'elle aura été étudiée sous toutes ses faces. Il ne comprend pas pourquoi les Pères Dominicains n'ont pas été consultés à ce sujet.

M. Bouchard termine en déclarant qu'il ne croit pas M. Lussier sérieux.

M. Brodeur propose alors que le vote soit renvoyé à un mois. M. Bouchard le seconde et cette motion est remportée presque à l'unanimité des voix, messieurs Lussier et Messier même votant pour.

La discussion a duré jusqu'à dix heures.

Le conseil a ensuite engagé un aide à M. Chagnon, de l'aqueduc. Messieurs Chenette, Messier, Bouchard et Jacques ont voté contre cette mesure.

Un transport de licence a ensuite été consenti à M. T. Benoit qui devient le propriétaire du bar de l'hôtel Yamaska.

Le conseil s'est ensuite ajourné à vendredi prochain.

FEU MME L. E. D. CARTIER

Ses funérailles ont eu lieu, ce matin, en l'église Saint-Jacques.

Les funérailles de Mme L. E. D. Cartier, veuve du notaire Cartier, de Sorel, ont eu lieu, ce matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service funèbre a été chanté en l'église Saint-Jacques. Le temple religieux était rempli par une foule pieuse et recueillie, venue pour adresser une fervente prière pour le repos de l'âme de la femme de [illegible] en enlevée trop tôt à l'affection des siens.

M. l'abbé Duhamel a offirié, pendant qu'un choeur puissant a chanté une belle messe funèbre.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte : MM. Donat, de l'Imprimerie Nationale, d'Ottawa ; Georges-Etienne, du département des mines, de Québec ; Jacques, de la maison Amiot, Lecours et Larivière, et Maximilien Cartier, de la maison Gervais Frères, de Montréal.

Les autres parents présents dans l'imposant cortège funèbre étaient M. André Chapdelaine, frère de la défunte ; M. Albert Chevalier et Jos. Perrault, beaux-frères ; ses cousins, MM. Arthur Duhamel, Albert Chapdelaine, Rodrigue Chapedelaine, Jos. Chapedelaine, Léon Chapedelaine.

Parmi les amis de la famille Cartier, si cruellement éprouvée, nous remarquions : Son Honneur le juge Mathieu, l'hon. M. Alphonse Desjardins, MM. L. C. de Tonnancourt, Jos. B. Lamarche, Dollard Lamarche, Rodolphe Lamarche, J. A. Paulhus, Louis Lacouture, ex-M.P.; Vincent Taranto, C. Lacroix, Jules Tremblay, Dr Fred Pelletier, Gustave Comte, J. E. Pepin, M. O'Neil Jodoin, notaire ; Raoul Dumouchel, notaire ; F. C. Larivière, W. A. Wayland, Dr Seers, Armand Sicard, Pierre Guèvremont, Frs X. Desrivières, F. H. Lafrenière, P. Lafricain, Narcisse Thibaudeau, Adolphe Homier, G. Angers et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Après que le célébrant eut récité les dernières prières sur la tombe, le cortège funèbre s'est mis en marche pour la gare Bonaventure. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de Sorel, à l'arrivée du convoi dans cette ville, et après qu'un Libera eut été chanté dans l'église paroissiale.

POUR ETRE CONVAINCU
Essayez le

BAUME RHUMAL

POUR GUERIR UNE TOUX
Prix 25c la bouteille

"N'en mettez pas trop"

Solide Extrait de Boeuf d'Armour

[Mis en pot au Canada]

Evitez de ne pas employer une trop grande quantité d'Extrait de Bœuf d'Armour quand vous faites du thé de bœuf, de la soupe ou de la sauce. Une trop grande quantité ne rendra pas vos plats meilleurs. Mettez seulement le quart de la quantité qu'il faudrait avec les autres extraits ou thés de bœuf, parce que celui d'Armour est quatre fois plus fort que la plupart de ceux-ci.

Demandez notre brochurette gratuite "CULINARY WRINKLES."

ARMOUR LIMITED - TORONTO.
Fabrique Canadienne - 77 rue Front Est. ywk

MORT DU COMTE DE CRANBROOKE

Londres, 31 — Gathorne Gathorne Hardy, premier comte de Cranbrooke, est mort à Hempsted Park. Il naquit le 1er octobre 1814, à Brantford. Il était le fils de John Hardy et de Jane Orr. Il se porta candidat à la Chambre des Communes, en 1847, mais sa première élection date de 1856, alors qu'il devint représentant de Leominster. Pendant neuf ans, il conserva son mandat. De 1865 à 1878, il représenta l'université d'Oxford et fut élevé à la pairie. Il fut sous-secrétaire d'Etat pour l'Intérieur en 1858-59 ; président de la Commission de la Loi des Pauvres, et ministre du Cabinet en 1866 ; secrétaire del 'Intérieur en 1867-68 ; secrétaire de la guerre, en 1874-78 ; secrétaire pour l'Inde, en 1878-80 ; président du Conseil, en 1885, et de 1886 à 1892. Il était fort riche propriétaire de vastes territoires.

CONSTABLE RUSSE ASSASSINE

Varsovie, 31 — Une bande de terroristes a tué un constable d'un coup de feu, hier soir. Partout, dans la ville, les citoyens étaient obligés de pavoiser sous peine d'arrestation.

UN YACHT A GAZOLINE BRULE ET SOMBRE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Roberval, Q., 31 — Le "Tarasque", splendide yacht à gazoline, propriété de M. F. Broit, a brûlé et sombré, lundi, vers 3 heures p. m., sur la rivière Grande Peribonka. La cause du feu est qu'une conduite à gaz s'est bouchée et le gaz s'est répandu dans la chambre qui était hermétiquement fermée.

M. Broit voulant allumer sa pipe, une forte explosion s'est produite, et le feu s'est communiqué aux tentures et boiseries. En un clin d'oeil, M. Broit et son ingénieur, M. Ludger Parent, n'ont eu que le temps de s'embarquer dans la chaloupe de sauvetage et de s'éloigner. Le "Tarasque" avait été construit aux usines de M. T. L. Lafleur, à Montréal, et coûtait fort cher.

LIGUE D'HOMMES D'AFFAIRES

L'HON. E. B. GARNEAU EST ELU PRESIDENT D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION QUEBECOISE.

Québec, 31 — Une centaine de citoyens ont pris part hier après-midi à une assemblée convoquée à l'hôtel de ville, en vue d'organiser une ligue d'hommes d'affaires.

En l'absence du maire, le pro-maire Bédard présida à la réunion, et M. E.-T. Chambers fut prié d'agir comme secrétaire.

Le président expliqua que le but de l'assemblée était de fonder, à l'instar d'autres cités canadiennes, une ligue d'hommes d'affaires qui travaillerait à faire connaître au loin les beautés historiques et pittoresques de Québec. Il

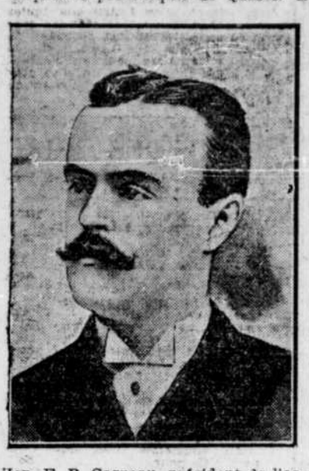

Hon. E. B. Garneau, président de l'association des Hommes d'Affaires de Québec.

fit allusion aux excellents résultats obtenus par des associations du même genre à Montréal, Toronto, Winnipeg, Halifax et ailleurs.

Il présenta alors à l'assemblée M. Henry Miles, président de la ligue des hommes d'affaires de Montréal, qui donna de nombreux détails au sujet de l'organisation de cette ligue et des bons résultats qui en proviennent. M. Miles conseille aux citoyens de Québec de former immédiatement un petit comité d'hommes qui se dévoueront à l'oeuvre de la ligue et il leur promet son concours.

L'assemblée fut unanime à remercier M. Miles de ses remarques, et après des discours de MM. Jules Hone, jr., C. E. Dubord et L. A. Moisan, on adopta une motion en vue d'organiser une nouvelle association sous le nom de "Ligue des hommes d'affaires de Québec."

Les officiers suivants furent élus : président, l'hon. E. B. Garneau ; vice-président, J. Hone jr. ; trésorier, Victor Lemieux ; comité de directeurs : un délégué du Board of Trade de Québec, du conseil de ville, du Quebec Transport Club, de l'Association de la Presse de Québec et de celle des Voyageurs de Commerce, avec les messieurs suivants : J. H. Holt, Albert Seifert, H. Lavigueur, Jos. Myrand et Dr Verge.

GRAVE ACCUSATION

Deux individus du nom de Léon Saulne, et Avila Labrèche, ont été arrêtés, hier soir, par les constables Thibault et Valade, sous l'accusation d'avoir frappé un nommé Paul Doyon, commis de bar et d'avoir tenté de se sauver avec un baril rempli de whiskey. Ils ont été libérés sous caution, mais ont négligé de répondre, ce matin, à l'appel de leur nom. Des mandats ont été immédiatement émis contre eux et ils seront arrêtés de nouveau aujourd'hui.

Robe d'Intérieur

La robe d'intérieur est d'utilité quotidienne. Celle qui est dessinée ici est faite de cachemire le plus doux, et garnie de broderie et de frills. L'usage des plis est tout à fait nouveau et très en vogue. On peut employer n'importe quelle étoffe convenable à la saison, pour faire cette robe. Il faut pour grandeur moyenne 6 verges de 44 pouces.

6731. — Grandeurs: 32 à 42 pouces, mesure de buste.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 6731

Département des Patrons, à "LA PRESSE."
Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom. .. ..

No. .. ..

Rue. .. ..

Ville. .. ..

Comté. .. ..

Mesure de buste. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS à "LA PRESSE," avec 10 cents et le patron No 6731 vous sera adressé quelques jours après.

COMMISSION DES FINANCES

LES SALAIRES DES JOURNALIERS ET DES CHARRETIERS — LES TERRAINS DE LA VILLE.

La commission des finances se réunit cet après-midi et étudiera en particulier, la motion de l'échevin M. Martin au sujet des augmentations des salaires des journaliers et des charretiers. On sait, qu'à la suite d'une entente entre l'échevin Payette et l'échevin Martin la motion de ce dernier a été modifiée dans certains points. La commission des finances s'est occupée de cette question à sa dernière séance et nous avons alors donné le rapport qui, sauf modification, sera présenté au conseil. Il est à remarquer qu'une clause déclare que, nonobstant la clause qui fixe un minimum de 15 cents et un maximum de 20 cents de l'heure, les commissions pourront, advenant l'urgence, payer des salaires plus élevés, avec l'approbation du conseil.

La commission s'occupera aussi d'un rapport de la commission de l'incinération recommandant de ne pas vendre certain terrain situé dans le voisinage de l'incinérateur. La raison de cette recommandation est que si une fabrique se construit là, les propriétaires pourront un jour se plaindre des mauvaises odeurs de l'incinérateur et même poursuivre la ville.

"Cette objection est juste, dit l'échevin Payete. D'ailleurs la ville ne possède pas assez de terrains vagues pour les vendre ainsi et pour les racheter plus tard au double de leur valeur."

MORT D'UN ANCIEN CURE

M. l'abbé J.-N. Lussier décédé hier à l'Assomption.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

L'Assomption, 31 — M. l'abbé Joseph-Noël Lussier, ancien curé de Saint-Alexis, et qui était à sa retraite depuis neuf ans, est décédé hier après-midi, à l'âge de 67 ans, à l'hôpital de la Providence, où il résidait.

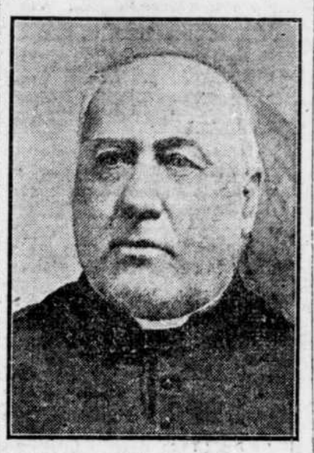

M. l'abbé J. N. Lussier, ancien curé, qui vient de mourir à L'Assomption. — Photo. Laprés et Lavergne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

C'était la maladie qui avait forcé ce prêtre dévoué à prendre sa retraite. A la suite d'une nouvelle attaque de paralysie, éprouvée voilà une douzaine de jours, il a finalement succombé.

Le regretté défunt était le neveu de M. l'abbé Lussier, ancien curé de Beauharnois.

Il laisse un frère qui demeure à Montréal.

Les funérailles auront lieu à L'Assomption, samedi matin, à 10 heures, dans l'église paroissiale, après l'arrivée du train de Montréal.

OU SONT LES TEMOINS?

COLLISION ENTRE UN TRAMWAY ET UN ATTELAGE A L'ANGLE DES RUES CLOSSE ET STE CATHERINE.

Le 24 octobre courant, vers 3.30 heures de l'après-midi, à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Closse, est arrivé un sérieux accident.

La voiture de M. Edouard Leduc, résidant 31 rue Souvenir, qui était accompagné de M. Raoul Lorrain, vint en collision avec un tramway gagnant l'est. La voiture fut mise en pièces et les occupants furent violemment projetés sur le pavé.

M. Lorrain et fut quitte pour de légères contusions, tandis que M. Leduc, blessé, dût garder sa chambre durant quelques jours.

M. Leduc désirerait connaître les passants qui furent témoins de l'accident et il espère que ces personnes auront l'obligeance de lui procurer leurs noms et adresses.

UN DESASTRE MARITIME

Ostende, Belgique, 31 — Le paquebot allemand "Hermann", voyageant d'Anvers à la Méditerrannée, a coulé bas dans la Manche, dimanche dernier, à la suite d'une collision avec un paquebot inconnu. Vingt-trois hommes d'équipage se sont noyés. Tout ce qu'on sait

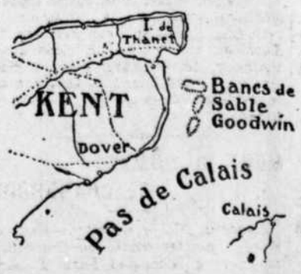

Carte représentant les sables de Goodwins, près de Douvres, où le "Hermann" a sombré dimanche dernier à la suite d'une collision.

du paquebot inconnu qui a causé ce désastre maritime est que la coque était plutôt basse et qu'il portait quatre mâts. Quand la collision s'est produite, la "Hermann" es trouvait près de East Goodwins.

Le "Hermann" jaugeait 1,453 tonneaux, net.

L'exposition des meilleurs produits canadiens qui aura lieu à notre dernier étage la semaine prochaine sera assurément l'événement le plus intéressant jamais connu ici. La variété des marchandises échantillons, une musique charmante, le coup d'oeil d'ensemble, tout méritera d'être vu. Tout le monde est invité.

LE MAGASIN PAR EXCELLENCE POUR SES PRIX ET SON BON SERVICE.

HAMILTON

Vente de Vendredi de Blouses de Dames de 98c à $1.50 pour 49c

Il s'agit d'un nouvel achat de valeurs importantes à des conditions qui nous permettent de dicter les prix. Le fabricant, dans ce cas, était craintif et ne voulait pas courir le risque d'attendre de nouvelles commandes. Alors il accepta notre offre au comptant, toute basse qu'elle était, et voilà ce qui explique notre grande vente de vendredi.

Ce sont toutes des blouses des styles de la présente saison, joliment plissées et garnies, en auzolas, alpaga et flanelle à envers laineux des plus nouvelles nuances pâles et foncées; les dessins à effets à carreaux, à jolies raies et couleurs unies. Grandeurs, 34 à 42. C'est assurément la plus belle collection de blouses d'intérieur qu'il nous soit donné d'offrir cette saison, et des valeurs tout simplement sans égales.

Avez-vous un Garçonnet ?

S'il est âgé de 9 à 13 ans, vous pouvez lui acheter ici un bon habillement pesant Norfolk valant $3.00 pour, vendredi $1.89

25 seulement peuvent profiter de cette occasion, car nous n'avons que cette quantité.

Pardessus en drap couverte bleu, avec capuchon et collet tempête, coutures à nervures rouges, doublés de joli tweed à carreaux, pour enfants. Des pardessus de $5.00 . . . Vendredi $3.69

Bottines de dames, de $3.00, vendredi... $1.95

En beau chevreau vici, style Blucher à lacets, semelles légères flexibles, talons militaires, points 2½ à 7. Chaque paire est étampée du nom du fabricant et marquée à $3.00. Prix spécial vendredi $1.95

Un lot de pantoufles de dames et d'enfants pour la maison, se vendant régulièrement 50 et 65 cents la paire. Prix de vendredi . . . 35c

J. M. PETERMANN,
Gérant du rayon des chaussures.

Couvertures de lit pesantes

C'est maintenant le temps des couvertures plus pesantes. Nous mettrons en vente vendredi 50 paires de couvertures pesantes en flanellette blanche, grandeur 1¼, à long poil, avec bordure rose ou bleue. Des articles de première qualité se vendant $1.50 la paire, vendredi . . $1.15

Sateen mercerisé de 30 pouces de largeur, dans tous les nouveaux dessins et couleurs artistiques. Deux qualités de 25 et 27 cents la verge ; prix spécial, vendredi . . 22c

Une VENTE SPECIALE EXTRAORDINAIRE dans le plus important MAGASIN de MANTEAUX de Montréal

Notre acheteur a passé des semaines en pourparlers avec les principaux fabricants de manteaux, avec la détermination arrêtée de se procurer, pour cette vente, les vêtements les plus élégants de la saison, pouvant être vendus à des prix incomparablement bas. On verra par ce qui suit qu'il a parfaitement réussi.

Manteaux en tweed gris à carreaux pâle et foncé, 48 pouces de longueur, à dos ample, devant à boutonnières cachées, poches rapportées, collet uni ou en velours, manches à poignets, garniture de bandelettes et boutons assortis. Le plus élégant manteau exposé cette saison, strictement de confection tailleur. Un splendide vêtement à $12 ; vendredi $8.75

Camisoles Pesantes Laineuses pour Dames, à 19c

Manches longues et courtes, col haut et devant à boutons ; calecons assortis de longueurs à la cheville ou au genou, se vendant régulièrement 35c.

Gants en Chevreau pour Dames, valeur de 75c, vendredi 59c

A deux fermoirs à pression, dessus brodé, toutes nuances, y compris noir et blanc. Des gants seyant à la perfection.

Savon transparent inodore de Pears, 8c

Se vendant régulièrement 12½c le morceau, 500 seulement, à ce prix, et avec le droit de restreindre les quantités de vente.

Mouchoirs en Linon pour Enfants 2½c

En linon blanc pur avec bords ourlés, valant 5c.

Une demi-douzaine d'Articles au Sous-Sol

Pour près de la Moitié du Prix

Casserole en acier émaillé bleu, 25c ; vendredi, ... 10c
Bol en acier émaillé gris, 25c ; vendredi. 15c
Appareil à laver le plancher avec brosse, 25c ; vendredi. 15c
Chaudière à charbon, 40c ; vendredi. 25c
Pots émaillés, 45c ; vendredi. 25c
Séchoirs à rideaux, $1.25 ; vendredi. 93c

Chapeaux garnies pour Dames, Vendredi $5.00

Nous en avons environ 40 en tout. Pas un valant moins de $7.00 ; la plupart de $8, $9 et $10.00 ; parfaits comme forme, style et qualité.

Offre sans précédent, Vendredi de Cousins de Sofa

Dimensions 16 x 16, rég. 25c, vendredi. 19c
Dimensions 18 x 18, rég. 29c, vendredi. 25c
Dimensions 20 x 20, rég. 39c, vendredi. 29c
Dimensions 22 x 22, rég. 49c, vendredi. 39c
Dimensions 24 x 24, rég. 59c, vendredi. 49c

Dentelle de Toile Torchon et Bordures, 1½c

5-8 à 1 pouce de largeur, bordure en toile mercerisée, avec insertion assortie, valant jusqu'à 5c la verge.

Broderie pour Cache-Corset 24c

20 pièces de broderie suisse blanche de 17 pouces de largeur, convenable pour cache-corset, volants de jupes, une grande variété de dessins et modèles.

50c et 65c Flanelles Françaises unies et de fantaisie pure laine vendredi à 19c

Si l'on s'en tient au titre, nous les vendrons jusqu'à la dernière verge, vendredi :

Ce lot comprend des flanelles d'opéra croisées tout d'une couleur et une des plus jolies collections de flanelles imprimées. Comme nous l'avons dit, toutes sont strictement pure laine et elles sont d'une variété de dessins et couleurs remarquables, si l'on considère le bas prix auquel nous les offrons pour vendredi.

Un lot de peluches et velours valant jusqu'à $1.00..... 25c

Y compris des velours unis et de fantaisie, pour ouvrages de fantaisie ou articles de mode, en une très jolie variété de nuances.

Soies unies et de fantaisie valant jusqu'à 75c pour. 25c

Lignes désassorties et coupons des meilleurs marchandises de la saison, de belles longueurs pour blouses sur le lot.

Coton blanchi à drap 8-4 vendredi..... 21c

Coton pesant, blanchi, de 2 verges de largeur, que nos concurrents vous vendraient 25c la verge.

De 8 à 10 A. M.

Vendredi, nous vendrons de la toile pure, à rouleau, valant jusqu'à 10c, pour. 5c

De 8 à 10 A. M.

Vendredi, nous vendrons de la wrapperette et de la flanelle à Kimono, valant jusqu'à 10c, pour. 6½c

De 8 à 10 A. M.

Vendredi, nous vendrons des étoffes à robes Tartan double largeur, valant 25c, pour. . . 17c

La Cie Hamilton, 583 à 587 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST,
Entre Drummond et de la Montagne

Le "Quina-Laroche"

A lui seul peut guérir une foule de personnes souffrantes. Telle est l'opinion du Dr Perier de Paris. Pourquoi donc tant de recherches souvent infructueuses, quand un seul remède peut vous rendre la santé; un seul tonique vous rendra l'appétit. Méditez bien cè qu'en pense ce célèbre médecin:

MM. C. Comar et Cie,
Paris, France.

Messieurs:
Tous mes remerciements pour l'envoi de votre excellent QUINA que j'emploie depuis longtemps avec succès.
Vous savez qu'en médecine on peut dire comme le bon La Fontaine:
"Le trop d'expédients peut gâter une affaire". N'en ayons qu'un, mais qu'il soit bon. Tel est le "QUINA-LAROCHE" en bien des cas.
Mes meilleurs compliments.
(Signé) DOCTEUR PERIER.
71 avenue d'Autin.

En vente dans les bonnes pharmacies.

Agent pour le Canada :
A. QUITTARD, Montréal.

Common Sense Détruit

Rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto Canada. 143-n

LE CONCOURS MUSICAL

Les provinces devront aider Lord Grey pour le concours — 2,000 volumes français pour la bibliothèque.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 31 — Les lieutenants-gouverneurs des diverses provinces ont été priés par S. E. le Gouverneur Général, de donner leur concours dans le choix des compagnies musicales et théâtrales, qui prendront part au concours artistique à Ottawa, en janvier prochain. Les inscriptions pour ce concours seront fermées le 1er décembre.

—Un comité de citoyens de la capitale a pris en mains l'organisation d'une semaine d'amusements, ou plutôt d'un petit carnaval, qui coïncidera avec le concours artistique organisé par Leurs Excellences.

—M. Sylva Clapin est de retour d'Europe où il a acheté 2,000 volumes français pour la nouvelle bibliothèque publique d'Ottawa. Ces livres arriveront dans quelques jours.

ATTISEE RAPIDE

On peut faire un feu ardent, promptement, en faisant usage de Coke mêlé de charbon de bois.

Vendu chez tous les épiciers à 10c le sac. 300 mjsn

FIT-REFORM

FONDATEURS AU CANADA DES
Vêtements Confectionnés à la Main Promptement Finis

L'HABIT 'CREIGHTON'

Bien Ajusté à la Taille

Les styles aristocratiques d'hiver. La personnification de la grâce et de l'élégance.

Dans de riches mélanges gris et cheviotes noires

FIT-REFORM

Cette marque de fabrique à l'intérieur de la poche d'habit de tout vêtement Fit Reform

444 Le seul garde-robe Fit-Reform à Montréal est au No **444**
RUE STE-CATHERINE OUEST.
31,3

FOURRURES FOURRURES

Vente Spéciale de Fourrures au

"THE RELIABLE AMERICAN FUR STORE."

Jeudi, vendredi et samedi nous donnerons un escompte de 10% sur toutes fourrures. C'est le temps d'acheter, car cela signifie une grosse économie. Notre assortiment est complet et nos prix sont les plus bas.

Etoles en fourrure pour $2.00 et plus.
Nous vous invitons à venir visiter notre magasin.

THE RELIABLE AMERICAN FUR STORE,
Autrefois 27 rue St Laurent, déménagé à 481 rue Ste Catherine Est, près St André.
OUVERT LE SOIR. ***TEL. EST 625.***
Fourrures Teintes, Nettoyées et Remodelées.

LES OUVRIERS D'ESPAGNE

Madrid, 31 — Le cabinet a décidé de présenter un projet de loi tendant à améliorer la situation des enfants et des femmes qui sont obligés de travailler pour leur soutien.

L'UNIVERSITE DE MOSCOU

Moscou, 31 — Par ordre du recteur, l'université de Moscou a été fermée d'ici au 12 novembre, aujourd'hui. Le recteur donne pour raison que les étudiants ont tenu des assemblées politiques publiques dans les salles de l'université.

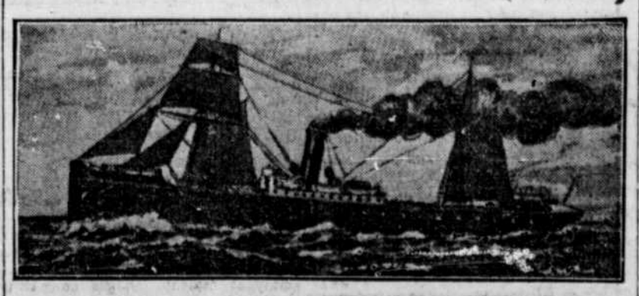

LE PAQUEBOT ALLEMAND "HERMANN" SOMBRE, A LA SUITE D'UNE COLLISION, DANS LA MANCHE.

Grande Vente d'Automne

—DE—

PARDESSUS . .
HABILLEMENTS
FOURRURES . .

A l'occasion de l'Ouverture de notre Magasin, nous offrons une Vente Monstre de VETEMENTS et de FOURRURES avec MERCERIES et CHAPEAUX à des : : : : :

Prix qui Parlent par eux-mêmes.

Voici quelques offres choisies au hasard:

Habillements et pardessus de garçonnets Norfolks, valant $4.00, $6.00, pour être sacrifiés à. $2.75

Chapeau dur ou mou, pour messieurs, valant $2.50 et $3. pour être sacrifié. $1.75

Pardessus imperméables et pardessus en tweed écossais, et noir et bleu, en drap très chic, pour toutes saisons, valant $10.00 et $12.00, pour. $7.75

Habillements pour hommes, en worsted anglais, tweed écossais et aussi en serge noire et bleue, dans les patrons les plus nouveaux, à la dernière mode ; épaule concave, ouverture dans le dos, fini de première classe, valant $12 à $18. Pour être sacrifiés à. . . . $9.75

Ne manquez pas cette aubaine. Cette vente commencera vendredi.

En plus de nos grandes réductions, nous donnerons avec chaque achat de $1.00, une paire de boutons à manchettes, valant 50c et chaque achat de $10.00, nous donnerons un pantalon de $2 ou un chapeau de même valeur, ou collet en fourrure, ou parapluie, ou montre et chaîne, ou cachet ; enfin tout article de même valeur que nous tenons en stock, compris aussi dans la mercerie.

Venez de Bonne Heure pour avoir le Choix.

Ovila Lambert,
740 rue Ste Catherine Est.
Tél. Bell Est 1876.

O. LEMIRE & C.E,
1163 Saint-Jacques
Coin Fulford

Vente Spéciale de Vendredi, Samedi et Lundi

La liste des prix ci-dessous est très spéciale pour notre vente de 3 jours. Aussi, nous avons en magasin une très grande quantité de "jobs" que nous ne pouvons énumérer dans cette annonce. Venez et voyez par vous-même.

ETOFFES A ROBES

15 pièces de jolis tweeds écossais, pour manteaux et costumes, toutes assorties de couleurs. Valeur réelle de 75c. Prix pour la vente de 3 jours seulement. . . . 59c

FLANELLE

20 pièces de bonne flanelle grise,—Union.—Valeur de 15c. Notre prix pour la vente de 3 jours seulement. 10c

COSTUMES

Seulement 40 costumes de dames, ce sont tous les échantillons d'une grande manufacture. Nous les avons marqués à grand sacrifice, et de plus, pour notre vente spéciale de 3 jours, nous donnerons un escompte spécial de **50** pour cent.

COUVERTES

Bonnes grandes couvertes de flanellette, grises et blanches. Valeurs $1.25. Prix pour notre vente de 3 jours seulement, la paire 85c

MANTEAUX

Jolis manteaux en tweed écossais pour dames. — Box coat — faits avec yoke et demi-ceinture dans le dos. Valeur réelle de $15.00. Notre prix pour la vente de 3 jours seulement. $10,98

HABILLEMENTS

150 habillements de tweed pour garçons, dans toutes les grandeurs et toutes les couleurs, tous marqués en bas du prix coûtant et de plus, pour cette vente de 3 jours, nous donneront un escompte de **50** pour cent.

CORPS ET CALECONS

Bons corps et caleçons en laine écossaise — unie. — Valeur de 75c. Notre prix pour la vente de 3 jours seulement. 49c

CHAUSSONS

40 doz. de bons chaussons en laine très pesante, unis ou par côtes. Valeur réelle de 35c. Notre prix pour notre vente de 3 jours seulement. 25c

CORSETS

Un gros lot de corsets pour dames, valeur de $1.50 jusqu'à $4.50 chacun. Ce sont tous les échantillons d'une grande manufacture. Quelques-uns sont un peu salis par la poussière. Nous les vendrons durant notre vente de 3 jours seulement

50c chacun.

The Crown Store,
O. LEMIRE & CIE, 1163 Saint - Jacques
Coin Fulford.

UNE STATUE A SEWARD

Seattle, Wash., 31 — On veut élever un monument à Wm Henry Seward, secrétaire d'Etat, sous Lincoln et Johnson, qui négocia l'achat de l'Alaska. Les Etats-Unis ont retiré plus de cent millions d'or de l'Alaska, depuis l'achat, et c'est grâce à l'industrie minière de cette région éloignée que la ville de Seattle s'est si rapidement développée. Le monument serait dévoilé en 1909.

— Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la boîte.

LES EAUX LIMITROPHES

New-York, 31 — La ville de Lockport, dans l'Etat de New-York, veut obtenir une législation qui lui permettra d'alimenter son aqueduc à même la rivière Niagara. Depuis des années cet aqueduc était alimenté par les eaux du canal Erié, mais pour des raisons de santé publique, on dut abandonner la prise d'eau. La demande de la ville de Lockport est en contravention avec la loi passée en 1890. On assure que la construction d'une nouvelle prise d'eau pourrait être considérée comme une obstruction tel que compris dans les résolutions de la Commission des eaux limitrophes.

LE PROCES DE FRANK BERTRAND

L'audition des derniers témoins s'est terminée hier après-midi

A BRYSON

Mtres Millar et Brooke, les défenseurs de Bertrand, cherchent à démolir la preuve de la Couronne.

LES PLAIDOIRIES

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Bryson, 31 — Hier soir, à 6 heures, Mtres Roland Millar et C. J. Brooke, C.R., les défenseurs de Bertrand, ont terminé leurs plaidoiries.

Le public attend le verdict dans la cause actuelle avec une fébrile impatience. On croirait qu'il s'agisse d'une peine de mort plutôt que d'un simple emprisonnement à perpétuité. Tout le jour, on a bataillé.

A la fin de la matinée, par M. John Forbes, beau-frère de l'accusé, un témoin de la défense, Mtres Brooke et Millar tentent de démontrer la prétention de la Couronne que Frank Bertrand aurait chaussé des mocassins, le soir de l'incendie, afin de faire moins de bruit en commettant son crime.

M. RALPH TAIT,

un des témoins de la Couronne, est rappelé par la défense. Il demeure maintenant à Mattawa, mais en juillet dernier, il vivait aux Joachims.

Mtre Brooke. — "Avez-vous vu des chemineaux aux Joachims, vers le temps de l'incendie ?"

Mtre Barry s'oppose à ce que cette question soit posée, et il demande que la défense précise davantage la question. Il s'objecte à ce qu'on emploie ici le mot "Chemineaux", personnes suspectes, étrangers, etc. La Cour permet l'emploi du terme, "personnes suspectes" et le témoin répond qu'il a vu de tels personnages aux Joachims, deux soirs après le feu. Ils étaient deux, qui se faufilaient entre ses écuries et celles de M. Trottier, pour se diriger ensuite derrière les écuries de M. Marion. C'étaient des étrangers. "J'ai alors passé la nuit blanche, craignant qu'on ne mit le feu à ma maison".

Mtre Barry. — "Par qui craigniez-vous voir mettre le feu chez vous ?

Le témoin. — "Par les deux Bertrand".

C'est là la cause de la défense.

A son tour Mtre Barry reprend l'attaque, et en contre preuve il fait venir le policier

THOS. COSTELLO

des Joachims, qui déclare : "Je connais Frank Bertrand et John Forbes. Ce dernier tient magasin, en compagnie avec Jos. Bertrand.

La Couronne veut faire dire au témoin que Forbes a cherché à l'influencer en faveur de l'accusé, mais Costello renvoie cette prétention par un démenti formel. C'est là le dernier témoin.

A 3 heures, Mtre Millar entre dans sa plaidoirie en français pour la défense. Il divise

SON DISCOURS

en deux parties, se demandant d'abord si le feu a été mis réellement aux entrepôts Marion, puis s'il y a eu crime d'incendie, si l'incendiaire a bien été Frank Bertrand. Le témoin Johnson vient dire qu'il a senti le pétrole en arrivant sur le théâtre du feu. Or cela est impossible, car Johnson a ajouté que tout était en feu lors de son arrivée. Chose drôle, il est le seul de toute la foule qui ait senti le pétrole, bien qu'il fut l'un des derniers parus sur les lieux. Ajoutons que Johnson est un employé de M. Marion. Mtre Millar s'attache alors à démontrer que le feu aurait pu éclater chez Marion par toute autre cause que celle de l'acte d'un incendiaire, la présence de matières inflammables dans l'entrepôt, la libre entrée des gens des Joachims dans l'édifice, durant le jour, la combustion spontanée dans le foin entassé là, etc.

Le brillant jeune avocat ridiculise encore longuement les preuves de circonstances de la Couronne, au sujet de cette première question posée : "Les entrepôts de M. Thomas Marion ont-ils été détruits par un incendiaire ?" Ses arguments produisent un effet facile à constater sur l'esprit du jury qui ne perd pas une seule de ses paroles.

Passant à la

SECONDE QUESTION:

S'il y a eu crime d'incendie, Frank Bertrand est-il le coupable ? Mtre Miller met en contradiction les témoins de la Couronne, et il montre ensuite combien il est absurde de prétendre que Bertrand soit allé mettre le feu avec un fanal à la main, en plein village des Joachims. Il explique la vraisemblance de la conduite et des pas et démarches de l'accusé, le soir de l'incendie. Il était tout naturel que Bertrand n'allât pas travailler au sauvetage. C'est qu'il venait de faire à pied plus de 27 milles, et que de plus il était tout naturel qu'il n'eut pas de sympathie pour Marion, par qui il venait d'être poursuivi au civil. Touchant à la question de contradictions au sujet de l'emploi du temps de l'accusé, le soir du feu, Mtre Miller prend la moyenne des heures dont les témoins de la Couronne ont parlé, et il démontre par là que rien là ne vient contredire ce qu'ont affirmé le prisonnier et sa femme. La question des menaces n'est pas sérieuse. Tous ceux qui sont poursuivis jurent de prendre leur revanche. Il ne faut pas inférer de là qu'ils vont aller mettre le feu à toute une ville. D'ailleurs ce point-là a été ébranlé par les témoins de la Couronne même, entre autres, la femme Raymond. Il ne reste ici que le détective Lapointe, devant qui Bertrand aurait admis avoir fait des menaces contre M. Marion. Tous les autres faits de la cause ont été commentés avec force et éloquence par le défenseur de Bertrand, qui a conclu son brillant discours par une péroraison à l'emporte-pièce, dans laquelle il a demandé un verdict de NON-CULPABILITE parce que la preuve de la Couronne n'a été ni complète, ni concluante, ni convaincante.

Son collègue,

Mtre C.-J. BROOKE, C.R.,

avocat de la Couronne à Hull, lui succède dans une plaidoirie non moins puissante, non moins propre à jeter le doute et le trouble dans l'esprit des jurés.

Mtre Brooke a d'abord quelques paroles de sympathies pour M. Thomas Marion et sa famille, pour le malheur qui les a frappés. Il entre ensuite en plein dans le vif de l'argumentation, qu'il divise de la même façon que l'a fait Mtre Miller. La Couronne aurait dû établir deux faits hors de tout doute, d'abord qu'il y a dans cette affaire la main d'un incendiaire, puis que le coupable c'est bien Frank Bertrand. Dans toute la cause, la théorie de la Couronne n'est basée que sur des soupçons. Or, tous ces soupçons n'ont été en aucun temps expliqués et fondés. M. Thomas Marion, lui, n'avait pas de soupçons à moins que sa femme ne lui en eût communiqué. Mme Marion, elle, en avait mais elle ne sait pourquoi. Ici, l'on fait entrer des menaces, mais rien là-dessus n'a été établi. Le seul témoin de la Couronne sur ce point, la femme Raymond, ayant renvoyé toutes les théories que l'on espérait établir contre Bertrand à ce sujet, il y a bien ici le détective Lapointe, mais il n'entre en scène lui, qu'après l'incendie. Mtre Brooke s'applique longuement et avec une logique irrésistible à établir que la Couronne n'a pas prouvé la commission d'un crime. Il eut fallu au ministère public faire disparaître tout doute sur ce point, et démontrer que les entrepôts Marion ont bien été incendiés. Tous les faits, toutes les circonstances de la preuve de la Couronne, Mtre Brooke les a passés au crible, d'une impitoyable façon, pendant plus d'une heure et demie.

Mtre Millar, lui, a parlé plus d'une heure.

Catarrhe de l'Estomac

Un Remède agréable, simple, sur et efficace pour le Guérir

IL N'EN COUTE RIEN D'ESSAYER

Le catarrhe de l'estomac a longtemps été considéré comme quasi-incurable. Les symptômes ordinaires sont une grande sensation de gonflement après avoir mangé, accompagné parfois de pituite sûre ou aqueuse, de la formation de gaz, ce qui produit une pression sur le coeur et les poumons, rend la respiration difficile, donne mal à la tête, produit un appétit factice, la nervosité, un sentiment général d'épuisement et de langueur.

On a souvent mauvaise bouche, la langue chargée et si l'on pouvait voir l'intérieur de l'estomac on le trouverait visqueux et enflammé.

On se guérit de cette maladie commune et obstinée par un traitement qui fait que la nourriture est complètement et rapidement digérée avant qu'elle ait le temps de fermenter et d'irriter les délicates membranes muqueuses de l'estomac. Avoir une digestion prompte et saine, c'est l'essentiel et quand on a une digestion normale le catarrhe disparaît.

D'après le Dr Harlanson, le traitement le plus sûr et le meilleur est de prndre après chaque repas une tablette, composée de diastase, de pepsine aseptique, un peu de noix, de Golden Seal et d'acides de fruits. On peut maintenant se procurer ces tablettes chez tous les pharmaciens sous le nom de Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie et comme elles ne sont pas un remède breveté on peut les prendre en toute sûreté et avec l'assurance que si on en fait usage régulièrement après les repas on aura un appétit sain et une excellente digestion, M. R.S. Workman, Chicago, Ill., écrit: "Le catarrhe est une affection locale résultant d'un rhume négligé du cerveau, et il s'en suit une inflammation des membranes muqueuses du nez et des décharges empoisonnées s'introduisant dans la gorge vont dans l'estomac; de là le catarrhe de l'estomac. Les autorités médicales m'ont soigné inutilement pendant trois ans pour le catarrhe de l'estomac, mais aujourd'hui je suis le plus heureux des hommes après avoir employé une boîte seulement des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. Je ne saurais dire combien je suis heureux de ma bonne santé. J'ai engraissé, mon appétit est revenu et je jouis d'un sommeil profond grâce à leur emploi."

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie sont la préparation la plus sûre et en même temps, le remède le plus simple et le plus efficace contre toute forme d'indigestion, de catarrhe d'estomac, d'excès de bile, d'acidité d'estomac, de brûlements d'estomac et de gonflement après les repas.

Envoyez votre nom et votre adresse aujourd'hui pour en avoir un paquet d'essai gratuit et vous convaincre. Adressez F. A. Stuart Co., 56 Stuart Bld., Marshall, Mich.

VILLE SAINT-LOUIS

Les échevins de la Ville Saint-Louis semblent demeurer perplexes après les deux essais qu'a subis la nouvelle pompe à incendie, et il a été convenu, hier soir, que l'ingénieur de la corporation devra l'essayer lui-même, sur les instructions de l'ingénieur de la "Canadian Fire Engine Co."

L'épreuve officielle est encore à venir.

Cette séance d'hier soir était sous la présidence du maire C. Gélinas. Tous les membres du conseil étaient présents.

En réponse à une plainte du conseil, la "M. S. R. Co.", dit que la construction des égouts actuellement en opération au nord de la voie du Pacifique est cause du mauvais service des tramways dans cette partie.

Les conseillers Turcot, Jubinville, Grignon et Godon qualifient cette réponse de stupidité.

Le maire Gélinas suggère que la "M. S. R. Co." soit mise en demeure d'exécuter son contrat à la lettre.

Un incident se produit au sujet de l'éclairage et prouve tout l'intérêt que les conseillers apportent à ce département.

MM. Jubinville et Desjardins proposent que la lumière posée au coin des rues Marcil et Saint-Laurent, soit transportée au coin de la rue Shamrock.

On discute l'opportunité de faire ce changement et tout à coup on s'aperçoit qu'il y a eu deux comités autorisés de s'occuper de cette question, et qu'ils ont agi en sens contraire.

Les suggestions se multiplient et se suivent et à la suite d'une longue discussion l'échevin Chalifoux, faisant une découverte, s'écrie: "Pourquoi discuter çà plus longtemps il n'y en a pas de lampe au coin des rues Saint-Laurent et Marcil!"

La question est cependant renvoyée au comité.

Les citoyens doivent tenir compte que le service des vidanges doit être fait tel que l'indique l'avis qui leur a été communiqué individuellement, fait remarquer l'échevin Godon, et la séance est levée.

LE DESASTRE DU "LUTIN"

Bizerte, Tunisie, 31. — Les seize victimes du désastre sous-marin du 16 octobre ont eu, hier, des funérailles officielles, avec tous les honneurs militaires. Mgr Combes, archevêque de Carthage, officiait. Le "Lutin" n'est pas encore renfloué.

RHUMATISME

Prix: 25c

Le remède de Munyon contre le Rhumatisme manque rarement de soulager les douleurs aux bras, aux jambes, au dos, la raideur ou l'enflure des articulation en quelques heures. Guérison certaine en quelques jours. Il n'endort pas le mal, l'extirpe de l'organisme.—MUNYON (2) k

COFFRE - FORT DE MEILINK

Reconnu aujourd'hui comme donnant le plus de satisfaction sous tous rapports. Pour Maisons, Bureaux, Communautés, etc.

LUDGER GRAVEL,

Seul Agent, 22 à 28 Place Jacques-Cartier, Montréal. Phone Main 3126 41. Après 6 p.m. Est 2314, Marchands 964. (3)

A LIRE

Par les GENS CONSTIPES

Mme Corvetat est âgée de quarante ans. Elle était tourmentée depuis plusieurs années par quelques douleurs d'estomac. "Ma digestion, écrit-elle, s'opérait avec de grandes difficultés, quelquefois même elle devenait impossible. Dans le cours de l'été dernier, j'éprouvais presque continuellement des douleurs à l'estomac et aux entrailles. J'avais aussi une constipation opiniâ-

Mme CORVETAT

tre. J'étais devenue d'une maigreur extrême, et me trouvai tellement faible qu'il me fallut renoncer à toute promenade, bien que j'habite la campagne dans un beau pays. J'avais essayé de toutes sortes de remèdes, du fer, des bains de mer, des eaux de seltz, etc... En désespoir de cause, j'essayai de l'homeopathie, mais je n'en éprouvai aucun bien. Enfin, un jour, je pris du Charbon de Belloc.

"Le premier effet fut de me permettre d'aller à la selle ; ma constipation, que rien n'avait pu vaincre, a disparu; puis, quelques aliments ont passé, et je commençai à digérer les viandes rôties. Au bout de 8 ou 10 jours, j'étais complètement rétablie et repris bien vite du corps et des couleurs.

"Signé : Louise Corvetat, à Beaulieu, le 9 juin 1895".

L'usage du Charbon de Belloc, à la dose de 2 à 3 cuillerées à bouche après chaque repas, suffit, en effet, pour guérir en quelques jours les maladies des intestins et les maux d'estomac, même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède.

Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac, après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Le Charbon de Belloc ne peut faire que du bien et jamais aucun mal, quelle que soit la dose qu'on prenne. On le trouve dans toutes les pharmacies. Préparation : 19 rue Jacob, Paris.

On a voulu faire des imitations du Charbon de Belloc, mais elles sont inefficaces et ne guérissent pas parce qu'elles sont mal préparées. Pour éviter toute erreur, bien regarder si l'étiquette du flacon porte le nom de Belloc.

P. S. — Les personnes qui ne peuvent s'habituer à avaler de la poudre de Charbon pourront remplacer son usage par celui des Pastilles de Belloc, en prenant 2 ou 3 pastilles après chaque repas et toutes les fois que la douleur se manifeste. Elles obtiendront les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Ces pastilles ne contiennent que du charbon pur. Il suffit de les mettre dans la bouche où elles se délitent d'elles-mêmes et d'avaler la salive. A. Quittard, seul agent pour le Canada, Montréal k

NOTES POLITIQUES

M. Charlemagne Laurier, député de L'Assomption, est maintenant en pleine convalescence et son état de santé est relativement bien satisfaisant.

Le "Galway Observer" publie un article très élogieux à l'adresse de M. Chs Devlin qui vient de remettre son mandat, comme député de Galway, Irlande.

Le confrère irlandais apprécie d'une manière très sympathique les services rendus à ses commettants par M. Devlin et exprime de vifs regrets de sa démission, surtout au moment où sa présence aurait été si utile à l'Irlande, dans la discussion d'une mesure de Homé Rule.

Il y a ce matin réunion du cabinet provincial, à Québec. Tous les ministres sont dans la vieille capitale.

Quatre candidats brigueront les suffrages des électeurs des Iles de la Madeleine, à l'élection partielle qui aura lieu le 16 novembre prochain. Ce sont: MM. Dr P. P. Delany, L. Albin Thériault, M. Atkinson et M. Leslie.

LE OUIMETOSCOPE

Le programme, cette semaine, au Ouimetoscope est l'un des plus intéressants que nous ayons vus à cet établissemnt. Il est très chargé, mais nous devons faire une mention toute spéciale pour la machine volante de Santos Dumont. Les visiteurs au Ouimetoscope ont pu assister aux expériences du célèbre inventeur et aéronaute. Ces vues ont énormément intéressé le public, et l'ont mieux renseigné que tout ce qu'il aurait pu lire à ce sujet. Il n'y a aucun doute que ce numéro du programme attirera toute la semaine des foules au Ouimetoscope. Au nombre des autres vues, citons : La princesse en travesti, le voyage de plaisir, un flirt bénin, les phases de la lune, la vie d'un cow boy, le chien détective, le faux cul de jatte, un voyage de repos en Europe, l'honnêteté mal récompensée, la cascade pyrotechnique, etc.

Il y aura matinée spéciale demain.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

DEMAIN

Fête de la Toussaint

NOS MAGASINS SERONT FERMES.

AU BON MARCHÉ

VENDREDI, LE 2 NOVEMBRE

VENDREDI, LE 2 NOVEMBRE,

Occasions Spéciales à tous les Comptoirs.

Une Mise en Vente Extraordinaire est à l'Affiche pour le 1er Vendredi du Mois

C'est après demain, Vendredi, à 8 heures précises, que commencera la plus grande vente de Flanelles d'Opéra qu'il nous ait encore été donné de faire.

Il n'est pas question ici de tissus de qualité ordinaire offerts à des prix dérisoires, mais il s'agit d'un achat considérable de fines Flanelles de fantaisie, pure laine, très en usage pour robes de chambre, blouses, peignoirs, etc.

Nous ne pouvons toutes les décrire ici, vû la très grande variété de patrons et de couleurs ; elles sont toutefois exposées dans nos vitrines où elles pourront être examinées à volonté. Nous croyons qu'il serait superflu de dire que les plus jolis patrons seront enlevés les premiers, surtout à un aussi bas prix. Ainsi, Vendredi et tant qu'il y en aura :

5,000 verges de Flanelle d'Opéra, rayée et avec pois, toutes nuances, dont la valeur réelle est de 50c, au prix très spécial de 25c

PARAPLUIES

20 doz. demi-parapluies en serge noire, poignée unie ou de fantaisie, pour dames, qualités variant de $1.00 à $1.25, vendredi à. . . . **87¢**

SACOCHES

Bonnes sacoches en cuir noir ou brun, monture dorée ou oxydée, doublure moirée, qualité ordinaire de 75c, prix réduit pour vendredi, chacune à **39¢**

CARTES POSTALES

Nous offrons un choix varié de cartes postales illustrées, vues de Montréal et autres, qu'on ne pourrait se procurer ailleurs à moins de 3c et 5c, pour. . . . . **1¢**

Dessus d'Oreillers

30 doz. de superbes dessus d'oreillers, de bureaux, ajourés, bords unis et de fantaisie, toujours vendus de 35 à 50c, prix très spécial pour vendredi, chaque. . . . . **15¢**

PEIGNOIRS

en édredon, garnis d'ornements de soie, collet rond, nuances pâles, qualité ordinaire de $1.75, notre prix réduit pour vendredi, chaque, à **94¢**

GILETS DE LAINE

(Golfers) en laine marine, rouge et vert, devant garni de boutons dorés, valeur réelle $1.75, notre prix réduit pour vendredi, à. . . . . **62¢**

Occasions en Tissus à Robes et à Costumes

Tissus de fantaisie pour jupes et costumes, double largeur, nuances diverses, qualités de 75c, 90c, $1.00 et $1.25, vendredi, tous à un seul prix. . . **55¢**

Zibeline unie très épaisse pour jupes et costumes, largeur 54 pcs, qualité de 60c, réduite à. **49¢**

Drap flêché et rayé, différentes teintes foncées, largeur 40 pcs, régulier 39c, vendredi. . . . . **23¢**

Drap noir tout laine avec dessin brodé, largeur 40 pouces, qualité de $1.25, vendredi. . . . . **79¢**

Drap Melton noir pour costumes ou manteaux, largeur 54 pouces, régulier 50c, pour. . . . . **39¢**

TRES SPECIAL. — 150 verges de bon cheviot noir tout laine, largeur 54 pouces, qualités de $1.00 et $1.25 à. . . . . **59¢**

Occasions en Fourrures et Confections pour Dames

Blouses en flanellette cachemire rayée et fleurie de nuances diverses, régulier $1.00. Vendredi. . . . . **59¢**

Jupes de robes en tweed rayé et carreauté, gris pâle et drab, genre tailleur, régulier $5.00, pour. . . **$3.00** et **$3.75**

Jupes de robes en tweed carreauté marine et blanc, garnies de petits biais de soie noire, régulier $4.50, vendredi. . . **$2.39**

Etoles en fourrure noire, gris bleu, brune, blanche, garnies de queues, doublure en satin, prix spéciaux pour vendredi : **$2.50**, **$3.50** et. **$3.75**

Manteaux d'enfants, en imitation de peau d'ours blanc, avec collerette, garnis de soie et d'ornements en braid blanc, à **$1.75**, **$2.00** et. **$2.25**

CHEMISES

en flanellette pâle garnies de braid de soie, de 50c, pour. . **37¢**

Peignoirs en flanellette pâle, collet carré, qualité ordinaire de $1.25, vendredi **69¢**

SOIES A ROBES

Soie chiffon fleurie de belle qualité, régulier 60c, pour. . **26¢**

Soie Louisine, nuancée et carreautée, régulier 75c, pour **39¢**

Soie nuancée, très grand choix, régulier 75c, prix de vendredi. . . . . **39¢**

BAS DE LAINE

En laine noire, à côtes larges, qualité très spéciale à. . **27½¢**

En laine noire à côtes, pour dames et enfants, à. . . . **24¢**

En laine écossaise à côtes doubles, prix : **49¢**, **39¢**. . **29¢**

CEINTURES

En soie, de formes diverses, nuances assorties, de 35c pour **15¢**

En imitation de cuir avec ornements dorés, de 25c, pour. . **10¢**

En galon doré et argenté avec boucle, de 25c pour. . . **15¢**

COLLETS

en dentelle guipure en broderie, en braid de soie, à. . . . **10¢**

En dentelle orientale, en chiffon, à **15¢**

En dentelle irlandaise ou orientale, qualités de 50c et 60c, vendredi. . . . . **25¢**

GANTS

en chevreau glacé avec deux fermoirs, principales nuances à la mode, nos prix : **69¢** et. . . . . **79¢**

En cachemire ou en laine pour dames et enfants, qualités très spéciales à. . . . **25¢**

Dessus de Coussins

en damas fleuri, 24 pouces carrés, régulier, 25c, vendredi. . **14¢**

En toile à l'huile avec figure, de 35c, pour. . . . . **24¢**

Dessus de bureaux, en lawn, ajourés, de 50c, pour. . . **24¢**

Toiles (stores) drab, unies ou avec dessins, de 25 et 35 cents, pour. . . . . **19¢**

PORTIERES

en damas brun pâle et vert avec frange, régulier $5.00, vendredi. **$2.99**

150 vgs de tapis de corde, 24 pcs de large, qualité ordinaire de 20 cts, vendredi, prix réduit, la verge **12½¢**

COUPONS DE TAPIS

200 échantillons de tapis en laine, reversible, différentes grandeurs, vendredi, le coupon. . . . . **4¢**

Coupons de prélart canadien de différentes longueurs, qualité de 25c, vendredi, la verge. . . . . **14¢**

MODES

Ailes de fantaisie noir, blanc, brun, marine, vert, régulier 20c et 25c, à. . . **10¢**

Ailes de fantaisie, nuances assorties, régulier 30c, pour. **15¢**

Plumes couteau, 3 par paquet, régulier 40c, vendredi. . **25¢**

MODES

Chapeaux canotiers (sailors) en feutre, garnis de ruban et plumes couteau, régulier, $1.25, pour. . **75¢**

Autres canotiers en feutre blanc, garnis de velours de nuances diverses, régulier $1.75, à. . . . . **75¢**

CORSETS

en coutil français, hanches longues, devant droit, qualité de $1.25 à. . . . . **89¢**

Autre ligne en galon blanc, forme nouvelle, devant droit, qualité de 50c, vendredi. . . . . **39¢**

LETENDRE, FILS & CIE, - 567 rue Sainte-Catherine Est.

COURRIER DE JOLIETTE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Joliette, 31 — Dimanche dernier, une retraite générale a été commencée à la cathédrale. Elle est prêchée par les RR. PP. Gaston et Lucien, de l'Ordre des Franciscains.

—La cérémonie funèbre qui devait avoir lieu au cimetière, dimanche après-midi, a été remise, vu la mauvaise température.

—L'Union Musicale donnera un "smoking concert" dans la salle du marché, le 11 novembre prochain.

—Mgr Archambault a eu de nouveau une audience avec le Pape, samedi avant-midi. Le même jour, on recevait à l'évêché de Joliette un câblogramme de Sa Grandeur disant que le Saint-Père bénissait la retraite qui se fait actuellement et qu'il accordait indulgence à tous ceux qui feront partie de la ligue de la tempérance.

—Les travaux au palais épiscopal sont poussés avec vigueur, vu l'approche de l'hiver. On est actuellement à couvrir en métal la tour de la façade.

—M. Pierre Laforest, surintendant de l'aqueduc, est parti pour une huitaine de jours pour faire la chasse et la pêche.

LE MEXIQUE ET LE CANADA

L'ARRIVEE DU "SOKOTO" A VERA CRUZ CES JOURS DERNIERS.

Mexico, 31 — Le capitaine et les officiers de la compagnie Elder Dempster ont offert, à bord du "Sokoto", un banquet aux principaux résidents de la Vera-Cruz, hier, à l'occasion de l'arrivée du "Sokoto", le nouveau paquebot de la Cie, qui fait le service en remplacement de l'"Angola".

On remarquait, parmi les convives : MM. L. J. Munn, vice-consul d'Angleterre ; le général Joaquin Maas ; A. W. Dowly, agent commercial du gouvernement canadien ; Adrian del Paso, receveur du port ; J. Hermosillo, commandant du port ; les docteurs J. M. Islesias et M. Macias, du Bureau d'Hygiène ; A. C. Seales, gérant de la Banque de la Vera-Cruz, etc., etc.

Dans les discours prononcés à l'heure des toasts, les orateurs s'accordèrent à reconnaître que l'arrivée du "Sokoto" constituait une étape nouvelle dans les relations entre le Mexique et le Canada et assurait le succès de la ligne mexico-canadienne.

LA QUESTION JAPONAISE

Londres, 31. — Sir Edward Grey, secrétaire des affaires Etrangères, a déclaré que le traité anglo-japonais n'engageait pas l'Angleterre à prendre part à une guerre entre une puissance quelconque et le Japon. Ceci s'appliquait à une question posée par un député relativement aux rumeurs de guerre qui suivirent l'expulsion des écoliers japonais à San Francisco.

TRIBULATIONS D'UN PRODIGE

Berlin, 31. — La princesse Frédéric Leopold, soeur de l'Impératrice, et Madame B. Hilmers, une veuve de Chicago, sont en guerre au sujet du jeune pianiste virtuose, Dalphné Hilmers. La princesse a dirigé les études du jeune phénomène et veut maintenant empêcher la mère du gamin de retourner aux Etats-Unis avec son fils prodige. Elle insiste pour que Hilmers devienne sujet du Kaiser par la naturalisation.

— Cigarettes Egyptiennes "ROYAL", 15c la botte. 7

LAIT

Lorsque le laitier est en retard, il en résulte une incommodité.

Evitez cela en gardant dans la maison le Lait Condensé Marque "REINDEER".

Ajoutez de l'eau pour remplacer ce qu'on a enlevé dans la condensation et vous avez du lait pur et riche, parfaitement stérilisé.

PROCUREZ-VOUS TOUJOURS LA MARQUE "Reindeer."

Truro Condensed Milk Co., Limited. TRURO, N. S. (5) k

L'ESCLAVAGE DES BLANCHES

Hartford, Conn., 31. — Madame Lorinda B. Smith, de Kansas City, a déclaré, hier, à la convention de la W. C. T. U., qu'il y avait dix mille jeunes filles à Chicago qui travaillaient pour $5.00 par semaine. Elle se plaignit aussi du fait que le Conseil avait accordé plus de mille licences d'hôtels et de buvettes dans la "Jungle" américaine. Elle a aussi vivement protesté contre l'odieuse traite des blanches.

—Dr J. J. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St-Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main 2818. n

AVIS

Les contribuables sont priés de se rappeler que

Vendredi, le 2 Novembre

est le dernier jour où

Les Contributions Foncières et les Taxes

peuvent être payées sans

Intérêt.

Les paiements peuvent être effectués par chèques transmis par la poste.

W. ROBB,
Trésorier de la Ville.

Bureau du Trésorier de la Ville,
Hotel de Ville,
Montréal, 29 octobre 1906.

LOUIS WISINTAINER

72 Boulevard St Laurent,

Ancien No 32

MANUFACTURIER DE

CADRES ET MIROIRS,

Importateur de moulures à cadres et chromos des meilleurs fabricants d'Europe. Spécialité : Modèles pour peintres, globes ronds, ovales et carrés.

SEULE MAISON DANS CE GENRE A MONTREAL.

EN GROS ET EN DETAIL AUX PRIX LE PLUS BAS. 27,29,31

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BRUNET — A Montréal, le 29 octobre 1906, au No 127 rue Richelieu, l'épouse de M. Godfroi Brunet, un fils, baptisé François-Xavier-Rosaire-Simon.
Parrain et marraine, M. François-Xavier Séguin et Mlle Rosanna Brunet, tante de l'enfant.

CHARPENTIER — A Montréal, le 29 octobre, au No 730 avenue Coloniale, l'épouse de M. Albert Charpentier, une fille, baptisée Marie-Eliane.
Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Aubuchon, bijoutier du Boulevard Saint-Laurent.

COLLETTE — A Montréal, le 29 octobre 1906, au No 484 rue Maisonneuve, l'épouse de M. Emery Collette, un fils, baptisé Odilon-Emery.
Parrain et marraine, M. et Mme Odilon Collette, grands-parents de l'enfant.

LAMARCHE — A la ville Saint-Louis, le 20 octobre 1906, au No 1342 rue Saint-Dominique, l'épouse de M. B. Lamarche, une fille, baptisée Marie-Albina-Simonne.
Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Dazé, oncle et tante de l'enfant.

PERRIER — A Montréal, le 6 octobre 1906, l'épouse de M. Albert Perrier, une fille, baptisée Marie-Esthel.
Parrain et marraine, M. et Mme H. L. O. Donaughue, oncle et tante de l'enfant.

RENAUD — A Montréal, le 23 octobre 1906, au No 568 rue Beaudry, l'épouse de M. Zénon Renaud, une fille, baptisée Marie-Louise-Gabrielle.
Parrain et marraine, M. et Mme J.-Bte Maxime Simard, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

COLLINS - COLIN — En cette ville, le 19 du courant, à l'église Saint-Louis de France, M. Georges-Emile Collins, fils de M. Noël Collins, de Holyoke, Mass., conduisait à l'autel Mlle Alida Colin. La mariée était conduite par son père, et le marié avait pour témoin M. Oscar Saint-Maurice, son beau-frère.
La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Melançon.
L'heureux couple est parti pour Hartford, Conn., lieu de leur résidence.
Pas de cartes.

VINCENT-CLEMENT — Le 29 du mois courant, à l'église de Grenville, M. Francis Vincent, mouleur, conduisait à l'autel Mlle Laudhe Clément, fille aînée de Nap. Clément, contremaître forgeron.
La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend M. J. Gascon, curé.
L'heureux couple est parti pour voyage.
Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.
Pas de cartes.
Ils recevront dimanche prochain, le 4 novembre, au No 35 rue Beaudoin, Saint-Henri de Montréal.

WHITESIDE - BIGNELL — En cette ville, le 26 du courant, à l'église Saint-Jean de l'Evangéliste, par le Rév. Arthur French, ainsi qu'à l'Immaculée Conception, par le Rév. Père Meloche, C. Stirling Whiteside, de Montréal, à Lenny M., fille cadette de feu Lt.-col. J. G. Bignell, de Québec.

DECES

ASSELIN — En cette ville, le 30 du courant, à l'âge de 19 ans, 10 mois, Florida-Emelia, fille bien-aimée de Jos Asselin, maître boulanger.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er novembre.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 441 rue Plessis, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Services funèbre, vendredi, le 2 novembre, à 7 heures, à l'église du Sacré-Coeur.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLIER — A Chambly-Bassin, le 30 du courant, à l'âge de 49 ans, Toussaint Bouthillier.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 novembre.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRETON — Au No 401A rue Saint-André, Sophranie-Ivette-Marcelle, à l'âge de 1 an, et 9 jours, enfant de P. N. Breton.
Funérailles privées.

DORE — En cette ville, le 30 du courant, à l'âge de 65 ans, 1 mois et 21 jours, Siméon Doré.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er novembre. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 768 rue Albert, Sainte-Cunégonde, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Le service sera chanté vendredi matin, à la chapelle de l'asile Sainte-Cunégonde.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL — En cette ville, le 30 du courant, à l'âge de 1 an, 11 mois, Albertine Gravel, fille de M. Achille Gravel, boucher, 47 Marie-Anne.
Funérailles privées.

HETU — En cette ville, le 31 du courant, à l'âge de 16 ans, 7 mois, 23 jours, Alma Hétu, fille bien-aimée de O. Hétu.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 novembre.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 28 rue Brébeuf, à 7 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX — En cette ville, le 30 du courant, à l'âge de 66 ans, 11 jours, Alphonsine Leclaire, épouse de feu Isidore Leroux, ancien boucher.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 novembre.
Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 199 Aqueduc, à 7 heures, pour se rendre à l'église Saint-Joseph, rue Richmond, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN — A Varennes, le 29 du courant, à l'âge de 20 ans, Horace Martin, fils de Joseph Martin.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 novembre prochain, à 8 heures précises.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, pour se rendre à l'église paroissiale.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS — En cette ville, le 31 du courant, à l'âge de 24 ans, Oscar Paradis, fils bien-aimé d'Edouard Paradis.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 novembre. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 23 rue Canning, à 8½ heures, pour se rendre à l'église St Joseph, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

MARTINEAU — A Montréal, le 2 novembre, à 8 heures, à l'église Saint-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire pour le repos de l'âme d'Emélie Gagnon, épouse d'Onésime Martineau.
Parents et amis sont invités.

PELLETIER — Samedi, le 3 novembre, à 8 heures, à l'église de Lachine, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme d'Eva Pelletier.
Parents et amis sont priés d'y assister.

LE SEL DE TABLE WINDSOR ne prend pas en pain. Il est pur — net, en cristaux secs, se désagrégeant instantanément. Parfait pour la table. (68) o

MINE GRASSE SULTANA
Polit rapidement. g

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT
FETHERSTONAUGH & CIE
Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 39.
176—1Mvsn

EMBELLISSEZ-VOUS, JEUNES FILLES ! LA BEAUTÉ, TEL EST LE MEILLEUR REFLET DE LA SANTÉ !

LES PILULES ROUGES DONNENT LA BEAUTE EN PROCURANT LA SANTE

Combattez la faiblesse féminine en suivant le conseil d'une des vôtres : Mademoiselle P. Querray, 419 rue Forsyth, Montréal.

La grâce et les charmes physiques, voilà l'apanage exclusif des femmes en santé.

La faiblesse féminine, aujourd'hui si commune chez les jeunes personnes, fane bientôt même les plus éclatantes beautés.

Ce n'est pas un crime que de chercher à bien paraître. La beauté devient une vertu si elle est l'expression d'un physique sain, d'une santé robuste.

On a toujours de l'admiration, mais de l'admiration qui se mêle à un certain respect pour ces femmes dont l'éclat traduit si bien tout autant le calme de l'existence que la force mentale et la puissante constitution.

Dès que la débilité s'empare d'une jeune fille, tous ses traits et ses formes se recouvrent d'un voile qui en dissimule l'aspect.

Le brillant de ses yeux devient terne, ses joues pâlissent r ses membres se décharnent et elle perd bientôt de son ampleur.

Hélas ! c'est ainsi que tant de nos beaux types canadiens ont perdu, avec la santé, l'ornement par excellence—la beauté — qui fait la gloire, la plus riche parure et l'honneur de nos foyers!

Ah ! voilà, par exemple où est le crime. Conservons-les chez nous et essayons de les sauvegarder en aidant plutôt à l'expansion de ces beautés. Oui, que les filles de nos filles soient belles et nobles d'apparence comme leurs mères !

Pour cela veillons sur la santé des femmes de demain.

Une jeune fille faible est aussi un être très misérable. La maladie empoisonne sa vie dès le début. Si on ne remédie pas de suite à ce triste état, il en est déjà fait de son bonheur futur. Et Dieu sait quels rêves il leur faudra sacrifier.

Nous avons justement en mains le cas d'une charmante jeune fille qui a bien voulu nous autoriser à publier, sous sa signature, ce qu'elle pense d'un très bon remède qui se recommande particulièrement aux jeunes filles débiles.

" Après deux années passées péniblement dans une langueur continuelle et avoir, durant ce temps, essayé en vain tous les remèdes imaginables qui me furent prescrits par trois différents médecins que je consultai tour à tour, j'en suis venue à la conclusion que seules les Pilules Rouges étaient vraiment recommandables pour les personnes faibles et débiles. Moi-même je me refuse maintenant à croire à l'utilité d'aucune autre médecine,

MADEMOISELLE P. QUERRAY, 419 rue Forsyth, Montréal.

La faiblesse dont j'ai souffert m'occasionnait de violents maux de tête et une infinité d'ennuis qui me rendaient la vie insupportable.

Devant l'impuissance de trois médecins demeurés incapables de me guérir, j'ai suivi les conseils de plusieurs amies et je m'achetai des Pilules Rouges à la pharmacie.

C'est encore là le meilleur traitement en pareil cas et de beaucoup le plus économique.

Après que j'eus pris environ six boîtes de Pilules Rouges, j'étais devenue toute autre. Mon mal avait déjà complètement disparu et mes forces s'accentuaient chaque jour davantage.

Constatant alors l'excellence de ma santé, je cessai ce traitement, car, à mon avis, un remède est bon tant qu'on est malade.

Depuis un an, je ne connais plus la maladie et je jouis d'une superbe constitution.

Que les jeunes filles maladives prennent mon conseil. Les Pilules Rouges constituent pour nous le meilleur garant de la santé et même du bonheur." — Paméla Querray, 419 rue Forsyth, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi tous les traitements nécessaires à la guérison de votre maladie.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîte de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges, que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres ; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte, ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 Saint-Denis, Montréal.

COURRIER DE LACHINE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lachine, 31. — Grande réception en l'honneur de Mgr Paul Bruchési, dimanche dernier, au couvent des révérendes soeurs de Sainte-Anne, de Lachine. C'était à l'occasion du 5le anniversaire de naissance de Mgr Bruchési, qui depuis nombre d'années et même avant sa consécration épiscopale a été le Supérieur de la Communauté. Mgr Bruchési était accompagné de sa vénérable mère, qui porte allègrement ses quatre-vingts ans.

Il y eut une première réception donnée par les religieuses et les novices et une seconde par les élèves du pensionnat.

La réception offerte par les élèves avait un cachet tout particulier de gaieté.

La salle décorée de feuilles d'érables, d'inscriptions de bienvenue et de fleurs offrait un coup d'oeil féerique. La musique, le chant et la littérature semblaient rivaliser pour donner à Sa Grandeur un accueil bienveillant. Monseigneur répondit aux souhaits des élèves dans les termes les plus heureux. Accompagnaient Monseigneur: M. l'abbé Z. N. Hurteau, chapelain de la communauté; M. le chanoine J. T. Savaria, curé de Lachine; le Révérend Père Béliveau, supérieur des Dominicains de Notre-Dame de Grâces; M. l'abbé Rod. Sylvestre, vice-chancelier de Monseigneur; MM. les abbé D. Chevrier, de St-Jacques; N. H. Charpentier, chapelain de la Réforme; Chs Laforce, curé de St-Vincent de Paul, de Montréal; le Révérend Père Foucher, curé de St-Viateur d'Outremont; M. l'abbé J. M. A. Brosseau, chapelain du Mont Saint-Louis; les Révérends Pères Boutillier et Desforges, de la compagnie de Marie; M. l'abbé A. Foucher, chapelain des soeurs de Jésus-Marie à Hochelaga; M. Dufort, vicaire à Saint-Vincent de Paul; les abbés Lessard et Bocquillet, de Lachine; le Frère Gauthier, de Saint-Viateur.

Parmi les anciennes élèves qui ont assisté à la réception on remarquait: Mlles Anna Aquin, de St-Henri; Léopoldine Desève, Annette Bruchési, de Montréal; Madame Boyer et Mme J. A. Hurteau, de Lachine.

A L'HOPITAL NOTRE-DAME

Les dames patronnesses de l'hôpital Notre-Dame ont eu leurs élections le mercredi, 24 octobre, avec le résultat suivant : Présidente, Madame Louis Masson ; vice-présidentes, Mme L. O. Loranger et Mme R. Forget ; trésorière, Mme P. B. Mignault ; secrétaires, Mme H. H. Fitzpatrick et Mme L. Brault.

Les dames patronnesses désirant reconnaître les services signalés rendus à l'oeuvre par la présidente sortant de charge, Mme J. R. Thibaudeau, et voulant lui témoigner leur estime et leur considération, l'ont nommée vice-présidente d'honneur de l'Association, Son Excellence Lady Grey en étant déjà la Présidente d'Honneur.

Le mercredi, 10 octobre, a eu lieu la reprise des assemblées mensuelles des dames patronnesses de l'hôpital Notre-Dame, suspendues durant les mois d'été. A cette première assemblée, la résolution suivante a été passée :

"Les dames patronnesses éprouvent le plus vif regret de la perte qu'a faite l'hôpital, par la mort de son dévoué président, M. C. P. Hébert, et désirent profiter de leur première réunion pour consigner dans leurs annales le souvenir de ce bienfaiteur insigne. M. Hébert a été l'un des fondateurs de cette ouvre si importate, et lui a consacré, avec un zèle inlassable et un dévouement infini, toute son énergie, sans s'en laisser distraire, même par les atteintes de la maladie qui l'a enlevé à l'affection de tous.

Les dames patronnesses prient leur présidente de vouloir bien se faire leur interprète auprès de la famille, en lui transmettant copie de la présente résolution et en lui exprimant leurs plus vives sympathies."

SAINT-CASIMIR

Les travaux publics du Grand Nord et du Transcontinental se poursuivent avec activité.

— La crue des eaux a fait perdre un coffre d'armes complet au chemin de fer du Grand-Nord mais le désastre a été vite réparé.

LA POLOGNE ANTI-ALLEMANDE

LA GREVE DES ECOLIERS S'ETEND A TOUT LE DIOCESE DE GNESEN.

Berling, 31 — La Pologne refuse de laisser prussianiser ses enfants.

La grève annoncée a éclaté hier. Les écoliers se sont fidèlement conformés aux instructions qui leur avaient été données par leurs parents et par les prêtres et protestèrent hautement contre l'envahissement de l'allemand dans les classes.

Lorsque l'instituteur fit son entrée dans la salle d'école, à Gnesen, tous les écoliers lui souhaitèrent le bonjour en polonais. Le maître commença la prière en allemand. Les enfants couvrirent aussitôt sa voix, en continuant à prier dans leur langue.

Ils avaient apporté avec leurs livres polonais le catéchisme allemand, mais tous, en entrant, avaient été déposer le "livre sacrilège" sur la chaire du professeur.

A la sortie des élèves, le magister dut requérir les agents de police pour maintenir l'ordre.

La grève s'étend à toutes les écoles du diocèse.

LES CANDIDATS ET LE JEU

Albany, New York, 31 — A. S. Gregg, de l'Intercolonial Reform Bureau a adressé la dépêche suivante à Charles E. Hughes, candidat républicain, et à William Randolph Hearst, candidat de la Ligue de l'Indépendance et des démocrates :

"Si vous êtes élu, appuierez-vous une législation qui rendra les lois sur le jeu conformes à la constitution en déclarant une félonie le fait de parier sur les champs de courses ? Appuierez-vous aussi un crédit pour les expositions de comtés au lieu d'une taxe sur les associations de courses ? Cinquante mille électeurs demandent une réponse".

GAUDIAS CUSTEAU AUX ASSISES

L'accusé a-t-il réellement causé la mort de son frère ?

LES TEMOIGNAGES

Au milieu de l'audience, Mme David Custeau, appelée comme témoin, s'évanouit.

SENSATION EN COUR.

Sherbrooke, 31. — C'est le second jour du procès de Gaudias Custeau, accusé d'homicide.

Le prisonnier est entré dans la boîte peu avant dix heures, et dès l'arrivée du juge et des officiers de la Cour, on procéda à l'appel des jurés puis des témoins de la Coruonne.

Dr JOHN McCABE

médecin, pratiquant à Windsor Mills, depuis 8 ans, est le premier témoin entendu.

"Je connais l'accusé à la barre, dit-il. A la demande du Dr Bachand, coroner, j'ai fait l'autopsie du cadavre de Moïse Custeau, le 10 août dernier, et je fus assisté dans cette opération, par le Dr McCay, confrère, de Windsor Mills. Le corps avait été inhumé environ 6 jours auparavant et nous l'avons exhumé. J'ai procédé tout d'abord à l'examen externe du cadavre et n'ai rien constaté ici d'anormal, sauf la décomposition assez avancée.

"Par l'examen interne, j'ai constaté une perforation dans le petit intestin. Je ne crois pas que la partie ainsi perforée soit plus facile à être rompue et soit plus sensible que le reste des intestins. Je n'ai rien vu de plus anormal à l'extérieur du cadavre que ce que l'on voit ordinairement sur un corps aussi avancé en décomposition et n'ai pu constater aucune marque de violence à l'extérieur. Mes constatations au cours de l'examen interne m'ont permis de conclure à l'évidence que le défunt Moïse Custeau a dû prendre de la nourriture après que la rupture de l'intestin a été faite. D'après moi, Moïse Custeau est mort d'une péritonite causée par la perforation de l'intestin et celle-ci peut être l'effet des fièvres typhoïdes, de la gangrène ou même possiblement mais non probablement de l'inflammation des intestins. Je n'ai jamais vu le cas moi-même et n'ai jamais entendu dire qu'une personne ait pu vaquer à ses occupations alors qu'elle souffrait d'une perforation dans les intestins. Dans le cas du défunt Moïse Custeau, je ne crois pas que la perforation constatée dans les intestins ait été causée soit par l'inflammation ou les fièvres typhoïdes mais la perforation a pu avoir été causée par un coup violent reçu à l'abdomen et la chose aurait pu être sans qu'il en soit resté des marques à l'extérieur."

Dr L. C. BACHAND

coroner, témoigne ensuite et dit: "J'ai été informé de la mort de Moïse Custeau par l'entremise du Dr Bégin et je suis immédiatement allé tenir une enquête. Il n'y a pas eu de verdict au terme de la première séance, mais j'ai communiqué le cas au Procureur-Général qui m'a demandé de faire faire un examen post mortem du cadavre.

Un homme de la capacité apparente du prisonnier pouvait certes donner un coup de pied capable de causer la mort sans qu'il soit nécessairement resté des traces à l'extérieur du corps.

J'ai déjà lu qu'une perforation des intestins ait été guérie. Lors de l'enquête, j'étais sous l'impression que si Moïse Custeau avait reçu des soins continus, ses chances de vie auraient été bonnes."

Dr WILFRID BEGIN

de Windsor Mills, témoigne ensuite comme suit :

"J'ai été appelé auprès du défunt, le 31 juillet 1906, par l'accusé Gaudias Custeau. Le malade se plaignait de douleurs dans l'abdomen, mais il n'y avait pas de fièvre. Je fis l'examen de l'abdomen et n'y ai constaté la présence d'aucune marque extérieure ; j'étais sous l'impression qu'il y avait hémorragie interne et légère péritonite. Je ne constatai aucun symptôme de fièvre typhoïde ni d'appendicite."

ODILON CUSTEAU,

12 ans et frère de l'accusé : "Le jour de l'accident, dit-il, mes deux frères et moi-même étions à faire le déchargement d'un voyage de foin ; le défunt avait été chargé d'enlever la perche retenant le foin à la voiture, mais, n'étant pas assez pesant pour retirer le lien, Gaudias vint à son aide ; à ce moment, le défunt échappa la perche qui vola à la tête de l'accusé ; ce dernier poussa alors Moïse, de sa jambe en lui disant : "Recule-toi". Moïse n'est pas tombé par terre, mais il est retourné aussitôt à la maison où il resta malade durant plusieurs jours après. Pendant sa maladie, il se plaignait de temps à autre et ne prenait que peu de nourriture."

MARCEL CUSTEAU

père de l'accusé, dépose et dit : "Je travaillais avec mes fils, le jour de l'accident, mais n'étais pas près d'eux au moment précis de l'accident, venant d'entrer à la maison. Peu de temps après, j'ai vu le défunt assis près de la grange et lui ai dit : "Viens prendre une bouchée et nous irons continuer ensuite notre ouvrage" ; il m'a répondu : "Je ne puis pas". Ce soir-là, il m'a dit qu'il souffrait de temps à autres, de douleurs dans l'abdomen. Gaudias, l'accusé, m'a lui-même dit qu'il avait poussé son frère du pied. Quand le défunt travaillait un peu fort il lui arrivait de se plaindre de douleurs dans le dos et par tout le corps."

Mme DAVID CUSTEAU,

une tante de l'accusé, dit :

"Je suis allée voir Moïse deux fois durant sa maladie ; la première fois, le dimanche. L'accusé à qui j'ai demandé ce qu'avait son frère, m'a répondu qu'il l'avait poussé de sa jambe. A l'enquête du coroner, j'ai pu avoir dit : "frappé avec sa jambe", croyant que ces deux expressions signifiaient la même chose. Ici, le témoin qui paraît très énervée, s'évanouit tout-à-coup et est transportée en dehors de la salle d'audience.

ANAIS CUSTEAU,

soeur de l'accusé, est ensuite appelée à la boîte aux témoins et, étant assermentée, elle dit :

"Depuis la mort de ma mère, en mars dernier, c'est moi qui ai les soins du ménage et le jour de l'accident, j'étais à la maison, quand le défunt entra et il alla se coucher immédiatement. Le soir, je lui demandai ce qu'il avait et il me répondit simplement : "Je suis malade."

Le défunt n'était pas très fort et se plaignait souvent de douleurs."

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 31. — Cyriac Lymburner, commerçant de glace, est à faire faire des réparations considérables à ses glacières.

—Ces jours derniers, les Docteurs J. H. Leduc, président, et C. E. Darche, membres du Bureau Local d'Hygiène de cette ville, se sont rendus à Montréal pour étudier les abattoirs de la métropole.

Ces Messieurs étaient délégués à cette fin par notre Conseil-de-Ville.

—Mgr Cloutier et M. l'abbé Massicotte sont de retour d'un voyage d'une couple de semaines aux Etats-Unis.

—On nous annonce, pour la première semaine de décembre prochain, une conférence par M. Rodolphe Girard, d'Ottawa, dont le sujet sera probablement: "Mademoiselle de Verchères."

Cette conférence sera au bénéfice de l'Union Musicale.

Un magnifique programme musical sera préparé pour cette circonstance.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS
ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 3

The John Murphy Company Limited
Mercredi 31 Octobre 1906
Le magasin ferme tous les jours à 5.30 p. m.

LE CAS D'UN DRAP VENITIEN
Prix Régulier : .50. Jeudi la Verge : .39

Il aurait dû nous arriver de France en Août dernier, mais nous venons justement de le recevoir.

N'ayant pas de place pour le mettre, il va nous falloir l'écouler avec perte, question que nous règlerons ensuite avec les expéditeurs.

Drap vénitien brun. gris, vin, vert et noir, de bonne qualité. Prix régulier la verge .50.

Jeudi..... .39

GANTS LONGS EN SUEDE

Il y a quelques semaines, les fabricants ont annoncé une hausse considérable dans le prix des gants longs, mais inutile de vous alarmer à ce sujet, car notre stock est au complet et nous les offrons aux anciens prix.

Nos gants de Suède à 12 et 16 boutons, à $2.00 la paire, constituent une valeur exceptionnelle et sont très en vogue.

Ceux à 12 boutons en noir, et ceux à 16 boutons en blanc. Prix, la paire,..... $2.00

The John Murphy Company Limited

MOUTON de PERSE

Notre réputation n'est plus à faire. Nous vendons les plus beaux et les meilleurs manteaux sur le marché et

Nos Prix sont Corrects.

Pour nous, le débit fait le profit et puisque nous voulons vendre plus que les autres nous vendons Meilleur Marché.

Venez voir notre assortiment avant d'acheter.

McComber & Cummings,
516 RUE SAINT-PAUL.

PRESSES A VIN ET A CIDRE . . .

Pour faire soi-même son propre vin ou cidre en épargnant beaucoup d'argent. On peut faire une petite quantité ou cent à cent cinquante gallons de vin par jour. Ces presses sont très fortes, fonctionnent avec facilité, et les plus perfectionnées.

PRESSES A VIN PRIX DEPUIS - - $6.00
PRESSES A CIDRE PRIX DEPUIS $15.00
CIRCULAIRE ILLUSTREE SUR DEMANDE.

L. J. A. SURVEYER. 52 Boulevard St Laurent, 2ème porte de la rue Craig. g

Le Meilleur Pain avec le Moins de Trouble
C'est ce qu'on Obtient Facilement avec la
FARINE 'THREE STARS'
Le produit du meilleur blé dur du Manitoba, riche en valeur nutritive, sain et économique :: :: ::
WESTERN CANADA FLOUR MILLS CO., Limited,
Moulins à Winnipeg, Goderich et Brandon.
BUREAU A MONTREAL : EDIFICE DU BOARD OF TRADE.

Reposez-Vous

de tous les travaux de cuisine inutiles, particulièrement ceux de la boulangerie, en faisant usage de la farine "Five Roses" qui vous arrive belle, pure et uniforme. C'est une farine facile à mélanger et à pétrir; elle lève promptement et uniformément, et pour ces raisons, elle vous donne plus de satisfaction que les marques ordinaires.

Demandez à votre épicier un sac de 7 lbs aujourd'hui pour commencer à boulanger facilement.

Lake of the Woods Milling Co.
LIMITED. 2,31,2,

Composé à la racine de cotonnier de Cook

Le grand tonique utérine, le seul remède inoffensif et efficace pour régulariser les périodes, sur lequel les femmes peuvent compter. Vendu dans trois degrés de force— No 1 $1.00; No 2, 10 degrés plus forte $3.00; No 3, pour cas spéciaux $5.00 la boîte. Vendu chez tous les pharmaciens ou envoyé franco sur réception du prix. Livre gratuit Adresse:
The Cook Medicine Co, - Toronto, Ont

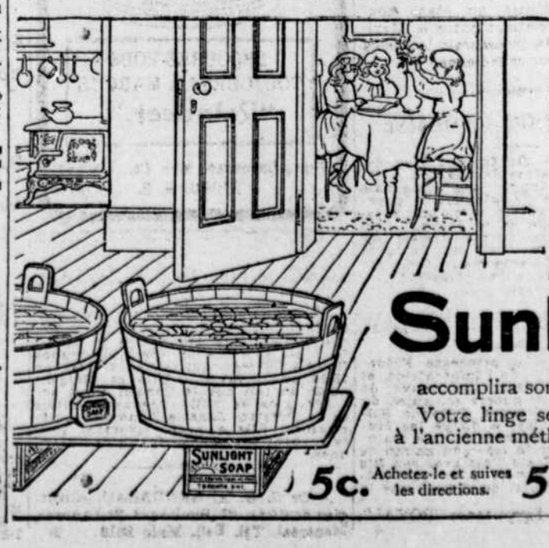

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé d'après la méthode Sunlight qu'il prouve sa plus grande supériorité.

Pour apprécier la simplicité et la facilité du lavage suivant la méthode Sunlight, avec le Savon Sunlight, vous devez suivre les directions.

Après y avoir frotté le savon, roulez chaque pièce, placez sous l'eau et abandonnez le tout,

Sunlight Savon

accomplira son ouvrage en trente ou soixante minutes.

Votre linge sera plus net et plus blanc que s'il eut été lavé à l'ancienne méthode—à la bouilloire et au dur frottement.

5c. Achetez-le et suivez les directions. 5c. Lever Brothers Limited, Toronto

TEMPERATURE

Vent du nord, froid aujourd'hui et demain.

31 octobre 1906.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est :

Aujourd'hui maximum.	40
Même date l'an dernier.	35
Aujourd'hui minimum.	30
Même date l'an dernier.	30

Baromètre — 8 a. m., 30.39 ; 11 a. m., 30.42 ; 4 p. m., 30.39.

FÊTE DE LA TOUSSAINT

Demain, 1er Novembre, fête de la Toussaint, LA PRESSE ne sera pas publiée.

NOS MINISTRES

L'hon. M. Weir était aux bureaux du gouvernement cet avant-midi.

—M. Charles Marcil, député orateur de la Chambre des communes, est parti hier soir pour Windsor, Ont., où il rejoindra l'hon. M. Sutherland.

MM. Sutherland et Marcil se rendront à Pittsburg où ils seront les hôtes d'honneurs du Canadian Club de cette ville.

De Pittsburg, ils se rendront à Washington, où ils feront un bref séjour.

LE REFUGE DE NUIT

IL N'Y A PAS DE DOUTE QUE CETTE INSTITUTION RECEVRA BEAUCOUP D'ENCOURAGEMENT.

S'il est une institution à Montréal qui mérite l'encouragement des protecteurs des déshérités de la fortune, et du public en général, c'est bien en bien en vérité le refuge de nuit de la rue Notre-Dame, tenu avec tant de soins, depuis plus de dix ans, par M. Rodias Ouimet.

Chaque nuit cet établissement donne asile à une foule de miséreux et de pauvre vieillards délaissés, que les rigueurs de la froide saison surprennent dans le plus grand dénûment. Tous sont traités également par M. Ouimet, avec les mêmes égards fraternels, et jamais une seule plainte sérieuse n'a été portée contre cet asile bienfaisant. Le refuge de M. Ouimet se recommande donc par lui-même à la charité publique, et nul doute qu'il recevra cette année à l'exemple des années précédentes le plus grand encouragement des personnes charitables de cette ville.

Dans le cours de la semaine qui vient de s'écouler le refuge de nuit a donné asile à 219 catholiques et 168 protestants. Il va sans dire que la clientèle de cette maison de charité augmente tous les ans et qu'elle a besoin de secours pour pouvoir continuer son oeuvre si louable.

Toutes les personnes qui désireraient envoyer quelques secours aux pauvres abandonnés du refuge sont priés d'adresser cela au No 189 rue Notre-Dame Est.

Les citoyens qui ont besoin d'employés pour l'entretien des fournaises ou autres travaux de ce genre sont invités à s'adresser au refuge.

PLAINTE RENVOYEE

Les frères Labelle sont acquittés de l'accusation de vol pesant contre eux.

Ce matin, devant le juge Lafontaine, est venue l'enquête dans la cause des frères Labelle, dont nous annoncions l'arrestation le 23 octobre. Après avoir entendu les témoignages des plaignants, le juge a renvoyé la plainte. Les messieurs Labelle ont été sayamment défendus par Mtre Wilson, qui a habilement questionné les témoins et a fait ressortir la fausseté de l'accusation portée contre ses clients.

DANS QUEEN'S ET SHELBURNE

L'animation est grande et l'on prévoit une majorité de 500 pour l'hon. M. Fielding.

Halifax, N.E., 31 — Votre correspondant vient de recevoir une dépêche de Liverpool, N.E. On assure que la votation va rondement dans la ville, malgré la tempête affreuse qui sévit. Dans les deux comtés de Queens et de Shelburne, l'animation est très grande. Le vote est fort considérable. La dépêche ajoute qu'on peut s'attendre à une majorité de cinq cents au moins pour l'honorable M. Fielding.

A LA CATHEDRALE

Demain fête de la Toussaint, S. G., Mgr. l'archevêque chantera la grand'messe pontificale. Le soir après les vêpres de la fête, on chantera les vêpres des morts.

CE N'EST QU'UNE FAUSSE RUMEUR

Vu l'importance qu'en certains milieux on a voulu donner au petit incident que nous avons relevé dans notre édition du 20 octobre à propos d'une religieuse de l'Espérance et d'un jeune docteur, nous sommes allés voir la Révérende Mère Supérieure des dites religieuses qui nous a déclaré que l'incident relevé, n'était qu'une fausse rumeur, qui circule en effet, mais évidemment bien à tort, dans certains salons et sur la rue. Aucune de mes religieuses n'a encore eu besoin de recourir à la mesure indiquée pour se faire respecter. Toutes n'ont qu'à se louer des médecins qu'elles ont rencontré."

Cette déclaration de la supérieure met fin à l'incident.

ELECTIONS PARTIELLES

Les élections partielles pour l'élection des députés aux Communes à Ottawa pour les divisions Sainte-Marie et Sainte-Anne auront lieu le 21 novembre; la mise en nomination étant fixée au 14 du même mois.

IMAGINATIONS DE ROMANCIERS

M. René Grivart de Kerstrat, avocat au barreau de Paris, défend le droit

CRIMINEL FRANCAIS

Il démontre que l'instruction criminelle, en France ne diffère que par la forme du

DROIT CRIMINEL ANGLAIS

M. René Grivart de Kerstrat, avocat à la Cour d'Appel de Paris, docteur en droit, a donné hier soir une très intéressante conférence sur le droit criminel français.

M. Grivart de Kerstrat est depuis quelques mois au Canada, qu'il parcourt dans le but d'étudier nos institutions. Il s'est fait de nombreuses, brillantes et sympathiques relations.

Invité par le jeune barreau à faire une conférence sur l'instruction criminelle en France, il a répondu à cette invitation avec une bonne grâce d'autant plus appréciable que toutes ses minutes sont comptées.

Le président du jeune barreau, M. Edmond Brossard, présenta le conférencier à l'assistance.

M. Grivart s'attacha à dissiper l'erreur courante qui consiste à croire qu'en France tout accusé est tenu pour coupable, tant qu'il n'a pas prouvé son innocence.

Il lui a suffi, pour triompher de cette prévention, d'établir les règles et la procédure suivie, règles qui démontrent le souci que l'on a d'éviter les erreurs judiciaires et de faire éclater la vérité.

Ce qui a le plus contribué à répandre cette fausse idée de la justice française, c'est évidemment le roman judi-

M. René Grivart de Kerstrat, avocat à la Cour d'appel de Paris, Docteur en droit.

ciaire, dont Emile Gaboriau fut le créateur et le grand maître. On peut aisément faire palpiter et tressaillir des milliers de lecteurs pendant trois ou quatre cents pages en mettant en scène un juge d'instruction dix fois plus criminel que celui qui comparaît devant lui, mais ce n'est là que pure imagination. On est aussi loin de la réalité, dans ces récits ingénieux, mais totalement faux, qu'on est loin de l'histoire dans les prestigieux romans de Dumas, ou dans les récits effrayants et populaires sur les mystères de l'inquisition et les sombres drames de la Bastille.

M. Grivart a fait un tableau très précis de la procédure et de l'instruction criminelle en France, et il su convaincre son auditoire qu'en cette matière le droit français et le droit anglais, quoique différant de formes, poursuivaient le même but, qui est la recherche de la vérité et la répression du crime.

Lorsqu'il eut terminé sa trop courte conférence, Sir Alexandre Lacoste, invité par le président, prit la parole à son tour et donna à M. Grivart l'assurance que les préventions à l'égard de l'instruction criminelle en France ne venaient pas du barreau canadien. Néanmoins, a-t-il ajouté, nous sommes heureux d'avoir entendu l'exposé fait par le conférencier, exposé qui nous a démontré que les différences entre les deux façons de procéder ne portent que sur la forme.

M. Kleczkowski, consul général de France, a terminé cette agréable séance en exprimant sa satisfaction de ce qu'un légiste français avait enfin mis un terme à ce malentendu sur la justice criminelle en France.

L'assistance était nombreuse et a manifesté une cordiale sympathie à M. Grivart de Kerstrat.

SAUVES PAR UN CANADIEN

Derniers échos du désastre d'Atlantic City, N. Y.

Atlantic City, 31 — Par dépêche spéciale à "La Presse". — M. Wm John Taylor, de Camden, N. J., qui se trouvait à bord du train 1056, du Pennsylvania Railroad, lors du désastre du "Thoroughfare", doit sa vie à l'intervention d'un employé de chemin de fer canadien, M. J. F. Dufour. M. Dufour, au risque de sa vie, rampa le long de la troisième voiture du train électrique et réussit à sortir M. Taylor par une fenêtre. M. Dufour a aussi sauvé plusieurs autres malheureux.

New-York, 31 — Dépêche de la Presse Associée. — Les directeurs de la compagnie de chemin de fer Pennsylvania, ne peuvent encore expliquer la cause de l'accident, malgré les recherches qu'ils ont faites à ce sujet. Plusieurs cadavres qui avaient été enfoncés dans la boue, après la chute du train dans le bras de mer ont été repêchés. Le nombre de morts s'élèverait à cinquante-huit.

LE "SOLEIL" POURSUIVI

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 31 — Une action en dommages, au montant de dix mille piastres, a été prise aujourd'hui contre "Le Soleil", par M. Louis Cousineau, de Hull, à cause d'un article publié contre ce dernier.

M. CUSHING A GAIN DE CAUSE

A propos de la fermeture de certaines rues dans l'Est.

LE PACIFIQUE

Et la Cité sont solidairement responsables des dommages encourus par les propriétaires riverains

L'EXPROPRIATION

L'hon. juge Fortin a rendu jugement à 1 heure cet après-midi dans la cause de la Montreal Brewing Co. contre la Cité de Montréal et le Pacifique, intervenant. Le savant juge déclare qu'en fermant la rue des Commissaires et les rues transversales de la rue St Timothée à la rue Panet, pour les concéder au Pacifique, la ville est tenue d'indemniser les propriétaires riverains et toute personne qui souffrent des dommages de ce chef. Et la ville est condamnée à payer $2,530.50 de dommages à la Montreal Brewing, quitte à se faire rembourser par le Pacifique. Ce jugement permet à la Montreal Brewing de demander des dommages de jour en jour tant qu'on ne l'aura pas expropriée.

LES ETUDIANTS EN DROIT

ILS ONT ETE L'OBJET, HIER, D'UNE ENTHOUSIASTE RECEPTION, A JOLIETTE.

Les Etudiants de la Faculté de Droit n'ont pas perdu leur temps, hier, à Joliette sous la conduite de leur président, M. Lanctôt. Après avoir été reçus par le conseil de ville, ils allèrent visiter la manufacture de biscuits de M. L. Z. Magnan. M. Magnan leur offrit gracieusement les cigares et l'on cassa quelques biscuits et croqua plus d'un bonbon. Après quelques mots de remerciement du président, les Etudiants se rendirent à l'hôtel Commercial pour leur banquet. Ce fut de joyeuses agapes, pleines de gaieté et de belle humeur et auxquelles prirent part les notabilités de Joliette.

A la fin du repas, M. Lanctôt, après quelques mots de remerciement, invita M. Tellier, maire de l'endroit, à répondre à la santé de la ville de Joliette. M. le maire fit un discours très applaudi. M. l'échevin Guibault répondit à la santé du conseil. M. Renaud eut, au nom du barreau, des mots bien spirituels et très sympathiques. M. Piché répondit heureusement à la santé du commerce et M. Gervais, propriétaire de l'"Etoile du Nord", à la santé de la presse.

M. P. Lalonde, président des étudiants en notariat, remercia au nom des confrères, Joliette ses citoyens, de leur cordiale réception. Le tout se clôtura par la santé du président, M. Lanctôt, proposée par M. Tellier.

Dans l'après-midi, les étudiants visitèrent le collège, où ils furent reçus aux sons de la fanfare par le directeur, M. Roberge. On visita la chapelle et la communauté. M. G. Valois, au nom des collégiens, souhaita la bienvenue aux visiteurs, et M. Lanctôt y répondit, et obtint même un petit congé pour les élèves.

Vint ensuite une visite à la manufacture Dussault, où des cigares furent offerts aux étudiants. Il fut défendu par M. Dussault de passer devant les boîtes sans lier connaissance avec elles. Enfin, une visite à la manufacture de cigares Gervais compléta la journée.

On se forma en cortège pour le départ. On alla saluer une dernière fois le maire Tellier, ainsi que M. Renaud, à leurs demeures, et à 6 heures, les étudiants s'embarquaient pour Montréal, enchantés de la réception qu'on leur avait faite. Ils sont rentrés vers les huit heures. Depuis leur retour, ils ne cessent de chanter les louanges de Joliette et de l'hospitalité de ses citoyens.

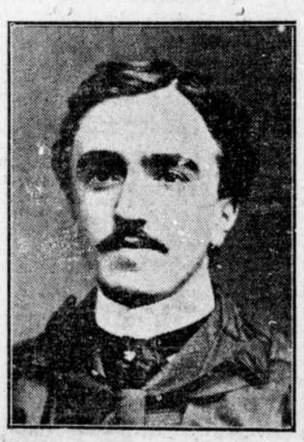

M. Gustave Lanctot, président des étudiants en droit. — Photo. Laprés et Lavergne, angle des rues Saint-Denis et Ontario.

COUR DE POLICE

La Cour de Police a été saisie, ce matin, d'une cause très intéressante. M. J. B. Péloquin, le populaire hôtelier de Ahuntsic, était poursuivi pour avoir vendu des liqueurs enivrantes le dimanche 23 septembre. Les principaux témoins ont été MM. Eugène Bastien et Philippe Bastien. M. Eugène Bastien a admis avoir fait la plainte contre M. Péloquin. Il a déclaré qu'il ignorait s'il avait droit à une partie de l'amende de $30 adjugée contre M. J. B. Péloquin.

ILS SUCCEDENT AU GOUVERNEMENT

Les commissaires du port prennent possession officielle de l'île Ronde.

LA CEREMONIE

Comme en un pays conquis, les commissaires hissent le drapeau du Canada.

POINT STRATEGIQUE

Les commissaires du port ont pris possession d'une manière officielle, hier après-midi, de l'Ile Ronde qui leur a été cédée par le gouvernement, il y a déjà quelque temps. Les commissaires se sont rendus sur l'île, à bord du remorqueur "Alpacnse Racine".

L'ILE RONDE, INDIQUEE PAR UNE CROIX, ET DONT LES COMMISSAIRES DU PORT ONT PRIS SOLENNELLEMENT POSSESSION HIER. A COTE ON APERCOIT UN BOUT DE L'ILE SAINTE-HELENE.

Après avoir fait la visite de l'île, ils ont planté le drapeau canadien et brisé quelques bouteilles de champagne, attestant de ce fait leur prise de possession.

Les personnes présentes à cette cérémonie tout-à-fait intime, étaient l'hon. M. R. Mackay, le maire Ekers, MM. E. H. Lemay, Andrey, A. Allan, Alph. Racine, Alex. McFee, David Seath, secrétaire; John Kennedy, ingénieur en chef, J. M. Nelson, assistant ingénieur, et M. P. Fennell, sténographe.

L'Ile Ronde, comme tout le monde le sait est placée en aval de l'Ile Sainte-Hélène. C'est un îlot sans arbres que les glaces couvrent l'hiver et l'eau, au printemps, mais qui, en été, se couvre d'une luxuriante verdure. On y voit souvent camper des amateurs de grand air.

L'Ile Ronde a toujours appartenu au gouvernement fédéral et n'a pas, comme sa voisine, passé à la baronnie de Longueuil. Elle entrait dans le plan de défense militaire de Montréal, car c'est une place idéale pour des casemates.

FOUDROYE AU TRAVAIL

UN DEBARDEUR EST FRAPPE D'APOPLEXIE, PRES DU PONT BLACK, HIER ET IL EXPIRE A L'HOPITAL.

Un ouvrier du port, M. Pierre Albert Bonnet est mort, ce matin, à l'Hôpital Notre-Dame. Bonnet était à son travail, près du pont Black, hier après-midi, vers quatre heures lorsque tout-à-coup il eut une attaque d'apoplexie. Comme il se trouvait sur le bord du canal, il allait fatalement tomber à l'eau et disparaître sous une barge qui se trouvait tout près, lorsqu'un de ses compagnon de travail le saisissant par le bras, parvint à le maintenir sur le rivage où Bennet écrasa, privé de connaissance.

Pierre Albert Bonnet, décédé ce matin, à l'Hôpital Notre-Dame.

La voiture d'ambulance de l'Hôpital Notre-Dame fut immédiatement appelée sur les lieux et le malade transporté à cette institution. Malgré les soins dont on l'entoura, Bennet, est mort ce matin.

Le malheureux qui est marié et père d'un garçon, demeurait au No 178 de la rue Wolfe.

Bonnet était français de naissance. Il avait vu le jour à Larochelle, il y a 62 ans. Il habitait le Canada depuis 27 ans et s'était marié à Québec, il y a 22 ans.

COMMISSION DES INCENDIES

La commission des incendies se réunit cet après-midi, à la convocation de son président, pour prendre encore en considération les demandes de crédits pour l'an prochain. Comme la commission a déjà adopté ses crédits et même qu'on a consacré deux séances aux augmentation de salaires des pompiers, on se demande pourquoi il y a une autre séance sur le même sujet.

On dit que le président n'est pas content de ce qui a été fait pendant ses vacances au Nord-Ouest et qu'il a convoqué la séance pour faire des modifications au budget déjà adopté. On chuchote, à l'hôtel de ville, que si c'est le cas, les choses pourraient bien ne pas se passer au goût du président et qu'il s'entendrait dire que puisque ce n'est pas à son goût, il n'avait qu'à ne pas aller se promener, tandis que les autres travaillaient.

BAGARRE A BORD DU "TURRET BELL"

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sorel, 31 — Lundi midi, la police a été appelée à bord du steamer "Turret Bell," alors dans notre port, pour mettre fin à une bagarre sanglante qui venait d'éclater entre les membres de l'équipage de ce navire.

DERAILLEMENT HIER A LACHUTE

Lachute, 31 — Une locomotive du C. P. R., portant le No 1249, a déraillé hier matin près de la station de Lachute.

L'accident a été causé par la défectuosité d'une aiguille.

Paris, 31 — Le président du tribunal de première instance de la Seine, M. de Ditte, a fait l'instruction du procès en divorce des Castellane, cet après-midi. Les deux intéressés n'étaient pas présents. Maître Crupi, représentant de la comtesse, demande le divorce sur la force de la preuve faite qu'il produit.

LE COMBLE DE L'AUDACE

Un garçon de bain ose vider les poches d'un détective

AU BAIN

Le voleur est arrêté par sa victime aussitôt le coup fait et comparait ce matin.

IL AVOUE SON CRIME

"De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace", disait l'ami Danton, et il semble que J. W. Doyle ait pris ces paroles pour principe, car il a poussé la hardiesse jusqu'à vider les poches d'un détective.

Jusqu'ici, nous avions cru que la personne des détectives s'entourait d'une sorte de halo qui éloignait d'elle tous les malandrins et coupe-bourses de la ville.

Comme les illusions s'en vont. Voici qu'un détective se fait dévaliser pendant qu'il se baigne comme le commun des mortels.

La même aventure est arrivée à un de nos amis ; mais, moins heureux que le détective, ses habits mêmes disparurent et, n'eut été la complaisance du propriétaire du bain, qui lui prêta un faux-col et une paire de chaussettes, il n'aurait pas pu s'en aller chez lui.

Pour en venir à cette histoire de vol, voici les faits.

Hier après-midi, à la suite d'une jour-

Pendant que le détective plongeait dans le bain, le préposé aux cabines plongeait dans ses poches.

née bien remplie, le détective Laberge songea à s'aller rafraîchir dans les eaux paisibles du Bain Laurentien et il se dirigea vers cet établissement.

Se dévêtir et piquer une tête, furent pour le détective l'affaire d'un instant. Il avait fermé le petit réduit qui sert de cabine et se croyait en sûreté ; mais il n'en était rien. Tandis que le détective plongeait dans le bain, le préposé aux cabines plongeait dans ses poches et en retirait tout ce qu'il pouvait trouver, montre, porte-monnaie, papiers, etc., etc.

Au réveil, pardon, au sortir de l'eau, le détective s'aperçut de la disparition de ses affaires et ne fut pas long à mettre la main sur le voleur qui n'était autre que le garçon de cabine, un nommé J. W. Doyle, âgé de 24 ans.

Nous avons su depuis que la visite du détective n'était qu'un habile piège pour faire prendre Doyle, depuis longtemps soupçonné. Nous pourrons maintenant

Le détective ne fut pas long à mettre la main sur le voleur.

aller au bain tranquilles, certains de ne pas voir disparaître nos montres ou les reconnaissances qui les représentent.

Doyle a avoué son vol et il sera condamné.

FEU Mme LAVERDURE

Nous apprenons avec beaucoup de regrets la mort de Mme Adrien Laverdure, née Ménard — Eva, — arrivée ce matin, à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 22 ans, à la suite d'une opération douloureuse. C'était une personne excessivement bien douée et qui faisait le bonheur de sa famille.

Ses funérailles auront lieu vendredi matin

Mme Adrien Laverdure, qui vient de mourir.

à l'église Sainte-Brigide, et le convoi quittera la demeure de son époux, 419 rue Beaudry.

A la famille si cruellement éprouvée nous offrons nos plus vives sympathies.

IL SUCCOMBE A L'HOPITAL

Paul Scotbo, un chauffeur à l'emploi du New-York Central, qui, vendredi dernier, s'est fracturé le crâne en tombant de sa locomotive, à la gare de Woodlands, à 20 milles de Montréal, est mort, hier soir, à l'Hôpital Général.

L'enquête du coroner aura lieu, demain matin, à cette institution. Il y a une dizaine de jours, Scatbo était sur la locomotive du convoi du New-York Central, venant de Valleyfield, qui est venu en collision avec le local d'Ottawa, à la traverse de la rue Guy. Les deux locomotives ont alors été grandement endommagées, mais personne n'avait été blessé.

CET ATTENTAT A LA DYNAMITE

M. Lortie croit connaître le nom de l'auteur de ce crime.

LA POLICE

A été avertie, et la justice aura à rechercher et à punir les coupables.

UN MANDAT D'AMENER

Un mandat d'amener doit être émané ce matin contre un individu soupçonné d'être l'auteur de l'explosion qui s'est produite hier, rue de Montigny, à la demeure de M. Philéas Lortie, car celui-ci semble certain de l'identité du criminel.

On se souvient des faits. Lundi soir, M. Lortie qui fait partie comme officier de l'union des Menuisiers-Charpentiers, alla à une séance de cette union, à la salle Saint-Joseph et dit même y avoir rencontré celui qu'il accuse aujourd'hui. Il revint à la maison un peu plus tard que onze heures et se coucha immédiatement. Sa femme et deux de ses petites filles étaient restées debout et, vers minuit et un quart,

L'EXPLOSION EUT LIEU

La police ne sait pas encore s'il s'agit d'une vengeance ou d'un accident, mais est plus portée à croire à la première de ces théories. Voici d'ailleurs la version de M. Lortie au sujet de cette dramatique affaire. "Je ne me connais pas d'ennemis, sauf un qui a juré de tirer vengeance de moi. C'est un ancien ami, un individu avec qui j'ai été élevé et qui a quitté Montréal depuis dix-sept ans. Il n'est revenu ici que depuis peu et peut-être est-il déjà reparti pour les chantiers où il travaille généralement l'hiver.

"Cet homme n'a pas de sujet de m'en vouloir, mais je sais qu'il m'a juré une haine inexorable parce que j'ai empêché des relations suivies de s'établir

ENTRE LUI ET MA FILLE,

beaucoup trop jeune pour lui."

"Je m'attendais à cette vengeance, car, deux nuits, j'ai surveillé les abords de ma maison, passant presque toute la nuit dehors à guetter, sans rien voir. La troisième nuit, l'attentat a été commis."

Par bonheur, l'explosif, dynamite ou fulmi-coton, n'a frappé que la galerie et sauf le bris des vitres et quelques dommages à la galerie, n'a pas causé de dégats.

Cependant, la justice n'est pas clémente pour ceux qui commettent des attentats de ce genre et l'article 99 du

CODE CRIMINEL

édicte la peine qui doit les frapper, en ces termes:

"ART. 99. — Est coupable d'un acte "criminel et passible d'emprisonnement "à perpétuité, celui qui, de propos délibéré, au moyen de substance explosive, "cause une explosion de nature à vraisemblablement mettre en danger la vie "de quelqu'un ou à faire un dommage "grave à quelque propriété, soit qu'il "y ait ou non blessure ou dommage."

L'article suivant (100), punit les complices de cet acte de 14 ans de pénitencier, qu'il y ait explosion ou non, du moment que la conspiration a eu lieu.

Cependant, dans le cas qui nous occupe, on ne sait pas encore s'il y a eu conspiration ou accident. Il est excessivement difficile de se procurer des matières explosives ici, et on ne voit pas bien comment un individu qui a été rencontré dans une assemblée à onze heures, peut se trouver muni de cartouches de dynamite une heure plus tard, à l'autre bout de la ville.

En attendant, la police fait des recherches.

SAUVETAGE HEROIQUE

AU PERIL DE LEUR VIE M. ET Mme BUREAU RETIRENT DES FLAMMES UNE INFIRME, SUR LE POINT DE PERIR.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Bowmanville, Ont., 31 — M. Xavier Bureau et sa femme se sont conduits en héros lors de l'incendie de la maison de refuge des vieillards et des infirmes de cette ville, avant hier soir. Au péril de leur vie ils ont pénétré dans la maison en flammes et ont réussi à sauver des patients. Durant cet incendie deux pauvres vieillards ont péri; les autres pensionnaires n'ont eu que juste le temps de se sauver, à demi-vêtus.

Une pauvre vieille du nom de Jonathan, était clouée sur son lit à la suite d'une fracture de la jambe causée par une chute quelques jours auparavant.

Bureau n'écoutant que son courage, se précipite au milieu des flammes, enleva la malade et la porta à une fenêtre où l'attendait Mme Bureau qui se chargea de son précieux fardeau et le transporta à sa demeure.

M. Bureau assista aussi au sauvetage de plusieurs autres pensionnaires et ne quitta l'édifice en feu seulement que quelques minutes avant l'effondrement du toit.

Cette maison de refuge était autrefois la propriété de feu M. John Burk.

LES MINISTRES SIEGENT

Un nouvel échevin remplacera M. Mercier à Lévis.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 31. — Le Conseil des ministres est entré en séance à onze heures, cet avant-midi, tous les ministres, moins l'honorable M. Weir, sont présents.

— Le juge Routhier a maintenu la motion de M. Pentland dans l'affaire du "Gaspésien." Il ordonne que le procès ait lieu à Québec, le 8 novembre prochain.

— La cour de Révision a rendu jugement ce midi dans l'affaire de Perreault vs La Corporation de Lévis et Fournier, intervenant. Le jugement du juge Larue renvoyant l'injonction de M. Perreault, a été maintenu. L'élection d'un échevin en remplacement de M. Mercier aura donc lieu bientôt.

— Les avocats de Geo. Lecouteur, accusé de meurtre, ont décidé de plaider folie pour leur client. Il est probable que le gouvernement nommera des experts médicaux pour examiner l'état mental du prisonnier.

A SAINT-LOUIS

Le conseil, siégeant en comité, a accepté de M. J. Colas la soumission pour la construction de 10 puisards au coût de $24 chacun.

UNE FORTUNE COLOSSALE

Un jeune homme, qui se dit héritier d'une grande fortune, fait des achats

A CREDIT

Les créanciers font faire une enquête sur sa fortune et sa famille par

LE CHEF DE LA SURETE

La romantique histoire d'un fabuleux héritage subitement tombé dans les mains d'un jeune Allemand habitant Montréal, vient d'avoir son épilogue dans les bureaux de la Sûreté. Karl Cremer, arrivé ici depuis 1893, est maintenu à la disposition de la justice, soupçonné d'avoir obtenu une maison, des meubles, des bijoux, des équipages, et enfin tout ce qu'il fallait pour mener grande vie, simplement en faisant voir un testament qui, disent les détectives, serait faux.

Cremer vint ici il y a treize ans et dernièrement reçut la nouvelle que son père était mort et lui laissant une somme de $147,500.33. Il montrait à cet appui un testament accompagné de maints sceaux de cire et des lettres venant de son pays.

Chez Wilder, il acheta des meubles au montant de $5,000 puis se fit présenter à MM. Lamontagne où il acheta des harnais et des fournitures d'écuries.

Birks fournit les bijoux, et M. Jacobs cinq chevaux de selle et de trait.

Mais l'argent ne venait pas vite et les fournisseurs s'inquiétèrent. Ils allèrent porter plainte et le chef de la Sûreté s'occupa de l'affaire aussitôt.

Comme il disait venir de Thuringe, on télégraphia là, mais la réponse fut que la famille Cremer était inconnue. Il avoua avoir trompé ses amis et dit ensuite venir de Cologne. Là encore la réponse fut nulle. On ne connait pas de Cremer. On a aussi découvert que les sceaux qui accompagnaient le testament ne portaient pas le nom du notaire qui avait signé le testament et Cremer a avoué qu'il avait pris ces sceaux sur un brevet pour les mettre au testament.

La police attend des nouvelles du consul allemand, qui a été mis au courant de l'affaire.

LES VICTIMES

Un des reporters de la "Presse" a interviewé ce matin plusieurs citoyens et représentants de maisons de commerce qui auraient été engagés à faire des ventes à crédit à M. Cremer sur la foi de son assertion qu'il était l'héritier d'une fortune colossale. Toutes ces personnes ont été d'un mutisme prudent.

M. Macdonald employé de MM. H. A. Wilder & Co., qui apparemment était l'ami de ce jeune Allemand, refuse absolument de dire quoi que ce soit touchant ce sujet.

Chez M. A. Lamontagne et Cie., Limitée, la même réticence,

M. Cremer leur avait été présenté par une personne en qui ils avaient confiance ; ils ont vendu des marchandises à leur nouveau client pour un fort montant, voilà tout.

M. L. Brunelle, marchand-tailleur, a reçu des commandes de Cremer afin de garnir sa garde-robe, au montant de $1,063. M. Brunelle enregistra la commande, mais avant de délivrer sa marchandise il se fit donner un chèque que Cremer tira sur la banque de Montréal. Le chèque a été refusé sur présentation.

Chez M. Joseph W. Jacobs, marchand de chevaux, avenue McGill, où le prétendu héritier Teufon a commandé, paraît-il, l'achat de deux superbes coursiers au prix de $2,500, il a été impossible d'avoir des renseignements précis.

BRAS ARRACHE PAR UNE MACHINE

Triste accident arrivé ce matin à la briqueterie de Laprairie.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Laprairie, 31 — Un grave accident est arrivé ce matin, à 8 heures, à la briqueterie de Laprairie.

M. Jules Charruau, âgé de 24 ans, s'est accidentellement fait prendre le bras droit dans une machine à démêler la terre, et le membre a été tranché à l'épaule.

L'infortuné fut aussitôt transporté chez lui, au village, et les Drs Brossard et Longtin furent appelés à panser son affreuse blessure.

Jules Charruau est marié et père de deux enfants.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.

NAISSANCES

BEGIN — A Forkton, Sask., le 15 octobre, 1906, l'épouse de M. J. E. Begin, conducteur de char rélecteur du C. P. R., un fils : Joseph-Eugène-Georges-Ernest.

Parrain et marraine, M. et Mme Desbarnois, surintendant du C. P. R., de Minnedosa, Man.

C'était le premier baptême d'un Canadien-français dans cette place.

DECES

BEAULNES — En cette ville, le 31 du courant, à l'âge de 26 ans et 11 mois, Mme Lucien Meloche, épouse d'Oscar Beaulnes.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 novembre. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 264½ rue Ste Elisabeth, à 7½ heures, pour se rendre à l'église St Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAREAU — En cette ville, le 31 du courant, à l'âge de 58 ans, G. Alphonse Gareau. Avis des funérailles plus tard.

LAVERDURE — En cette ville, le 31 du courant, à l'âge de 22 ans et 5 mois, Eva Ménard, épouse d'Adrien Laverdure.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 novembre. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 419 rue Beaudry, à 1.30 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE — En cette ville, le 30 du courant, à l'âge de 5 ans et 28 jours, Adrien, enfant bien-aimé de Georges Lalonde.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er novembre. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 130 rue Saint-Christophe, à 2½ heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.